FRITZ MASOIN

# Histoire

de

# l'Etat Indépendant du Congo

TOME PREMIER

NAMUR
IMPRIMERIE PICARD-BALON
14, RUE DE FER, 14
1912

*CE LIVRE*
*EST ÉRIGÉ*
*A LA MÉMOIRE*
*DE*
*LÉOPOLD II.*

# Histoire de l'Etat Indépendant du Congo

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/g5aka0480000unse

FRITZ MASOIN

# Histoire

de

# l'Etat Indépendant du Congo

TOME PREMIER

NAMUR
IMPRIMERIE PICARD-BALON
14, RUE DE FER, 14
1912

40803

# DU MÊME AUTEUR

*Histoire de la littérature française en Belgique, de 1815 à 1830.* — Ouvrage couronné par l'Académie Royale de Belgique.

BRUXELLES, LEBÈGUE, 1902 . . . . 3.50

*Au jour le jour.* — Études historiques et littéraires.

BRUXELLES, LACOMBLEZ, 1903 . . . 3.50

*Retour vers l'Aube.* — Poésies.

BRUXELLES, SCHEPENS, 1906 . . . . 3.00

*Grammaire française complète et nouvelle*, à l'usage des classes de l'enseignement moyen. — Adoptée par le Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen.

VERVIERS, HERMANN, 1908 . . . . 1.50

*Exercices français*, mis en rapport avec la *Grammaire française*. (En collaboration avec M. KOUMOTH). — Adoptés par le Conseil de perfectionnement.

VERVIERS, HERMANN, 1910 . . . . 2.00

# PRÉFACE

*Lorsque nous avons entrepris ce travail, nous n'avions qu'une seule crainte, celle de voir la vérité nous astreindre à écrire un livre qui eût couvert de honte la Belgique et son Roi Léopold II ou nous forcer au silence pour ne pas révéler le déshonneur de notre patrie. Nous étions alors — comme d'ailleurs la plupart de nos compatriotes — ballotés sur les flots de l'incertitude, entourés de voix grossissant les scandales ou les infamies, ou chuchotant mystérieusement les horreurs du continent noir. Et le ciel de nos débuts coloniaux s'assombrissait. Pourtant il y avait des trouées de soleil, et des lambeaux d'azur victorieux sortaient de l'ombre. Et en présence des opinions contradictoires qui se heurtaient sur le champ des polémiques, nous hésitions et nous nous demandions : le Congo fut-il un crime, ou fut-il la gloire?*

*Nous nous mîmes à l'œuvre et nous prîmes contact avec les voyageurs, les explorateurs, les géographes, les officiers, les missionnaires qui rendaient témoignage de la vérité des choses qu'ils avaient vues; nous entendîmes les panégyristes de l'Etat aussi bien que ses accusateurs ou ses*

*détracteurs ; nous écoutâmes les voix des réunions publiques et celles des Parlements, et nous interrogeâmes l'édifice tout entier élevé par Léopold II. Et à mesure que se déroulaient les textes et que se précisaient les paroles, la vérité jaillissait pleine, entière et réconfortante ; elle inondait de sa lumière les incertitudes du débat et l'Œuvre du Roi, magnifique et grandiose, érigeait sa splendeur sur les champs de la civilisation. Et alors, nous comprîmes que le livre à écrire était un livre de Réparation. Il fallait aussi que la Belgique reprît confiance en elle-même après avoir pu croire que sa réputation avait sombré dans une mer de sang.*

*Car une légende s'est créée et s'est enracinée — à l'étranger surtout — à savoir que le Congo léopoldien a été le repaire de toutes les infamies. Un historien anglais sérieux, dans un livre récent qui n'a rien à voir avec le Congo, (1) trouvait moyen d'insérer une note brève où il faisait passer les agents du Roi en Afrique pour des hommes « retombés au niveau des sauvages qu'ils opprimèrent. » Si telle est la mentalité des esprits sérieux, quelle sera celle des gens qui ont déjeûné chaque jour de la bile de Morel ou des accès rabiques de nos journaux congophobes? Car jamais on ne vit tant de haine accumulée contre une œuvre de civilisation, et jamais l'ignorance, la stupidité, la bêtise ne se disputèrent avec tant de passion les colonnes de certains journaux.*

*C'est pourquoi il était important que la lumière se fît et chassât définitivement le cauchemar des horreurs et des atrocités. « Des compétitions internationales — dit le commandant Lemaire — s'appuyant sur la force, des considérations nationales mesquines, un cataclysme peut-être, pourront effacer de la carte du monde l'Etat Indépendant du Congo. Il n'en aura pas moins été pour l'humanité un grand exemple, et, à ce titre, l'histoire de sa constitution et de son développement est et restera le plus beau fleuron de la couronne de Belgique. »*

---

(1) **Alfred E. Zimmern** : *The Greek commonwealth*. 1911. Note p. 99.

*Au surplus cet ouvrage vient combler une lacune : il n'existe pas jusqu'à ce jour d'histoire de l'Etat Indépendant. On ne peut en effet donner ce nom à l'indigeste compilation de Chapaux. Quant à* ***l'Histoire politique*** *de Wauters, ce n'est qu'une juxtaposition, plus ou moins heureuse, d'articles ayant paru dans* ***le Mouvement Géographique*** *et ne concernant que l'histoire de la reprise du Congo par la Belgique. Tout ce qui précède cette date est traité d'une façon sommaire.*

*Il n'est pas étonnant d'ailleurs qu'il n'y ait pas encore eu d'écrivain pour retracer l'histoire de cet Etat dont l'existence fut si courte. Elle vient seulement de s'achever et déjà le recul des années a mis quelque chose de son apaisement sur les polémiques d'antan. Aussi est-ce maintenant seulement que l'on peut apprécier l'ensemble de cette gigantesque conception et porter un jugement définitif sur l'homme qui sut l'exécuter. Nous établirons notre jugement avec une sincérité basée sur la connaissance des documents, nous l'établirons avec l'impartialité de l'historien, et l'on nous pardonnera si parfois le ton de notre récit monte et s'élève;* ***facit indignatio versus.***

*Fritz* MASOIN.

*Bruxelles, 13 avril 1912.*

---

*Nous n'avons pas cru devoir indiquer nos références à chaque ligne, nous l'avons fait quand il nous a paru qu'elles étaient indispensables. — De même nous n'avons pas ajouté la bibliographie du sujet, qui eût encombré nos pages, cette bibliographie d'ailleurs a été faite par Wauters et le catalogue de la Bibliothèque du Ministère des Colonies peut la compléter. Nous tenons à remercier ici M. Berger, bibliothécaire au Ministère des Colonies, de l'obligeance qu'il nous a témoignée en facilitant nos recherches.*

# HISTOIRE
DE
# L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO
1876-1908

## LIVRE PREMIER

## HISTOIRE GÉNÉRALE

### CHAPITRE PREMIER

### La Fondation de l'Etat — 1876-1885

La fondation de l'Etat indépendant du Congo restera dans l'histoire comme un des événements les plus prodigieux du XIX[e] siècle. Il semblera inexplicable qu'un aussi petit pays que la Belgique ait pu se tailler dans le bloc africain une part de lion qu'auraient pu convoiter de puissants voisins. Le Congo n'était-il pas en effet pour l'Angleterre le prolongement naturel de l'Egypte et du Soudan? Stanley lui-même, avant son retour, en novembre 1877, de sa glorieuse expédition, n'avait-il pas dans ses lettres au *Daily Telegraph,* fait ressortir les avantages prodigieux qu'offrait ce pays à l'Angleterre? Ne disait-il pas dans une réception au Cap : « C'est pour l'Angleterre

Stanley

---

**Les quatre premiers chapitres de cet ouvrage, présentés par l'auteur à un concours organisé par le Ministère des sciences et des arts, à la demande d'un généreux anonyme, ont été couronnés par un jury composé de cinq membres : MM. Edmond Picard, Goffart, capitaine Jacques, commandant Michaux, baron Wahis. Le premier prix (5000 francs) fut décerné à M. Morissens; le second (2500 francs) en partage au capitaine Renier et à l'auteur de ces chapitres.**

*(14 Mars 1912).*

see M. Morissens Renier

une belle occasion de faire son entrée en Afrique centrale et de la développer. *Il suffit que l'Angleterre s'y installe* et déclare le fleuve libre et ouvert au commerce » (1). N'avait-il pas essayé de convaincre les sphères officielles et commerciales, les milieux de Manchester et de Liverpool? Mais en vain, il n'avait trouvé ni en haut, ni en bas, le moindre appui ou le moindre encouragement.

Le Portugal de son côté eût agrandi immensément son domaine colonial en reliant à la côte orientale ses possessions de la côte occidentale. La France élargissant les frontières du Gabon eût préludé à la pénétration par le sud d'un domaine qui s'étendait jusqu'à la Méditerrannée. Et les nouveaux venus? N'eût-il pas été préférable à l'Allemagne de posséder des colonies tout d'un tenant au lieu de grappiller les reliefs que lui laissaient les autres? L'Italie elle-même, pourvue d'armée et de navires, n'était-elle pas mieux outillée que la Belgique pour la conquête de terres vierges? Pourquoi donc d'autres n'ont-ils pas réalisé ce qui le fut par notre patrie? Parce que c'est le propre du génie de précéder son temps, d'entrevoir à travers les obscurités de l'avenir la voie qui conduit les peuples à une grande destinée, et que ce génie se rencontra en la personne de Léopold II. Il fut le précurseur de la grande course au centre de l'Afrique aux approches de 1880; c'est lui qui donna le branle aux appétits coloniaux et c'est la réussite de son initiative qui détermina les retardataires à allonger la main vers le gâteau africain. Léopold II eut le coup d'œil, mais il eut aussi une indomptable persévérance. Combien de fois les bras n'ont-ils pas dû lui tomber de découragement et de lassitude en se voyant seul, presque sans appui, à peine soutenu par un entourage hésitant! Et pourtant il allait de l'avant : il concevait la colonie, la pétrissait de ses mains puissantes, la façonnait à l'image des plus belles possessions coloniales et la présentait à son pays qui comprenait à peine l'importance de ce cadeau royal.

1. *Bulletin géogr.* 1877. I. p. 637.

Ce serait s'abuser que de fixer à la réunion de la *Conférence de géographie*, provoquée par le Roi en 1876, l'origine de l'Etat du Congo. C'est plus haut qu'il faut remonter dans notre histoire pour suivre les avatars de cette conception géniale. Il faudrait raconter les efforts persévérants de nos deux rois pour développer le commerce, favoriser l'expansion de notre industrie et procurer des débouchés à son activité. Il faudrait rappeler que c'est à Léopold I^er^, initié aux questions économiques par un séjour en Angleterre, que l'on doit la première tentative de constituer vers 1840 une « flotte » nationale, dont l'existence fut éphémère et qui ne trouva nul appui, ni au Parlement, ni dans l'opinion publique. « La nation, dit Brialmont, avait les idées les plus fausses sur les questions que le Roi cherchait à résoudre. » Il faudrait insister sur les heureuses conséquences du principe monarchique de l'hérédité, qui permet les vastes conceptions dont l'exécution demande la collaboration de générations successives. Sans ce principe, la politique générale manque de suite, elle procède par heurts ou par bonds. Léopold II remorqua les idées de son père. « Je me suis efforcé — disait-il plus tard — de continuer l'œuvre de mon père; mes successeurs la poursuivront après moi » (1).

Dès sa jeunesse, le duc de Brabant tourna ses préférences vers les sciences géographiques et sa bibliothèque reflétait sa tournure d'esprit. Sa première éducation se forma sous l'empire des idées d'expansion commerciale de son père (2), puis il tenta les voyages qui l'outillèrent de leur expérience. En 1855, il est l'hôte du Khédive qui lui fait fête, il remonte la Haute Egypte, se rend à Suez par la route des caravanes et s'intéresse au projet d'un canal; il passe en Palestine, puis revient par Athènes et la Sicile. En 1860, il est à Constantinople; en 1862, il visite l'Espagne; à la fin de la même année il se rencontre

1. Léopold II à une députation du Sénat, 15 novembre 1902. (Navez, *Essai historique*, p. 29).
2. Thys. *L'œuvre africaine*, p. 3.

avec de Lesseps à Suez; en 1864, il entreprend son grand voyage en Extrême-Orient, aborde aux Indes, en Indo-Chine, à Sumatra et en Chine. Et ce n'est pas en simple amateur qu'il descend dans les villes asiatiques, il s'intéresse partout au commerce et à l'industrie et un journal de Ceylan écrit : « Lorsqu'il s'éloignera de nos rivages, il en saura plus sur la préparation du café, de la cannelle, de l'huile que beaucoup de nos concitoyens qui ont séjourné dix et vingt ans dans le pays. » Lorsqu'il revient, loti d'idées personnelles, n'est-il pas encore le porte parole de son père qui l'envoie défendre au Sénat des idées qui lui sont chères ?

De 1855 à 1861 il ne laisse passer aucune session sans élever la voix en faveur des questions commerciales. (1) Il réclame un service régulier de navigation entre la Belgique et l'Orient, l'extension du corps consulaire, l'amélioration du port d'Ostende, l'achèvement de la gare du Nord à Bruxelles, le relèvement des traitements du corps diplomatique. Le 17 février 1860 il prononce un remarquable discours sur la politique économique du pays. Il montre que les marchés voisins de nos frontières vont nous échapper et qu'il est de toute nécessité d'étendre le cercle de nos relations commerciales, de fonder des compagnies dans les pays neufs et de confier nos exportations à une marine belge. « Une nationalité, jeune comme la nôtre — dit-il — doit être hardie, toujours en progrès et confiante en elle-même... Il suffit d'oser pour réussir. (2) »

Non content d'établir les principes, il les ramène à la pratique en demandant d'affecter un crédit à l'établissement d'expositions de produits belges sur les marchés éloignés et de créer un prix quinquennal à décerner au meilleur mémoire sur les moyens de développer notre industrie. Nos paisibles sénateurs devaient trouver plutôt extravagants ces passe-temps royaux.

Toutes ces idées furent d'ailleurs condensées et expo-

1. Descamps : *Le duc de Brabant.*
2. *Discours* du 29 décembre 1855.

sées dans *le Complément de l'œuvre de 1830,* (1) écrit, sinon par le duc de Brabant, en tout cas sur ses indications. Les idées exposées plus haut s'y retrouvent ; de plus l'auteur insiste sur le peu d'initiative de nos commerçants dont l'indolence laisse péricliter le port d'Anvers. A ce moment le duc de Brabant ne se prononce pas en faveur d'une colonie. « Il ne s'agit pas — dit-il — de nous établir dans une seule contrée ou sur un seul continent. Nos regards doivent embrasser un plus vaste horizon.... En résumé, le commerce et l'industrie belge, les efforts du gouvernement et des particuliers doivent d'après nous tendre vers ce double but : l'augmentation de la marine marchande et la création de sociétés commerciales pour l'exploitation de *la côte occidentale d'Afrique,* des Etats du Sud, de l'Amérique du Nord et de l'Australie, » mais plus encore de la Chine dont il parle par expérience et où il croit trouver le meilleur débouché. Aussi, il va jusqu'à proposer à la Belgique de coopérer à l'expédition franco-anglaise par l'envoi de quelques bataillons sur les cinq ou six vapeurs belges à l'effet d'obtenir en échange une indemnité de guerre et des concessions, comme par exemple, une île à l'embouchure du Yang-Tsé-Kiang où l'on installerait des colons belges.

N'est-ce pas un peu le même projet qui reparut il y a quelques années sur le tapis diplomatique lorsque les bourgmestres des grandes villes du pays proposèrent l'envoi d'un corps de troupes en Chine? Et ne pourrait-on pas observer que quelques-unes de ces idées semées par le duc de Brabant se trouvèrent réalisées par le Roi Léopold II, comme l'accroissement du corps consulaire

---

1. *Complément de l'œuvre de 1830. Etablissements à créer dans les pays transatlantiques. Avenir du commerce et de l'industrie belges.* — Bruxelles, 1860. Anonyme. Cet ouvrage est attribué à Brialmont par la *Bibliographie Nationale* et par Verstraeten (*Bull. de la Société belge de Géogr.* 1881, p. 150. — L'exemplaire de la Bibliothèque Royale de Bruxelles porte au crayon : *par le duc de Brabant.* — Le docteur Charbonnier dans les *Propos du duc de Brabant* (p. 3 note) dit : « Dans les catalogues des Bibliothèques publiques, le *Complément de l'œuvre* est formellement attribué au duc de Brabant. De même de la Kéthulle dans le *Guide de Tervueren* (1897, p. 21). — Enfin Delecourt dans son *Dictionnaire des anonymes,* écrit : « Cette brochure a été rédigée sous l'inspiration du duc de Brabant et sur des documents fournis par lui. »

et le développement du port d'Anvers ? De même la présence des explorateurs polaires au Congrès d'expansion mondiale de Mons en septembre 1905, la réception que leur fit Léopold II et l'idée de coordonner leurs efforts, ne rappelaient-elles pas la Conférence Géographique de 1876 ?

C'était si bien la Chine qui fixait alors l'attention du duc de Brabant qu'après l'échec de sa proposition belliqueuse il chargea E. Banning, en 1865, de faire une étude approfondie de l'île Formose (1).

Le *Complément de l'œuvre* eut quelque retentissement et s'il faut en croire certain auteur (2) la presse anglaise s'indigna de la concurrence qu'on voulait faire au commerce britannique en Orient, les ministres se fâchèrent, et pour faire accepter leur veto sur l'Asie, offrirent l'étoffe africaine dans laquelle ils permirent à la Belgique de se tailler un morceau.

Tandis que le duc de Brabant montrait les vastes horizons vers lesquels l'activité industrieuse de la nation pouvait prendre son essor, Léopold I^er^ provoquait quelques tentatives aventureuses. On rêvait alors non point de fonder des colonies relevant de la mère patrie, mais d'établir des colons belges sur des territoires situés en pays étrangers. Ces projets furent nombreux, mais manquant de base sérieuse, ils n'eurent pas de succès. Le principal effort qui reçut un commencement d'exécution date de 1841 (3). C'était la belle époque des théories phalanstériennes. Des gens sérieux s'étaient concertés pour fonder au Guatémala un immense phalanstère *la Communauté de l'union*. De graves journaux s'enthousiasmèrent de l'idée, le gouvernement s'extirpa de sa réserve pour l'approuver, et Léopold I^er^ subissant l'emballement y alla de son crédit et de ses subsides. On acheta à une société anglaise en déconfiture, et remise à flot par la combinaison, une concession que l'on paya 840.000 francs

1. Brialmont. *Notice sur E. Banning*. p. 26.
2. D. Charbonnier : *Propos*, p. 8.
3. Verstraete. *Bul. de la Soc. belge de Géogr.* 1881, p. 5. — L'historique narré dans *Patria Belgica* est erroné comme beaucoup d'autres faits avancés dans cet article.

et en 1843, après la solennelle bénédiction d'une église en fer destinée à San Thoma, trois navires appareillèrent conduisant un millier de colons vers les terres promises. Après peu de temps le phalanstère se désagrégea, la direction était mauvaise, la colonie ne parvenait pas à suffire à ses besoins, la politique belge naturellement s'en mêla et ce fut l'abandon total. Les titres de la Compagnie furent réduits à la valeur du papier et les émigrants revinrent au pays tandis que quelques-uns s'établissaient définitivement au Guatémala (1847).

Guatemala

Une autre société, (1) fondée à Bruges en 1844, tenta d'établir au Brésil une colonie belge sous la suzeraineté du gouvernement brésilien. La *Société belge brésilienne* reçut de l'empereur Don Pedro 400 lieues carrées de terrain dans la province de sainte Catherine. Malgré ces avantages l'entreprise avorta, nos compatriotes ne purent résister à un climat insalubre sur les bords d'une rivière malsaine et, en 1851, il ne restait qu'une cinquantaine de familles établies sur la concession.

Brazil

Les côtes de l'Afrique Occidentale furent également essayées et parurent pleines de promesses. Un navire envoyé à différentes reprises de 1840 à 1852, avait réussi à trafiquer et à réaliser un chiffre d'affaires d'un million et demi. (2) En 1847, le gouvernement estima que, dans l'intérêt du commerce, il fallait créer un établissement « sur un terrain où la Belgique exercerait à la fois le droit de propriété et le droit de souveraineté. » Un de nos deux navires de guerre la goëlette *Marie-Louise*, appareilla vers les côtes de la Guinée où le commandant Van Haverbeke signa (4 mars 1848) un traité par lequel le chef Lamina cédait la possession des deux rives du Rio Nunez moyennant une annuité de 5000 francs. Ce traité reçut l'approbation des Chambres. (27 décembre 1848). L'année suivante, notre glorieux navire de guerre coopéra à un débarquement des soldats français et aida à la victoire.

1. *Revue nationale belge.* — 1843. IX. p. 250.
2. *Complément de l'œuvre*, p. 68.

On obtint alors le cours supérieur du Rio Nunez et on créa un consulat à Gorée. Ce fut tout. Cette conquête n'eut pas de retentissement chez nous, on renonça bientôt au cours supérieur du fleuve et, en 1855, le Gouvernement cessa de réclamer aux Chambres le crédit de 5000 francs destiné à affirmer notre souveraineté sur une parcelle de terre africaine.

D'autres projets surgissaient dans l'esprit de Léopold II. Il poussait à l'achat des Fidji, des Hébrides, des Salomon pour y fonder « une province belge du Pacifique aussi importante que possible. » On organisa tout un plan de prise de possession d'une partie de l'Abyssinie. (1) Un écrivain (2) proposait l'acquisition de terres lointaines pour y déporter les criminels à l'instar de l'Australie. Enfin postérieurement, il paraîtrait que l'Espagne, épuisée par la guerre carliste, aurait offert la cession des Philippines, mais à des conditions trop onéreuses pour qu'on pût accepter. (3)

Un mouvement plus sérieux porta nos émigrants vers les Etats-Unis et le Canada, ils s'y groupèrent dans des centres dont les principaux étaient, vers 1860, Sheldon près de Buffalo et Green-Bay dans le Wisconsin. Ajoutons enfin que la campagne du Mexique (1864-1867) à laquelle participèrent 1500 volontaires belges et qui eût consolidé le trône d'une princesse belge, réveilla les espérances de ceux qui cherchaient des débouchés à notre expansion. On sait quelle fut l'issue tragique de ces espérances.

En présence de ces tentatives, on peut conclure qu'il y eut chez nous, à toutes les époques, des hommes hantés de l'idée colonisatrice. « Un peuple n'est jamais petit, disait Léopold II, en 1905 (4), lorsqu'il est baigné par la mer » et ces aventureux de la première heure avaient, eux aussi, regardé par delà notre petit rivage les pays

1. Thys : *L'Œuvre africaine.*
2. Van Bruyssel : *L'Industrie et le commerce en Belgique.*
3. Wauvermans. *Bulletin de la Soc. de géographie d'Anvers.* (1894-1895, p. 443.)
4. Réponse au comte de Mérode aux fêtes de 1905.

des toisons d'or. Mais ils étaient assez rares et c'était au milieu de l'indifférence générale que Léopold II se faisait l'éducateur commercial du pays. Nos assemblées nationales reflétaient l'esprit courant de placidité repue. N'était-ce pas les députés belges qui, en 1828, avaient réclamé tout simplement la suppression des colonies hollandaises, improductives alors ? Leurs descendants les imitèrent et, lorsqu'en 1879, notre consul à Manille, d'Hane-Steenhuyse, demandait au Parlement d'engager résolument la Belgique dans la colonisation africaine, la section centrale, invoquant les déconvenues antérieures, repoussait sa proposition et la Chambre répondait : La Belgique ne doit pas avoir de colonies.

Au surplus les connaissances géographiques étaient élémentaires; à peine la géographie pouvait-elle s'insinuer dans des programmes bourrés de grec et de latin. Le Congrès de Géographie d'Anvers de 1871 avait révélé les méthodes lamentables usitées dans l'enseignement. Cette science n'avait chez nous ni organe, ni groupement destinés à la propager et le célèbre établissement des frères Van der Maelen croulait, délaissé par le Gouvernement et par le public. En 1869, l'avocat Sainctelette de Mons avait, sans succès, cherché à fonder une société de géographie. L'essor fut communiqué par le premier Congrès de Sciences géographiques qui se tint à Anvers en 1871 et qui amena la fondation dans cette même ville, en 1873, de la première société belge de géographie qui ne tarda pas à languir. Au retour d'un Congrès de Paris, quelques hommes d'action comme Liagre, Du Fief, Goblet, Grandgagnage unirent leurs efforts et créèrent, en 1876, la *Société belge de Géographie*.

C'est vers cette époque que l'Afrique centrale, entamée de tous côtés par d'audacieux voyageurs, allait livrer ses derniers secrets. « Cependant l'opinion générale du monde se préoccupait à peine de ce travail de géants. En dehors de l'enceinte des sociétés de géographie, et le nombre en était restreint, les questions africaines ne soulevaient pas d'écho. La presse les ignorait, les gouvernements n'y

apportaient qu'un intérêt passager (1). » Le public cependant sortit de sa léthargie quand il connut les circonstances émouvantes de la mort de Livingstone; il fut secoué par l'héroïsme des Backer, des Cameron, des Nachtigall et il s'inquiéta du sort de Stanley qui venait de s'enfoncer dans le mystère des forêts redoutables. Un jeune attaché du ministère des Affaires étrangères, E. Banning publiait dans l'*Echo du Parlement* le bilan de ces audacieuses tentatives; il attira l'attention de Léopold II qui le prit à son service et s'en fit un conseiller dont le rôle devint considérable.

Jugeant le moment venu d'assurer à l'exploration de l'Afrique un plan méthodique en combinant les efforts des voyageurs et en coordonnant leurs entreprises, Léopold II, dans ce but, réunit à son Palais de Bruxelles, le 12 septembre 1876, une *Conférence géographique.* A côté d'hommes politiques et de savants des six grandes Puissances, qui avaient répondu à l'appel du Roi, prenaient place les grands découvreurs des mystères africains : Cameron, Nachtigall, Grant, Roelfs, Schweinfurth, Duveyrier. Après avoir exprimé le plaisir qu'il avait de se trouver en compagnie d'hommes dont il avait suivi depuis des années les efforts, Léopold II exposa le but de la conférence.

« Le sujet qui nous réunit aujourd'hui, — dit-il, — est de ceux qui méritent au premier chef d'occuper les amis de l'humanité. Ouvrir à la civilisation la seule partie de notre globe où elle n'ait point encore pénétré, percer les ténèbres qui enveloppent des populations entières, c'est, j'ose le dire, une croisade digne de ce siècle de progrès et je suis heureux de constater combien le sentiment public est favorable à son accomplissement : le courant est avec nous...

« Messieurs, parmi ceux qui ont le plus étudié l'Afrique, bon nombre ont été amenés à penser qu'il y aurait avantage pour le but commun qu'ils poursuivent à ce que

1. Banning : *Le partage politique de l'Afrique*, p. 4.

l'on pût se réunir et conférer en vue de régler la marche, de combiner les efforts, de tirer parti de toutes les ressources, d'éviter les doubles emplois.

« Il m'a paru que la Belgique, Etat central et neutre, serait un terrain bien choisi pour une semblable réunion et c'est ce qui m'a enhardi à vous appeler tous, ici, chez moi, dans la petite conférence que j'ai la grande satisfaction d'ouvrir aujourd'hui. Ai-je besoin de dire qu'en vous conviant à Bruxelles je n'ai pas été guidé par des vues égoïstes? Non, Messieurs, si la Belgique est petite, elle est heureuse et satisfaite de son sort; je n'ai d'autre ambition que de la bien servir.

« Mais je n'irai pas jusqu'à affirmer que je serais insensible à l'honneur qui résulterait pour mon pays de ce qu'un progrès important, dans une question qui marquera dans notre époque, fût daté de Bruxelles. Je serais heureux que Bruxelles devînt en quelque sorte le quartier général de ce mouvement civilisateur. »

Le plan du Roi fit l'objet de discussions qui durèrent trois jours et aboutirent à la création de l'*Association internationale africaine*. Elle s'assignait comme programme d'organiser sur un plan international commun l'exploration des régions inconnues de l'Afrique centrale et de fonder des postes hospitaliers et scientifiques où les voyageurs seraient comme les hôtes de l'Europe et où ils trouveraient le matériel et les approvisionnements nécessaires à leurs expéditions. Si l'intérêt géographique paraissait déterminer la création de cet organisme, les tendances humanitaires y étaient aussi exprimées, car les routes à tracer seraient des voies de pénétration aux influences bienfaisantes de la civilisation; les postes étendraient leurs ombres tutélaires sur des peuplades régénérées et l'on parviendrait à refouler les ravages de la traite.

L'Association parut laisser de côté, dès le début, la question commerciale et confia à des soldats et non à des commerçants, les postes d'avant-garde de la conquête humanitaire. Et cependant des explorateurs comme

Nachtigall affirmait que seul le commerce pourrait amener les peuples nègres à la civilisation; des géographes comme Ch. Ritter et du Fief ne parlaient pas autrement et Cameron dans un discours (1) émettait le vœu qu'on établît de grandes compagnies comme la compagnie des Indes pour implanter la civilisation. (2)

L'Association internationale procéda à son organisation; elle créa trois rouages essentiels : une *Commission internationale* composée des Présidents de sociétés de Géographie et de deux membres choisis dans chaque comité national; un *Comité exécutif* émanant de la Commission internationale et ayant à sa tête le Président de l'Association ; ces membres furent le docteur Nachtigall, Quatrefages, sir Bartle-Frère remplacé peu après par Sanford, et le baron Greindl, secrétaire ; enfin, des *Comités nationaux* auxquels on abandonnait le soin de s'organiser et chargés de recueillir les fonds.

Léopold II fut naturellement désigné comme Président de la *Commission internationale* et du *Comité exécutif*. Cet honneur lui revenait puisqu'il avait été l'initiateur et l'organisateur de cette entreprise. Une part du succès pouvait être attribuée également aux intelligents collaborateurs qui avaient préparé les travaux de la Conférence : Banning, Lambermont et de Laveleye.

Le résultat de la Conférence fut de communiquer une ardeur nouvelle aux explorations de l'Afrique (3). Ce fut une ruée des peuples. On entame le continent par le Nil, par l'Abyssinie, par le Sahara, le Soudan, le Zambèse et le Congo. Le Portugal lui-même, devant cette fièvre, considéra qu'il devait entrer en scène et vota (avril 1877) un crédit de 170.000 francs pour subvenir aux frais d'une expédition scientifique. Avant vingt ans l'Afrique entière allait être explorée, la page des atlas, vierge d'indications, allait se couvrir de noms de villes, de fleuves et de mon-

1. A Plymouth. 20 août 1877.
2. Banning. *L'Afrique*, p. 149.
3. « La nouvelle impulsion donnée à l'exploration de l'Afrique, disait la *Société Royale de Géographie* de Londres, date de la Conférence de Bruxelles. » Stanley. *Cinq années*, p. 592.

tagnes; et la nuit séculaire qui pesait sur tant de peuples, les dérobant à nos regards, allait faire place à l'aube lumineuse et révélatrice.

Sans tarder on passa de la conception à l'exécution. Des comités nationaux (1), ayant à leur tête des princes des familles règnantes se fondèrent dans toutes les capitales de l'Europe. Seule, l'Angleterre, flairant on ne sait quoi, préféra garder sa liberté d'action plutôt que de s'associer à un programme dont la géographie n'était pas le seul objectif (2). Le *Comité national belge* fut le premier créé (6 novembre 1876) sous la Présidence du comte de Flandre. Le Roi présida la cérémonie d'installation qui se fit en son Palais et dans son discours d'ouverture insista surtout sur la nécessité de supprimer l'esclavage. « L'esclavage qui se maintient encore sur une notable partie du continent africain — disait-il — constitue une plaie que tous les amis de la civilisation doivent désirer voir disparaître. ... Les routes et les stations en servant de point d'appui aux voyageurs aideront puissamment à l'évangélisation des noirs et à l'introduction parmi eux du commerce et de l'industrie moderne. »

En même temps on s'efforça de créer un courant dans le public en faveur de cette initiative et de l'amener à ouvrir sa bourse. Pour l'intéresser aux régions nouvelles et remédier à des connaissances défaillantes on organisa un bureau géographique chargé de réunir les cartes et documents; le *Bulletin de la Société de Géographie* s'empara des récits et voyages pour les servir à des lecteurs étonnés; un officier nommé Reuter fit valoir dans des conférences les avantages que retireraient les Belges dans la création de comptoirs en Afrique; on lança dans le public un croquis des itinéraires en Afrique et la carte que le Président de la *Société de Géographie* à Londres avait offerte au Roi fut reproduite par la lithographie.

1. Allemagne, Autriche, décembre 1876 — Espagne, février 1877 — Russie, Portugal, Suisse, avril 1877 — Hollande, France, Italie, Etats-Unis, mai 1877.

2. Stanley. *Cinq années en Afrique*, p. 592.

Le Roi de son côté ouvrait en 1879 un concours sur le développement des relations commerciales de la Belgique et il entrait dans ses idées de faire désigner le Congo comme débouché à notre industrie; (1) mais on était loin encore d'envisager la création d'une colonie car le *Bulletin de Géographie* lui-même s'indignait qu'on en parlât et jugeait bon « de mettre ses compatriotes en garde contre de pareilles utopies ». (2)

Le public assista en curieux à ce déballage d'idées originales et se garda bien de mettre la main à son porte-monnaie craignant quelque exploitation dont il ne démêlait pas très clairement les mobiles. Le Roi, généreusement, prit la place de la nation tardigrade et aidé de quelques hommes généreux parvint à réunir 500.000 francs; personnellement il en avait procuré 300.000. De l'étranger s'amenèrent péniblement 100.000 francs. Car là déjà, les préoccupations nationales avaient fait baisser le niveau de l'enthousiasme. Le *comité national allemand* avait décidé la création d'une *Société africaine allemande* et réservait la plus grande partie de ses fonds aux entreprises de ses nationaux; la France de son côté allait travailler pour son compte. Ainsi s'éparpillait déjà l'action internationale qu'avait combinée Léopold II. Au fait il valait mieux qu'il en fût ainsi et que la gigantesque entreprise reposât sur les épaules d'un seul qui pourrait dans la suite en revendiquer toute la gloire. Il ne tint pas au Roi que le Congo devînt une œuvre nationale. N'ayant point trouvé à l'étranger le concours qu'il espérait et n'ayant pas rencontré chez son peuple les sympathies réconfortantes qu'il était en droit d'attendre, Léopold II, seul, reprit sa route vers le but.

Jugeant que les premières sommes recueillies étaient suffisantes (3) pour entrer dans la voie de la réalisation,

---

1. FINET : *Discours au Sénat*. 29 juillet 1890.
2. 1878. p. 419.
3. Les recettes de 1878 s'élevaient à 123.000 francs. Aussi le Comité belge put-il verser annuellement dans les caisses de l'A. I. A. pour les besoins de ses expéditions plus de 120.000 francs. Les souscriptions de 1877-1878-1879 permirent de verser 650.000 francs à l'A. I. A.

il convoqua au Palais de Bruxelles, le 20 juin 1877, la *Commission internationale* de l'*Association*. L'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Hongrie, l'Italie, la Suisse, et pour la première fois les Pays-Bas, y furent représentés ; la Russie et le Portugal en avaient été empêchées par les circonstances; quant à la Belgique elle y avait délégué le baron Lambermont, le général Liagre et le baron Greindl.

Sur la proposition du *Comité exécutif* on décida d'envoyer une expédition au lac Tanganika par la côte orientale et de fonder sur les rives du lac un poste scientifique. Ultérieurement on aviserait à la possibilité de conduire une mission qui partant des environs de Loanda irait faire sa jonction avec les stations du lac. Ce fut la seule réunion de la *Commission internationale,* des méfiances réciproques empêchaient l'Europe de prendre la tutelle des peuples nouveaux. Avant de se séparer la Commission pria le Roi de rester à sa tête et elle fit choix d'un drapeau (1). Le colonel Coello proposa le *Lion belge,* mais le Roi déclina cet honneur en rappelant que l'Association était internationale. Mgr Kalocsa suggéra le sphinx emblème de l'énigme à résoudre en Afrique. Finalement on tomba d'accord pour adopter le drapeau bleu à étoile d'or (2), l'étoile qui allait luire dans la profonde nuit africaine. C'était le premier acte que posait, comme gouvernement, l'*Association internationale Africaine;* il signifiait qu'elle revendiquerait comme siens tous les territoires où flotterait son drapeau et que sous le contrôle international elle assurerait le développement matériel et moral de ses nouveaux sujets. Cet acte qui fut jugé légitime et nécessaire par un jurisconsulte français (3) préviendrait les compétitions qui n'allaient pas tarder de surgir.

1. D'après les missionnaires protestants le drapeau de l'Etat aurait été celui de l'ancien royaume du Congo où ils l'auraient rencontré. Cette erreur provient du fait qu'en prévision de l'arrivée des expéditions du Tanganika à la côte occidentale, on avait distribué des drapeaux de l'Etat aux chefs de la côte. *Mouvement géographique,* 1885, p. 22.

2. Wauvermans : *Libéria,* p. 47.

3. Delorme ; *Le droit des gens dans l'Afrique équatoriale.*

Pendant cinq années, de 1877 à 1882, les expéditions se succédèrent, traçant péniblement la route de Zanzibar à Karéma. Rude et pénible effort dont les péripéties seront narrées plus loin et que le Roi soutint de ses deniers. Ces expéditions réalisèrent le programme fixé par la Commission internationale. Une route de 800 kilomètres fut frayée de la côte au Tanganika où des officiers belges occupèrent le poste le plus avancé de la civilisation, au cœur de l'Afrique. Sur ces entrefaites, le retour de Stanley par le Congo vint élargir les desseins du Roi; on abandonna les expéditions de la côte orientale pour prendre le chemin du grand fleuve.

C'est le 10 août 1877 que Stanley, après les péripéties fantastiques d'un voyage de trois ans, parvenait à Boma. Il avait surpris les secrets du continent mystérieux, et le fleuve immense, libre d'obstacles sur les deux tiers de son cours, lui avait révélé l'importance capitale de cette voie dont nul ne paraissait se soucier. « Il me serait aisé, écrivait-il le 12 novembre 1877, de prouver que la puissance qui se rendrait maîtresse du Congo absorberait tout le commerce de l'immense bassin qui se déroule derrière le fleuve. » (1) Le peuple anglais fut sourd à la voix de l'explorateur. Seul Léopold II l'entendit. « Aucun Anglais, dit Stanley (2), aucun géographe ne fit plus attention à mes lettres publiées dans le *Daily Télégraph*, à mon livre, à mes discours sur l'Afrique que Léopold II. » C'est pourquoi le Roi chercha à se l'accaparer tout entier, et lorsque Stanley, en janvier 1878, débarqua à Marseille de l'express venant d'Italie, il rencontra deux délégués du Roi qui lui demandèrent son concours pour fonder quelque grande œuvre en Afrique. Le héros ne cacha pas sa répugnance à retourner sur le champ de ses fatigues et de ses labeurs qu'il venait à peine de quitter. Il consentit à mettre son expérience à la disposition du Roi mais ne voulut pas entendre parler de la direction dont on aurait voulu le charger. Il remit à six mois la suite

1. Au *Daily Télegraph*. — Stanley. *Cinq années*, p. xiii.
2. *Mouvement géographique*, 7 mai 1899.

de l'entretien. En réalité Stanley voulait essayer une dernière tentative pour déterminer ses compatriotes à une action en Afrique (1). Au mois de mai suivant, ayant terminé son livre, jouissant de la liberté et du repos, Stanley se proposa de « flâner ». Il rendit visite au Roi des Belges qui l'avait invité et fut son hôte durant trois jours (10-13 juin 1878). On fit fête au héros et un grand banquet lui fut offert à la Bourse. Puis Stanley se rendit à Paris où il se retrouva, au mois d'août, avec les délégués du Roi. A la suite des pourparlers, un projet fut élaboré et lancé sous forme de prospectus *confidentiel* comme le sont la plupart de ces documents commerciaux qui veulent éviter la concurrence. On y proposait la création d'un chemin de fer et la constitution d'une *Société de commerce du Haut-Congo.*

Au mois de novembre, le Roi convoqua à son Palais Stanley ainsi que de hauts personnages de la finance et du commerce (2). Les discussions de cette réunion eurent pour résultat la constitution (25 novembre 1878) d'une société au capital d'un million dont la Présidence d'honneur fut confiée au Roi. Le colonel Strauch, déjà secrétaire de l'*Association internationale,* fut nommé président effectif et, en qualité de vice-présidents, on choisit Dolez, Beernaert et d'Anethan. La moitié du capital fut souscrite séance tenante et les souscripteurs formèrent le *Comité d'études du Haut-Congo.* Les membres étrangers à l'Association, — et il y avait deux Anglais parmi eux, — ne tardèrent pas, à la suite de difficultés, à être remboursés de leurs souscriptions et le Comité ne comprit plus que des membres de l'Association. (3) Cette nouvelle société, distincte de l'*Association internationale africaine,* faisant bourse à part (4), était créée spécialement en vue de favoriser la reconnaissance commerciale du fleuve. Elle devait supplanter l'*Association* qui avait perdu de

1. Stanley. *Autobiographie,* II, p. 163.
2. Stanley. *Cinq années,* Chap. I, p. 15.
3. Arendt, p. 172.
3. Stanley. *Cinq années,* p. 22.
4. Stanley. *Cinq années,* p. 22.

son caractère international depuis que des nations étrangères avaient organisé la concurrence, et, d'autre part, elle devait se confondre avec elle puisque le but était le même, mais restreint désormais au bassin du Congo. C'est pour cela que d'*Association internationale africaine* elle devint, en 1882, l'*Association internationale du Congo*, bien qu'en général on continuât de la connaître sous son premier vocable. Elle restait philanthropique et scientifique, mais elle devenait aussi commerciale. Philantropique, elle se proposait d'arracher les nègres à la barbarie; scientifique, elle étudierait le fleuve de Boma au Pool et sèmerait ses postes sur les rives; commerciale enfin, elle chercherait à nouer des relations avec les indigènes pour faciliter les transactions.

Ainsi s'agrandissait le programme de l'*Association internationale africaine*, on envisageait la transformation de l'Afrique en un vaste marché colonial destiné à remplacer les marchés européens atteints à cette époque d'une grave crise économique. Et Léopold II pouvait entrevoir pour son peuple les débouchés qu'il avait cherché autrefois à lui procurer en Chine.

Fondateur et président de l'*Association internationale africaine*, Léopold II possédait les mêmes titres au *Comité d'études du Haut-Congo*. Il fut l'âme des deux sociétés et leur communiqua son énergique impulsion. Si on les vit prospérer en dépit des multiples difficultés amoncelées sur leur chemin, elles le durent aux incessants sacrifices d'argent — onze millions — qu'il fit pour elles à une époque où ses vues paraissaient chimériques et où nul ne songeait à l'aider de sa contribution pécuniaire. C'est encore le Roi qui, sous le couvert de l'*Association*, entretint Stanley pendant les cinq années qu'il mit à la première organisation du Congo (1). Et, plus tard, au lieu de l'accuser de s'être enrichi, il eût mieux valu rappeler qu'il fut un moment où il voyait sa fortune s'engouffrer dans ce tonneau des Danaïdes. Alors il fut réellement aux abois

1. DE LAVELEYE: *Partage*, p. 5.

et il en fut réduit aux expédients de petit bourgeois à court d'argent. Il introduisit dans son Palais un régime d'économie d'une rigueur invraisemblable ; il dut recourir aux emprunts, s'adresser au banquier berlinois Bleichrœder ; puis, pour le rembourser, se servir de l'intermédiaire de Van Praet pour obtenir l'aide de son frère le comte de Flandre (1).

Ne fallait-il pas une foi robuste dans l'avenir ? Encore s'il eût reçu quelque encouragement ! Mais non, autour de lui glapissaient le scepticisme et l'ironie ; « d'un bout à l'autre de la nation, dans toutes les sphères, on avait pris l'habitude de parler avec dérision de ce qu'on appelait *la toquade du Roi*, de ce qu'on aurait dû appeler le génie patriotique d'un souverain préoccupé de l'avenir de son peuple. » (2) L'opinion publique jusqu'à la conférence de Berlin resta au-dessous de son rôle (3) et les calomnies répandues plus tard à l'étranger et qui trouvèrent de l'écho chez nous, contribuèrent à rendre l'œuvre sinon impopulaire, du moins à la considérer avec une parfaite indifférence (4). Cependant

---

1. *XX^me^ siècle :* 22 décembre 1909.

2. Thys : *L'Œuvre africaine*, p. 6. Parlant de son entrevue avec le Roi en 1879, Stanley, dans un discours à Anvers disait : « Je l'affirme, chaque mot par lequel il me mettait au courant de sa pensée, me donnait une appréciation élevée de ce qu'il considérait comme étant son devoir en qualité de père de son peuple. » *Bulletin de la Société de géographie d'Anvers.* 1889-1890. p. 220. — De même Mandat-Grancey, dans *Au Congo.* (1898), disait : « Le Roi, bien convaincu d'une part de la nécessité urgente pour la Belgique d'avoir une grande colonie et très persuadé qu'il n'arriverait pas à décider les Belges à faire le nécessaire, a eu l'idée très noble, très généreuse et je dirais très royale, de leur en donner une malgré eux, en gardant pour lui seul tous les risques, tous les tracas, tous les frais et toute la responsabilité de l'entreprise. Il n'y a pas beaucoup de chefs d'Etat qui auraient donné une pareille preuve de dévouement à leur peuple. »

3. Wauvermans. *Liberia*, p. 6.

4. Wauters affecte de considérer comme une légende cette indifférence que les Belges ont manifestée pour l'œuvre du Roi. Il écrit *(Histoire politique du Congo*, p. 17) « C'est à tort que certains publicistes, trop empressés de plaire au souverain du Congo, ont dit plus tard que les Belges demeurèrent indifférents à l'appel de leur Roi. » Plus loin, p. 33 il répète : « On leur (aux Belges) a parfois reproché de n'avoir pas répondu avec plus d'élan et de clairvoyance à l'appel de leur Roi. Ce reproche n'est ni juste, ni raisonnable. Les débuts de l'entreprise coloniale ont été pendant longtemps tenus dans un profond mystère. » Remarquons que pour ce qui concerne ce dernier grief le paragraphe qui précède dit ceci : « Banning en des livres et des articles chaleureux ne cessait d'adresser à ses concitoyens d'émouvants appels, leur

Léopold II s'obstinait dans son rêve grandiose et communiquait à quelques fidèles la confiance vibrante dans le succès indubitable.

Le Roi fut heureusement secondé par l'énergique Stanley qui imprima une activité prodigieuse à la conquête et à l'organisation des terres africaines. Les instructions du colonel Strauch avaient précisé sa mission. Il devait obtenir des chefs indigènes des concessions de terrains et la faculté de construire des routes. Il y établirait des postes spacieux, appropriés aux services qu'on pourrait en attendre et dirigés par des Blancs. Les instructions ajoutaient : « On pourrait faire une Confédération républicaine de nègres libres, confédération indépendante sous cette réserve que le Roi à qui en reviendrait la conception et la création, en nommerait le Président, lequel résiderait en Europe. » Cette conception bizarre d'une République au Congo que Stanley déclara irréalisable, montre qu'à cette époque les promoteurs de l'*Association internationale africaine* hésitaient encore sur la forme à donner au futur Etat. Le colonel Strauch ajoutait : « Notre entreprise ne tend pas à la création d'une colonie belge, mais à l'établissement d'un puissant Etat nègre. » Et Stanley de répondre : « Je conçois que vous n'ayez pas l'intention de fonder une colonie belge. » (2) C'était la première fois que l'on envisageait, mais négativement, l'éventualité de la création d'une colonie belge au Congo.

---

rappelant le programme si admirablement développé par le Roi à la *Conférence géographique* de 1876. » Ajoutons que Wauters lui-même paraît avoir été *trop empressé de plaire au souverain du Congo*, car dans *l'Etat indépendant du Congo* rappelant les manifestations publiques qui saluèrent la reconnaissance de l'Etat indépendant par les Puissances à Berlin, il ajoute (p. 35) « Mais l'opinion publique demeurait assez indifférente et incrédule. » et dans *l'Histoire politique*, parlant de l'expédition Stanley il précise en ces termes (p. 32) : « Le gouvernement feignit de l'ignorer. Il y fut sinon hostile, tout au moins très indifférent en dépit des efforts faits pour l'intéresser... et l'opinion publique, ignorante des projets, plutôt inquiétée par son côté mystérieux, et cachottier, s'en désintéressa. » Alors quoi ? Wauters ne paraît-il pas lui aussi avoir travaillé à accréditer cette légende ? Au fait, il suffit d'interroger les contemporains pour être fixés à ce sujet. L'attention du public sur ces contrées ne s'éveilla réellement qu'avec la croisade du Cardinal Lavigerie et l'on peut compter sur ses doigts les Belges qui, s'intéressant à ces débuts coloniaux, cherchèrent fortune au Congo.

2. Stanley. *Cinq années*. p. 604.

Stanley devait agir avec hâte et avec discrétion car déjà des compétitions s'annonçaient et il était important de prendre les devants. Bien que les journaux et revues de l'époque reprochaient au comité de travailler dans l'ombre et le mystère et se livraient à de bizarres conjectures, Stanley estimait que le Comité montrait trop de confiance et qu'il avait le tort de révéler des projets dont les sociétés de géographie et de commerce pouvaient tirer profit. « Ce qui me surpasse — disait-il — c'est que nous ayons pu effectuer quoi que ce soit et que nous soyons même arrivés à débarquer au Congo. » Personnellement, il essaya de dérouter la curiosité, se refusant même à écrire à des amis dont il ne craignit pas d'encourir les reproches (1). Ce n'est qu'en travaillant dans le silence qu'on pouvait espérer atteindre au but.

Sur ces entrefaites, Stanley, atteint d'une maladie opportune, était revenu en Europe (septembre 1882) où il s'empressa de faire rapport au *Comité* de *l'Association internationale*. Après avoir fait ressortir le succès inespéré de ses premiers travaux au Congo, il insista sur la nécessité de créer un chemin de fer entre le Bas et le Haut Congo. « Bien mieux — disait-il — vous ne pouvez espérer arriver à un résultat, si vous n'obtenez pas de l'Europe une charte vous autorisant à le construire, à gouverner le territoire qu'il traverse, en un mot à en rester les seuls gardiens à l'exclusion de toute autre puissance. » Il ne s'agissait donc plus seulement d'établir des stations, et de créer des routes; il fallait poursuivre un but politique et s'assurer la possession des territoires reconnus par Stanley et ses aides. Et pour y arriver, il fallait suivre le moyen employé par Brazza et contracter avec les chefs indigènes des traités en règle. « Sans cette précaution — disait Stanley (2) — nous aurons semé au profit de quelque autre puissance, oisive pendant les semailles, active au moment de la récolte. »

---

1. *Cinq années*, p. 26.
2. *Cinq années :* p. 320 à 323.

Ainsi les difficultés surgissaient, assombrissant l'aurore des conquêtes africaines et de nouvelles préoccupations allaient tenailler le cerveau des promoteurs de l'*Association internationale*. Le Portugal, et surtout la France, se dressaient sur la route du Congo. Aussi, partageant la manière de voir de Stanley et se déclarant prêt à lui fournir toute aide pécuniaire, le Comité se hâta de renvoyer l'explorateur en Afrique où il arrivait le 14 décembre 1882. Avec une activité fébrile, Stanley étendit jusqu'aux Falls les prises de possessions de l'*Association*, tandis que les officiers belges Van de Velde, Walcke et Hanssens et l'Anglais Eliott assuraient l'occupation du Niari-Kwilu où ils créaient un réseau de postes (1883-1884).

Durant ces deux années plus de 400 traités furent conclus et signés par 2000 chefs indigènes. Déjà antérieurement il y avait eu des traités, mais ce n'était que de simples contrats d'achat de terrains qui assuraient en même temps la liberté du commerce. Les nouveaux traités, destinés à garantir les droits de possession vis-à-vis des compétiteurs, formulaient l'abandon par les chefs des tribus noires de leur souveraineté sur leurs territoires. On a beaucoup discuté la valeur de conventions signées par des gens qui ne devaient pas en comprendre la valeur politique et qui se dépouillaient bénévolement de leur suzeraineté. Qu'ils ne comprissent pas exactement les termes, c'est fort probable ; mais d'autre part, il y eut de nombreux faits montrant que les chefs noirs avaient conscience de la tutelle exercée sur eux par l'Etat et que, dans certaines occasions, ils ne se faisaient pas faute d'y recourir. Ensuite, si même aux yeux des noirs ils n'avaient pas toute la portée que nous leur attribuions, du moins, et c'était leur but, aux yeux de l'Europe constituaient-ils un document en faveur du premier occupant et puisque Brazza, suivi par le gouvernement français, y avait vu un abandon de territoire au profit de la France, rien n'empêchait que l'*Association internationale* se fournît de papiers identiques. Ce procédé au reste

n'était pas nouveau puisque la République de Libéria, fondée par une société philanthropique américaine et dont les origines se rapprochent le plus de celles de l'Etat indépendant, se fit également céder contre finances des territoires indigènes. Des compagnies particulières comme celles des Indes orientales ou la *British East African Association*, opéraient de la même façon et, à propos d'une cession dans l'île Bornéo, lord Grandville disait à la Chambre des Lords (13 mai 1882) : Ni la Hollande, ni l'Espagne, ni l'Allemagne, ni l'Angleterre « n'ont mis en doute la capacité des particuliers et des Compagnies à obtenir des souverains non civilisés la concession de droits impliquant l'exercice de la souveraineté » (1). Il est vrai qu'on faisait ressortir que ces Compagnies privées n'agissaient qu'en vertu d'une délégation de la mère patrie, tandis que l'Association était internationale. Comme si ce que chaque nation individuellement peut accomplir serait sans valeur parce qu'elles agissent de concert! Qu'en pouvait l'Association si petit à petit s'effritait son caractère international? Si l'égoïsme n'avait pas détaché d'elle des Puissances intéressées, peut-être aurait-on pu, à ce moment, suivre le plan projeté par Léopold II, et adopter un système de gouvernement international. Mais la force des choses conduisit le Roi à coloniser au profit de la Belgique.

Donc, les précédents historiques confirmaient la manière de voir de l'Association, les jurisconsultes tranchaient la question en sa faveur (2) et les évènements allaient rendre oiseuses les discussions sur le point de savoir si une entreprise privée pouvait prétendre à la suzeraineté. Le capitaine Thys fut un jour chargé par le Roi d'aller consulter un éminent jurisconsulte, professeur de droit international dans une célèbre université, sur la possibilité de faire un jour reconnaître par l'Europe la

1. Wauvermans : *Libéria*, p. 71 et *Documents officiels*.
2. Arendt : *Les origines de l'État indépendant du Congo*. Revue générale 1889. G. Moynier : *La fondation de l'Etat indépendant du Congo au point de vue juridique*. — Académie des sciences morales et politiques, 1887.

souveraineté acquise par voie d'achat. L'illustre savant répondit que cela ne s'était jamais vu. « On crée — disait-il — une souveraineté par droit de conquête, on l'acquiert par droit d'héritage... Voilà la science; et quelque soit mon désir de seconder le Roi dans ses vues générales, je dois en respecter les principes. » (1) Peu après la Science se voilait la face devant l'entrée de l'Etat indépendant du Congo dans le concert des peuples.

En vertu du droit de suzeraineté que lui conférait l'achat des territoires concédés par les chefs noirs, l'Association, comme les compagnies à charte, avait le droit de s'organiser comme un Etat, d'administrer ses domaines, de leur donner des lois et de les protéger contre les tentatives étrangères. Et l'exercice de ces pouvoirs qu'il s'attribuait était l'évidente manifestation d'une souveraineté incontestable; l'État du Congo revêtait son existence. Le rapport que Stanley remit au Roi, le 2 août 1884, après cinq années de gigantesques travaux montrait que le but avait été atteint, dépassé même. Quarante postes s'échelonnaient sur les rives du Congo jusqu'aux Stanley-Falls, des routes facilitaient l'accès du Haut Congo, quatre steamers amenés au prix de mille difficultés jusqu'au Stanley Pool voyaient s'ouvrir devant eux l'immense chemin des fleuves. Rien n'avait résisté à l'opiniâtre volonté de Stanley, il avait fait plier sous son énergie la nature et les hommes. Et maintenant l'Association pouvait se dire en possession des vastes rives du fleuve, et il ne lui manquait plus pour prendre nom dans l'histoire, que d'être reconnue par le monde civilisé.

Or voici qu'au moment d'atteindre le but, comme si toutes les difficultés devaient jeter leurs montagnes devant l'obstination énergique du Roi, l'Angleterre asséna un coup de massue sur la tête de l'entreprise, sous forme de traité avec le Portugal. (26 février 1884). Ce traité assurait aux Portugais la souveraineté sur les côtes de l'Afrique

1. Thys : *l'Œuvre africaine*, p. 6.

entre le 8° et le 5° de latitude sud. Du coup, l'embouchure du Congo et ses rives jusqu'à Noki, passaient aux mains portugaises, le Congo était fermé, sans issue vers la mer; les sacrifices consentis en hommes et en argent, l'ardeur de Stanley et l'effort prodigieux qu'il venait de déployer, les espérances légitimes du Roi : tout était vain, stérile. Une signature mercantile de l'Angleterre fermait à Léopold II la porte du Congo. C'était l'heure la plus critique peut-être ; elle sonnait les funérailles du nouveau-né. Le dernier espoir de l'Association était la voie du Niari-Kwilu que Stanley avait pris la précaution de jalonner de postes et qui, quoique moins abordable, pouvait être utilisée pour relier la côte au Haut-Congo ; mais là on se heurtait aux Français.

En présence de cette défection qu'il ne pouvait combattre par les armes et qui survenait au moment où il croyait pouvoir disposer de l'appui de l'Angleterre comme il avait obtenu celui de l'Allemagne, le Roi, assisté de Banning et de Lambermont, se servit de la diplomatie avec une telle habileté et une telle clairvoyance qu'il rompit les mailles du réseau qui l'enserrait et déjoua l'astucieuse combinaison de la Grande Bretagne. Nous ne connaissons que quelques fils conducteurs de cette lutte qui se passa dans les chancelleries; mais si les documents sont encore soustraits à l'histoire, ils laissent deviner beaucoup de souplesse et une grande activité.

Le Roi chercha à s'allier l'Allemagne et la France pour amener l'Angleterre à résipiscence. Avec la France, il fallut user de diplomatie et offrir des compensations. Depuis longtemps déjà, le Roi s'était efforcé de dissiper le malentendu provoqué par la rivalité de Stanley et de Brazza. Lorsque l'expédition française organisée en vue de s'approprier la vallée du Niari-Kwilu arriva à Loango, elle ne put que constater l'occupation du bassin par *l'Association internationale* qui y avait fixé seize postes, ce qui rendait superflus les projets de la France, mais non ses revendications.

Pour trancher la question on entama des négociations qui aboutirent à une entente provisoire (16 octobre 1882). La France s'engageait à ne mettre aucun obstacle aux relations entre les stations du Niari-Kwilu, mais maintenait ses prétentions sur le Haut Congo. Le gouvernement de la République témoignait de sa sympathie pour l'œuvre philanthropique du Roi et l'assurait qu'il ne chercherait point à entraver l'action du *Comité d'études*. Aussi la France, fidèle à ses engagements, s'empressa-t-elle de notifier au cabinet de Lisbonne (13 mars 1884) qu'elle n'admettait pas l'application à ses nationaux des clauses de la convention anglo-portugaise. De plus, en réponse à l'alliance de Londres et de Lisbonne, le Roi signait avec la France la convention du 3 avril 1884 par laquelle il lui accordait un droit de préférence dans le cas où l'Association viendrait à réaliser ses possessions. Par ce traité, Léopold II atteignait un double but : il se ménageait les sympathies de la France qui promettait de respecter ses droits au Congo, en second lieu il étouffait les appétits anglais en l'empêchant de prétendre à sa succession. Le gouvernement anglais interrogé aux Communes (31 juillet 1884) pour savoir si le droit de préemption ne lui avait pas été offert avant la France dut répondre négativement. C'était un rude coup de cognée dans l'alliance anglo-portugaise. La presse anglaise ne cacha pas son dépit, elle n'eut pas assez de sarcasmes pour cribler la même Association qu'elle admirait quand il s'était agi de la mettre sous la direction de Gordon.

Au reste le traité anglo-portugais n'avait pas seulement contre lui la France; Bismarck avait envoyé (18 avril) à Londres et à Lisbonne une note identique à celle du gouvernement français et faisait au Parlement l'éloge de *l'Association*. « Les entreprises belges le long du Congo — disait-il au Reichstag le 23 juin — ont pour but la fondation d'un Etat indépendant. L'Allemagne favorise le projet. Elle est prête à y contribuer si elle reçoit l'assurance du commerce

libre. » (1) Et comme la politique du chancelier à cette époque tâchait à un rapprochement avec la France il lui proposait de s'entendre pour régler les difficultés en suspens : il posait les prémisses de la Conférence de Berlin. C'était la première fois, depuis 1870, que l'Allemagne et la France se rencontraient sur un terrain d'entente.

Un autre événement venait de mettre dans le jeu de l'Association un puissant atout. Au mois de mars 1884, H. S. Sanford, ministre des Etats-Unis à Bruxelles, adressait un mémoire au sénateur américain Morgan rappelant le but et l'historique de l'*Association internationale*. Ce mémoire se terminait par ces paroles : « La seule difficulté qui entrave les merveilleux progrès de l'œuvre, naît de ce fait que le drapeau de l'*Association* n'est pas officiellement reconnu, qu'il risque d'être mal jugé ou violé, c'est-à-dire que les gens qu'il protège sont exposés à rencontrer des obstacles suscités par des individus adonnés à la traite ou mus par d'autres mobiles étroits. » La réponse des Etats-Unis ne se fit pas attendre. Le 22 avril, ils reconnaissaient le drapeau de l'Association à l'égal du drapeau d'une nation amie. Un navire de guerre américain saluait le premier de 21 coups de canon le pavillon étoilé, planté à Banana, et le 6 juin, le Sénat votait une somme de 25.000 dollars destinée à couvrir les frais d'une expédition scientifique.

Cette première manifestation de la voix des peuples allait grandir les destinées du Congo. Désormais il était Etat. Tous ces témoignages de sympathie avaient isolé l'Angleterre ; son malheureux traité avait mécontenté même les chambres de commerce de Londres et de Manchester qui redoutaient le tarif douanier portugais. Aussi, sous la poussée de l'opinion publique et des protestations

1. Dans l'échange de notes entre Paris et Berlin on trouve ces lignes : « De même que la France, l'Allemagne observera une attitude bienveillante à l'endroit des entreprises belges sur le Congo, par suite du désir qu'ont les deux gouvernements d'assurer à leurs nationaux la liberté du commerce dans toute l'étendue de *l'Etat futur du Congo.* »

des gouvernements étrangers le ministre, lord Granville, retirait son malencontreux projet (26 juin 1884). Léopold II triomphait, il avait sauvé son œuvre et l'Angleterre ne lui pardonna pas d'avoir déçu ses ambitions.

Tandis que la Conférence tenait ses assises à Berlin, les négociations territoriales avec la France et le Portugal qui avaient précédé la convocation de la Conférence se poursuivaient à Paris où le colonel Strauch avait été envoyé par le Roi. Elles furent longues et laborieuses. A tout prix il fallait aboutir, car la Conférence de Berlin avait dû suspendre ses travaux à la fin de décembre (1884) en attendant que l'entente se fît.

Il s'agissait d'en finir avec les prétentions du Portugal. Malgré la dénonciation du traité anglo-portugais et l'enquête du Général Goldsmith que Léopold II avait proposé à l'Angleterre d'envoyer au Bas-Congo pour étudier la valeur des traités de l'Association et qui avait conclu à la nullité des prétentions portugaises, le Portugal s'obstinait dans son attitude. Il commençait même à sortir les dents, faisait occuper la rive gauche du Loémé et envoyait des forces navales à Banana.

La France de son côté émettait de nouvelles prétentions; elle revendiquait la possession du bassin du Niari-Kwilu que les fatigues et le dévouement des lieutenants de Stanley avaient acquis à l'Association, et, en vue d'obtenir cette concession elle formulait des droits même sur la rive gauche du Stanley Pool. La situation paraissait inextricable : Banning conseillait au Chef de Cabinet Frère-Orban de couvrir l'Association du drapeau belge, sans qu'on parvînt à s'entendre; et le major Thys évoquait plus tard « l'anxiété poignante pendant les négociations diplomatiques, la fièvre des courriers reçus ou expédiés, les attaques passionnées des adversaires connus, la résistance sourde, plus désespérante peut-être des circonspects et des timides, les accusations ouvertes des uns, la calomnie anonyme des autres. (1) » Car à ce moment où la

1. Toast au banquet de Tumba, à l'occasion de l'ouverture de la ligne du chemin de fer.

conférence de Berlin préparait les destinées de l'État, le journal *la Réforme* demandait la lumière sur *les agissements de cette société éphémère et mystérieuse qui est la risée de l'Europe.*

Il fallut céder à l'incontestable droit du plus fort et par traité du 5 février 1885, Léopold II donna à la France les territoires du Niari-Kwilu qu'elle réclamait en échange du pays au sud du Stanley Pool qu'elle s'attribuait sans raison. Du moins, la France offrit-elle en retour ses bons offices pour amener le Portugal à la conciliation et achever l'œuvre de paix. A son tour le Portugal céda, soit qu'il eût reconnu l'impossibilité de maintenir des prétentions qu'il était seul à défendre, soit qu'il eût conscience que l'occupation effective et laborieuse du Bas-Congo par l'Association créait plus de droit à celle-ci pour l'occuper que l'abandon lamentable dans lequel il avait laissé ce pays. Par traité du 14 février 1885, il concédait 35 kilomètres de côtes au nord du Congo, se réservant la rive sud jusqu'à Noki. On lui conserva l'enclave de Kabinda pour que ce nom pût continuer de figurer parmi les titres antiques de la Constitution.

La diplomatie de Léopold II couronnait ses efforts par un triomphe. Si les vastes territoires du Niari-Kwilu abandonnés à la France étaient une perte, elle était compensée par les deux millions et demi de kilomètres carrés qui étaient reconnus à l'Association et qui avaient accès à la mer par l'embouchure du Congo, sans laquelle la colonie n'eût pu se développer.

Entretemps les évènements fermaient la bouche aux dernières velléités de discussion concernant la légitimité des droits de souveraineté que s'arrogeait *l'Association internationale.* Le rapport du sénateur Morgan qui avait conclu à la reconnaissance par les Etats-Unis du drapeau de l'association avait tranché la question juridique. La reconnaissance par l'Allemagne (8 novembre 1884) résolvait la question au point de vue politique en apportant à Léopold II l'appoint de sa haute influence. Le Roi accordait aux nations la liberté de commerce sur son territoire,

comme le Portugal l'avait proposé à l'Angleterre; restait à savoir si l'Etat, s'interdisant toutes ressources, pourrait vivre longtemps. La convention avec l'Allemagne servit de modèle aux reconnaissances qui se succédèrent de décembre 1884 à février 1885. L'Angleterre (16 décembre), l'Italie (19), l'Autriche-Hongrie (24), les Pays-Bas (27), l'Espagne (7 janvier 1885), la France et la Russie (5 février), la Suède-Norvège (10), le Portugal (14), le Danemark (23), la Belgique (23), reconnurent successivement le nouvel Etat. Seule la Turquie n'adhéra que le 10 décembre 1885 à cette manifestation unanime. Ainsi l'Etat du Congo était créé. Son travail lui avait acquis d'immenses territoires sur lesquels il exerçait un pouvoir incontesté, les traités avaient fixé les limites de son domaine, et voici que chaque nation le considérait comme son égal dans la vie politique. La Conférence de Berlin à laquelle il allait participer au même titre que ses voisins d'Afrique, ne faisait plus qu'enregistrer sa naissance et confiante dans les succès qu'il avait obtenus lui donnait le mandat d'amener à la lumière de la civilisation, en se conformant à ses prescriptions, les peuples enfouis dans les hontes ténébreuses d'une barbarie millénaire.

L'idée d'une Conférence internationale sortit de la convention anglo-portugaise qui avait amené des pourparlers entre l'Allemagne et la France. Le 17 avril 1884, l'Allemagne pressentait la France au sujet d'une entente internationale qui règlerait la situation du Congo. Les deux Puissances étant tombées d'accord sur ce principe, le 5 juin de la même année, commencèrent les négociations en vue de la réunion d'une Conférence. Le moment d'ailleurs paraissait propice pour règler d'une manière définitive les prises de possession sur la terre africaine que s'était partagée la convoitise des nations. Tout en écartant les points irritants, et en laissant aux pays rivaux le soin de régler leurs affaires entre eux, la Conférence de Berlin pouvait arriver à une entente sur les questions d'intérêt général et les régler de commun accord.

Elle ouvrit ses délibérations à Berlin le 15 novembre 1884 sous la présidence du prince de Bismarck. Quatorze nations avaient envoyé leurs délégués à ces assises; la Belgique y était représentée par le comte Van der Straeten-Ponthoz, le baron Lambermont et E. Banning, qui jouèrent un rôle brillant, le baron Lambermont, comme rapporteur de la section centrale et Banning par une collaboration qui, si elle s'exerçait dans les coulisses, n'en était pas moins précieuse. Les travaux de la Conférence, interrompus par les négociations avec la France et le Portugal, durèrent quatre mois, ils aboutirent à la signature de l'*Acte général,* le 26 février 1885.

Cet Acte consacrait le principe de la liberté du commerce dans le bassin conventionnel du Congo, car les dispositions de l'Acte s'appliquaient non seulement à l'Etat indépendant, mais à ses voisins. Il décrétait la liberté d'entrée et de transit, prohibait tout traitement différentiel et tout monopole, n'autorisait en fait de taxes que celles qui seraient justifiées par les charges dont bénéficierait le commerce. Toutefois il prévoyait, — après un essai de vingt ans — l'autorisation de percevoir des droits d'entrée. Le régime de la liberté de navigation fut également appliqué au Congo et à ses affluents sous le contrôle d'une commission internationale dont le choix fut ajourné, étant donné le peu d'importance de la navigation à cette époque.

Au sujet de la validité des prises de possession sur le littoral africain, la Conférence n'osa poser le pied sur ce terrain brûlant, elle s'en tint aux généralités n'imposant que la notification diplomatique et l'existence d'une autorité assez forte pour faire respecter la liberté du commerce. Enfin, au point de vue humanitaire, les Puissances possessionnées dans l'Afrique centrale s'engageaient « à veiller à la conservation des populations indigènes et à l'amélioration de leur condition morale et matérielle d'existence et à concourir à la suppression de l'esclavage et surtout de la traite des noirs. » Elles devaient protéger toutes les entreprises et institutions

religieuses, scientifiques ou charitables et garantir la liberté de conscience et la tolérance religieuse.

Bien que les décisions du Congrès s'appliquassent aussi à la France et au Portugal qui avaient même empêché la Conférence d'étendre son programme, on peut dire qu'elles avaient presque exclusivement en vue le Congo belge. C'était comme une charte que les peuples donnaient au jeune Etat et c'est dans ce but qu'ils s'étaient réunis. Leur œuvre était « une législation coloniale destinée à régir la zone équatoriale de l'Afrique et une formule politique pour l'appliquer. » (1)

Dans cette bataille suprême qui se livrait autour de ses destinées, *l'Association internationale du Congo* était restée à l'écart. Sa transformation politique n'était pas achevée et elle avait confié à la Belgique la défense de ses intérêts. Et pourtant c'était l'Association qui planait dans tous les débats. Sans encore la nommer comme Etat on la traitait comme tel et on fixait son programme. Mais le jour où les dernières difficultés avec la France et le Portugal eurent été résolues et où son domaine eut été fixé définitivement elle pouvait se présenter devant l'aréopage international pour recevoir les couronnes laborieusement conquises. Le 23 février 1885, la Belgique reconnut l'Etat du Congo; ce même jour, devant la Conférence réunie, le représentant de l'Allemagne, M. Bush donna lecture de la lettre par laquelle M. Strauch au nom du roi des Belges, annonçait la reconnaissance, comme Etat souverain de *l'Association internationale du Congo* par toutes les Puissances représentées à Berlin, la Turquie exceptée.

Quand il eut terminé sa lecture, M. Bush prononça ces paroles : « Je crois être l'interprète du sentiment unanime de la Conférence en saluant comme un événement heureux la communication qui nous est faite et qui constate la reconnaissance à peu près unanime de l'*Association internationale du Congo*. Tous nous rendons

1. Banning : *La Conférence*, p. 18.

justice au but élevé de l'œuvre à laquelle S. M. le Roi des Belges a attaché son nom; tous nous connaissons les efforts et les sacrifices au moyen desquels il l'a conduite au point où elle est aujourd'hui; tous nous faisons des vœux pour que le succès le plus complet vienne couronner une entreprise qui peut seconder si utilement les vues qui ont dirigé la Conférence. » Quand il eut fini, l'un après l'autre les représentants de toutes les Puissances se levèrent pour acclamer le passé et saluer l'avenir de leur jeune sœur. Le baron de Courcel, délégué de la France, s'exprima en ces termes : « J'émets, au nom de mon Gouvernement, le vœu que l'Etat du Congo, territorialement constitué aujourd'hui dans des limites précises, arrive bientôt à pourvoir d'une organisation gouvernementale régulière le vaste domaine qu'il est appelé à faire fructifier. Ses voisins seront les premiers à applaudir à ses progrès, car ils seront également les premiers à profiter du développement de sa prospérité et de toutes les garanties d'ordre, de sécurité et de bonne administration dont il entreprend de doter le centre de l'Afrique. »

Les paroles du représentant de la Grande-Bretagne furent empreintes de la plus extrême cordialité, et comme elles ne trouvèrent plus d'écho dans la suite, elles méritent d'être rappelées.

« La part que le Gouvernement de la reine Victoria, — disait sir Edward Malet — a prise dans la reconnaissance du drapeau de l'Association comme celui d'un Gouvernement ami, m'autorise à exprimer la satisfaction avec laquelle nous envisageons la constitution de ce nouvel Etat due à l'initiative de S. M. le Roi des Belges. Pendant de longues années, le roi Léopold II, dominé par une idée purement philanthropique, n'a rien épargné, ni efforts personnels, ni sacrifices pécuniaires à ce qui pouvait contribuer à la réalisation de son but. Cependant le monde en général, regardait ses efforts d'un œil presque indifférent. Par ci, par là, Sa Majesté soulevait la sympathie, mais c'était en quelque sorte plutôt de la

sympathie de condoléance que celle de l'encouragement. On croyait que l'entreprise était au-dessus de ses forces, qu'elle était trop vaste pour réussir. On voit maintenant que le Roi avait raison et que l'idée qu'il poursuivait n'était pas une utopie. Il l'a menée à bonne fin, non sans difficultés; mais ces difficultés mêmes ont rendu le succès d'autant plus éclatant. En rendant à Sa Majesté cet hommage de reconnaître tous les obstacles qu'Elle a surmontés, nous saluons l'Etat nouveau-né avec la plus grande cordialité et nous exprimons un désir sincère de le voir fleurir et croître sous son égide. »

Ainsi, en ce jour historique, les peuples oubliant les jalousies et les rivalités de la veille, semaient leurs fleurs autour du berceau de l'*Etat Indépendant du Congo*. Solennellement accueilli dans la société des Nations qui le prenaient sous leur haut parrainage, l'enfant du travail, de l'énergie et de la persévérance pouvait ouvrir ses ailes plus grandes et les conduire vers de vastes horizons. Il abritait dans son cœur la jeunesse, l'espérance, et d'immenses ambitions pouvaient gonfler sa poitrine: on savait qu'il accomplirait sa tâche glorieusement et qu'avec lui descendrait sur le cœur de l'Afrique toutes les paix et toutes les clartés de l'étoile aux rayons d'or.

Et dans ce concert d'éloges qui montaient aux oreilles du Roi pour compenser l'amertume des jours sombres où il s'était senti seul à lutter contre le monde, une part en revenait aux brillants collaborateurs du succès: à Stanley qui avait frayé les premières voies du Congo et qui avait cassé les rocs sur son chemin ; au général Strauch qui avait dirigé l'*Association internationale du Congo ;* à Banning et à Lambermont qui avaient amené l'existence légale de l'Etat indépendant; à tous ceux enfin qui avaient coopéré en silence à ce labeur de géants.

Les travaux de la Conférence étaient clos. Trois jours après, le 26 février, lorsque les délégués eurent apposé leur signature au bas de l'Acte de Berlin qui réglait les destinées d'un monde nouveau et que l'*Association inter-*

*nationale du Congo* eût fait connaître son adhésion à l'*Acte général de la Conférence*, Bismarck prononça ces dernières paroles : « Le nouvel Etat du Congo est appelé à devenir un des principaux gardiens de l'œuvre que nous avons en vue, et je fais des vœux pour son développement prospère et pour l'accomplissement des nobles aspirations de son illustre fondateur. »

Ces vœux de Bismarck ainsi que ceux des autres Puissances désignaient Léopold II comme chef du nouvel Etat et ce titre ne pouvait convenir qu'à lui seul. La constitution belge s'opposant à ce que le Roi fût en même temps chef d'un autre Etat, sans l'assentiment des Chambres, Léopold II écrivit, le 16 avril 1885, une lettre à ses ministres demandant cette autorisation et précisant les conditions d'union qui devaient en résulter pour la Belgique.

« Cet Etat — disait-il — serait indépendant comme la Belgique et il jouirait, comme elle, des bienfaits de la neutralité. Il aurait à suffire à ses besoins, et l'expérience comme l'exemple des colonies voisines m'autorise à affirmer qu'il disposerait des ressources nécessaires. Sa défense et sa police reposeraient sur des forces africaines commandées par des volontaires européens. Il n'y aurait donc entre la Belgique et l'Etat nouveau qu'un lien personnel. J'ai la conviction que cette union serait avantageuse pour le pays sans pouvoir lui imposer des charges en aucun cas. Si mes espérances se réalisent, je me trouverai suffisamment récompensé de mes efforts. Le bien de la Belgique est, vous le savez, le but de toute ma vie. »

A la suite de cette lettre, les Chambres furent appelées à délibérer le 28 avril, et l'on entendit à cette occasion un émouvant discours de Mgr de Haerne un survivant de la génération de 1830 et qui avait pris part à la fondation du royaume de Belgique. Sa voix était celle des hommes qui avaient fait l'indépendance et qui sortaient de leurs tombeaux pour applaudir à la pensée qui faisait la patrie plus grande. Néanmoins, ce débat fut sans ampleur; la

Chambre reflétait l'apathie de la nation et la Belgique n'était pas à la hauteur de son Souverain (1). Le texte de loi autorisant le Roi à porter le nom de chef de l'Etat du Congo et affirmant l'union exclusivement personnelle des deux pays fut voté à la Chambre par 124 voix contre une et une abstention, et au Sénat par 58 voix contre une.

Léopold II prit le titre de *Souverain de l'Etat indépendant du Congo,* et le 1er août il annonça son avènement aux Puissances étrangères et leur notifia qu'il plaçait à perpétuité le Congo sous le régime de la neutralité définie par l'article 10 de l'*Acte général.* Ce fleuron ajouté à la couronne de Léopold II dont la gloire rejaillissait sur notre pays, parut faire sortir la Belgique de sa léthargie traditionnelle. Des adresses de félicitations furent votées par les villes et par les villages, par la Chambre, par le Sénat, par les corps constitués, par les Chambres de commerce, les unions syndicales, les sociétés industrielles du royaume. L'adresse votée par la ville d'Anvers indiquait le résultat atteint par neuf années d'efforts. Elle disait : « Un immense domaine colonial pacifiquement conquis; un des grands fleuves du monde, donnant accès au centre du commerce africain, ouvert à la navigation; la civilisation apportée à des populations déshéritées; de vastes débouchés ouverts à l'activité industrielle et commerciale; ces précieuses conquêtes placées sous la sauvegarde du droit international; le nouvel Etat assuré de la sympathie et du bon vouloir des Puissances; la liberté de conscience et la liberté de commerce proclamées comme bases de son organisation gouvernementale, voilà certes des résultats qui commandent l'admiration et qui justifient les hommages unanimes dont la généreuse et sage initiative de Votre Majesté a été l'objet. » On vit même le conseil municipal de Londres députer neuf membres chargés de féliciter le Roi « à l'occasion de la grande œuvre qu'il avait réalisée dans l'intérêt de la civilisation,

1. *Mouvement géographique.* 3 mai 1885.

par la création de l'Etat libre et de lui rendre hommage pour les efforts éclairés qu'il avait faits pour arriver ainsi à un triomphe plus éclatant que les belles conquêtes obtenues par l'épée. » La députation fut reçue par le Roi (4 mai 1885) et le lord-maire lut l'adresse votée par la municipalité.

Le 6 mai, le Roi posait son premier acte officiel de Souverain en constituant son cabinet formé de trois administrateurs généraux : le colonel Strauch à l'Intérieur, Van Eetvelde aux Affaires étrangères et Van Neuss aux Finances. L'ère de la fondation était définitivement close, une nouvelle ère aussi laborieuse s'ouvrait : celle de l'organisation.

## CHAPITRE II

### Organisation de l'Etat

Lorsque la Conférence de Berlin eut reconnu l'Etat créé par Léopold II et lui eut assigné le rôle civilisateur qu'il avait à y remplir, une tâche immense s'offrit au Roi. Il avait devant lui un territoire grand comme environ 80 fois la Belgique, peuplé d'une quinzaine de millions de sujets, où tout était à faire. Il fallait mener de front l'exploration, la conquête, la civilisation; se servir des « chemins qui marchent » pour étendre l'action des premiers pionniers; et pour arriver au réseau fluvial il fallait escalader les massifs redoutables du Bas Congo par le chemin des caravanes et hisser à force de bras les steamers conquérants du Haut Congo. Là-haut, où règnaient la barbarie, les coutumes atroces, les guerres dévastatrices, il fallait semer les postes, les pousser en avant à travers la brousse ou la forêt jusqu'au Nil, jusqu'au Tanganika ou jusqu'au Katanga. Relier ces postes, en faire des foyers d'activité, des sources de travail; étendre dans un rayon illimité la chaleur de leur

action bienfaisante et grouper sous leur aile les populations nègres conquises au labeur et pacifiées. En même temps il fallait attirer et protéger le commerce, le mettre à l'abri de l'arbitraire en lui assurant la sécurité par le moyen d'une organisation stable basée sur la Justice, appuyée par la Force.

Aux extrémités de la colonie où les corsaires de chair humaine trafiquaient de leur lamentable bétail, il fallait pourchasser les Arabes, traquer les Madhistes et imposer la paix par la mitraille. Et pour ce travail gigantesque il fallait des hommes et de l'argent. La Belgique donna ses soldats et tardivement, et avec quelque inquiétude, son argent. Et tandis qu'à grands coups de marteau se forgeait le socle de l'Afrique régénérée, dans l'ombre glapissaient l'envie, la haine et la trahison.

Mais obstiné dans son labeur, insensible aux outrages, sachant d'ailleurs que l'histoire auréolerait son nom de lumière, Léopold II acheva son œuvre. Elle fit l'admiration de la jalousie même et l'on peut affirmer qu'aucune colonie n'atteignit un tel période de prospérité en un temps aussi court.

C'est pourquoi il fut souverainement indispensable que les débuts de l'entreprise fussent dirigés par les mains d'un seul. Le parlementarisme avec ses hésitations, ses lenteurs, ses partis pris de politiciens et ses ignorances n'aurait osé marcher droit au but à travers tous les obstacles. Il aurait passé son temps en discussions stériles et, dénué à cette époque de compétence coloniale, il se serait appliqué à formuler quelque programme utopique destiné aux cervelles rétives des noirs. Incapable d'esprit de suite, guidé par des ministres successifs et souvent en contradiction avec leurs prédécesseurs, il eût peut-être reculé, effrayé des lourdes responsabilités qui eussent accablé ses épaules placides; et le succès de l'œuvre qui dépendait d'un élan vigoureux en eût été compromis.

Léopold II eut la main ferme et ne connut pas les hésitations trébuchantes ; son influence s'étendait à tout et à tous, et on la subissait au Congo. Un Français de passage

à Léopoldville écrivait : « Il y a une impression qu'on ressent tout de suite très nettement. C'est que tout le monde ici agit sous l'impulsion d'une volonté unique, celle du Roi, qui s'impose avec une suite extraordinaire, sans un instant de défaillance, et qui fauche impitoyablement non seulement ceux qui veulent résister, mais encore les incapables, les paresseux.... Ici, tout le monde lui rend justice. Tous ces jeunes gens sont unanimes à dire que c'est lui qui a tout fait et qui fait tout; que sans son indomptable volonté, sans la science qu'il a de dépenser à pleines mains, quand il le faut ; sans l'art avec lequel il sait tirer de chacun la somme maxima de travail qu'il est susceptible de produire, on n'aurait jamais rien fait du Congo.... Aussi, ont-ils tous une admiration sans bornes pour lui. Et cette admiration est doublée d'une affection très réelle. (1) »

Quoique maître absolu du Congo, et investi d'un pouvoir personnel qui n'était tempéré que par les stipulations de l'*Acte de Berlin*, Léopold II n'en usa qu'avec modération. Il dota la colonie d'un gouvernement calqué sur celui des peuples civilisés avec les correctifs nécessaires dans l'application à un pays de barbarie séculaire. La constitution du nouvel Etat fut élaborée par un comité de diplomates et de jurisconsultes où se rencontraient sir Travers et le professeur Arntz.

Au sommet, le Roi-Souverain en possession du pouvoir législatif et exécutif, dirigeait l'activité de l'organisme colonial. Cet organisme était représenté à Bruxelles par une administration centrale ayant à sa tête un Secrétaire d'Etat unique, assisté d'un chef de Cabinet, d'un Trésorier général et de trois Secrétaires généraux. Un *Conseil du Congo*, composé de neuf membres, institué en 1906, était chargé d'examiner les questions d'ordre politique et gouvernemental.

L'administration en Afrique était concentrée entre les mains d'un gouverneur général qui avait dans ses attribu-

1. DE MANDAT-GRANCEY, p. 259-262.

tions le droit de légiférer en cas d'urgence. Un vice-gouverneur général, quatre directeurs affectés aux différents services et le commandant de la Force publique l'assistaient dans ses fonctions. Il pouvait aussi recourir aux conseils d'un *Comité consultatif* créé par décret du 30 juillet 1886.

Au fur et à mesure que s'étendait la prise de possession des territoires, se constituaient les districts, dont le nombre varia, mais fut définitivement fixé à quatorze, administrés chacun par un commissaire. En même temps le nombre des postes confiés à des Blancs s'augmentait et l'influence du pouvoir se faisait sentir plus activement. En 1900 on en comptait 183. Des postes dirigés par des noirs, mais supprimés dans la suite, complétaient cette organisation. C'est dans ces stations que la civilisation offrait au noir un exemple précis et vivant des progrès qu'ils pouvaient réaliser dans le domaine de la propreté, du confort et dans la vie matérielle en général. « Ces stations — disait le voyageur anglais Mountmorres — sont de grandes villes ouvertes, composées de maisons en briques, garnies de toits en feuilles de palmier et de spacieuses vérandas. Chaque maison a son jardin abondamment fleuri. Autour des postes, il y a de grandes plantations, de grandes fermes admirablement entretenues qui fournissent aux fonctionnaires leur nourriture et où sont faites journellement des expériences d'élevage de bétail approprié au climat. Et ceci n'a pas été accompli seulement sur un point isolé de la côte, mais bien à l'intérieur des terres, à des endroits qui il y a quelques années encore n'étaient reliées à la capitale par aucune voie. »

Le nombre des agents de l'Etat de 684 en 1897 passait à 1500 en 1906; la population blanche au 1er janvier 1908 était de 3000 dont 1700 Belges. Des bureaux de l'état-civil fonctionnaient dès 1886 dans les principaux centres et des corps de police y assuraient l'ordre et la tranquillité. Le personnel de l'Etat, choisi parmi nos soldats, se composait de membres actifs et dévoués. En s'engageant au service de l'Etat, ils prenaient l'engagement de ne pas faire commerce et de ne pas « communiquer à des

personnes étrangères à l'administration et de ne pas publier sans autorisation spéciale des renseignements relatifs à des affaires de l'Etat ou à des affaires de particuliers dont ils auraient connaissance en raison de leurs fonctions officielles. » L'Etat, dont les ressources étaient restreintes, ne put leur octroyer des traitements aussi élevés qu'ils l'auraient pu attendre, mais il s'efforça constamment d'améliorer leur situation et attribua aux plus méritants des allocations de retraite (1).

Le rôle de ces volontaires avait une certaine grandeur. Chargés, souvent seuls, de représenter la civilisation au sein de la barbarie, leur mission exigeait du tact, de la fermeté et de la bonté à la fois. Leur action ne devait pas se borner aux cloisons de leur domaine : il fallait reconnaître le pays, attirer à soi les chefs indigènes, leur faire accepter l'autorité du Blanc, les amener à trafiquer et à prendre l'habitude de confier leurs démêlés à sa justice.

Des instructions sans cesse renouvelées leur rappelaient les vues du Roi et le but humanitaire de la colonisation. Elles leur prescrivaient d'éviter les conflits, de respecter les coutumes indigènes et de ne les plier que progressivement au joug du progrès. Avant d'en venir aux mains, ils devaient essayer tous les moyens de conciliation, recourir à l'intervention de chefs amis, et en cas d'hostilité, défense de détruire les propriétés, de brûler les villages, de mutiler les cadavres. Toute transgression à ces ordres formels était justiciable des tribunaux. Hâtons-nous de dire que la majorité des agents de l'Etat comprirent leurs devoirs et surent se montrer à la hauteur de leur tâche. La justice n'eut à sévir que rarement contre eux.

Echelonnés sur les rives du Congo ou sur ses affluents, reliés l'un à l'autre, les postes opposaient une barrière

1. La situation des agents de l'Etat n'était pas si mauvaise qu'on s'est plu à le croire. Le commandant Lemaire établit, par des calculs précis, qu'un agent parti du traitement de 1500 francs peut arriver, à l'âge de 44 ans, après huit engagements consécutifs, à se constituer un capital de 134,000 francs. *Belgique et Congo*, p. 52. — Cf Allart. *L'Etat indépendant*, Recueil consulaire. 1892.

infranchissable aux sursauts de la barbarie et chaque pas en avant refoulait les hordes esclavagistes qui descendaient fleuves et rivières pour voler les femmes et les enfants à la lueur des incendies.

Pour amener plus rapidement les noirs à prendre contact avec les postes, on songea à utiliser les rudiments d'organisation sociale existants. L'institution des *chefferies* fut arrêtée en 1891; quinze ans après, leur nombre s'élevait à 440, étendant leur pouvoir sur plus d'un million d'indigènes. Constituées sur les limites des anciennes tribus, elles groupaient les individus de même race sous l'autorité d'un chef accepté et nommé par les indigènes; les coutumes locales les régissaient pour autant qu'elles réprouvaient les us barbares. L'Etat intervenait pour conférer, en grande cérémonie, l'investiture aux chefs reconnus, pour maintenir leur autorité, la renforcer au besoin. Ainsi on évitait le morcellement des peuplades, on supprimait une cause de dissensions et, sous l'influence du chef, devenu l'auxiliaire de l'Etat qui se faisait son protecteur, on pouvait atteindre à une plus rapide extinction de la barbarie. Car, si l'Etat appuyait de son autorité le chef, il le rendait responsable des abus de pouvoir et se réservait le droit de le déposer à l'occasion. Pour compléter cette institution dont les résultats bienfaisants — encore que tardifs — se firent sentir et dont l'organisation définitive fut fixée en 1906, on fit choix d'intermédiaires chargés de représenter l'Etat près du chef. Ces *messagers* nommés par le chef et agréés par le commissaire du district, rendaient l'intervention des Blancs plus rare, tout en les tenant au courant des faits et gestes de la tribu. C'était une heureuse innovation d'une importance capitale. On respectait les traditions des indigènes, et on réduisait aux plus petites apparences l'intervention des agents de l'Etat dans les affaires de la communauté nègre.

L'organisation de la Justice qui est à la base de tout ordre social rencontra des résistances provenant, les unes des indigènes qui n'étaient pas faits à l'idée d'une autorité,

les autres des étrangers établis dans les factoreries où le bon plaisir faisait la loi. Ce régime sans frein qui fleurissait sur la côte africaine dut disparaître, disparaître aussi la chicotte pendue à l'endroit apparent dans les factoreries. Quelques condamnations sévères, infligées pour sévices, eurent raison des résistances et le règne de la justice fut instauré dans le Bas Congo. Les particuliers lésés par les noirs y recoururent, les indigènes y trouvèrent une garantie contre les abus des blancs et eux-mêmes s'habituèrent à la préférer aux décisions d'un féticheur rapace et cruel.

La loi accompagnait la colonisation, alors qu'ailleurs elle avait été précédée de l'invasion mercantile qui avait dû ses excès à l'absence de frein. L'organisation judiciaire qui date de 1886 s'étendit rapidement dans le Bas Congo où la justice civile et commerciale, représentée par quelques tribunaux de première instance et par le tribunal d'appel de Boma fonctionna régulièrement. Des tribunaux militaires siégeant dans le Haut Congo, furent peu à peu remplacés par une justice régulière étendue à tout le territoire. On installa des tribunaux de première instance dans les localités importantes; on leur imposa l'obligation d'aller siéger périodiquement dans certains villages de leur ressort afin de se rapprocher de leurs justiciables. On institua des tribunaux territoriaux d'une compétence exclusivement pénale. Enfin un conseil supérieur siégeant à Bruxelles, exerça les attributions d'une cours de cassation et fut chargé d'élaborer les Codes. Une législation s'inspirant des lois belges et adaptée à l'organisation de l'Etat fut promulguée en 1886, complétée en 1888 et 1895. Sévère pour les blancs qui se seraient rendus coupables de sévices ou d'excès, elle réprimait toute atteinte à la personne, à la liberté ou à la propriété des indigènes. Elle s'inspira des prescriptions de l'*Acte de Bruxelles* pour punir tout ce qui rapellerait la traite et elle inscrivit comme délits des pratiques barbares tels que les sacrifices, l'épreuve du poison, etc. Si les affaires d'intérêts privés étaient abandonnées aux juges indigènes, on pres-

crivait toutefois aux officiers du ministère public d'intervenir pour ne pas abandonner la justice aux caprices rancuniers des chefs.

Le personnel chargé d'assurer le fonctionnement de la Justice au Congo comprenait, en 1906, 53 magistrats dont 26 Belges recrutés parmi les docteurs en droit. Assuré de la même indépendance qu'en Belgique, il sut faire respecter la loi; il encourut de ce chef des adversaires du Congo le reproche de sévérité exagérée, tandis que d'autre part on le représentait comme l'instrument docile du Pouvoir. La Commission d'enquête en fit un vif éloge et consigna dans son Rapport la popularité dont il jouissait parmi les populations indigènes.

Deux prisons centrales à Boma et à Stanleyville et des maisons d'arrêt établies aux chefs lieux des districts reçurent les délinquants. Une prison spéciale pour les Blancs fut élevée à Boma. Des mesures rigoureuses furent prises pour éviter la détention arbitraire; on veilla au relèvement moral des détenus en créant une classe dite d'amendement pour les noirs de bonne conduite. On prescrivit en tout cas l'humanité dans les traitements et on astreignit les condamnés à des travaux d'utilité publique. La loi inexorable, mais humaine, comme dans nos pays civilisés, remplaçait définitivement les répressions farouches d'une barbarie sanguinaire.

Sans la force pour faire exécuter ses arrêts, la Justice est impuissante et son rôle est vain, aussi le développement de la Force publique fut-il la préoccupation constante du Roi-Souverain. Sa création était peut-être même d'une nécessité plus urgente que celle de la Justice, car il fallait assurer la sécurité des routes et garantir la vie et les biens des étrangers dans un pays ravagé par les guerres incessantes et terrifié par les marchands d'esclaves.

Déjà au mois de juin 1883, l'*Association internationale* avait décidé l'engagement de soldats haoussas, dont le premier détachement fut amené par l'anglais Sauley. En 1886, on essaya d'enrôler un contingent de Zoulous que Coquilhat, Dubois et Dhanis furent chargés d'instruire,

mais lorsqu'on leur mit dans les mains des fusils Snyder, ils furent pris d'une telle frayeur que la moitié s'enfuit et dut être rapatriée. On parvint cependant à faire, des autres, d'excellents soldats. A cette époque déjà, l'armement était renforcé par 12 canons et 2 mitrailleuses.

En 1888, parurent les premiers décrets organisant l'armée et décidant la formation de huit compagnies actives de 200 à 250 soldats. En 1895, l'effectif était de 6.000 hommes; en 1905, 358 officiers blancs avaient sous leurs ordres 16.000 hommes répartis dans 25 compagnies, dans les 3 camps d'instruction et dans le corps de réserve. Au début, le recrutement ne se fit pas sans difficultés; les méfiances du nègre et son esprit d'indépendance obligèrent l'Etat à recruter son armée dans les autres colonies de la côte. Ce fut une charge qui pesa lourdement sur son budget. Mais avec le développement des institutions qui créaient de nombreux points de contact on parvint à enrôler des indigènes. Coquilhat le premier décida en 1885 quelques Bangalas à se mettre au service de l'Etat, puis Van Dorpe recruta des Maniangas, et en 1889 l'armée comptait déjà une centaine d'indigènes. Pour stimuler les officiers recruteurs on crut bien faire en leur assurant une prime pour chaque nouvelle recrue, mais ce système fut bientôt abandonné. Le décret du 30 juillet 1891, portait que les troupes seraient presque entièrement recrutées au Congo. Dans le Bas Congo les chefs indigènes fournissaient un contingent fixé d'après le nombre de cases; dans le Haut on enrôla les esclaves libérés après la campagne arabe ou rachetés; et, en 1895, sur les 6000 hommes l'Etat possédait 4000 soldats nationaux. Il suffisait d'ailleurs d'apprivoiser ces grands enfants, car le service militaire était de ceux qui devait plaire le plus à l'instinct guerrier de gens qui ne se délassaient de leur oisiveté que par des expéditions belliqueuses.

On éprouva certains mécomptes dans l'enrôlement des noirs des Provinces orientales. Ces soldats, habitués par les Arabes à ne considérer le métier de soldat que comme un métier de bandits, ne purent se plier à la discipline,

ils se révoltèrent et l'on dut les poursuivre avec acharnement dans leurs forêts pendant plusieurs années. C'est eux aussi qui donnèrent le signal de la rébellion au fort de Shinkakassa. Aussi l'Etat abandonna-t-il le recrutement parmi les populations de ces provinces. Ne voulant rien brusquer, il fit preuve de patience, et sa politique temporisatrice amena des tribus jusqu'alors rebelles, comme les Medjés à se soumettre à son autorité.

L'indiscipline qui se manifesta parfois dans les troupes au début de l'organisation était due à des causes qui disparurent dans la suite. Le retard dans le ravitaillement et dans le paîment de la solde provoquait des mécontentements ; de plus il était impossible d'exercer une surveillance continue sur tous les postes et les soldats se trouvaient parfois en contact avec des chefs hostiles dont ils subissaient l'influence. Toutes les dispositions furent prises pour éviter ces inconvénients. Le mode de levée fut déterminé de commun accord avec le chef indigène. Le service actif, d'abord de cinq années, fut fixé en 1900 à sept ans. Le soldat entretenu et équipé aux frais de l'Etat recevait une solde journalière de 21 centimes, dont un tiers était retenu pour lui être remis à l'expiration de son terme. Pour élever son niveau moral, on extirpait la polygamie, on favorisait le mariage; l'Etat prit à sa charge l'entretien des femmes et des enfants qui en retour donnaient leurs soins aux cultures. Les instructions prescrivaient de traiter les soldats avec humanité, de veiller à ce que leur nourriture fût satisfaisante. Un commissaire spécial avait l'inspection des districts et veillait à l'observation de ces prescriptions. L'usage des châtiments corporels dans l'armée provoqua l'indignation de gens gratifiés de philantropie hyperbolique. Ils oubliaient que leurs pères les avaient connus jadis dans les écoles, qu'ils existaient dans toutes les colonies de noirs ainsi que dans les armées navales de la Grande-Bretagne. Tous les détracteurs de l'œuvre congolaise ne paraissent pas avoir songé qu'il existe pour les nègres une mentalité spéciale fourbie par une série de siècles téné-

breux. La preuve que le régime militaire n'avait rien de vexatoire, c'est que l'Etat put rapidement compter sur des volontaires : il en avait 4000 en 1896, de plus les désertions, si faciles, étaient rares et les rengagements augmentaient d'année en année.

A l'expiration de leur service, les soldats étaient rapatriés aux frais de l'Etat. Il fallait voir la joie que provoquait le retour de ces défenseurs d'une nouvelle cause. Lorsque la canonnière qui ramenait au pays les Bangalas était signalée sur les rives du Congo, c'était une invasion de pirogues entourant le bateau, s'accrochant à ses flancs, au risque de chavirer. « Les *mamas* si vieilles, si ratatinées, sont venues dans les pirogues; elles veulent leurs enfants tout de suite pour les embrasser à pleine bouche. Et devant ces museaux noirs qui se frottent et se lèchent, nos cœurs de blancs s'emplissent à la fois d'émotion et de tristesse (1) ».

Formés à l'école de l'ordre et de la discipline, ces vaillants rapportaient dans leur village l'empreinte gravée par sept années de leçons et de soumission au devoir. Nantis d'un petit pécule retenu sur leur solde, et fournis d'instruments et de terres, ils pouvaient s'appliquer à la culture. A leur tour, ils devenaient professeurs de progrès. Et pour donner à cette influence précieuse son maximum de rendement, le Gouvernement facilita l'établissement des anciens soldats autour des stations. Soustraits au milieu délétère de leurs compatriotes, ils créèrent des villages d'un aspect plus confortable où tout témoignait l'emprise des nouvelles idées dans leurs cervelles naguère si frustes.

Cette transformation des soldats s'accomplissait surtout dans les trois camps d'instruction où se faisait l'éducation morale et militaire des recrues. Le premier de ces camps était établi, en juillet 1891, par Wahis à Kinchassa, les deux autres à l'Equateur et à Zambé. Ils étaient conçus sur le modèle du camp de Beverloo. Les soldats s'y

1. Lemaire : *Congo et Belgique*, p. 205.

groupaient par tribus et touchaient une solde de 10 centimes par jour. Outre les heures d'exercices journaliers, ils recevaient un enseignement professionnel, s'appliquaient aux cultures ou s'exerçaient à différents métiers.

Après un an de séjour, leur conscience était ouverte à leurs devoirs et à leurs responsabilités. Cette organisation était complétée par une école de sergents-comptables à Boma où les élèves sortis des colonies scolaires et doués d'aptitudes spéciales étaient formés pour tenir la comptabilité des bureaux; enfin, une école d'armuriers fournissait des aides pour le bon entretien de l'armement.

Ainsi formée, l'armée avait bonne mine et son maintien et sa discipline lui valaient l'éloge des étrangers. (1) Le corps d'officiers belges qui l'avait éduquée, avait apporté dans sa mission une patience et une énergie inlassables. Ces instructeurs furent les héros obscurs des dévoûments quotidiens et ils concentrèrent dans leur labeur les grandes qualités de l'armée belge. « Si l'armée belge en compte beaucoup comme eux — dit de Mandat-Grancey (2) — elle a un corps d'officiers bien remarquables. »

Pour récompenser le mérite et la valeur de tous ceux qui collaborèrent à son entreprise civilisatrice, le Roi avait institué des ordres de décorations. C'était *l'Ordre de l'Etoile africaine* (1888), *l'Ordre du Lion* (1891), destinés à reconnaitre les services rendus; *l'Etoile de service* (1889) remise aux agents ayant accompli leur terme avec pleine satisfaction; *l'Ordre de la Couronne* (1897), réservé à tous les méritants de la civilisation africaine. La manne « décorative » s'étendait aux noirs; les chefs indigènes pouvaient suspendre à leur cou une médaille de bronze attestant leurs loyaux services; une autre médaille récompensait les bons serviteurs : soldats ou artisans.

L'effort d'organisation militaire avait complètement réussi : une armée nouvelle, émanation de l'armée sœur,

1. DE MANDAT-GRANCEY, p. 100. — BULS, p. 169.
2. p. 22.

maintenait l'ordre et la paix dans l'immense empire équatorial et la voix de la mère patrie se mêlait aux Brabançonnes qui vibraient au seuil des forêts mystérieuses.

Le développement économique du Congo marcha de pair avec l'organisation politique. On se trouva en présence d'un terrain aux richesses multiples et abondantes qu'il s'agissait de faire fructifier. Le sol recouvrait d'immenses gisements métallifères parmi lesquels on signalait le cuivre du Katanga d'une valeur sans précédent au point qu'un ingénieur américain attribuait à ces mines une capacité de production égale à toutes les mines américaines réunies. D'autre part, l'ivoire, les produits de culture, les essences forestières n'attendaient que leur mise en exploitation. A l'Etat d'aider l'initiative privée, de l'attirer, de lui faciliter les voies du commerce par la création de chemins de fer, de routes, d'un service postal et télégraphique, par l'amélioration de la navigation maritime et fluviale. Pareille tâche semblait insurmontable, mais le gouvernement sut multiplier ses efforts et étendre son activité à toutes les branches qui méritaient son attention.

Il se préoccupa surtout du caoutchouc, pour ainsi dire la seule richesse immédiatement productive du Congo. La vente, de 500 tonnes en 1895, passait à plus de 6000 en 1903 et la valeur représentait les 5/6 de l'exportation. Pour éviter l'épuisement des lianes laticifères, il fut enjoint aux exploitants de replanter de nouveaux pieds dont le nombre était de 13 millions en 1906 assurant la prospérité des récoltes prochaines. Il améliorait en même temps la culture en introduisant des espèces exotiques plus riches en caoutchouc. Pour stimuler l'initiative privée, on entreprenait des essais en grand de certaines cultures comme le café, en 1890 on procédait aux premiers essais de culture du cacao; il encourageait les particuliers en leur cédant à vil prix des terres pour y créer des plantations. La direction de l'Agriculture et de l'Industrie, établie en 1894, était chargée de la surveillance des plan-

tations et des pépinières ainsi que de l'étude des essences forestières et de leur mode d'exploitation. En 1900 on fondait à Eala un jardin botanique où l'on réunissait toutes les plantes présentant quelque utilité pour l'alimentation, le commerce ou l'industrie; on y annexait un jardin d'essai pour servir aux expériences de culture et une ferme modèle destinée à l'élevage; on y ajoutait en 1908 une école professionnelle d'agriculture. En outre, un jardin colonial à Laeken, créé en 1900, recevait du Congo les plantes intéressant l'étude de la Botanique et préparait l'envoi en Afrique des plantes importées des Indes néerlandaises ou anglaises.

L'Etat fit de coûteuses tentatives pour introduire le bétail; en 1906 il en possédait 5000 têtes disséminées dans 70 postes d'élevage; mais ses essais n'eurent pas tout le succès attendu, il avait à lutter contre l'implacable tsé-tsé. Afin d'assurer la conservation des animaux utiles ou rares de la faune africaine, le gouvernement prit des mesures protectrices. Dès 1889 il interdisait la chasse à l'éléphant pour empêcher la disparition de l'ivoire. Les quantités de ce précieux produit exportées en Belgique avaient amené la création d'un marché d'ivoire à Anvers, où la première vente eut lieu le 30 juillet 1889 en présence d'une grande affluence d'étrangers. L'importance de ce marché s'accrut rapidement; en 1890 il dépassait Liverpool et en 1907, Anvers venait en tête des trois centres d'importation avec 330.000 kilogs, suivi par Londres avec 241.000 kilogs et par Liverpool (22.000). La prédominance du marché belge sur les marchés anglais mit de mauvaise humeur les marchands de Liverpool. De même Anvers disputait à l'Angleterre le monopole de nouveaux marchés comme ceux du caoutchouc et de la gomme.

Au reste, tout le commerce du Congo attestait une merveilleuse prospérité. Le chiffre total du commerce général de l'Etat atteignait cent onze millions de francs en 1907. Les exportations qui se chiffraient à 2 millions en 1887 s'élevaient à 58 millions en 1906 et les importations passaient de 9 millions en 1903 à 21 millions en 1906. Dans

ce chiffre d'affaires, la part de la Belgique qui était nulle en 1887, était de 50 % en 1893, elle atteignait 72 % en 1897, et maintenant l'on peut dire qu'elle concentre dans ses mains la totalité du commerce congolais. Un nouveau débouché s'ouvrait à l'essor de notre petit pays industriel. A l'étroit dans ses frontières, se voyant enserrer par les barrières d'un protectionisme intransigeant, il était indispensable que la Belgique trouvât des marchés accessibles. Et alors qu'en 1893 notre commerce avec l'Amérique avait diminué de 20 %, nos affaires avec le Congo augmentaient de 72 %. Des industries vivaient de l'exportation : Gembloux envoyait par an pour 50.000 francs de coutellerie et Gand pour plusieurs millions de cotonnades. Un industriel de Saint-Nicolas qui fournissait pour 2500 francs de tissus en 1890, en exportait pour 130.000 francs, quatre ans plus tard. Depuis l'origine de l'Etat indépendant jusqu'en 1893, l'Etat et les compagnies commerciales avaient envoyé ensemble pour environ 60 millions de marchandises et payé à leurs agents et employés 20 millions. A qui profitaient ces dépenses sinon à la Belgique ? D'autre part, on pouvait prévoir que la colonie, dans un stade de développement agricole plus avancé, fournirait à la métropole certains produits qu'elle tirait jusqu'alors de l'étranger. C'est ainsi que le Brésil et Java nous envoient pour 40 millions de café que l'on pourrait dans l'avenir récolter, tout au moins en partie, au Congo.

La prodigieuse activité commerciale de l'Etat indépendant se révélait par la présence au Congo en 1906 de 57 sociétés commerciales belges disposant d'un capital de 143 millions, et de 28 sociétés étrangères au capital de 40 millions. Vingt ans auparavant, il n'y avait que quelques grandes maisons établies sur la côte avec une vingtaine de succursales échelonnées dans les criques ou sur les rivières.

Il semblait que l'ouverture de l'immense territoire au commerce, libre d'entraves et de droits, allait décider l'activité des entreprises commerciales; il n'en fut point ainsi. Le commerce se restreignait au Bas Congo où les

factoreries au nombre de 33 en 1876, passaient à 85 en 1886 (1). La première société, le *Syndicat de Matéba*, acquérait en 1886 l'île de Matéba pour y procéder à des essais d'agriculture et d'élevage. Une société générale d'exportation, la *Sanford Exploring Expedition*, fondée à Bruxelles le 28 juin 1886, et dont le Comité d'études avait souscrit un certain nombre d'actions à titre d'encouragement ne portait pas ses vues de ce côté. Après deux années de débuts pénibles, d'efforts et de dépenses considérables, elle cédait la place à la Société pour le commerce du Haut Congo (10 décembre 1888). Trop de méfiances surgissaient de toutes parts et les capitaux effarés reculaient devant des perspectives africaines. En vain l'Etat s'imposait des sacrifices, faisait des propositions alléchantes, offrait des terrains dans le Haut Congo, les sociétés se constituaient péniblement : en 1891, il n'existait que six Compagnies belges. La première fut la *Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie*. Fondée à Bruxelles le 27 décembre 1886, elle fut la mère de sociétés qu'elle engloba : la *Société anonyme belge du Haut-Congo*, les Compagnies des *Magasins généraux*, des *Produits du Congo*, du *Chemin de fer*. Elle s'était constituée sous l'empire de sentiments patriotiques et grâce à l'énergique persévérance de Thys. Voyant le délaissement où la Belgique laissait le Roi, elle voulut ouvrir le chemin à ses compatriotes. Pendant trois mois, de janvier à mars 1886, elle prépara sa formation par des conférences à Bruxelles, puis Thys parcourut les provinces cherchant à rallier les sympathies et à recueillir des souscripteurs au capital d'un million. Mais malgré les conférences, malgré les 3000 bulletins adressés aux gens d'affaires on ne peut inspirer de confiance décisive. Le million fut souscrit par 278 audacieux qui crurent probablement ne plus revoir leur argent.

1. A la fin de 1886, il y avait au Congo cinq maisons européennes disposant au Congo et sur les côtes voisines de 132 succursales. C'était : la maison française Daumas, fondée en 1855, avec 15 succursales; celle de Rotterdam, fondée en 1869, avec 80 succursales; la firme anglaise Hatton-Cokson, avec 12 succursales; la firme portugaise de Valle-Azevedo et 25 succursales et la maison belge Deroubaix, d'Anvers (1885).

Son but était d'étudier le Congo et de chercher à tirer parti de ses ressources. Elle publia à ses frais et avec perte (11000 frs de déficit en 1893) le *Mouvement géographique* et *le Congo illustré ;* elle donna en 1890 des fêtes à la Bourse ; prit l'initiative d'une réception en l'honneur des explorateurs du Katanga ; promit un subside de 2500 frs à l'*Institut international africain* que Chailley-Bert songeait à créer.

Si elle connut dans la suite la prospérité, elle éprouva de sérieux mécomptes au début, par suite d'un personnel négligent et que rien n'avait préparé à un métier qui réclamait de l'énergie et de l'intelligence. En 1891, la *Compagnie du Congo* avait créé 6 sociétés filiales, elle disposait d'un capital de 35 millions, avait fondé 25 établissements pour un personnel de 250 blancs et possédait onze vapeurs. Aussi, quand cette société eut fait ses preuves et que les bénéfices à réaliser en Afrique parurent évidents grâce à la construction du chemin de fer et à l'organisation solide de l'Etat, alors se manifesta l'empressement des sociétés à déposer leurs capitaux dans le sol fécond de la colonie. Les actionnaires s'offrirent avec enthousiasme, et lorsqu'on créa la Société du Haut Congo, 45 souscripteurs formèrent le capital de 1.200.000 francs ; la confiance croissait.

D'ailleurs, la création du chemin de fer des Cataractes allait donner une impulsion nouvelle à la prospérité toujours croissante du jeune Etat. Il allait faciliter les transports de toutes sortes sans lesquels le Haut Congo ne pouvait participer à la diffusion de la civilisation. Nous ne dirons rien ici de ce prodigieux travail qui aboutit à faire de Léopoldville la tête du Congo, cet effort sera narré plus loin dans un chapitre spécial.

Lorsque cet étroit ruban de rails eut réuni à la côte le Haut Congo que sillonnaient de nombreux steamers, l'Etat, sans attendre, songea à compléter son programme par la jonction du bassin navigable du Haut Congo aux frontières du Nord, de l'Est et du Sud. En 1899 il fit procéder à l'étude d'une voie de communication vers le Nil, de Stanleyville à Mahagi sur le lac Albert. Les études de

ce tracé de 1100 kilomètres exigèrent plus de trois années de travail sous la direction de l'ingénieur Adam. Elles furent pénibles en raison de la nature du terrain fort accidenté et recouvert de forêts. Lorsqu'elles furent terminées, on crut préférable de développer d'abord les moyens de transport vers le Sud afin d'atteindre le Katanga et l'on décida d'établir une voie ferrée de 127 kilomètres, reliant Stanleyville à Ponthierville, qui permît de contourner les Stanley-Falls. A Ponthierville on pouvait reprendre la navigation sur un bief navigable du Congo et atteindre ainsi Kindu. La voie de pénétration s'augmentait de 450 kilomètres. Ultérieurement, un deuxième tronçon de chemin de fer de 320 kilomètres remplacerait la navigation interrompue par les chutes, de Kindu aux Portes d'Enfer. Là, on se trouvait en présence du cours supérieur du Lualaba navigable sur un parcours de plus de 600 kilomètres. Alors on serait aux portes du Katanga.

Pour réaliser ce programme, l'Etat fit appel à l'initiative privée. En 1902, il avait accordé à la *Compagnie des chemins de fer du Congo supérieur aux grands Lacs africains* la concession de deux lignes reliant le Congo l'une au lac Albert, l'autre, au lac Tanganika. En 1903, il y ajoutait la concession des deux tronçons destinés, comme nous venons de le voir, à éviter les rapides du fleuve. Aux termes de la convention, l'Etat se chargeait de construire la ligne pour le compte de la Société qui l'exploiterait; de plus, il accordait une concession foncière de 4 millions d'hectares. C'était le moyen de déterminer les capitaux à s'aventurer dans cette entreprise. Il avait procédé de la même façon avec la Compagnie du chemin de fer du Bas Congo et les Américains et les Australiens n'avaient pas fait autrement pour créer leurs grandes voies ferrées. Ainsi se justifiait, pour l'Etat, la prise de possession des terres domaniales sans lesquelles il n'eût pu garantir des avantages spéciaux aux capitaux engagés dans une entreprise aléatoire, ni réaliser sa mission civilisatrice.

Les études du premier tronçon Stanleyville-Ponthierville commencèrent immédiatement. Les travaux en

furent rendus longs et pénibles par suite du manque d'indications topographiques et à cause de la forêt qui recouvrait toute la contrée. On entama les travaux en janvier 1903 et le 1er septembre 1906 on inaugurait la ligne. Deux grands steamers de 500 tonnes, lancés à Léopoldville, avaient amené le gros matériel, les terrassements s'étaient faits facilement par des indigènes recrutés sur place; les colonies de la côte occidentale avaient fourni les ouvriers d'art. On avait renoncé à la main d'œuvre étrangère pour des raisons humanitaires : on ne voulait pas renouveler l'expérience du Bas Congo, ni imiter l'Est africain britannique où la mortalité des travailleurs avait été de 29 %. Dans le même esprit, et bien qu'il en résultât un ralentissement dans les travaux, on préféra utiliser sur place le plus de matériaux possible afin de donner l'occasion à l'indigène de s'initier aux métiers et de connaître les ressources de son sol. Ainsi, une véritable industrie locale du bois, avec machine à vapeur, se greffa sur les travaux; au lieu de faire venir d'Europe des maisons démontables, on les construisit en briques, on perdit même du temps à chercher et à amener de la chaux ; on installa une briqueterie à Stanleyville, les boiseries des maisons furent faites sur place. A cette école se formaient de futurs artisans. D'autre part, on s'efforça d'améliorer la vie matérielle des ouvriers ; les conditions sanitaires furent telles que sur une moyenne de 3000 travailleurs occupés aux chantiers, il n'y eut que 300 morts. « Vaccinés dès leur arrivée, pourvu de couvertures pour les préserver du froid de la nuit, ils étaient répartis sur les travaux par tribus ou villages, et leurs huit heures et demie de travail terminées, ils retrouvaient au camp soit leurs amis, soit leur femme arrivée avec eux, nourrie et logée aux frais de l'administration. Un salaire variant avec leur habileté professionnelle, mais toujours suffisant, une forte nourriture ajoutant au riz coutumier une ration de viande et de sel, dont ils étaient friands, des soins médicaux, soit au camp, soit à l'hôpital en cas de maladie, les plaçaient dans des conditions d'existence meilleures que

dans leur village. (1) » Aussi, un philanthrope américain, M. Geil, qui les avait visités pouvait écrire : « Ils me firent l'impression d'être prospères et très contents de leur patron, de leur emploi et de leur salaire. » Une compagnie de la Force publique avait la police de la voie ; deux hôpitaux spacieux avaient été installés à Stanleyville pour les Européens et pour les Noirs ; enfin l'exercice du culte catholique avait été organisé pour les 1200 chrétiens attachés aux travaux.

A peine ce tronçon était-il terminé qu'on attaquait la section Kindu-Kongolo ; à la fin du mois de juin 1909 on avait terminé le kilomètre 164, et le prince Albert avait entamé le kilomètre 165 en enfonçant un tire-fonds. A ces lignes construites, ajoutons la voie vicinale de 80 kilomètres reliant Boma à la Lukula, commencée en 1898 et destinée à mettre en valeur les richesses du Mayumbé et à éviter le passage des marchandises sur le territoire portugais où elles étaient taxées à des droits s'élevant à 50 % de leur valeur. Mais les plans de l'Etat ne se bornaient pas là. En constituant, en 1902, la *Compagnie du chemin de fer du Katanga*, il cherchait à rattacher cette contrée au Lualaba, tandis que par le sud s'approchait la grande ligne transafricaine venant du Cap. Il projetait de relier directement le Katanga au Bas Congo en franchissant les affluents de gauche du Kasaï. Ce premier plan fut modifié par un tracé partant du Stanley-Pool et suivant la vallée du Sankuru, plus long mais de construction plus facile et mettant en valeur des régions fertiles. L'exécution en fut remise, en octobre 1906, à *la Société du chemin de fer du Bas Congo au Katanga* qui se chargea également d'étudier un tracé destiné à rejoindre la ligne portugaise de Benguéla. Enfin des agents du gouvernement soudanais et congolais effectuaient en 1906 le tracé d'une ligne partant de la frontière vers Lado sur le Nil.

Ce plan grandiose, exécuté dans ses lignes principales de façon à présenter une route de rails et d'eau jusqu'au

1. *Vers la suppression du portage.*

Katanga, certifiait l'inlassable activité d'une direction sûre et entendue et le désir en partie réalisé d'atteindre à bref délai à la pénétration de la totalité des territoires. Cette rapidité dans l'action en remontrait aux vétérans de la colonisation. Et toujours se manifestaient les préoccupations humanitaires de l'Etat indépendant, car en développant son réseau de voies ferrées et de voies navigables l'Etat voulait décharger de plus en plus les populations noires du portage, « la plus dure, la plus pénible, la plus effroyable corvée qu'on pût imposer aux indigènes » disait M. le Hérissé dans son Rapport du Budget des colonies françaises.

Aussi, en 1906, il n'existait plus que trois grandes voies de portage : de Buta au Nil (1000 kil.), de Kasongo au Tanganika (150 kil.) et de Pania au Lualaba (450 kil.) Et sur ces routes l'Etat s'efforçait d'alléger de toutes manières la redoutable corvée. Il transformait en routes carrossables les anciens chemins et sentiers des caravanes ; il installait des abris pour les porteurs, assurait les transports à dos d'ânes ou au moyen d'attelages traînés par des bœufs ; pendant 7 ans il faisait procéder à des expériences avant de trouver un type de camion automobile qui répondît aux exigences des routes et qui desservît les tronçons terminés. Sachant combien l'éléphant est précieux pour le portage, puisque un seul de ces pachydermes vaut 33 porteurs, qu'il peut charger 500 à 1500 kilogs et qu'à la traction il vaut 9 mules, l'Etat entreprenait en 1899 de domestiquer les éléphants, fondait le Kraal d'Api où se faisait le dressage. Ce ne fut pas une mince difficulté que de capturer les pachydermes, les former à la domestication dont l'Afrique avait oublié l'usage depuis des siècles, les habituer à la traction des chariots ou de la charrue et au transport des matériaux. Une quarantaine d'éléphants se trouvaient réunis à Api en 1908, et dix d'entre eux effectuaient à cette époque un parcours de 700 kilomètres, sans causer le moindre dommage, sur la route d'Api à Buta.

La navigation n'avait pas moins absorbé les efforts de l'Etat. Il était loin le temps où Stanley voyait flotter sur

les eaux du Pool, l'*En Avant,* le premier steamer qui venait d'être hissé à force d'énergie jusque sur le Haut Congo. Quatre ans après (1885) une petite flotille de 3 steamers de 5 tonnes évoluait sur les eaux du fleuve. En 1894, 40 steamers sillonnaient le Haut Congo et ses affluents, et l'achèvement du chemin de fer permit d'y lancer deux vapeurs de 500 tonnes. Dès 1896, un service bi-mensuel de vapeurs était assuré entre Léopoldville et les Falls. Maintenant une centaine de bateaux, dont la moitié à l'Etat, desservent les rives. Des équipages de 15 à 50 indigènes se tiraient parfaitement d'affaire dans leurs nouveaux métiers d'aides mécaniciens, de chauffeurs et de pilotes, et montraient des qualités insoupçonnées. Quant aux capitaines, ils provenaient pour la plupart des pays scandinaves où la navigation dangereuse des côtes leur avait donné de l'expérience pour affronter le lit semé d'obstacles du Congo. D'autres embarcations plus petites étaient lancées sur les biefs en amont des chutes, et une centaine de baleinières et de pirogues en acier achevaient de remonter le cours moins profond des rivières.

Léopoldville, terminus du chemin de fer du Bas Congo et tête de la navigation fluviale, offrait le spectacle d'un port commerçant avec ses ateliers, ses chantiers, ses installations spéciales pour les chargements, ses quais et ses bassins. Il était pourvu d'un outillage perfectionné, grâce auquel il put relever l'*Alima,* steamer français de Brazzaville qui s'était échoué à la suite d'une tempête. Le port occupait plus de 500 noirs dirigés par une vingtaine d'artisans blancs et abritait les établissements hospitaliers destinés aux uns et aux autres. Dans le Bas Congo, la navigation avait été améliorée, et le fleuve rendu accessible aux grands navires jusqu'à Matadi; les trois ports de Banana, Boma, Matadi étaient aménagés en vue du commerce.

Des mesures protectrices avaient été édictées en 1887 en faveur de la marine marchande, et un commissaire veillait à leur exécution. Un service de pilotage fonctionnait depuis 1888 pour aider aux passes dangereuses; on créa

en 1904 pour le renseigner, un service hydraulique, enfin trois phares à l'embouchure du Congo guidaient les navires sur le chemin des transactions pacifiques.

Toute cette activité avait créé des communications plus fréquentes entre Anvers et le Congo. Alors qu'en 1879 le Congo n'était desservi qu'à intervalles irréguliers par une Compagnie anglaise et que le trajet demandait 60 jours; on comptait en 1899 six compagnies maritimes faisant escale au Congo. (1) L'une d'elle, la *Compagnie maritime belge du Congo* naviguait sous pavillon belge, et accomplissait le trajet mensuel en 18 à 21 jours. Jusqu'en 1889 les gros steamers n'osaient, par crainte des bas-fonds, dépasser Boma; mais, le 20 janvier 1889, le *Lualaba* jaugeant 1860 tonnes, vint jeter l'ancre dans le port de Matadi, démontrant l'erreur de ceux qui avaient cru à l'impossibilité d'aborder dans ce port d'où allait partir le chemin de fer.

Le service des postes, inauguré en 1885, comptait en 1906 25 bureaux échelonnés jusqu'au Tanganika ou installés dans des centres. L'installation du télégraphe avait suivi de près la construction du chemin de fer. La conférence antiesclavagiste de Bruxelles avait dans son Acte préconisé l'établissement de lignes télégraphiques pour étendre l'action civilisatrice dans les milieux les plus éloignés. Sans tarder, le Roi, sur rapport du secrétaire général, arrêta par décret du 27 novembre 1893 la construction d'une ligne télégraphique et téléphonique qui, de Boma, irait jusqu'au Tanganika. Les travaux commencèrent aussitôt. Entre Boma et Matadi on se heurta à d'énormes difficultés et l'on mit 8 mois pour poser 29 kilomètres de fil. Jusqu'à Léopoldville on suivit la voie ferrée et on y arriva en même temps que le chemin de fer (1898). De là, le fil longea le fleuve supporté par des poteaux d'acier ou parfois suspendu à des arbres. Il fallut vaincre toutes sortes de difficultés : les tribus se

1. En 1880, le voyage au Congo aller et retour coûtait 2.600 francs; un missionnaire qui s'était embarqué sur un navire à voiles arrivait après 140 jours de traversée, soumis au régime du biscuit et de la viande salée.

montrèrent hostiles, mais heureusement elles respectaient le fil qu'elles tenaient pour fétiche; le ravitaillement de l'escouade s'opérait laborieusement; la zone marécageuse de Yumbé et les forêts de Lukoléka offrirent de sérieux obstacles; le lancement du fil au-dessus du Kasaï ne se fit pas sans péril. De plus, il fallait prendre un soin constant de la ligne, surtout dans les régions où les éléphants tordaient comme paille les poteaux d'acier. En 1899 on atteignait Coquilhatville à 1200 kilomètres de Boma. Le coût de la ligne jusqu'au lac avait été évalué à 3 millions.

Une autre ligne de Kasongo à Baraka, achevée en 1903, reliait le Tanganika au Lualaba et une troisième suivait la voie vicinale du Mayumbé. Un projet de 1898 prévoyait la création de deux embranchements sur la ligne du Congo : l'un vers Redjaf, l'autre vers le Katanga. On fit même des essais de télégraphie sans fil, malheureusement les résultats ne furent pas satisfaisants. Ces mesures prouvaient à toute évidence que le gouvernement du Congo entendait faire bénéficier la colonie de tous les avantages du progrès; et malgré ses modiques ressources il y avait opéré en quelques années une transformation radicale dans les moyens de communications dont le commerce tirait profit.

Au point de vue social, il entoura les indigènes de toute sa protection. Il veilla à ce que les enfants ne fussent point emmenés hors du Congo et institua à Bruxelles un comité de surveillance des enfants indigènes. Il chargea, en 1888, le directeur de la Justice d'exercer une protection spéciale sur les noirs, veilla à ce que les stipulations du contrat de louage fussent équitables et acceptées librement et empêcha en tout cas le contrat de dégénérer en esclavage plus ou moins déguisé. Il fournit à ses travailleurs les soins médicaux, les vêtements, la nourriture, les paya en numéraire ou en nature, leur fit donner des instructions périodiques sur leurs droits et sur leurs devoirs et rendit ses fonctionnaires responsables de leur sécurité. Ainsi lentement, mais sûrement, se dégrossissaient les indigènes en contact avec le Blanc. Là où jadis son rôle était nul

on le voyait s'associer au labeur de la civilisation. Alors qu'en 1888 il n'y avait que 438 indigènes employés dans les stations de l'Etat, en 1895 leur nombre s'élevait à 6000. Le nègre était commis de l'administration, facteur, magasinier, pilote, matelot, forgeron, riveur ou briquetier. Ses goûts de commerçant s'épuraient, ses plantations se développaient et son « home » s'élevait sur les débris des terriers ancestraux. Sa personnalité sortait des limbes, il réclamait le redressement de ses griefs, recevait sans défiance l'étranger et envoyait aux écoles ses enfants. Les vieilles mœurs de cruautés étaient mises au rancart et en revêtant l'habit neuf de nos civilisations pudiques il mettait sur sa chair un peu de leur vertu. Non pas que l'Afrique fut devenue la terre idyllique de l'âge d'or, ce n'est pas en un jour qu'on pouvait renverser les Hymalayas de turpitudes amoncelés par la nuit des siècles sur ces fronts de boue, mais là où l'Etat, aidé des missionnaires, pouvait calefeutrer son influence, la vieille Afrique secouait sa vermine d'opprobres et gravissait dans le travail et la prière la montagne de la Régénération.

L'hygiène était d'une nécessité primordiale pour raffermir des populations décimées par d'épouvantables épidémies, aussi le service médical fut-il développé. En 1885, il n'y avait que deux médecins au Congo; en 1906, ils étaient 30 qui donnaient leurs soins aux agents de l'Etat et traitaient gratuitement les noirs. En 1892, on instituait, dans le Bas Congo, trois commissions d'hygiène qui, dans la suite, furent étendues à tous les districts. Surveillant la santé publique, ces commissions prenaient l'initiative de mesures sanitaires telles que le drainage des marais et l'assainissement des villages. Les commissaires s'essayaient, non sans peine, à inculquer aux populations insouciantes des notions d'hygiène et de propreté. Et déjà, prenant exemple sur les Blancs, les anciens soldats se construisaient des habitations plus saines. Une école pour infirmiers indigènes était créée en 1908 à Boma. Enfin, des hôpitaux pour noirs étaient élevés dans les centres importants.

Sans reculer devant la dépense, l'Etat fondait, en 1895, à Boma, un institut vaccinogène confié aux soins du docteur Marbaix. « Ce sera peut-être un de nos plus beaux titres de gloire que l'introduction du vaccin au centre de l'Afrique alors que la variole y faisait annuellement autant de ravages que les razzieurs Arabes eux-mêmes. (1) » Déjà en 1888, on avait décrété des mesures de précautions contre les maladies contagieuses, puis on avait installé de nombreux postes vaccinogènes et les noirs venaient spontanément offrir leur bras à la piqûre préservatrice. Grâce à ces précautions, la variole était enrayée; en 1906, on ne signalait aucune épidémie.

Une autre maladie, plus terrible encore et dont le remède décisif reste à trouver, la maladie du sommeil, montra combien Léopold II avait souci de la prospérité matérielle de ses sujets. Par lettre du 3 juin 1906, il offrait une prime de 200.000 francs à celui qui parviendrait à trouver le remède tant cherché. « Si Dieu m'accorde cette grâce, disait-il, je pourrai me présenter à son tribunal avec l'acquit d'une des plus grandes bonnes actions du siècle, et une légion d'êtres sauvés appelleront sur moi sa miséricorde. » Le même jour, il signait un décret accordant un crédit de 300.000 francs pour les études en vue de faire disparaître ce fléau. De son côté, la Compagnie du Kasaï mettait, pendant 4 ans, 50.000 francs à la disposition de l'Etat pour l'aider dans la lutte qu'il entreprenait. La maladie du sommeil qui existait à l'état sporadique avant la fondation de l'Etat, s'était rapidement développée à la faveur des allées et venues du personnel itinérant. Elle avait pris une extension formidable dans toute l'Afrique centrale, aussi bien au Congo français qu'au Congo belge, et dans la colonie anglaise de l'Uganda elle avait fait, en 1904, 275.000 victimes sur 400.000 habitants. En 1899, l'Etat coopérait à la fondation d'un laboratoire créé par la Société belge d'Etudes coloniales et avec l'appui de généreux souscripteurs. Plus tard, une

1. Dr Dryepondt, *Le Climat*, p. 7. — En 1893 des villages entiers du Marungu avaient disparu à la suite d'une épidémie. *(Lettre de Mgr Roelens).*

mission scientifique, envoyée par le Gouvernement, parcourut les régions atteintes et groupa des observations utiles. Aussitôt furent prises des mesures prophylactiques pour empêcher la maladie de s'étendre et pour la combattre à son foyer. On créa des postes d'observations, on organisa des services d'inspection, on fonda des lazarets en lieux propices. On eut de grandes difficultés à soumettre les noirs aux piqûres d'atoxyl et à les retenir dans les lazarets. On ne pouvait demander à l'État de faire plus qu'il ne fit. Afin que le personnel médical fût à la hauteur de sa tâche en Afrique, il avait été créé à Bruxelles (15 octobre 1906) une Ecole de médecine tropicale, dotée des derniers perfectionnements modernes.

Quant aux agents européens, rien n'avait été négligé pour leur assurer la santé nécessaire à leur rude mission. On avait lutté avec succès contre l'influence délétère du sol chargé de miasmes pestilentiels; des localités comme Lukungu et Basoko, dont la réputation était déplorable, avaient pu être assainies grâce à des plantations. Des habitations plus confortables, bâties avec des matériaux plus résistants, les soustrayaient davantage aux caprices du climat. Aussi la mortalité suivait-elle une marche descendante. De 6.31 °/₀, en 1901, elle descendait à 2.85 cinq années après. Soignés gratuitement par les médecins de l'État, les agents avaient à leur disposition des pharmacies dans les postes. Les médicaments et les réconfortants se chiffraient à 64.000 francs en 1890. A leur retour en Europe, les malades trouvaient un asile aux frais de l'État dans des institutions hospitalières comme la villa coloniale de Watermael. Enfin grâce au concours de l'État, de la Compagnie du chemin de fer et au zèle de l'abbé d'Hooghe on reprenait une tentative généreuse et en 1895 on créait une bibliothèque à Matadi. (1)

Une pensée également humanitaire détermina le Roi à étendre aux explorateurs, aux missionnaires, aux fonctionnaires et agents, à tous les soldats de la cause afri-

1. Stanley à Vivi avait déjà formé une bibliothèque d'un millier de volumes.

caines le bénéfice des mesures philanthropiques formulées par la Convention internationale de Genève du 22 août 1864. Une association de la Croix-Rouge congolaise, affiliée à la Croix-Rouge de Genève, fut fondée par décret du 31 décembre 1888 sous la présidence d'honneur du prince de Ligne. A la réception du Comité le Roi traça le programme de la nouvelle institution : secourir les soldats et sujets congolais malades ou blessés en temps de guerre, envoyer dans les stations des secours médicaux et des médecins, créer un sanatorium où les blancs épuisés par un séjour en Afrique pourraient refaire leurs forces. Des comités locaux se fondèrent dans différentes villes ; en 1891, l'Ambulance anversoise décidait l'envoi d'un premier pavillon en bois à Boma. Dans la suite, d'autres pavillons furent construits en briques, séparés les uns des autres pour que les malades eussent de l'air et du repos. Des sœurs de la Charité allaient prendre en 1896 la direction de cet hôpital et y faisaient fleurir les vertus de leur dévouement auquel le docteur Etienne rendit hommage. A cette époque l'établissement abritait une centaine de malades, presque tous Belges. En outre la Croix-Rouge installait des postes sanitaires à Lukungu et à Léopoldville, prêtait son aide aux ouvriers du chemin de fer, et envoyait des ambulances volantes suivre les expéditions dans l'Uellé et dans le Katanga.

Dans le domaine de l'instruction, l'Etat se déféra la tutelle des enfants libérés ou abandonnés et créa, en 1890, des colonies agricoles et scolaires pour les recueillir jusqu'à l'âge de 25 ans. Il autorisa en même temps les missionnaires à recevoir également une partie des enfants dont il avait la tutelle. Toutes ces colonies, sauf une, furent fondées par les missionnaires catholiques. L'Etat donnait aux missions une indemnité et se chargeait de procurer le vivre et le logement aux enfants recueillis. Seules les colonies de Boma et de Nouvelle-Anvers relevaient directement de l'Etat. L'instruction à la fois professionnelle et militaire y avait une durée de trois ans. Les élèves devaient savoir lire et écrire le français et

connaître les quatre règles fondamentales. Dans le dernier cours, on développait les aptitudes particulières à chacun. C'était une heureuse innovation tranchant sur la routine préadamique de nos études. Les enfants présentant des dispositions spéciales étaient exemptés du service militaire et soumis à une instruction en rapport avec leurs aptitudes. A la sortie de l'école à 14 ans, chaque élève recevait sa destination : les uns étaient envoyés au camp comme instructeurs, d'autres comme soldats, d'autres affectés aux services administratifs. Cette instruction pouvait encore recevoir son complément soit à l'école des sergents comptables, soit à celle des candidats-commis. Enfin des écoles professionnelles établies dans les centres où se rencontraient des ateliers et des chantiers initiaient les noirs aux métiers manuels. L'*Œuvre d'éducation des Jeunes Congolais* à laquelle le Roi avait accordé son patronage, fondée en 1892, distribuait des secours aux institutions d'enseignement méritantes. (1)

Pour intéresser la Belgique aux choses congolaises et la désempailler de son indifférence, en même temps que pour attirer l'attention du commerce, le Gouvernement réunit des collections en 1894 dans un musée transféré à Tervueren en 1897. Les locaux provisoires furent agrandis récemment et ils portent le cachet de grandeur que Léopold II apposait sur ses projets. Les collections exposées à l'intelligence du public sont d'une richesse incomparable et font toucher du doigt notre colonie. Le musée de Tervueren trouva son complément dans l'*Office colonial* institué en 1907 qui prête son concours aux commerçants et dans les *Annales du Musée du Congo* qui est et qui sera dans l'avenir un des plus précieux documents pour l'histoire des populations africaines. D'autres documents scientifiques et ethnographiques complétèrent nos connaissances géographiques du Congo. L'Etat possédait une carte manuscrite à l'échelle d'un millionième et faisait

1. Il existait également en Belgique une *Œuvre des Ecoles ménagères du Congo* alliée à l'*Œuvre des Colonies scolaires* pour favoriser la création de foyers civilisés. — *Mouvement antiesclavagiste*, 1900 p. 181.

paraître une 5e édition d'une carte au 4 millionième. Jamais les conquêtes géographiques ne s'étaient réalisées avec une telle rapidité et le *New-York Sun* écrivait en 1887 : « Aucune carte n'a jusqu'à présent donné une aussi éloquente histoire de labeur prodigieux et de zèle géographique que la carte de l'Etat indépendant que vient de publier le *Mouvement géographique.* » Elisée Reclus témoignait son étonnement devant l'immensité des résultats acquis, et le Président de la Société de géographie de Berlin affirmait que cette activité était sans exemple dans l'histoire des découvertes. « Sans exemple aussi — ajoutait-il — est la générosité avec laquelle un monarque aux idées élevées a poursuivi avec fermeté ce but sans se laisser rebuter parfois par de dures épreuves. » Les intérêts de la science n'avaient jamais été négligés; le Gouvernement organisait des expéditions scientifiques comme celles de Cabra dans le Mayumbé, de Lemaire au Katanga; des reconnaissances zoologiques de Weyns, de la Kéthulle, Delhez; des voyages botaniques de Luja et Dechesne. Il n'y avait aucune question qui n'eût fait l'objet d'études détaillées. Toutes les missions scientifiques belges ou étrangères rencontrèrent toujours auprès des autorités l'assistance et l'appui nécessaires à leurs travaux et elles se sont plu à le reconnaître comme la mission du docteur Neave au Katanga (1).

Enfin, comme suprême couronnement de ce merveilleux organisme, Léopold II rêvait de fonder à Tervueren aux frais de l'Etat, une *Ecole mondiale* où les Belges se destinant à porter leur activité à l'étranger recevraient un enseignement approprié à cette fin. Le 2 juillet 1905 eut lieu, en grande solennité, la pose de la première pierre de l'Ecole mondiale. C'était le jour anniversaire de la proclamation de l'Etat Indépendant et c'était la première fête qui ouvrait la série des jubilations nationales saluant la 75me année de paix et d'indépendance. Ce jour-là, sous les magnifiques frondaisons de Tervueren baignées de

1. *Bulletin Acad, Royale de médecine :* 1908.

tout l'éclat du soleil d'été, tous les corps de l'Etat s'étaient donné rendez-vous autour du Roi, une centaine d'hommes qui avaient participé aux rudes labeurs africains lui faisaient escorte, et la foule qui sentait en son cœur claquer les grands drapeaux des grandes gloires se fondait en une acclamation. Léopold II parla. « Si j'ai créé l'Etat Indépendant du Congo — disait-il — et si j'ai soldé ses dépenses de mes deniers, c'est que je voulais que le nouvel Etat pût être utile à la cause de la civilisation et à la Belgique.... L'*Ecole mondiale* rentre naturellement dans la réalisation du programme qui était le nôtre il y a vingt ans, qui le reste aujourd'hui et le restera d'une manière immuable. » Puis le chevalier de Cuvelier lut le décret, signé la veille, qui dotait la Belgique de l'*Ecole mondiale de Tervueren*.

Après la mort du Roi, le coût de cette fondation, estimé à 45 millions, fut ramené — peut-être avec raison — à des proportions plus modestes. Il n'empêche que l'on peut voir dans cette conception du vieux Roi l'expression du rêve grandiose qui avait hanté toute sa vie et à la fin de la carrière de son Souverain, il était permis à la petite Belgique de croire à son rayonnement mondial.

Telle fut l'œuvre d'organisation conçue, élaborée et exécutée en l'espace de 25 ans à peine. Seules la haine et la mauvaise foi pourront en méconnaître la grandeur, mais les esprits loyaux et sincères, songeant à l'immensité de la tâche à accomplir et d'autre part à la modicité des ressources que le pays mettait à la disposition de son Roi, s'inclineront devant l'énergie, l'intelligence, l'activité déployées par les promoteurs de l'œuvre congolaise. Ils diront avec *la Dépêche coloniale* (1) de Paris : « L'œuvre accomplie par le roi Léopold au Congo, se défend par elle-même. Je défie quiconque aura pris la peine de l'étudier attentivement, de ne pas être frappé de l'immensité des difficultés vaincues, de l'excellence des méthodes employées, et de la grandeur des résultats déjà obtenus. »

1. 18 juin 1907.

## CHAPITRE III

### Les Griefs

Bien que le Roi, dans l'organisation de son domaine colonial, se fût attaché à respecter les prescriptions de l'Acte de Berlin et qu'il eût fait sortir des ténèbres de la barbarie l'immense région naguère inconnue, il fut néanmoins en butte aux accusations les plus passionnées. Des économistes, des politiciens, des pamphlétaires, des marchands, des missionnaires protestants s'unissaient dans une guerre inlassable, et ce ne fut pas le moindre mérite du Roi d'avoir su résister à ces secousses qui menaçaient de disloquer un empire né d'hier.

Il fallut d'abord affirmer contre ceux qui le niaient que l'Etat du Congo n'était pas une émanation des Puissances réunies autour du tapis de Berlin, mais qu'il lui était antérieur; qu'il s'était créé sans le secours des Puissances étrangères, qu'il avait été reconnu par chacune d'elles et que c'était comme Etat qu'il s'était présenté à Berlin; car à supposer que la Conférence n'eût pas eu lieu, il existait néanmoins, son drapeau, reconnu par chaque

Puissance, lui assurait une situation semblable à celle des autres colonies du bassin conventionnel du Congo. Le Roi revendiqua énergiquement ses droits dans sa lettre du 3 juin 1906 à ses Secrétaires, où il disait : « Mes droits sur le Congo sont sans partage; ils sont le produit de mes peines et de mes dépenses. Vous devez ne pas cesser de les mettre en lumière, car ce sont eux et eux seuls qui ont rendu possible et légitime mon legs à la Belgique. Ces droits, il importe de les proclamer hautement, car la Belgique n'en possède pas au Congo en dehors de ceux qui viendront de moi. Si je n'ai garde de laisser péricliter mes droits, c'est bien par patriotisme et parce que sans eux la Belgique serait absolument dépourvue de tout titre. » Cette thèse, que renforçait l'évidence même, fut à peu près unanimement admise et Campbell pouvait dire aux Communes à la suite d'une discussion : « Ce débat aura ceci de bon, c'est qu'il aura mis fin à la légende d'après laquelle l'Etat indépendant du Congo serait la création de la Conférence de Berlin. »

La seule obligation qui incombait à l'Etat, comme aux autres colonies voisines, c'était de se conformer aux prescriptions de Berlin. Ces prescriptions étaient doubles : les unes comme la liberté de commerce, de navigation, de transit constituaient des engagements internationaux pris en commun avec les puissances possessionnées dans le bassin du Congo, les autres n'étaient que des déclarations de principe, telles les dispositions protectrices des indigènes, dont la réalisation incombait à chaque Puissance sur son territoire, en dehors de toute ingérence étrangère. L'Etat accomplit toutes ses obligations et c'est en comparant l'Afrique de Cameron, de Stanley et de Livingstone avec l'épanouissement merveilleux, résultat de vingt-cinq années de lutte opiniâtre qu'il faut juger le travail accompli par le Roi.

Les grandes œuvres doivent être vues dans leur ensemble, et ce n'est pas une pierre d'une cathédrale qui en révélera la beauté; les esprits mesquins se sont acharnés à découvrir les fissures du monument, les

historiens regarderont l'ensemble érigé par des mains actives et laborieuses et leur jugement sera le vrai.

En vertu de ses droits souverains et pour utiliser les immenses richesses improductives de son territoire, l'Etat s'appropria toutes les terres vacantes. Ce droit de propriété contre lequel s'élevèrent des clameurs, n'était cependant qu'un principe admis dans tous les pays et d'où découlait naturellement le droit pour l'Etat et de vendre et de concéder son domaine ou d'en tirer parti lui-même. Ce régime était en vigueur dans toutes les colonies anglaises d'Amérique, d'Australie et d'Afrique (1) et l'on ne pouvait établir de différence entre la domanialité des terres au Congo et le régime de la Rhodésie, du Congo français ou de l'Afrique allemande. Dans la Nigérie du Nord, le gouvernement s'était approprié toutes les terres vacantes et à l'heure où la chambre de commerce de Liverpool votait une résolution condamnant les concessions et réclamant le régime de la porte ouverte, le gouverneur de l'Est africain envoyait sa démission parce qu'il avait reçu l'ordre de lord Lansdowne « de refuser des concessions de terres à certains particuliers tout en accordant un monopole foncier à l'*East Africa syndicate* dans des conditions comportant pour celui-ci des avantages injustifiés. » (2)

Le gouvernement allemand, par décret du 20 septembre 1904, à l'exemple du Congo créait un domaine forestier englobant le caoutchouc, et la *Gazette de Cologne* le félicitait d'être entré dans cette voie « malgré les avocats des noirs opprimés qui crieront au vol et à la violence. » Quant à la législation française de l'Afrique occidentale, elle aurait pu passer pour une copie de la législation congolaise.

Que serait-il arrivé d'ailleurs si l'Etat ne s'était pas déclaré maître des terres vacantes? C'eût été, comme on l'a dit et répété, le système de la *rafle :* les aventuriers

1. *La Vérité sur la civilisation au Congo.* Janvier 1904.
2. *Vérité.* Juillet 1904.

auraient envahi le Haut Congo, saccagé les richesses caoutchoutières. Ils auraient fait fleurir l'oppression et la violence, et les appétits excités par le lucre se seraient donné libre carrière. Au lieu d'abandonner son territoire à la concurrence cupide, l'Etat poursuivit une politique domaniale qui devait mettre ses terres à l'abri d'un commerce effréné sur lequel il ne pourrait exercer de surveillance tant que l'organisation de la colonie serait inachevée. C'est pour cela que les critiques du système auraient dû d'abord en étudier les motifs et ils auraient probablement conclu, sauf les intéressés, que c'était là le seul régime que l'Etat pouvait instaurer aux débuts de son administration et que si les résultats n'ont pas été partout ce que l'on en attendait, c'est que toute œuvre humaine présente par quelque côté des imperfections. Il est facile après coup de se faire l'âpre censeur de défauts que l'on n'a pas su prévoir et, comme certains écrivains, de paraître approuver à l'origine un régime pour lequel on n'aura pas assez de foudres dans la suite. Et lorsque l'on dit maintenant que le régime léopoldien est condamné, on veut dire qu'actuellement, en suite de la campagne que l'on sait, il n'est plus applicable au Congo, encore qu'il reste établi ailleurs, mais on ne peut vouloir dire qu'il ait été condamné dans son principe, sans quoi on ne l'eût pas appliqué. Ce sont les abus qui l'ont condamné et les abus proviennent non pas du système mais de ceux qui furent chargés de le mettre en pratique.

L'Etat fut donc amené à se constituer un domaine privé, englobant toutes les terres vacantes. Il tira de ce domaine privé le *Domaine de la Couronne*, fondé par décret du 8 mars 1896 et d'une superficie d'environ 250.000 k²; il en attribua une autre part considérable à des sociétés propriétaires, comme celle du Katanga, ou à des sociétés concessionnaires comme celles de l'*Abir* ou de la *Société anversoise du commerce au Congo* dont il était le principal actionnaire. Enfin, d'autres sociétés, sans concession, fonctionnaient dans la zone libre. A partir du 3 juin 1906, tout ce que l'Etat administrait en

régie dans le domaine privé prit le nom de *Domaine national*. C'était de ce domaine, qui n'avait rien de personnel, que l'Etat retirait le plus clair de ses ressources. Les revenus du domaine privé, qui étaient de 10 millions en 1900, étaient versés intégralement dans la caisse de l'Etat et un Conseil de six membres en assurait la gestion. Ce Comité, pour lequel d'aucuns se montrèrent méfiants, offrait au contraire une garantie puisqu'il exerçait son contrôle vis à vis du pouvoir. Ces biens domaniaux firent l'objet de mesures protectrices pour empêcher le déboisement et la destruction des essences laticifères. Les concessions ne furent accordées qu'après autorisation du Conseil du domaine; les ventes ou locations furent réglementées, enregistrées par une commission spéciale, et l'on procéda à des mesurages scientifiques pour éliminer les contestations. De plus il fut spécifié que la propriété du sol ne s'étendait pas aux richesses minérales qu'il recouvrait : une législation spéciale fixa le régime des concessions minières.

Si le principe de la main mise par l'Etat sur les terres vacantes était généralement admis il n'en était pas de même dans l'application. Quelles étaient ces terres vacantes? Existaient-elles seulement? Les uns disaient que le seul fait d'occupation du sol par les indigènes leur en assurait la possession; d'autres voulaient qu'on laissât aux natifs tout le territoire fixé par les bornes problématiques des tribus, et comme les tribus étaient contiguës, il ne restait rien à l'Etat. Sans entrer dans des discussions superflues, agréables joutes d'esprit éloignées de toute réalité, disons que l'Etat résolut la question selon le bon sens. Il prit les terres dont les richesses étaient inexploitées, inconnues des indigènes, et il laissa aux tribus l'espace réservé à leurs villages et à leurs plantations. Il les confirma dans la jouissance des droits qu'ils s'étaient acquis antérieurement tels que le droit de couper le bois nécessaire à leur usage, de pêcher et de chasser. Il autorisa le Gouverneur à étendre la superficie des cultures qui leur était réservées. Il leur permit de disposer libre-

ment du caoutchouc récolté sur leurs terres, tandis que dans la Nigérie du Sud l'indigène qui récoltait sans licence du caoutchouc de ses plantations, pouvait être condamné à 12 mois de prison avec *hard labour*. (1) L'Etat fournit gratuitement aux natifs les graines ou les plantes destinées à leurs cultures. De plus, il leur fut interdit d'aliéner ces terres sans autorisation spéciale. Il suffisait que l'Etat n'enserrât pas l'activité de ses sujets en leur assignant des limites trop restreintes pour que le système ne lésât pas leurs droits de premier occupant. Et dans la pratique, la Commission d'enquête constata qu'il ne s'était pas montré trop rigoureux.

Ce domaine que l'Etat s'était approprié il fallait l'exploiter, le faire fructifier pour qu'il permît de compenser les lourdes charges qu'avait entraînées la colonisation. Et cette raison seule suffisait à légitimer la fondation d'un domaine privé : « Si l'exploitation du domaine privé — dit Cattier — peut seule permettre à l'Etat d'équilibrer son budget, il est légitime qu'il se procure par elle les ressources qui assurent son existence. » Ne perdons pas de vue que le Roi fut seul jusqu'en 1890 à soutenir le Congo qui lui avait coûté jusqu'alors 22 millions. L'Etat du Congo fut sans mère patrie et sans gouvernement métropolitain qui en assumait les charges. Il ne pouvait compter que sur les subsides de son fondateur et sur les ressources, qu'au moyen de ces subsides, il parvenait à tirer du pays lui-même pour l'ouvrir à la civilisation et au progrès. (2) » Les dépenses s'étaient accrues chaque année; parties d'un million et demi en 1886, elles atteignirent 36 millions en 1907. Et voici quel fut le véritable point de départ de cette politique qui fit de l'Etat un commerçant. L'occupation du Congo ne s'est pas faite pas à pas, l'Etat n'a pas organisé une province après l'autre, mais il s'est trouvé d'un coup installé aux extrémités de son vaste empire. Et cette occupation effective et lointaine, nécessitée par les compétitions étrangères avait pesé lourde-

1. *Vérité*. Mars 1905.
2. *Bulletin officiel*, 1908, p. 354.

ment sur son budget. Il fallait aller vite en besogne pour devancer les Français sur l'Ubangi, les Anglais au Katanga et les Portugais au Kwango. Au lieu de pouvoir se consacrer exclusivement à une pénétration lente, mais sûre, à une organisation complète des territoires conquis, il fallait toujours pousser de l'avant, multiplier les expéditions, pourvoir aux nécessités des postes éloignés et se préparer à une action décisive contre les Arabes; et l'argent manquait! On recourut à la Belgique qui, en 1890, avança 25 millions; le Roi y ajouta ses propres subsides et enfin la Conférence de Bruxelles comprit si bien qu'il fallait des ressources à l'Etat engagé dans la lutte contre la barbarie qu'elle l'autorisa à percevoir des droits d'entrée, qui de commun accord avec la France et le Portugal, furent fixés à 10 %. Une convention porta au même taux les droits de sortie, les seuls qui jusqu'alors eussent alimenté le Trésor de l'Etat. Ces droits se justifiaient, et le Rapport de la *Compagnie du Congo pour le commerce* estimait qu'il était équitable que le commerce, bénéficiant d'une plus grande sécurité, participât aux dépenses de l'Etat. D'autre part si l'Etat n'exagérait pas les charges qu'il aurait pu faire peser sur le commerce et qui auraient aussi amené des protestations violentes, c'était grâce aux ressources qu'il tirait de l'exploitation de son domaine. Il n'était pas de trop que la jeune colonie intervînt pour sa part en échange des avantages que lui apportait la civilisation. En même temps l'Etat initiait le noir au travail, il stimulait ses dispositions au trafic, et il lui découvrait des richesses dont il ne soupçonnait pas l'existence.

Dans cette attitude, l'Etat encourut le reproche d'avoir violé l'*Acte de Berlin* qui consacrait le principe de la liberté commerciale la plus absolue et interdisait tout privilège et tout monopole. Remarquons cependant que la liberté commerciale au sens absolu du mot n'existe nulle part. Sir Edward Malet faisait déja observer à la Conférence de Berlin que la liberté commerciale dépourvue du contrôle raisonnable n'était plus la liberté, mais de la licence. Aussi était-il insensé de vouloir qu'au

Congo une factorerie pût s'établir sans conditions. Il n'est aucun pays qui autorise le premier venu à s'installer où il l'entend sur les terres de l'Etat.

En laissant au terme de *liberté commerciale* la plus large extension, il restait à l'Etat de choisir entre deux partis : ou bien le domaine privé dont la légitimité était indiscutable n'était qu'un domaine nominal dont il fallait laisser l'accès à tout commerce et dont les fruits appartenaient à tous ; ou bien il fallait s'affirmer le propriétaire de ce domaine et en manifester l'exercice en concédant des terres soit aux particuliers, soit aux sociétés ou en se les réservant. Ces deux théories absolument inconciliables et également défendables parce qu'elles partaient chacune d'un point de vue différent prêtèrent à des discussions prolongées jusqu'au jour où l'Angleterre mit ses arguments dans la balance.

Quant à l'Etat, il pratiqua les deux théories. Au début il interpréta largement les dispositions de l'Acte de Berlin. A peine eut-il ouvert le Haut Congo, qu'il appela les firmes en leur accordant des facilités, en leur octroyant des terrains, en supprimant les droits de sortie — les seuls alors — pour les produits du Haut Congo. Il ne se réserva pas, comme au Soudan, le monopole de l'ivoire et du caoutchouc. Il abandonna en 1890, aux particuliers la récolte de l'ivoire sur le fleuve. Cependant les 180.000 kilogs exportés par le commerce particulier joints aux 9.500 récoltés par l'Etat, ayant une valeur totale de 4 millions, eussent équilibré son budget. Malgré tous ces avantages, très peu de sociétés s'établirent au centre du pays ; c'est alors que devant cette inaction et devant la nécessité de se procurer des ressources le Gouvernement, à la suggestion de Coquilhat, songea à s'approprier les produits de son domaine. C'était l'époque où la *Société belge du Haut Congo* voyait de mauvais œil la concurrence que lui faisaient les agents de l'Etat et proposait à l'Etat de renoncer à la récolte de l'ivoire ; elle avait envoyé Delcommune dans l'Ubangi où il avait fondé en septembre 1891 des postes commerciaux et c'est à ce

moment que l'Etat opérait un brusque changement dans son régime commercial. Un décret du 21 septembre 1891 invitait les commissaires de l'Aruwimi et de l'Ubangi à « prendre les mesures urgentes et nécessaires pour conserver à la disposition de l'Etat les fruits domaniaux, notamment l'ivoire et le caoutchouc. » Cet arrêté, non inséré au *Bulletin officiel* fut suivi de trois circulaires ampliatrices défendant aux indigènes de vendre les fruits du domaine et aux commerçants de les leur acheter, et portant interdiction de trafiquer en amont de Yakoma pour éviter les complications avec les habitants. Il ne restait à Delcommune qu'à se retirer et aux Sociétés commerciales à protester. Les présidents des Sociétés belges présentèrent leurs doléances au Ministre Beernaert (juillet 1891); le 14 mai la Chambre entendit une interpellation sur la situation faite aux firmes belges au Congo; le gouverneur Janssen donna sa démission; des hommes qui jusqu'alors avaient suivi le Roi dans sa politique coloniale comme Banning, Beernaert, Van Neuss et Wauters se détachèrent de son sillage et l'orientation nouvelle de l'Etat fit l'objet de polémiques ardentes.

L'Etat de son côté appuyait ses décisions de l'autorité d'éminents jurisconsultes. Le Président de la Cour de Cassation Van Berchem disait : « Je n'hésite pas à ajouter que malgré une étude attentive, je n'ai pas entrevu quelle autre législation domaniale l'Etat Indépendant du Congo aurait pu adopter eu égard aux conditions sociales et économiques de ses territoires. » Il donnait raison à l'Etat et ses conclusions étaient conformes à celles de Van Maldeghem et De Paepe, de la Cour de Cassation, de l'avocat Edmond Picard, de M. Westlake, conseil de la reine d'Angleterre, de Martens, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg, de Barboux et d'Horace David. Tous reconnaissaient à l'Etat le droit de propriété sur les terres vacantes et le droit d'exploiter son domaine, sans violer l'Acte de Berlin. On ne peut donc reprocher à l'Etat d'avoir agi à la légère et d'avoir affiché le mépris de l'Acte de Berlin. Cette consultation juridique lui permettait

d'agir de bonne foi et aucune puissance ne songea alors à le rappeler au respect des conventions internationales. Et plus tard quand on le fit, l'Etat pouvait se prévaloir de l'exemple du Congo français qu'englobaient une quarantaine de concessions et de la compagnie anglaise *Est Africain* autorisée à concéder des terres. Alors, pourquoi faire un grief à l'Etat Indépendant de ce qui se pratiquait ailleurs?

Au reste, l'Etat ne se montra pas intransigeant; devant les clameurs de la *Société du Haut Congo,* il retira les malencontreuses circulaires et prit l'arrêté du 30 octobre 1892 qui faisait trois parts de son domaine : la première destinée à devenir son domaine privé, la seconde, c'est-à-dire le quart, attribuée au commerce libre, et la troisième réservée pour cause de sécurité publique. Il avait en même temps (2 août 1892) concédé une partie de ses terres aux deux sociétés : *la Compagnie anversoise du commerce au Congo* et *l'Abir.* Malgré cette transaction qui ouvrait une zone libre au trafic, les particuliers manifestèrent peu d'empressement. « Le Belge — dit Cattier — est plus prompt à réclamer sa part d'avantages d'une situation donnée qu'à accepter la part de sacrifices et d'efforts nécessaires pour l'obtenir. » Ce n'est qu'en 1897 que vinrent s'installer sur le Kasaï, l'Ikelemba et la Lulonga de nombreuses factoreries. Les quatorze sociétés concurrentes qui exploitaient le bassin du Kasaï purent servir d'exemple aux défenseurs de la liberté commerciale intégrale. Ces sociétés, en se développant, étaient entrées en concurrence; chacune d'elles voulait se fournir où la récolte était le plus abondante; devant la demande plus forte, les indigènes fraudèrent les produits, ils mirent moins de soin à préparer le caoutchouc, y mêlèrent des racines, du manioc ou du sable. Le résultat fut qu'on payait plus cher une marchandise plus mauvaise. Les contrôleurs, les commissaires de district intervinrent, ce fut en vain. A la fin de 1901, 8 sociétés soldaient en perte ou sans bénéfices, 3 autres avec quelques profits. C'était le résultat de la concurrence effrénée : on aboutissait à

un désastre financier et l'avenir commercial de la région était compromis. Heureusement l'Etat intervint et il releva les sociétés chancelantes en les fusionnant (31 décembre 1901). Quant aux étrangers, ils profitèrent peu de l'ouverture d'une zone libre. Aussi, lorsque plus tard ils se plaignirent de trouver la place occupée, ils n'encoururent d'autre reproche que celui de jalousie.

Les conséquences du nouveau régime domanial apparurent sans tarder; en 1893 l'Etat vendait sur les marchés d'Anvers, pour 3 millions et demi d'ivoire et un million de caoutchouc. Il continuait à accorder des concessions aux sociétés et le ministre Schollaert évaluait, en 1908, à 1/5 la part du territoire congolais concédé. Mais à cette date le régime léopoldien était condamné, il s'éteignait après avoir provoqué des colères et des jalousies et insensiblement on en revenait à l'interprétation première de l'*Acte de Berlin*. L'organisation plus solide et plus complète de la colonie permettait d'instaurer un nouveau régime dont l'avenir dira les avantages.

Mais il ne suffisait pas pour l'Etat d'avoir un domaine, il fallait l'exploiter et l'on ne pouvait avoir recours qu'à la main-d'œuvre indigène. Or, l'on ne pouvait compter sur le concours spontané des noirs qui répugnaient au travail, et l'Etat en leur permettant de se libérer de l'impôt par des heures de travail crut pouvoir amener les populations à des habitudes de vie laborieuse. « Son but, disait le Rapport de 1900, avait été d'exploiter le domaine avec la contribution volontaire des indigènes en les poussant au travail par l'appât d'une rémunération, ou à son défaut en leur imposant l'impôt en nature qui, de son côté, nécessitait le travail et qui lui aussi était rémunéré. »

La légitimité de l'impôt ne soulève aucune contestation, il est admis sous toutes ses formes dans tous les états civilisés, et le Congo n'y pouvait échapper. Toutefois, il ne pouvait revêtir au Congo la même forme que chez nous, par le fait que les indigènes n'acquittaient aucun droit de patente ou de timbre, ne consommaient pas de spiritueux et manquaient de numéraire. Aussi, fallut-il faire appel

au travail des natifs pour qu'ils apportassent leur contribution à l'État. On s'empressa de qualifier ce travail de *forcé,* encore qu'il fût rémunéré et qu'on pût s'en libérer d'autre façon. Cet impôt ne pouvait être en désaccord avec les stipulations de l'Acte de Berlin qui n'avait fixé aucun barème fiscal, et certains ministres anglais même se plaisaient à en fournir la justification : « Dire que parce que nous frappons l'indigène d'une taxe, il est réduit à une condition de servitude et de travail forcé, est à mon sens absolument ridicule, affirmait Chamberlain. (1) » M. Luttelton, secrétaire d'Etat aux colonies, exprimait la même opinion : « Le paiment de cette taxe, disait-il, m'apparaît comme impliquant le travail obligatoire sauf pour ceux qui sont en possession des fonds nécessaires pour se libérer. » Et sir Edw. Grey, en 1906, faisait entendre ces paroles confirmatives : « Il est certain que le travail obligatoire peut être équivalent à un impôt. Si un indigène ne peut pas payer une taxe et que son travail soit donné à l'Etat pour ce motif, on peut virtuellement appeler ce travail une taxe. (2) » Au surplus, cet impôt, dont on faisait un grief à l'Etat existait ailleurs. Dans l'Uganda, une ordonnance du 1er mai 1905 permettait aux indigènes qui ne pouvaient payer la *hut taxe* en argent, de se libérer par un travail *non rémunéré* d'un mois par an. Il en était de même dans la Rhodésie où les indigènes, pour échapper à l'impôt se réfugiaient en territoire belge (3), et aussi dans la Nigérie, sur la Côte d'Or, dans l'Afrique orientale allemande et occidentale française (4). Aussi les rapports des consuls qui représentaient sous les plus sombres couleurs le système de l'Etat, ne se préoccupaient pas de démontrer que les bases de ce système appliqué en d'autres colonies, étaient contraires au droit et à l'équité.

Ira-t-on dire que la loi du travail fût un mal pour les nègres? Sans doute quelque négrophile objectera que

1. Chambre des Communes, 6 août 1901.
2. *Bulletin Officiel,* 1908, p. 350.
3. *Bulletin Officiel,* 1908, p. 117.
4. *La Vérité,* mai 1906.

ces populations ne nous demandaient rien et que nous n'avions pas le droit de troubler leur paresse croupissante. Et l'on pourrait peut-être donner raison à ces honnêtes philanthropes si l'Afrique avait été l'Eden de paix et de félicité que connurent nos premiers parents; mais l'on sait comment y règnaient toutes les atrocités et tous les abus de la force brutale. Au surplus le droit pour les races colonisatrices de s'ouvrir de nouveaux débouchés est incontestable; l'Europe s'est fait ouvrir par le canon les ports de Chine et du Japon et il ne serait venu à l'esprit de personne de l'en blâmer. Un éminent juriste allemand, Ihering, a démontré magnifiquement ce droit de coloniser et il conclut qu' « un peuple qui repousse l'idée de contact avec une civilisation étrangère, c'est-à-dire de l'éducation par l'histoire, a par le fait même perdu le droit d'exister ». Girault de son côté estime que les Européens n'ont pas à se résigner à tous les maux qu'entraîne le trop plein de population pour permettre à quelques milliers de sauvages de se dévorer entre eux. C'est ce que Aurélien Scholl exprimait de façon humoristique en disant : « On ne peut laisser sans culture des centaines de milliers d'hectares de terre pour conserver des chasses réservées à des hommes tatoués et coiffés de plumes ».

Donc, qu'il le voulût ou non, le nègre devait subir le contact de la civilisation et ployer l'échine sous la férule du travail. Car, de l'avis unanime, c'est le travail qui opérera le relèvement de cette race déchue. « Je place en toute première ligne, disait Coquilhat, comme moyen de civilisation, l'habitude du travail à inculquer aux noirs. » Et Chamberlain s'exprimait aussi catégoriquement. « Je pense — disait-il — que c'est une bonne chose pour l'indigène de travailler et par tous les moyens en notre pouvoir nous devons lui apprendre à travailler. Si nous devons procéder dans la supposition que la condition de l'indigène est d'autant meilleure qu'elle se rapproche de celle du porc, alors je n'ai rien à dire. »

Tout le monde sera d'accord pour estimer que le travail est puissamment régénérateur, mais où l'on différera

d'avis c'est dans l'application. Comment inculquer aux noirs l'amour du labeur, l'amener à la tâche quotidienne consentie sinon avec joie du moins avec la résignation du front courbé sous la sentence : *Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front.* Allait-on l'inviter à se lever de son fumier d'oisiveté et lui demander qu'il veuille bien prendre la peine de manier ses outils, ou fallait-il stimuler son inertie ancestrale par la menace et le châtiment. Et le travail forcé était-il donc réellement un crime comme se sont plu à le proclamer tant de voix indignées? N'oubliait-on pas que les nègres sont des enfants, et que nos enfants ne nous demandent pas non plus qu'on les conduise à l'école et que pour les amener à en prendre l'habitude nous sommes parfois obligés de sévir? Mais les nègres ne sont pas que des enfants; l'éducation sauvage a fait de leur cœur un lit d'ignominie et Baker qui se dévoua pour eux, dans une heure de découragement absolu, écrivait : « La perfidie du nègre dépasse toute croyance, il n'a pas un instinct humain et doit être placé physiologiquement au dessous du singe. Comment domestiquer de pareils animaux? Ils ne valent pas la peine que l'on se donnerait, ils ne sont propres qu'à l'esclavage, condition à laquelle ils semblent irrévocablement condamnés. C'est certainement en pure perte que j'ai dépensé mon temps et mon énergie, lutté contre des difficultés de toutes sortes. » Et ailleurs il ne voyait d'autre moyen de civiliser le nègre qu'en l'enrôlant dans l'armée pour lui apprendre l'obéissance, la discipline et le travail. Stairs lui aussi avait acquis la conviction « qu'une bonne et consciencieuse fouettée était la meilleure des médecines à administrer » à des échines d'ivrognes et de paresseux. Le voyageur russe Junker était d'avis que « seule la corvée et le travail obligatoire réglés et surveillés par un gouvernement » pourraient conduire les natifs à un état de civilisation plus avancée et il ajoutait que nous ne devions pas juger cette question avec nos idées de philanthropie. Le consul américain Taunt déclarait que le moment n'était pas encore venu de les

gouverner par des moyens pacifiques. Un missionnaire ajoutait : « Ceux qui pensent qu'on peut civiliser par bonté versent dans l'erreur; il faut une grande mais juste sévérité. » Un autre missionnaire réclamait qu'on imposât davantage les indigènes de sa région parce qu'ils croupissaient d'oisiveté. Et ceux qui avaient essayé de la douceur pour aboutir y avaient renoncé. Un agent commercial suisse Huguenin qui avait été dans les débuts d'une *douceur évangélique* ne put rien obtenir des nègres; ils restaient couchés à terre, même à son approche. Aussi fallut-il élever la voix. Le sous-lieutenant Gilmont qui avait tenté dans le Mayombé le système de la bonté, voire des cadeaux, dut en revenir à d'autres procédés et confesser qu'il fallait forcer le nègre au travail dans son intérêt même. Aussi est-ce en présence de ces textes qu'on peut conclure avec un écrivain français, (1) dans un livre récent, à la parfaite légitimité du travail forcé, « à son caractère certain d'élément de civilisation. » Et M. Rolin pouvait écrire; encore que son langage nous paraît exagéré : « Quand même il serait prouvé que le système du travail forcé est de tous les systèmes coloniaux celui qui prête le plus aux abus; quand même il serait caractérisé par le taux le plus élevé de criminalité coloniale, encore faudrait-il l'approuver et l'appliquer parce qu'il est nécessaire. » Nous ne pouvons souscrire entièrement à ce langage qui affiche le plus grand mépris de la vie humaine; mais nous voulons établir que le travail forcé n'est pas unanimement condamné comme on veut le faire croire aujourd'hui. Nous l'estimons nécessaire, mais nous voulons que la contrainte qui l'accompagne reste toujours humaine, et c'est une question qui doit être réglée non pas en théorie, mais par la pratique et de manière à en arriver à une suppression graduelle dès que les populations auront acquis des habitudes laborieuses.

---

1. Rondet-Saint : *L'Afrique équatoriale française.* 1911. p. 252. — Après une expérience de 24 ans des choses africaines, Mgr Augouard écrivait (5 février 1902) que pour assurer la colonisation il fallait le travail obligatoire « employé avec une grande fermeté unie à une excessive prudence » et que le noir ne serait civilisé que malgré lui.

Donc l'Etat recourut à l'impôt en travail, qu'il était toujours loisible d'acquitter en numéraire, et qui variait de 6 à 24 francs par an. En 1892 il voulut tenter loyalement l'application de l'impôt en travail par une expérience. Devant l'impossibilité de légiférer uniformément il laissa à l'appréciation de ses agents tout ce qui concernait les réquisitions et les prestations. Chaque chef de poste ou de factorerie — car les sociétés commerciales reçurent l'autorisation de percevoir l'impôt — fut laissé libre d'agir à sa guise. Pour stimuler le zèle de ses fonctionnaires, l'Etat les intéressa à l'exploitation en leur accordant des primes, il fit surveiller le travail des indigènes dans la forêt par des sentinelles armées et pour décider les noirs au travail, il leur offrit une rémunération en échange du caoutchouc qu'ils apportaient.

Cette organisation que complétaient des instructions humanitaires ne pouvait valoir que ce que valaient les hommes chargés de l'appliquer. Et c'est ce qu'il importe de noter, les intentions du gouvernement furent droites, malheureusement elles furent mal comprises de certains agents qui abusèrent de leur pouvoir et qui en présence de l'initiative qu'on leur laissait ne surent qu'être des tyrans. On ne sut pas adopter partout un taux modéré d'impôt, les exigences variaient d'une région à l'autre. Dans la Mongala on réclamait à l'indigène 9 kilogs de caoutchouc, dans la région confiée à l'Abir 6, ailleurs de 2 à 4 et le contrôle faisait défaut. D'autre part les sentinelles noires armées de fusils à piston, s'érigèrent en despotes, commirent toutes sortes d'excès et l'on peut juger de leur rôle par ce seul fait qu'en sept mois, dans l'Abir, 142 de ces sentinelles furent tuées ou blessées en guise de représailles. Enfin, si le travail des indigènes était rétribué, il se trouva des agents pour méconnaître les prescriptions de paîments rémunérateurs.

L'Etat s'efforça naturellement de réprimer les abus; il supprima, en 1895, les primes commerciales accordées aux agents récolteurs et les remplaça par le système de *points* attribués par tonne récoltée. Ce système lui-même

disparut bientôt (31 décembre 1896) pour faire place à des allocations dites *de retraite*. On prit aussi des mesures pour empêcher les sévices de la part des sentinelles noires. En 1903, il établit par une loi l'uniformité en matière d'impôts; l'indigène était soumis à une prestation en travaux rémunérés et fixés à une durée de 40 heures par mois. Ce taux n'avait assurément rien d'exagéré et si les circulaires avaient été appliquées partout uniformément dans leur esprit, on n'aurait pas connu d'abus. Car dans ces heures étaient compris la récolte du caoutchouc qui n'a rien de pénible, le trajet pour aller le récolter dans la forêt et le transporter au poste. Mais ces prescriptions furent souvent méconnues et il arriva que des indigènes eussent des trajets démesurés à accomplir soit pour se rendre en forêt, soit pour gagner le poste. Mais les chefs de district consciencieux rappelaient leurs subordonnés au respect des circulaires, comme le fit le commissaire d'Inongo, et c'est ce qu'oublie le consul Armstrong lorsqu'il blâmait le système en bloc. Parfois aussi il arrivait que les 40 heures fussent dépassées parce que la collectivité nègre se débarrassait de son travail en le rejetant sur les plus faibles, sur les femmes et les enfants.

Au lieu d'offrir leur travail les indigènes étaient autorisés par la loi à payer l'impôt en produits dont la quantité correspondait aux 40 heures de travail. Cette quantité était fixée par des tableaux d'équivalence établis d'après les ressources locales. En échange, les prestataires choisissaient leur rémunération dans les magasins de l'Etat copieusement fournis. Il arriva au début que ces tableaux ne correspondissent pas à un taux rémunérateur du travail de l'indigène ; et sans savoir gré à l'Etat de rétribuer un impôt on les déclarait arbitraires. Il paraissait préférable, comme au consul Michell de laisser croire que l'indigène était pressuré; alors que ces tableaux étaient soumis à l'autorité supérieure et qu'ils étaient rendus publics (1).

1. *Bulletin officiel*, p. 49, 1908.

Sans contrainte, comme chez nous, l'impôt n'eût été qu'un mot; mais ici encore des agents s'érigèrent au dessus des instructions du gouvernement. Au lieu de punir les coupables individuellement, ils arrêtèrent les chefs, prirent pour ôtages les femmes, ce qui aux yeux des noirs n'offre pas ce caractère brutal que nous lui attribuons, abusèrent de la détention prolongée, appliquèrent la chicotte avec trop de rigueur et exercèrent même des sévices.

D'autres fois on eut recours à des expéditions militaires dites *punitives* qui se signalèrent par une répression sanglante. C'est alors qu'il y eut des mains coupées sur des cadavres et qui, d'après un vieil usage indéracinable, représentaient des trophées. Aussi la Commission d'enquête pouvait-elle affirmer que « les mutilations n'avaient jamais eu le caractère de torture infligées volontairement » et elle ajoutait qu'elle n'avait pu rencontrer aucun de ces actes à charge d'un blanc. Ces expéditions punitives, dont l'Angleterre faisait un usage fréquent dans certaines de ses colonies, furent aussi trop nombreuses; certains chefs de poste, trop belliqueux peut-être et manquant d'expérience crurent nécessaire de s'imposer en appareil de guerre et oublièrent qu'il leur était prescrit d'épuiser tous les moyens de conciliation. L'observation des règlements eût empêché bien des excès, car c'est encore par transgression d'ordres précis que certains blancs abandonnèrent le soin de la répression à leurs soldats noirs qui en usèrent avec férocité. Toutefois il n'était pas vrai de dire que l'Etat se fût aidé de troupes indigènes à l'exemple des Anglais de l'Uganda qui employaient les bandes des Masaïs comme auxiliaires de leurs expéditions punitives.

Enfin les agents des compagnies commerciales de la Mongola, de la Lulonga, du Lopori, préoccupés de leurs intérêts commerciaux et désireux d'entasser les primes de 250 francs par tonne d'ivoire et de 100 francs par tonne de caoutchouc oublièrent parfois que la vie humaine a le pas sur le caoutchouc et firent peser un régime d'iniquités sur

les populations noires. Aussi le gouvernement s'empressa-t-il d'intervenir; le 1er juillet 1904 il retira aux sociétés le droit d'exploitation dans la Mongala, puis en vertu du décret du 3 juin 1906 il leur enleva le droit de percevoir l'impôt et d'appliquer la contrainte; il interdit aux factoreries de disposer de plus de 25 fusils rayés, tenus en réserve pour les seuls cas de défense, et il ne laissa subsister comme moyen de contrainte que la détention qui ne pouvait excéder un mois.

L'Etat cherchait à rendre l'impôt de plus en plus personnel. Ce même décret le fixait à un taux annuel variant de 6 à 24 francs, selon les ressources locales. Il proscrivait l'emploi de capitas et de sentinelles armées pour le recouvrement, décidait que les femmes ne pouvaient être attachées qu'à des travaux faciles et en usage dans le pays. Enfin il fixait l'impôt en argent, non pas qu'on dût l'exiger en numéraire, mais il se proposait d'y arriver graduellement, et, en tout cas, il continuait à rémunérer l'impôt en travail et en produits. Le nombre des imposés à cette époque était de 620.000.

Ainsi le Gouvernement — et toutes les circulaires et mesures prises l'attestent — chercha à rendre le plus humanitaire possible ce qu'il pouvait y avoir de vexatoire aux yeux des indigènes dans la perception de l'impôt. Cattier lui-même reconnaît qu'il exerçait sur les Compagnies propriétaires un contrôle sérieux qui avait réduit les abus à des actes individuels et les derniers rapports consulaires anglais étaient forcés de reconnaître que la contrainte n'était pour ainsi dire pas exercée ni dans la Province orientale, ni au lac Léopold, ni au Stanley Pool et le consul Mitchell notait la bonne volonté que mettaient les indigènes à s'acquitter de leur prestation (1). C'était d'ailleurs une richesse inespérée qui secouait sa manne sur les misérables villages. Ainsi Dorman cite l'exemple d'une localité de mille habitants fournissant par mois 1000 kilogs de caoutchouc au prix de 50 cen-

1. *Bulletin officiel.* 1908, p. 61.

times. Cette récolte, qui réclamait deux ou trois jours de travail, rapportait donc par an 3060 francs. Aussi l'indigène apportait-il de lui-même le caoutchouc au poste des Blancs et Huguenin qui constate le fait, ajoute qu'il a fallu au début les y forcer, sans quoi « ils continueraient à se coucher du matin au soir sans même supposer que l'on doive travailler. » Ainsi l'Etat se confinait dans sa mission en dressant au travail, même avec la chicotte, l'oisiveté vicieuse de ces enfants barbares.

Malheureusement, — comme nous l'exposerons au chapitre suivant, — les abus qui se produisirent furent exagérés par des gens qui ne rêvaient que tortures, mains coupées, jambes hachées et autres triturations des chairs. Le moindre incident prenait des proportions pantagruéliques, tels ces trois wagons d'esclaves que l'on avait vus descendre à Matadi et qui n'étaient qu'un convoi de miliciens et de quelques nègres enchaînés pour aller purger leur peine.

D'ailleurs nul n'a songé à nier ces abus ou ces excès. Le 3 juin 1906, le Roi Léopold II écrivait : « Il y a eu des désordres, ils sont inséparables de toute œuvre humaine. Il y a des crimes au Congo, beaucoup moins fréquents en réalité que ne le prétendent certains détracteurs, mais encore en trop grand nombre, comme le prouve la liste longue des peines prononcées. » Ils ne sont pas attribuables aux Belges seulement, car le personnel de l'Etat se recrutait en grande partie à l'étranger. Et de plus, les Anglais pourraient utilement méditer cette phrase de leur explorateur Johnston : « Aux premiers jours des entreprises africaines, j'ai vu trop de méfaits commis par mes propres compatriotes en Afrique pour être disposé à dénoncer les fautes semblables d'autres nations. » C'est ainsi, pour ne citer qu'un fait, qu'à Sierra-Leone il n'y eut pas moins de 62 condamnations de blancs pour sévices en l'espace de deux ans.

Au reste, la justice poursuivit toujours tous les abus qui lui furent signalés ; les faits dénoncés par la presse ou par

les individus firent l'objet de minutieuses enquêtes. (1) Le consul Mitchell reconnaissait qu'on chercherait en vain un acte de violence pour lequel les magistrats se seraient montrés indulgents. Et pour atténuer son éloge il ajoutait aussitôt que les condamnations restaient sans exécution. Il aurait pu cependant savoir si les prisons de Boma restaient vides. Nul, si haut placé qu'il fût ne pouvait échapper aux lois et le commissaire général Fievez dut lui-même comparaître devant les tribunaux qui l'acquittèrent. Dans une instruction au Gouverneur Général, le Gouvernement faisait savoir qu'il entendait qu'on ne fît preuve d'aucune indulgence vis-à-vis des blancs qui se seraient rendus coupables de sévices et qu'ils n'avaient rien à espérer de la clémence royale.

Ce fut à tort qu'on trouva insuffisants les traitements affectés aux magistrats, ils n'étaient pas inférieurs à ceux des colonies voisines (2). Le seul reproche qu'on pouvait faire au corps judiciaire c'est que, faute de candidats, il se recrutait parfois parmi des novices auxquels manquait une expérience suffisante (3). Mais dans l'ensemble, la justice fonctionnait à la satisfaction de tous et elle obtint de ce chef, les éloges de la Commission d'enquête.

Un autre reproche que l'on fit à l'Etat fut de ne pas avoir répandu avec profusion le numéraire pour permettre aux indigènes d'acquitter l'impôt en argent au lieu de devoir fournir leur travail. Car de la circulation de l'un dépend la disparition de l'autre. Rien n'était plus facile de célébrer, comme le firent les consuls anglais, les avantages de la circulation monétaire: tout le monde les connaît; mais il ne faudrait pas croire que cela dépendît uniquement de l'Etat. Tous ces théoriciens se figuraient qu'il suffisait d'un décret pour changer la mentalité

1. En 1897, Wahis écrivait qu'il s'était attaché à faire la lumière sur tous les abus, provoquant des enquêtes dans l'Equateur et chez les Bangalas, suivies de condamnations et de révocations. — *Mouvement antiesclavagiste*, 1897, p. 135. — Le Rapport du 21 mai 1897 disait que tous les moyens étaient fournis pour dénoncer les abus. *Bulletin officiel.*

2. *Bulletin Officiel*, 1908, p. 67-68-72.

3. *Bulletin Officiel.* Rapport 1904.

atavique des peuplades noires. On connaissait au Congo la monnaie sous forme d'étoffes, de cauris, de mitakos, de fusils ou d'esclaves; les remplacer par nos petites pièces de monnaie qui ne pouvaient être serrées ni dans des poches, ni dans des coffres-forts ne pouvait s'accomplir en un jour. D'ailleurs les Anglais de la Nigérie du Nord furent, eux aussi, forcés de payer les indigènes en nature. (1) Partout où il le put, l'Etat effectua ses paîments en numéraire. Déjà en 1893, il réussissait à introduire dans les stations et leurs alentours du district de l'Equateur la monnaie de cuivre et d'argent. Il fit frapper pour 284.000 francs de monnaie de cuivre et de nickel qui trouvèrent peu d'emploi au Congo; en outre il fut frappé pour près de 2 millions de monnaie d'argent dont plus de la moitié fut mise en circulation; enfin 250.000 francs, en billets, étaient utilisés dans la colonie. Mais l'Etat ne fut pas assisté dans sa diffusion du métal par les particuliers du Haut Congo qui ne se fournissaient que peu ou point à la trésorerie générale. On ne peut douter que les missionnaires anglais si actifs n'aideront à le répandre.

L'impôt en travail n'était pas le seul que l'Etat pût réclamer de ses sujets; suivant les lieux et les circonstances il avait recours à d'autres impositions. Ici, c'était le copal dont la récolte était facile et la rémunération suffisante; dans le district des Cataractes c'était les arachides dont le rapport était nul. Ailleurs, pour ravitailler le personnel employé dans les stations, il existait des impositions en vivres : poisson séché, animaux de basse-cour, chikwangue (pain de manioc). La prestation en chikwangue était celle dont les nègres s'acquittèrent le plus facilement, au témoignage de la Commission d'enquête. Les femmes, auxquelles est réservée cette fabrication, préparaient en moyenne 3 kilogs par jour pour la consommation familiale, et il n'y avait rien d'exagéré à leur demander un kilog en plus. Le consul

1. *Bulletin officiel.* 1908. p. 66.

Armstrong constatait que « l'imposition des femmes n'était pas nécessairement un mal, car les femmes sont habituées à travailler. » Toutefois il ajoutait que dans les autres colonies africaines il avait suffi de la présence du blanc pour enrayer le travail féminin. Cette assertion était si vraie que dans la Nigérie du Nord on pouvait voir les femmes et les enfants décharger les navires et un témoin anglais trouvait *remarquable* que de petits moricauds portassent sans difficulté sur la tête des sacs de sel de 50 kilogs. (1)

Le défaut de l'impôt en chikwangues fut qu'il obligeait les tribus éloignées des postes, à franchir de longues distances allant parfois jusqu'à 80 kilomètres. Et comme ces trajets se répétaient, ce devint une obsession et la vie de l'indigène fut absorbée par ces pérégrinations. L'Etat porta remède à cette situation en attendant qu'avec l'amélioration des cultures de poste on pût s'approvisionner sur place.

D'autres impôts consistant en corvées, telles que les coupes de bois, le pagayage et les travaux à effectuer sur les routes, dans les plantations ou dans les postes furent supprimés en 1906. Comme cependant les travaux d'utilité publique réclamaient des travailleurs on fit deux parts parmi les hommes que fournissait la conscription. Les uns servirent comme soldats, les autres furent employés à des travaux d'intérêt public spécifiés par la loi, comme la construction des routes et des chemins de fer. L'effectif en fut porté à 2.500 hommes et la durée maxima du service fixée à 5 ans.

Le recrutement des travailleurs par les particuliers fut entouré de toutes les garanties qui assureraient la liberté du contrat. Dans le Bas Congo ces contrats furent respectés; dans le Haut, il arriva que l'absence de magistrats rendit le contrat illusoire. Le Gouvernement dut lui-même user de contrainte pour se procurer des travailleurs pour le chemin de fer de Stanleyville. Mais une fois engagés,

1. *Bulletin officiel.* 1908. p. 64.

ces noirs s'accommodaient vite de leur nouvelle situation. Et plus tard le consul Mitchell put constater qu'il suffisait « d'offrir aux hommes un engagement ultérieur dans la Force publique pour que la main d'œuvre fût obtenue (1) » La protection de l'Etat s'étendit à tous ses sujets, et pour l'activer il institua en 1896 une Commission *pour la protection des indigènes*, composée de missionnaires catholiques et protestants qui avait charge de signaler tout acte de violence vis-à-vis des indigènes. Et si, malgré sa tutelle bienfaisante, il crut devoir conserver l'emploi de la chicotte c'est que nul parmi les gens au courant des choses coloniales n'en contestait l'utilité et elle était moins terrible que la *Kurbache* utilisée au Soudan. Ajoutons que l'Etat n'en tolérait pas l'emploi pour les femmes.

Il ne subsistait plus qu'une corvée : le portage. On ne pouvait songer à le supprimer. Là où il n'existait ni voies fluviales, ni bêtes de somme, l'homme devait servir à transporter les ballots du voyageur, du commerçant ou du fonctionnaire. Ce fut un souci constant de l'Etat de l'alléger; nous l'avons vu doter la colonie de voies de communications faciles; cet effort fait *sourire* le consul Mitchell, il doute qu'on arrive à construire la route de l'Uellé pour automobiles, alors que l'achèvement en est prévu. Un autre, le consul Beak, parle de routes qu'il n'a pas parcourues, il voudrait voir des automobiles sur des chemins impraticables où l'Etat a essayé l'emploi de bœufs qui ont été décimés et où il a fini cependant par utiliser une cinquantaine de charrettes à bras (2). D'ailleurs là même où l'Etat fait de bonnes routes les porteurs préfèrent leurs sentiers habituels même plus pénibles.

L'Etat qui aurait pu tirer d'énormes revenus de la vente de l'alcool et empoisonner, comme l'Angleterre au Lagos, les populations confiées à ses mains, préféra fermer sa porte à cette eau de mort. Il se conformait ainsi loyale-

1. *Bulletin officiel* 1908, p. 55.
2 *Bulletin officiel*, 1908, p. 58.

ment à la mission humanitaire que lui avait attribuée la Conférence de Berlin et confirmée par la Conférence de Bruxelles. Dès 1887, il avait mis des entraves à l'importation de l'alcool au-delà de l'Inkisi. S'il n'avait pu l'interdire dans la région côtière c'est qu'avant lui et depuis longtemps des trafiquants étrangers l'avaient introduit sur la côte, qu'il était la seule monnaie d'échange et que sa suppression radicale eût entraîné une révolution comme si chez nous on s'avisait de fermer tous les débits de boisson. Peu à peu l'Etat étendit ses restrictions, la zone de prohibition fut ramenée au Kwilu en 1896, puis à la Mpozo en 1898; les droits de licence furent remplacés en 1890 par un droit d'entrée de 15 francs l'hectolitre. On vit alors certains négociants du Bas Congo adresser une pétition au Gouvernement portugais, lui demandant de ne pas taxer les spiritueux pour attirer le commerce et les marchés indigènes en territoire portugais. Jusqu'alors le manque d'entente internationale avait empêché l'efficacité des décrets de 1890, et avait permis à l'alcool de s'infiltrer par les frontières au détriment de quelques factoreries qui avaient dû fermer. Mais à la suite d'une Conférence, ce droit fut porté à 70 francs, et en 1907 à 100; on pouvait dire que le territoire de l'Etat indépendant était préservé d'un fléau épouvantable et que, de même que dans sa lutte contre le variole, il avait bien mérité de la civilisation.

Une autre interdiction porta sur le chanvre à fumer, plante dont on tire un narcotique appelé haschich, qui détermine une ivresse voisine de la folie et qui, chez les Arabes, remplace l'alcool interdit par le Coran. Trivier en avait reconnu l'influence désastreuse dans tout le Maniéma en 1889 et le prince de Croy, en 1892, avait traversé des villages bachilangés du bassin du Kasaï dont la population entière était détruite au moral et au physique par les ravages du chanvre. Il fut interdit de le cultiver et de le vendre. L'Etat aurait pu cependant imiter le gouvernement anglais qui tire des revenus de l'opium.

Quant aux armes à feu, le trafic en était interdit sur

tout le territoire dès 1888, mais les Arabes en fournissaient à leurs alliés et elles pénétrèrent par les endroits moins surveillés de la frontière. Les autorités de la Rhodésie mirent la main sur quelques-uns de ces trafiquants en 1906, et en 1908 lorsque les révoltés du Sankuru firent leur soumission ils remirent plusieurs centaines de fusils rayés.

Bien que l'Etat, ainsi que nous l'avons vu, eût entrepris dans la mesure du possible d'arrêter les ravages de la maladie du sommeil, et qu'il eût de ce chef mérité les éloges de lord Fitz Maurice à la chambre des Lords, (1) il se trouva des esprits prévenus pour lui reprocher son inaction. Le Consul Beak (2) dans son ignorance et sa duplicité laissa croire qu'au Katanga les autorités restaient indifférentes par raison d'économie, mais le docteur Polidori le convainquit sur tous points de mensonge. D'autres profitèrent de ce fléau pour accuser le régime d'oppression d'avoir dépeuplé certaines contrées; or la Commission d'enquête avait reconnu elle-même qu'à côté des causes secondaires, la vraie cause de la dépopulation était la variole et la maladie du sommeil qui dans certaines régions, comme celle de Kisantu, faisait disparaître 80 pour cent de la population adulte et mâle, et Mgr Van Ronslé s'employa à réfuter les affirmations tendancieuses du Rev. Weeks. (3) D'ailleurs il n'était pas si facile d'arrêter la maladie du sommeil, car malgré les circulaires de 1906 du gouverneur Wahis, prescrivant des mesures hygiéniques sérieuses, les indigènes s'obstinaient à vivre dans leurs taudis infects.

Mais tous ces reproches faits à l'Etat ne suffisaient pas; on l'avait accusé d'avoir volé les terres des indigènes, d'avoir violé la liberté de commerce, on l'accusa des pires méfaits et on le rendit responsable de toutes les « atrocités » commises par ses agents. Et pourtant si on avait lu la lettre adressée par Léopold II à ses agents, le

1. 29 juillet 1908.
2. *Bulletin officiel.* 1908 p. 87. — *Bulletin officiel.* 1908 p. 115.
3. *Vérité.* 26 novembre 1903. — janvier 1904.

16 juin 1887 à l'aurore de ces travaux d'Hercule, on aurait compris le souci qui dominait et qui a toujours dominé le grand Roi. « Je me plais à penser, disait-il, que nos agents, presque tous volontaires sortis des rangs de l'armée belge ont toujours présentes à l'esprit les règles de la carrière d'honneur où ils se sont engagés. Animés d'un pur sentiment de patriotisme ,peu ménagers de leur sang, ils le seront d'autant plus de celui des indigènes qui verront en eux des protecteurs tout puissants de leurs vies et de leurs biens, des tuteurs bienveillants dont ils ont si grand besoin. » On se serait rappelé que déjà en 1880, lorsqu'il envoyait Valcke au Congo il lui disait : « L'humanité avant tout, et, dussions-nous échouer, ne nous battons pas. » Mais il est si facile de regarder du rivage, comme Lucrèce, les vaisseaux sombrer dans la tempête et trouver préférable son existence pétrie de bien-être, à la lutte et aux ouragans. Ç'a été l'erreur d'un tas de gens qui modèlent leur vie sur le code, de considérer l'Afrique comme la continuation de notre terre civilisée, où il a fallu cependant des siècles de christianisme pour extirper des coutumes barbares, et de juger le travail africain à l'aune de leur stérile agitation quotidienne. Ces gens oublient que notre législation a été forgée par le temps et que vouloir l'appliquer intégralement à des sauvages eût été folie. Ils n'ont pas compris la vie de héros qu'il fallait mener dans ces guérites de la civilisation qui excluaient les lâches et les paresseux. « Les fainéants d'Europe — écrivait Grasset — doivent rester chez eux; ils sont impropres au service d'Afrique, car ici on travaille ferme : de 6 heures du matin à 11 heures, et de 2 1/2 à 5 1/2. »

Ah! sans doute, cette existence dans l'immensité des forêts sauvages offrait à l'imagination le charme incomparable de la vie libre, en dehors des hypocrites conventions de nos cités affairées; elle chantait comme une sirène aux oreilles des jeunes officiers comme Coquilhat ou Michaux, mais, en réalité, elle ne pouvait convenir qu'aux âmes fortement trempées. Aussi combien d'entre

eux se sont préparés des déboires! Stanley, l'homme d'action, nous les a montrés ces jeunes gens, mûris dans les salons de la vieille Europe, traînant leur désœuvrement dans l'ennui des boulevards, puis, tout d'un coup, escaladant les hauteurs de Vivi ou d'Isangila, haletants, mal nourris, sous un soleil torride, et arrivant au Pool déçus et lamentables.

Ces critiques intraitables, s'ils eussent été justes, auraient pu verser un peu de miel dans le vase où ils crachaient leur fiel. Ils auraient pu reconnaître et saluer les vaillants, les héros cachés, les martyrs même, qui se sont cassés les reins sous le fardeau du devoir. Et ils n'auraient pas poussé la honte jusqu'à prétendre, comme Cattier, que l'école du Congo fut pour nos officiers et pour notre armée une cause de démoralisation. Peu importe qu'ils fussent rentrés ou non dans l'armée où leur vie aurait repris l'allure terne et placide des existences silencieuses, leur exemple suffisait pour attirer dans leur héroïque sillage leurs compagnons d'armes.

Ont-ils jamais songé, ces pontifes du dénigrement, à la vie qu'il fallait vivre au seuil des forêts, ou sur le bord du fleuve dans l'immense solitude du continent africain, seul, sans amis, sans livres, avec le pays là bas; dans l'ennui désespérant des dimanches ou des soirées interminables, où l'on pleurait de joie à la vue du steamer qui apportait après six mois et plus de cruelle attente, les lettres bien aimées; où les jours s'écoulaient sous un climat énervant, ayant sous les yeux les spectacles les plus démoralisants, chargés de traquer au travail des fainéants ultra séculaires, parmi des peuplades où la vie humaine n'avait pas de prix, où la brutalité atroce était la souveraine maîtresse, où tout le poids du travail s'affaissait sur les épaules des faibles, des infirmes et où la femme, même aux heures de plaisir, n'était qu'une bête de somme.

Alors que vouliez-vous faire dans ce milieu de dépression épouvantable? Les forts sont restés debout, les faibles sont tombés. N'ayant pas de foyer dont la chaude

atmosphère pouvait les réconforter, ils sont allés à la femme indigène et, au lieu de l'élever à eux, ils se sont abaissés à elle. Ils ont subi le contact ambiant, et des vents de folies ont soufflés sur des fronts fiévreux. Reconquis, à leur tour, aux brutalités primitives, ils ont bu toute la volupté d'une tyrannie sans frein. Ils se sont érigés en despotes et ils ont fait craquer dans leurs doigts les os de leurs esclaves et les chairs de leurs femmes. Ils ont meurtri la brousse de leurs drames et dans leur affreux dénûment physique et moral ils se sont tirés au front la balle du suicide ou se sont pendus aux croix des cimetières. Après cela, ramassez la pierre du chemin pour la leur jeter.

Mais les autres, les forts, ont gravi sans faiblir les cimes du devoir. Ils ont connu l'effort prodigieux et continuel, la faim qui leur serrait le ventre, la fièvre qui les jetait frisonnants sur la paille des huttes, les marches saignantes dans les épines, dans la rocaille, dans les marais putrides et ils ont accompli toute leur tâche sans connaitre, comme l'ouvrier, les nuits de repos paisible. Et un soir, terrassés par le labeur, ils se sont couchés dans la brousse ou dans les huttes désertes, et ils ont attendu le baiser de la mort sans avoir à l'heure des adieux suprêmes la main d'un ami à serrer. « Le Congo ne rend pas ses morts — dit Max Waller — et le vent de la mer immense n'apporte point jusqu'à nous la plainte suprême de ceux qui agonisent. Ont-ils longtemps souffert ? On ne le sait pas, on ne le saura jamais ! Ont-ils crié : Maman ! on ne le sait pas, on ne le saura jamais. Ont-ils dit : Mon Dieu ! on ne le sait pas, on ne le saura jamais ! Leur voix monte vers le soleil qui les foudroie pour redescendre vers la terre qui les empoisonne, et rien ne reste d'eux que cette tombe du cœur où fleurit douloureusement leur bien-aimé souvenir ! »

Admirables et courageux, nos soldats ont balayé la barbarie des franges du drapeau que la patrie, leur mère, avait mis dans leurs mains, et nous nous en voudrions de ne point déposer un rayon de gloire sur les tombes

perdues au seuil des forêts obscures de ceux qui ayant été à la tâche n'ont pas vu luire le jour de la récompense.

Et puis, faut-il le dire, tous ces jeunes gens étaient-ils préparés à cet énorme labeur? Depuis longtemps nos voisins coloniaux se sont entraînés et ils ont pu faire une sélection dans leur personnel. Chez nous, c'est un horizon qui s'est révélé brusquement à une page de notre histoire et où trouver des hommes prêts? Le choix fait par l'Etat parmi ses officiers pouvait du moins offrir des garanties, mais en était-il de même des sociétés commerciales? Et surtout dans les débuts, quand la réputation du climat équatorial était légendaire et que précisément les travaux plus rudes faisaient les victimes plus nombreuses ne cherchait-on pas à envoyer au Congo des jeunes gens à qui eût plutôt convenu une école disciplinaire? Ce fut une faute de la Belgique d'avoir été si longtemps méfiante vis-à-vis de son Roi et de ne pas avoir abordé avec plus d'enthousiasme au pays de l'énergie.

Alors comprenez-vous les fautes et pouvez-vous vous ériger en justicier impitoyable? D'autres causes intervinrent encore pour empêcher l'adaptation bienfaisante des cerveaux noirs à l'intelligence des blancs. Les fréquents changements de personnel les déroutèrent. Habitués à un chef ils ne comprirent pas son successeur et s'étonnèrent de le voir parfois bouleverser l'œuvre de son prédécesseur. On eut le tort également d'empêcher les fonctionnaires de se faire accompagner de leurs femmes et, comme chez les Hollandais à Java, il se forma des ménages éphémères. Serait-ce qu'il eût été impossible aux femmes belges de résister au climat? Mais nos religieuses n'y résistaient-elles pas et les missionnaires protestants n'y amenaient-ils point leurs épouses? Et leurs enfants pleins de santé ne faisaient-ils pas l'émerveillement des mamans noires? Mais voilà, nos jeunes filles n'ont pas l'allure débrouillarde de la femme anglaise et elles pourraient bien être un embarras pour leurs futurs maris. Et pourtant c'est par elles, en grande partie, que seront

soutenus et sauvés nos jeunes colonisateurs. Ah ! si la femme belge, ultraséculairement confinée aux papotages de son salon et aux flirts désœuvrés de ses soirées, voulait élargir ses ailes et concevoir des horizons plus vastes, elle trouverait au Congo sa mission. Son rôle bienfaisant apporterait un rayon dans les postes solitaires, on reconnaîtrait sa main dans l'arrangement de la maison, elle montrerait aux nègres de quel respect la femme est entourée chez nous, et il y aurait plus de cœur et plus de pitié dans l'œuvre civilisatrice.

S'il fallait réfléchir à la situation du Blanc pour apprécier les atrocités, il ne fallait pas négliger le caractère du noir. Unanimement on convient qu'il ne faut pas exagérer sa sincérité. « Le témoignage du nègre en justice — dit le docteur Cureau — n'offre absolument aucune garantie. (1) » Les notions de nombre et de temps lui sont inconnues : dix ou quarante lui sont même chose et la veille ou le mois se confondent dans son cerveau. Son témoignage dépend de la peur, de la vengeance, des circonstances. Ainsi tout un village affirma faussement qu'un nègre avait été mutilé dans l'espoir de ne plus devoir travailler. Aussi, aux Indes néerlandaises, faut-il en cas de contradiction le témoignage de sept indigènes pour contrebalancer celui d'un Blanc, et les Anglais qui ne connaissent pas les moyens brutaux, assènent six coups de bâton sur le dos de l'indigène convaincu de faux témoignage, puis ils lui permettent de continuer sa déposition en se grattant l'échine (2).

Mais qu'importent aux calomniateurs toutes ces difficultés à vaincre, toutes ces énergies qui persistent dans leur labeur ! L'amélioration réalisée, l'effort obstiné, le but atteint, rien n'arrête les démolisseurs acharnés à la ruine du Congo. On critique l'Etat partout et toujours. S'il demande au commerce des taxes ou des droits de douane on l'accuse de restreindre la liberté commerciale ;

1. *Revue Générale des Sciences.* 30 juillet 1904.
2. *Vérité.* sept. 1904.

s'il met en exploitation son domaine on crie à la concurrence. S'il prohibe la vente de l'alcool et des armes, les factoreries qui en ont vécu jusqu'alors l'accablent de leur haine et ceux qui le félicitent de cette prohibition lui reprochent de ne pas avoir encore relevé une race abrutie par les ravages antérieurs. S'il se montre sévère vis-à-vis des blancs coupables de sévices, on le blâme de cette excessive sévérité et s'il apparaît indulgent on traite la magistrature de *vendue*. Si des régions se dépeuplent visitées par la maladie du sommeil on en rend responsable son système d'administration, et là où l'on convient que la maladie du sommeil s'est abattue, on feint de croire qu'il est incapable de lutter contre elle. Fait-il voir le commerce prospère et florissant c'est qu'il spécule en compagnie de sociétés commerciales. (1) On ne nie pas les progrès scientifiques et géographiques mais on estime les dépenses exagérées.

Partout la critique, le dénigrement, l'envie tordent leur éponge sur quelques hommes abandonnés au centre de l'Afrique où ils bâtissent, construisent, tracent des routes et nettoient l'auge de la décrépitude. Et en face de la grande œuvre civilisatrice s'ourdit l'œuvre monumentale de la haine aveugle et de la lâcheté.

Par dessus le Congo on atteint le Souverain et on l'accuse de réaliser à son profit des trésors de Crésus conquis dans des marécages de sang. En 1900 le ministre de Favereau répondait à Vandervelde : « Jamais le commerce au Congo n'a été fait par lui ni pour lui. Tous les revenus sont versés au Trésor comme l'indique du reste le budget de l'Etat. Le produit du domaine privé de l'Etat, 10.500.000 francs, le produit du domaine de la couronne, 700,000 francs, le produit du portefeuille, le dividende des actions dont je parlais tantôt et qui constitue la fortune mobilière de l'Etat, 3.600.000 francs, tout est versé

1. Cattier (p. 80) oppose les produits exportés par l'Afrique Orientale allemande à ceux de l'Etat qui leur sont inférieurs. Il oublie que ce pays trafiquait depuis longtemps déjà avec Zanzibar dont les exportations se chiffraient en 1883 par 36 millions. De même pour l'Angola (p. 82.)

au trésor de l'Etat. » Et le ministre affirmait en même temps que le Roi ne possédait ni personnellement, ni sous le couvert d'un prête nom aucune action des sociétés caoutchoutières. On appelait le Roi le plus grand marchand de caoutchouc du monde, or il ne s'en récoltait pas un kilog qui fût vendu à son profit personnel. Au reste, le vieux Roi, couché dans la tombe, répond encore à ses accusateurs : « Je n'ai pas un sou placé dans les industries congolaises. Je n'ai reçu aucun dédommagement pour le travail que j'ai fourni, depuis 22 ans, comme premier magistrat du Congo. Sous aucune forme, je n'ai jamais pu gagner de l'argent grâce à mes relations avec l'Etat libre, au contraire, j'ai personnellement dépensé de vastes sommes à faire progresser le pays, ces sommes s'élèvent à des milliers de dollars.

« Je sais qu'il existe des personnes dont l'esprit est ainsi fait qu'elles sont incapables d'apprécier une pareille affirmation; elles voient en moi un monstre qui écrase les noirs afin de remplir sa bourse. Mais pourquoi agirai-je de la sorte? Je ne suis plus jeune, je ne puis pas emporter de l'argent dans l'autre monde, pourquoi voudrais-je amonceler l'or? j'ai tout ce qu'il me faut pour mes besoins; je ne suis d'ailleurs pas un homme d'affaires, je suis un Souverain qui ne recherche que le bien-être de ses sujets. » (1).

Et nous préférons croire à cette protestation éloquente, confirmée dans le dernier et solennellement magnifique rapport de l'Etat qui fut l'Etat indépendant du Congo et dire avec lui en terminant ce chapitre : « Le temps, tel un fleuve emportant en ses eaux le limon fangeux de ses bas fonds, emportera les mensonges forgés par la haine politique. L'avenir réserve à leurs auteurs un jugement sévère. L'Histoire sera la vengeresse de l'Etat et de son gouvernement » (2).

1. *Etoile Belge*, 11 décembre 1906.
2. *Bulletin officiel*, 1908, p. 371.

## CHAPITRE IV

### La Campagne anticongolaise

Les grandes nations chrétiennes qui s'ouvrirent les premières voies dans le champ de la colonisation se signalèrent par des cruautés sans exemple, et il est inutile de raconter comment l'Espagne et le Portugal se précipitèrent à la curée du Nouveau Monde et dépecèrent les chairs vivantes de leur proie. Ces traditions perdurèrent chaque fois qu'un peuple « supérieur » se trouva en contact avec des races plus faibles qu'il s'agissait d'asservir à la plus grande gloire des trafiquants, et, dans ce domaine, le plus haut exemple de cruauté continuë en même temps que d'hypocrisie nous a été donné par l'Angleterre.

Certes, on peut trouver matière à tragédies dans chaque histoire de colonisation, et des flammes d'épouvante jaillirent de toutes les terres conquises par l'Europe. Le Portutugal se fit le grand pourvoyeur d'esclaves sur la côte africaine, il plongea ses griffes au cœur du Continent noir et en exprima le sang goutte à goutte; il sema dans ses domaines une race de métis la plus dégradée qui se

puisse imaginer et dont Cameron a retracé les portraits en termes ineffaçables. La domination de la Hollande à Java n'a pas été exempte d'erreurs et le *Max Havelaar* de Multatuli, témoignage de choses vues, se dressa comme un réquisitoire contre le système de la culture forcée. Ce livre fit en Hollande, pour la chute du système, ce que *la Case de l'oncle Tom* fit, aux Etats-Unis, pour la suppression de l'esclavage.

La politique coloniale de la France s'abreuva aussi parfois aux mêmes sources. Le dépouillement des indigènes de Tunisie par des politiciens a fait l'objet d'une interpellation à la fin de mois de novembre 1911. Il y eut au Sénégal des cruautés et des exécutions de nègres, sans jugement ou par erreur (1). Au Congo, elle eut à employer la répression violente. Le premier établissement français de l'Ubangi, en 1887, se fit à la lueur des pillages et des incendies (2). Le duc d'Uzès écrivait : « Nous nous arrêtons au village du chef Gabato, qui ayant fait quelques bêtises, a eu son village brûlé par ordre de l'Administration. Cette leçon est à peu près la seule qu'on puisse infliger aux indigènes turbulents. (3) » Pour forcer les habitants à lui livrer trois chefs coupables, le lieutenant Mangin s'assurait la capture d'une trentaine d'hommes, femmes et enfants (4).

Challaye a retracé le sinistre tableau de l'administration dans son livre *Le Congo français*. Toutefois cet ouvrage ne doit pas être pris trop à la lettre, étant données les dispositions de l'auteur qui « dans aucun pays du monde ne s'est senti l'esprit aussi vide. » Néanmoins il reste établi que le Congo français eut ses « atrocités », que dans certaines régions « le drapeau français a trop souvent signifié portage et pillage, coups de chicotte et coups de fusil »; que l'Etat accabla les indigènes d'impôts et de corvées, que l'impôt fixé en numéraire était payé en

1. *Annales politiques et littéraires*, 3 février 1891.
2. Dybowski : *La Route du Tchad*, p. 157.
3. D'Uzès : *Au pays des Boubous*.
4. Castellani : *De Courbevoie à Bangi*.

caoutchouc, que les agents étaient cotés d'après le rendement de l'impôt, que les agissements des sociétés commerciales entraînèrent la révolte des Issogos, des riverains de la Sangha, de l'Ilenga, de la Lobaï et de l'Ubangi-Chari; qu'on fusillait les gens qui se refusaient à faire du caoutchouc, et que lors de l'affaire Toqué le procureur général put dire : « Il y a eu trop de crimes impunis, trop de non lieux injustifiés, trop d'acquittements scandaleux, trop de condamnations indulgentes. » « Ça été un massacre général pour faire marcher le service, disait Toqué ». Et, en 1902, il écrivait à un administrateur du Dahomey qu'il frémirait s'il connaissait quelle politique on pratique dans le Haut Chari. Tout s'y faisait par violence : recrutement de porteurs, de guides, de travailleurs, prélèvement d'impôts. Dans un camp d'ôtages gisaient 20 cadavres de femmes, et 150 autres femmes et enfants agonisaient, n'ayant rien mangé pendant quatre jours. En avril 1904, pour faire rentrer l'impôt à Mongumba, on emprisonna 58 femmes et 10 enfants, 47 moururent de faim dans leur horrible cachot. Ailleurs, on vit Gaud faire sauter un nègre à la dynamite.

Ces abus provoquèrent, sans que l'Angleterre eût songé à intervenir, l'envoi en 1905 d'une Commission d'enquête dirigée par Brazza. Il revint écœuré de la situation et son rapport fut tenu secret. Malgré les obstacles mis à sa mission il rapportait la condamnation d'un régime où les procédés brutaux entraînaient la destruction des populations. Et tandis que l'explorateur Edouard Foa qualifiait le Congo belge « la plus belle œuvre de colonisation qui existait en Afrique, » il ajoutait : « La ressemblance entre les deux Congos s'arrête quand on examine ce qu'on a tiré de ces nombreux avantages : au Congo belge, tout; au Congo français, rien! »

Les nouveaux venus dans l'expansion coloniale marchèrent sur les traces de leurs aînés : l'Italie, sur les bords de la mer Rouge fut accusée de favoriser la traite; en 1890 on vit les Italiens à l'œuvre à Massouah, et Livraghi rendit

son nom célèbre. La *Tribuna* raconta les forfaits de l'occupation militaire et prouva qu'on fusillait jusqu'à 300 personnes à la fois. Une Commission fut chargée de faire la lumière et Cagnassi et Livraghi furent cités en justice, mais acquittés. L'Allemagne eut aussi ses scandales coloniaux. D'après la *Gazette de Francfort,* les atrocités du chef de l'expéditon Wehlau, en 1893, et de Leist au Cameroun dépassèrent toutes les férocités imaginées par Cooper dans ses romans; le docteur Peters mena ses explorations avec des procédés de brutalités tels que la révélation lui fit abandonner la présidence de l'Association coloniale de Berlin; et Schrœder dans l'Afrique orientale traita les indigènes comme du bétail, faisant peser sur la contrée un régime de terreur.

Les Etats-Unis, aux Philippines, se distinguèrent au point qu'un de leurs missionnaires pût dire : « Ce serait une tâche lugubre que de rapporter les horreurs et les excès commis dans l'Archipel des Philippines durant les premiers temps de l'occupation américaine. » (1) D'ailleurs les Américains avaient procédé antérieurement à l'extermination lente et raisonnée des tribus indiennes de leur territoire. Un secrétaire de l'Intérieur disait dans son rapport de 1856 : « Notre conduite, à savoir la destruction d'un peuple que la Providence a placé sous notre sauvegarde, est indigne de notre civilisation et révolte tout sentiment d'humanité. » Un chef indien pouvait dire : « Nous crevons de faim et de misère, le seul contact du blanc nous a empoisonnés. » L'anéantissement d'une race était confirmé par un journal protestant qui écrivait en 1872 : « Il n'y a rien qui surpasse cette dissection d'un peuple. Le partage de la Pologne l'égale en étendue, non en atrocité. » Et Godefroid Kurth pouvait conclure dans son émouvant *Sitting Bull* : « C'est l'égorgement de tout un peuple, c'est la suppression perfide et insensible de la race rouge, le tout impunément et sous les yeux de la nation américaine. »

---

1. *La Vérité :* Juillet 1904. — Turot : *Aguinaldo et les Philippines.*

En établissant ces faits, nous ne voulons pas rejeter la faute de ces crimes sur chaque nation tout entière. Nous voulons constater seulement qu'il y eut des erreurs commises partout, et souvent par des individus isolés; et que par conséquent avant d'accuser le Congo belge sans l'entendre, l'étranger eût pu regarder chez lui, il y aurait vu des poutres. Et de même que nous reconnaissons qu'il y eut ailleurs des efforts pour enrayer les abus, on aurait pu reconnaître, à l'étranger, la même loyale préoccupation chez l'Etat indépendant du Congo.

Il importe cependant que nous nous arrêtions davantage à la Grande Bretagne qui se montra l'ennemie acharnée du Congo et excita la colère que l'on sait contre le Roi Léopold II. L'histoire de sa colonisation nous permet d'affirmer que nulle part le système d'oppression et de tyrannie ne fut érigé à la hauteur d'une institution comme chez nos voisins humanitaires d'Outre-Manche.

Nous ne pouvons songer à remuer toute cette mer de sang qui baigne les pieds de tous les établissements coloniaux de la Grande Bretagne. Nous ne parlerons pas de l'Irlande, qui, de même que la Pologne, a fini par lasser la pitié de l'humanité (1) et qui a essaimé ses enfants pour qu'ils ne mourussent pas de faim sur une terre qui engraissait quelques lords. Nous ne recommanderons pas à la vigilante philanthropie de la bande Morel et C^ie^ les 60.000 crève-de-faim de Londres dont la *Revue des deux mondes* a récemment reconnu l'institution brevetée. L'histoire de l'Inde seule servirait à perpétuer l'infamie du nom britannique. C'est au XVII^e^ siècle que l'Angleterre secondée par Clive entreprit la conquête de l'Inde. Quand le rajah du Bengale eut été vaincu, les Anglais se livrèrent à des extorsions effrénées. « On amassait à Calcutta, dit Macaulay, des fortunes énormes pendant que 30 millions de créatures humaines se trouvaient réduites aux dernières extrémités de la souffrance. » Clive lui-même écrivit que le nom anglais était tombé

1. *Cf.* Baron Kervyn de Volkaersbeke : *La lutte de l'Irlande.*

bas et qu'il versait des larmes sur la gloire de la nation anglaise qu'il croyait perdue et disparue sans retour. Quand Clive quitta l'Inde, il s'était gorgé d'or et la famine décimait la population. « Pendant de longs mois, chaque soir amenait aux abords des magasins anglais où étaient entassées toutes les subsistances accaparées, une foule d'hommes, de femmes et d'enfants affamés qui venaient implorer des aliments. Le lendemain la terre était jonchée de cadavres. » (1) On fit une enquête et William Meeredith imprima au front de ses concitoyens cette flétrissure : « *On ne peut comparer la tyrannie des Anglais au Bengale à aucune autre.....* Les paroles manquent pour peindre exactement l'espèce de tyrannie exercée au Bengale.... L'enquête à laquelle nous nous sommes livrés n'a point dissipé toutes les ténèbres. Selon l'expression de Milton, c'est une lumière pâle qui n'a fait que rendre les ténèbres visibles et découvrir à l'œil épouvanté un abîme de douleurs. » Clive fut blâmé, mais un membre du Parlement disait : « Une nation ne saurait perdre son honneur, parce que absolument parlant, elle n'en a point. Le préjugé que l'on appelle de ce nom ne regarde que les particuliers. *Le peuple que nous représentons ici ne connaît d'autre honneur que celui de ses intérêts.* » Sous Warren Hastings (1772-1785), successeur de Clive, les Anglais se livrèrent au pillage le plus éhonté. Confiscations, arrestations, tortures, massacres, rien ne fut épargné aux vaincus. Le grand juge Elie Impey se porta aux excès les plus extravagants. « Aucun autre juge de cette espèce, — écrit Macaulay, — n'a plus déshonoré l'hermine d'Angleterre. » On finit par mettre en accusation Warren Hastings. Le procès s'ouvrit le 13 février 1788 devant un magnifique auditoire de princes et de nobles. Les grands orateurs Burke, Fox et Sheridan avaient dressé l'acte d'accusation. Burke disait en terminant : « Je le mets en accusation au nom de la Chambre des Communes dont il a trompé la confiance. Je le mets en accusation au nom

1. Parker : *East India Company.*

de la nation anglaise dont il a souillé l'antique honneur. Je le mets en accusation au nom du peuple hindou dont il a foulé aux pieds les droits et dont il a converti la patrie en un désert. Enfin au nom de la nature elle-même, je mets en accusation l'ennemi commun et l'oppresseur de tous. » Le procès traîna 8 ans, Hastings fut acquitté et mourut comblé d'ans et d'honneurs.

Le régime d'oppression et de terreur persista : l'amiral Napier écrivait (30 mai 1850) : « Vous vivez dans un cercle enchanté à Calcutta; vous ne connaissez le gouvernement des Indes qu'en théorie. *Les atrocités qui se commettent ici sont impossibles à décrire.* Vous ne pouvez pas savoir cela dans votre bibliothèque de Calcutta; mais moi qui traverse tous les districts du pays, j'ai vu depuis des années des choses indignes. Il n'est pas un régiment dont la marche ne soit une série d'horribles oppressions, et cela, non par le fait de l'indiscipline des soldats, mais par le fait *du système du Gouvernement.* Nous arrachons de force l'Hindou à la charrue, lui et ses bœufs, et nous l'obligeons à faire des marches de plusieurs milliers de milles pour transporter les bagages des régiments. Il perd sa récolte, ses terres restent en friche, sa famille périt; ses bœufs surmenés par nos soldats tombent en route, et il ne reçoit pas une obole pour cela ». M. Bright disait au Parlement en 1855 : « Nous parlons sans exagération en affirmant que si on connaissait la condition réelle de ceux qui produisent les récoltes sur lesquelles nous prélevons 75 ou 100 millions par an, *on reculerait d'horreur et d'épouvante* ». L'Inde essaya de jeter à la mer ce manteau d'infamies, mais la révolte des Cipayes fut matée et l'Angleterre lui mit sur l'épaule, plus lourde et plus sinistre, la chape de plomb.

Un immense catafalque a surgi dans la jungle, formé des os des squelettes affamés qui ont clamé leur détresse et tendu les doigts aux carrefours de tous les chemins (1). Non point que la famine fût toujours due aux mauvaises

1. P. Loti. *L'Inde sans les Anglais.* — *Revue des Deux Mondes,* 1er février 1908

récoltes; on a vu périr des milliers d'affamés dans des districts qui, au même moment, exportaient des millions de grains (1). « La disette, — disait un membre du Conseil du Vice-Roi, — n'a jamais été une disette de vivres, mais une disette d'argent pour acheter les vivres » (2). L'impôt frappé par le Gouvernement pèse lourdement sur les populations et ne lui permet pas de faire vivre sa famille (3). « Il n'existe pas dans l'Empire britannique, — dit un Anglais, — de figure plus pathétique que le paysan hindou. Ses maîtres ont toujours été injustes pour lui. Il est broyé jusqu'à ce qu'on ait tout exprimé de lui sauf la moelle de ses os. » (4) Le réquisitoire récent du député Keir Hardie n'a fait que confirmer ce passé d'iniquités qui a amené la fermentation actuelle, précurseur des révoltes rédemptrices. L'Hindou Dhingra, voulant attirer l'attention sur ses compatriotes assassina un officier anglais. Traduit en juillet 1909 devant le tribunal de Westminter, il souffleta l'Angleterre de ces paroles : « Vous vous posez en champion de l'humanité opprimée au Congo et en Russie, mais vous opprimez l'Inde et y commettez des atrocités, vous qui causez la mort de deux millions d'Hindous par an, vous qui insultez nos femmes.... » Avant lui, Bryan, candidat à la présidence des Etats-Unis avait déclaré : « Le Gouvernement des Indes est aussi arbitraire et aussi despotique que le gouvernement russe. » (5) Le grand principe de la colonisation anglaise c'est la destruction des races. Prenez la carte du monde, les colonies anglaises sont peuplées d'Anglais, les anciennes populations ont disparu ou ont été refoulées dans des parages lointains. Les Espagnols, au contraire, dont on a dit tant de mal, ont créé des races mêlées comme au Mexique et dans l'Amérique du Sud. Non contente de travailler à l'anéan-

1. *Revue des Deux Mondes*, novembre 1899.
2. *Correspondant*, juin 1908.
3. Sir W. Hunter dans *le Conseil du Vice-Roi*, en 1883.
4. H. Compton : *Indian Life*, 1904.
5. *Correspondant*, Juin 1908, p. 894.

tissement des races qui sont sous sa « protection », la Grande-Bretagne étend son influence néfaste au plus grand profit de son commerce sur les autres peuples. Elle a imposé par la guerre l'opium à la Chine et ce commerce rapporte 112 millions par an à l'Inde. Et volontairement elle poursuit l'abrutissement de milliers de Chinois. Au Congo, l'Etat a interdit l'alcool et le chanvre à fumer dont les revenus eussent allégé son budget.

Partout c'est la même politique destructive. En 1905, la situation troublée de la Guyane Anglaise provoqua des émeutes ; une demande d'enquête fut repoussée, la ville de Georgetown signa une pétition où on lisait que « la condition de la masse de la population est aujourd'hui plus mauvaise qu'elle ne l'a jamais été depuis le commencement de l'histoire de la colonie, et que le gouvernement actuel ne cherche à combattre les maux existants que par des mesures répressives. »

L'histoire de l'Australie doit être écrite avec du sang. La Tasmanie fut complètement nettoyée ; ses 7000 indigènes furent traqués, anéantis, la centaine qui restait fut déportée dans l'île Flinders, les derniers représentants de la race moururent vers 1875. La dépopulation exerce ses ravages en Australie ; en 1840, on comptait 120.000 Maoris, ils étaient réduits à 43.000 en 1901, une race supérieure avait pris leur place. Les rapports officiels du Protecteur des Aborigènes du Queensland montre les vies humaines estimées à moindre prix que le bétail. « Je rougis de honte — dit le rapporteur — d'être impuissant à remédier personnellement à cet état de choses. » « Je déclare sans hésiter — dit un Anglais — (1) que les noirs du Queensland ont été presque entièrement exterminés suivant un plan, soigneusement arrêté et froidement exécuté par le Gouverneur de la colonie. » « C'est le chapitre le plus sombre et le plus honteux de l'histoire de l'Australie, confirme un troisième. » Le *Times* du 8 avril 1904, relatait la

1. *Vérité*, avril 1904.

situation sinistre faite à ces derniers rejetons d'une race que l'Angleterre a charge d'exterminer. Soulignant le régime pénitentiaire qui fleurit en Australie, le Révérend Gibney écrit : « Mon sang bout quand je pense aux cruautés dont s'est rendue coupable notre administration pénitentiaire. » Les rapports officiels de Roth sur cette situation provoquèrent un écœurement général. L'archevêque de Canterbury, champion des nègres martyrs du Congo, s'écria à la Chambre des Lords (mai 1905) : « Ces constatations sont uniques (!) dans les annales de l'administration britannique, dans l'empire tout entier à l'époque moderne. » Et lord Lansdowne se frappa la poitrine en disant : « L'une des conséquences les plus mortifiantes des faits constatés en Australie, c'est que nos remontrances perdront à l'avenir une bonne partie de l'autorité qu'elles ont eues jusqu'aujourd'hui. »

Le même système d'extermination se poursuit en Afrique et il s'affirme sans pudeur dans le Rapport de sir Eliot, gouverneur de l'Est africain. Voici ce qu'il écrit à la date du 9 avril 1904. « Je désire protéger les Masaïs individuellement, mais je ne désire pas les protéger en bloc.... Plus tôt ils disparaîtront et ne seront plus connus que par les traités d'anthropologie, mieux ce sera... » Et plus loin : « Sans doute à la tribune et dans les rapports, nous déclarons que nous n'avons pas l'intention d'enlever aux indigènes leurs terres, mais cela ne nous a jamais empêchés de prendre toutes les terres dont nous avons besoin pour des entreprises publiques, ou d'établir des Européens sur les terres qui ne sont pas actuellement occupées par les indigènes. » La pratique suivit la théorie : les Masaïs furent divisés en deux groupes, parqués dans des réserves et l'on profita d'une guerre pour leur enlever 20.000 têtes de bétail. Ils sont condamnés à disparaître comme les Matabélés. Le major Thruston raconte la guerre de l'Ounioro (1894-1895) à laquelle il prit part. L'auteur lui-même fatigué des scènes de pillage, d'incendie, de dévastations finit par dire : « J'étais écœuré des raids et des massacres et j'aspirais à en voir la fin. »

L'évêque de l'Uganda, Tucker, envoie au *Times* (12 avril 1906) une lettre où on lit que dans l'Est africain « l'esclavage, protégé par le gouvernement britannique est sans conteste une institution légale. » En Rhodésie, il en va tout de même. On trouve des routes dont les abords sont déserts, de Broken-Hill à Kansangi on ne rencontre personne dans les villages et les gens fuient au passage du blanc, on a conquis le pays par des moyens féroces qu'on ne cache pas et qu'un écrivain proclame nécessaires pour la fondation d'un empire colonial. (1) Tout le monde peut lire les horribles détails de la campagne contre les Mashonas en 1896 dans le livre du colonel Alderson. On y verra brûler du souffre pour asphyxier les pauvres diables réfugiés dans des cavernes ; faire sauter à la dynamite les grottes qui les cachent ou envoyer des troupes *indigènes* « pour achever l'œuvre d'incendie. Cette mission était faite pour eux, car cela voulait dire aussi bien *piller*. » La conquête du Matabéléland s'est faite dans le sang comme l'atteste l'effroyable instantané placé en tête de *Trooper Peter Halkett* par Olive Schreiner. Enfin les rapports de l'administration nous apprendraient comment, dans la même Rhodésie, les indigènes cherchaient à échapper à l'impôt et par quelles séries d'expéditions meurtrières et d'incendies de kraals et de moissons, on met à la raison tous ceux qui n'ont pas l'air d'apprécier les avantages du régime anglais.

En 1897, les Bechuanas furent expropriés violemment de leurs terres parce que c'étaient des « terres de beaucoup de valeur. » Les opérations militaires qui en furent la suite ne traînèrent pas. Le Gouvernement britannique pressa le colonel Dalgety d'en finir. « Je détruisis — dit-il — toutes les moissons des indigènes, des amis, comme des ennemis, pour empêcher ces derniers de se procurer de quoi subsister. » Les survivants de cette héroïque campagne furent mis en vente et l'avis officiel annonçait : un stock de célibataires bien portants est attendu à

1. William Harvey Brown : *On the south Africa frontier.*

Capetown endéans les dix jours. » (1) Dans le Rand, les rapports officiels de 1903, établirent qu'on volait une partie du salaire promis aux indigènes, qu'on les fouettait et que la mortalité atteignait 80 et même 90 % des travailleurs. (2) Les traitements abominables dont furent l'objet les coolies chinois employés dans les mines du Transvaal où leur vie était toute à la merci de brutes (3) furent révélés par des enquêtes judicaires. On se souvient qu'à la veille de la guerre anglo-boer, le ministre affirmait solennellement qu'il ne s'agissait pas d'annexer de nouveaux territoires; on le sait la promesse fut tenue. La guerre fut en partie provoquée afin de protéger les Cafres contre l'oppression des Boers; pour rendre cette protection efficace le Gouverneur du Transvaal prit un arrêté en 1904 par lequel « tout Cafre convaincu d'être resté six jours consécutifs sans travailler, serait expulsé du pays. » (4) Au Natal, l'impôt de capitation établi le 1er août 1905 amena une guerre féroce et barbare qui amena la ruine des indigènes. Elle fut menée rondement à en juger par les paroles du colonel Leuchars licenciant sa troupe : « L'ouvrage a été dur et fatigant, mais efficace. » (5) Il y a du César dans cette concision. Mêmes visions d'horreur sur la côte occidentale d'Afrique. En 1889 le gouverneur Hodgson laisse massacrer par sa troupe 15.000 Achantis pour s'emparer du trône en or massif du roi de Comasi. (6) Depuis cette époque jusqu'à 1901, on ne compte pas moins de cinquante expéditions accompagnées des tueries, incendies, pillages usuels (7). James Pinnock, évoquant dans le *Journal of Commerce* de Liverpool les crimes de la Compagnie du Niger, écrit : « Un cri d'indignation publique s'élève contre les procédés de l'Etat indépendant du Congo;

1. *Vérité*, août 1904.
2. *Vérité*, juillet 1904.
3. *Vérité*, mai 1906.
4. *Vérité*, janvier 1905.
5. *Vérité*, mai 1906.
6. *Vérité*, mai 1905.
7. *Vérité*, septembre 1903.

nous ferions bien mieux d'examiner d'abord de près ce qui se fait chez nous ». La Nigérie fut l'objet des attentions particulières du Gouvernement anglais; je ne parle pas de l'expédition dirigée par le major Mackensie, contre les M'Kpanis (1), mais de cette invention diabolique qui consistait à tuer l'indigène par l'alcool. Le budget de cette colonie repose pour 80 % sur les revenus tirés des spiritueux et les marchands philanthropes de la Grande Bretagne y exportent annuellement sept millions de litres (2). A Lagos, les revenus de l'alcool sont de 65 %; l'alcool a amené à sa suite toutes les basses misères et la mortalité a crû dans des proportions formidables. En vain les évêques anglicans de Lagos ont élevé la voix pour dénoncer ces ravages, le gouverneur a répondu qu'il ne pouvait prohiber l'alcool parce qu'il lui fallait des ressources !

Nous laisserons de côté l'Egypte qui a son livre, *Atrocités anglaises en Egypte*, écrit par l'anglais W. Scawen Blunt et nous ne ferons que signaler la gravure avec commentaires publiée dans l'*Illustration* de Paris le 20 septembre 1903 représentant des nègres enchaînés qui apportent de lourdes pièces d'ivoire aux autorités soudanaises.

Ce court exposé fait de quelques jalons plantés sur les territoires britanniques permettra de constater que partout où s'élève le drapeau anglais il est arboré sur des décombres, sur des cadavres et sur toutes les détresses des conquêtes brutales. Nous avons cru qu'il convenait de nous arrêter à ces détails afin que chacun pût rire au nez de Morel quand il bêlera ses propos humanitaires et mènera, sous prétexte de philanthropie, la campagne tintamarresque que l'on sait contre le Congo. Car aucun de ces faits que nous sachions n'a contristé son âme gélatineuse, il s'est tu devant toutes ces hontes, comme à peu près toute la presse de son pays s'est tue quand le mémoire Roth a révélé la situation de l'Australie.

1. *Vérité*, janvier 1904.
2. *Vérité*, août 1905.

Si nous voulons rechercher les causes qui ont amené la campagne anticongolaise nous trouverons que ce mouvement a une triple origine : commerciale, religieuse et politique. Nous laisserons de côté le point de vue humanitaire qui a été suffisamment exposé dans les pages précédentes.

L'intérêt commercial est à la base des revendications anglaises. Tant que le Congo fut dans la période d'élaboration, il ne rencontra que des haussements d'épaules, des sourires de pitié. Chacun attendait l'issue de cette lutte hardie entreprise par Léopold II, aidé de quelques hommes, contre le continent noir. Mais le jour où il parut que l'œuvre était prospère, le chemin de fer s'achevait, les exportations de 10 millions en 1895 montaient à 50 millions en 1902; en 1903, 403 comptoirs de sociétés et de particuliers aidaient aux transactions, alors, les convoitises s'allumèrent et le mouvement contre l'Etat se précisa. Les premières doléances des marchands anglais de Liverpool intéressés dans le commerce de l'Afrique occidentale où ils échangeaient les produits indigènes contre de l'alcool, visaient le Congo français où le ministre Delcassé avait donné en 1894 les deux premières concessions. Ces plaintes trouvèrent un débouché dans le livre de Morel *The british Case in French Congo* (1903). Se voyant fermer le Congo français où la liberté de commerce n'existait plus, disaient-ils (1), ils crurent qu'il leur serait plus facile d'avoir raison de l'Etat Indépendant et tournèrent contre lui leurs armes. Enrôlés dans la C. R. A. (2) dont le fondateur Holt avait des comptoirs tout le long du Niger pour l'empoisonnement des races nègres, ils restèrent dans les coulisses et mirent en avant les missionnaires, veaux bêlants d'humanitarisme.

Ces marchands alimentèrent la caisse de l'Association négrophile, un de ses chefs Fox Bourne en fit la déclaration formelle (3) et le Dr Guiness dut avouer que le mar-

1. *Vérité*, 26 nov. 1903.
2. C. R. A. — *Congo Reform Association.*
3. *Daily News*, 30 nov. 1903.

chand d'alcool Holt, avait payé 100 livres pour les frais d'un meeting (1). Le *Catholic Herald* en apporta d'autres preuves décisives. Au surplus, les deux grands griefs que l'on fit à l'État du Congo portaient l'un sur la condition des indigènes et l'autre sur la liberté du commerce. Le *Times* lui-même disait que toute la difficulté se trouvait dans la question économique (2). Mais alors, pourquoi l'Angleterre avait-elle attendu dix ans avant d'élever des protestations contre un régime qui avait été appliqué ouvertement et contre lequel nulle voix n'avait protesté à l'étranger ?

La raison en apparaît nettement dans ces lignes du *Reynold's Newspaper :* « Nous avons en notre possession des documents qui prouvent que certaines maisons de Liverpool sont anxieuses d'obtenir l'établissement d'un protectorat britannique sur le Congo, à seule fin que les profits réalisés sur les travailleurs soient détournés des poches belges dans les poches anglaises. » Et le but de la campagne se dessina nettement quand les attaques se concentrèrent sur les parties riches du Congo, et en dernier lieu sur le Katanga. Le Rév. Harvey, dans une lettre à un journal de Liverpool, trouvait le Bas Congo dans un état de prospérité remarquable alors que Morel écrivait qu'il avait été « tristement dépeuplé par l'effet du travail forcé, du service militaire et de la saisie du bétail. » Mais le Révérend réservait ses foudres pour le Haut Congo où il n'avait fait qu'une courte apparition. Tout y était détestable et pour porter remède à la situation, nul autre moyen que d'*abroger les décrets attribuant à l'État les terres et leurs produits, mettre tous les produits du sol sur une base purement commerciale, abolir les monopoles et les concessions* (3). Morel enfin précisait plus tard les vues de son frère d'armes, et dans un beau mouvement d'indignation s'écriait : « Le monopole que la Belgique a établi au Congo la précipitera dans sa partie sud-ouest (le Katanga) en un conflit fatal et inévitable, et dans peu d'années, avec

1. *Vérité*, oct. 1905.
2. *Indépendance belge*, 28-1-1907.
3. *Vérité*, janv. 1905.

le gouvernement de l'Afrique australe unifiée. Des hommes résolus, de sang britannique ou hollandais, ne supporteront pas longtemps d'être écartés *d'un des districts miniers les plus riches du monde* et d'ailleurs habitable par les Blancs. (1) »

La mission d'allumer les mèches qui devaient mettre le feu aux poudres fut confiée aux missionnaires protestants du Congo. (2) Jaloux des succès des religieux catholiques, mécontents de ne pouvoir commercer parce qu'ils ne payaient aucun droit, chagrinés de ne point obtenir de terrains dans les districts éloignés où le gouvernement ne pouvait répondre de leur sécurité, payés peut-être par les agences Morel, car nous verrons plus loin que les informations étaient tarifées, ces apôtres de la vérité s'acharnèrent à démolir l'œuvre colossale d'un petit peuple. Faisons remarquer que ces reproches ne s'adressent pas à tous les missionnaires protestants, ni même à tous ceux de la secte des Baptistes d'où partirent les accusations les plus extravagantes. Dans un discours à la Chambre des Communes (3) John Campbell faisait observer « que la Belgique est un état catholique et que les accusations contre le Congo ont été formulées en grande partie par des missionnaires protestants. » Il ajoutait que les Baptistes s'étaient particulièrement signalés dans ce sport et que le livre de Guinness *l'Esclavage au Congo* ne contenait d'un bout à l'autre que des témoignages de Baptistes. Leur action néfaste fut dévoilée même par des protestants. Grenfell, en 1896, accusait certains d'entre eux *d'inexcusable légèreté* dans les « révélations » qu'ils faisaient; un missionnaire américain trouvait intempestif le rôle de ses amis. « Je voudrais — disait-il — ne pas les voir aussi âpres à rechercher les moindres défauts. » Mais le témoignage le plus caracté-

1. *XX^e Siècle*, 16 juillet 1909.

2. Ceux qui dénoncèrent les *atrocités* furent le consul Casement; les missionnaires Baptistes américains Sjœblom et Clark; Dugald Campbell des presbytériens écossais; Weeks et Scrivener des Baptistes anglais; Ruskin, Gilchrist, Harris, Padfield et Stannard de la Balolo; Morrisson des presbytériens américains.

3. 9 juin 1904.

ristique fut donné par le professeur Starr de Chicago. « Je ne doute pas — disait-il — de l'honnêteté des missionnaires. J'ai cependant éprouvé parfois qu'ils se sont laissé envahir par un tel esprit de dénigrement qu'ils sont incapables de voir rien en bien..... La récrimination leur devient habituelle, la faculté de voir le bien paraît complètement perdue chez eux. La première fois que j'assistai à la prière familiale dans une maison de missionnaire, j'attendis avec quelque curiosité le vœu en faveur du gouvernement. Il se produisit sous cette forme : Seigneur, arrêtez la main de l'oppresseur. Soyez pitoyable et secourable à celui qui est opprimé et surchargé. Empêchez la cruauté de détruire ses victimes. Entravez les misérables projets de l'oppresseur. » (1) Lord Montmorres confirme ce portrait séduisant, il présente particulièrement deux farouches zélateurs de la Balolo Mission dont l'un appelait le Français *le jargon de l'Etat* et ajoutait qu'il quitterait plutôt le Congo que de le laisser enseigner dans ses écoles. (2) La mission du lac Matumba était devenue une usine de photographies sensationnelles sous la haute direction du R^d^ M. Clark et on les distribuait aux passagers des bateaux à destination de l'Angleterre. Ces commis-voyageurs de la politique anglaise inculquaient aux noirs des notions sur la grandeur de l'Angleterre. Ils leur disaient que l'Angleterre était plus puissante que Boula Matari; que c'étaient les Anglais et non les Belges qui avaient construit le chemin de fer; on les vit même fomenter des divisions entre les indigènes. Aux confins de l'Ouganda des missionnaires faisaient courir le bruit que les Belges s'amusaient à massacrer les indigènes pour les manger. (3) Des nègres du Lomami refusèrent l'impôt parce que le Révérend Harris leur avait dit qu'ils ne devaient plus travailler, que les Anglais étaient les maîtres (4). Une instruction fut ouverte contre l'un

1. *Vérité.* Mars 1907.
2. *Vérité.* Mai 1907.
3. *Lettre de P. Bell. Vérité.* mai 1905.
4. *Vérité,* novembre 1905.

d'entre eux, prévenu d'avoir excité les indigènes au refus de l'impôt. Le consul Mitchell intervint laissant comprendre la puissance de l'opinion publique en Angleterre. Avec raison, le Procureur passa outre, mais l'enquête n'eut pas de suite, faute de témoins. Aux environs de certaines missions, circulaient des rumeurs annonçant la fin prochaine de l'Etat. Des indigènes venaient demander aux Jésuites s'il était vrai qu'à bref délai les Anglais allaient chasser Boula-Matari et s'emparer du Congo (1). Les populations devenaient arrogantes, insultaient les agents et cherchaient à s'affranchir de leurs devoirs. Abusant de l'hospitalité qui leur était offerte et peu sensibles à la protection que leur avait toujours fournie l'Etat, ces brouillons prenaient des airs de conquérants, absorbaient une part du pouvoir souverain et créaient un funeste antagonisme. Il fallait que des agents usassent de leur initiative pour faire respecter l'autorité (2) et par décret du 7 février 1906 on combla une lacune du Code pénal en punissant d'une forte amende ou de la prison celui qui se serait rendu coupable d'une dénonciation calomnieuse à un fonctionnaire. L'Etat aurait dû renvoyer à la mère patrie ces alchimistes avec leurs alambics de calomnies. Cette manière de voir est partagée par une protestante, M^rs^ Sheldon, qui, après une enquête, disait dans une conférence : « Ces gens-là dépensent largement l'argent que le public leur donne et ne font absolument aucun travail d'évangélisation; ils exercent souvent une mauvaise influence et on devrait les traiter comme des gens qui fomentent des troubles. » (3) Telle était l'agence de renseignements établie au Congo et chargée de ravitailler les hangars de la maison Morel et C^ie^.

Au point de vue politique, nul ne peut contester l'avantage que l'Angleterre aurait eu à posséder les territoires du Congo. Déjà au temps de la conquête par Stanley, les

1. *Missions belges*, 1907, p. 386.
2. *Bulletin officiel*, 1904, p. 131.
3. *Vérité*, juin 1905.

jeunes anglais considéraient que le résultat de ses explorations devait être la britannisation d'une grande partie du Congo, mais ils avaient contre eux les missionnaires qui n'envisageaient pas sans crainte les difficultés de la conquête. (1) Et lorsque les chambres de commerce firent entendre des protestations contre le traité portugais ce n'est pas qu'elles trouvassent le traité mal conçu, mais leur principale objection, disait lord Grandville aux Communes, c'est que l'Angleterre *aurait dû prendre possession du pays.* Outre les richesses que ce vaste territoire eût rapportées, c'était le complément de la politique coloniale poursuivie par l'Angleterre en Afrique. D'un pas lent mais irrésistible, elle avait marché du Nord au Sud; l'Egypte, le Soudan, la province équatoriale, l'Uganda allongeait la voie de pénétration; en même temps, partant de sa colonie du Cap, elle englobait l'Orange, le Transvaal, la Rhodésie. Ces vastes territoires se tendaient la main par dessus le Congo et une voie ferrée s'apprêtait à les relier. Mais l'Etat indépendant était là, barrant la route aux appétits de l'ogre britannique et de ce fait il encourut sa colère.

Maintenant nous allons voir à l'œuvre les commerçants, les missionnaires et les politiciens. Le mouvement anti-congolais naquit — la date est à retenir — au lendemain de la guerre anglo-boer. Les Boers déposent les armes au mois de juin 1902, immédiatement la campagne contre l'Etat fuse de tous côtés : le Parlement anglais vote une motion attentatoire aux droits de l'Etat, (1903); le consul Casement est chargé de faire la même année sur les populations congolaises, un rapport publié dans le livre blanc de 1904 et au commencement de la même année se constitue la *Congo Reform Association* qui va emplir l'univers de ses dénonciations horrifiques. Nous sommes donc en présence d'un plan habilement conçu et diaboliquement exécuté.

Ce n'est pas qu'avant cette date il n'y ait eu des marques d'hostilité vis-à-vis du jeune Etat. L'Angleterre

1. Opinion de Jonhston cité par Stairs. — *Vérité*, mars 1907.

fut toujours jalouse des succès obtenus par les Belges. Le voyageur Thompson avait déjà écrit en 1881 un livre où ses mensonges odieux dénaturaient l'œuvre accomplie par nos compatriotes sur le Tanganika. Pour le ramener à une saine notion de la justice le docteur Van den Heuvel lui avait administré à Zanzibar, en grande solennité et devant un auditoire choisi quelques gifles vengeresses. (1) Il est fâcheux que le souvenir de ces belles cérémonies se soit perdu parmi nos braves officiers. Un certain colonel noir Williams avait publié, en 1891, sous l'inspiration de sociétés hollandaises, un pamphlet comportant dix griefs contre l'Etat et que Wauters avait pris la peine de réfuter. Dans l'édition de 1894 de son livre *le Développement de l'Afrique,* White hasardait quelques cancans relatifs à l'administration. « Il y eut en jeu — disait-il — trop de rubans rouges et d'ambitions personnelles et trop peu d'efforts consciencieux et désintéressés. La faute n'en est pas au généreux souverain qui est le chef nominal de l'Etat, mais à ses conseillers et à ses officiers. » Il ajoutait que l'Etat était incapable de chasser les Arabes, marchands d'esclaves, précisément au moment où s'achevait la déroute des bandes esclavagistes. Jusqu'en 1895, il n'est pas question d'horreurs; le terme *les atrocités au Congo* n'est utilisé qu'à propos « du mauvais traitement allégué des indigènes africains par des aventuriers anglais et autres dans l'Etat indépendant. » (2) Chose encore plus étonnante, *le Region's Beyond* organe de la *Balolo Mission* ne contient, jusqu'en avril 1903, aucune trace d'appréciation défavorable; tout au contraire les missionnaires se félicitent de leurs succès, qu'ils doivent à la sympathie du gouvernement et aux facilités qu'il leur a données. (3)

Sur ces entrefaites, l'affaire Stokes, en 1895, vint servir d'aliment aux jalousies éparses et groupa toutes les anti-

1. Becker. T. II. p. 115 à 135. — 409.
2. *Transactions of the Arborigenes Protection Society.* 1890-96. — p. 155.
3. *Vérité.* Mars 1904.

pathies assises près du berceau du jeune Etat (1). Ce Stokes, ancien tenancier d'une maison louche à Zanzibar, affilié ensuite à une société de missionnaires protestants et en dernier lieu trafiquant de chair humaine (2), devint le labarum des humanitaires anglais. Déjà à la Conférence de Bruxelles il avait été question de lui ; on savait qu'il vendait de la poudre à Stanley dont il se disait l'ami, et en même temps aux indigènes qui luttaient contre l'explorateur. Poursuivant ses lucratives combinaisons pendant la campagne arabe, alors que Dhanis était aux prises avec des bandes dont les munitions se renouvelaient sans cesse, il apportait sur le territoire de l'Etat des armes de la maison Boustead, Ridley et C^ie^ ou achetées à l'administration allemande qui en détenait le monopole. Déjà le commandant Lugard avait protesté contre son trafic de poudre dont il tirait profit. En outre, Stokes s'était moqué des ordres du capitaine William et l'avait menacé de passer sous le drapeau allemand et le colonel Colville lui avait écrit : « Je veux vous prévenir que je ne puis traiter toute opération militaire non autorisée que comme des actes de piraterie. »

Ayant épousé la fille d'un sultan indigène, Stokes se croyait tout permis et il exerçait une influence considérable, grâce aussi à la protection spéciale des Allemands qui avaient fini par se l'attacher comme fonctionnaire. Lorsque le chef arabe Kibongé eut été pris et fusillé, on découvrit dans ses papiers la preuve de l'aide que Stokes prêtait aux révoltés. Une de ses lettres disait : « Je peux vous aider, soyez sans crainte : j'arrive. » Ses gens s'étaient livrés au pillage dans un rayon de dix lieues, et, après sa mort, on découvrit, enterrées dans son camp, des armes et des munitions. Sans tarder, Lothaire fit arrêter le pourvoyeur, le fit comparaître devant lui, et usant des pouvoirs que lui conférait l'état de guerre, il convainquit Stokes d'avoir

1. Cette affaire avait eu une précédent dans l'affaire Gordon, exécuté à la Jamaïque le 23 octobre 1865. Les deux juges qui l'avaient condamné furent accusés d'abus de pouvoir, et acquittés.

2. *Chambre des Représentants.* Séance du 24 avril 1900.

vendu de la poudre et des armes aux bandes arabes et le fit pendre haut et court, le 15 janvier 1895. Cette pendaison sommaire qui arrêtait les velléités rémunératrices des ravitailleurs mercantiles, fit pousser des cris d'orfraie à l'Allemagne et à l'Angleterre qui adressèrent une note à l'Etat indépendant. On négocia, finalement le gouvernement du Congo consentit à payer à l'Angleterre 150.000 frs pour la fille et la mère de Stokes et 100.000 frs à l'Allemagne, pour les porteurs indigènes allemands de la caravane du trafiquant. En même temps, l'Etat consentit à soumettre l'affaire devant le tribunal de Boma, mais se refusa à reconnaître que l'acte de Lothaire fût délictueux. (1) La question de fait était indéniable, restait à savoir si Lothaire, seul, sans greffier, avait le droit de pendre un homme. Le Procureur d'Etat après avoir pris connaissance du dossier estima qu'il n'y avait pas lieu à poursuites ; mais pour satisfaire l'Angleterre, le Gouverneur général ordonna la mise en jugement et désigna d'office l'officier du ministère public. Traduit le 22 avril 1896 devant le tribunal de Boma, Lothaire fut acquitté. Le tribunal jugeait que Lothaire entouré d'ennemis de toutes parts, connaissant l'alliance de Stokes avec les esclavagistes complices du meurtre d'Emin, ayant le sentiment de sa responsabilité se trouvait en cas de légitime défense, et avait fait œuvre de justice en supprimant le marchand d'ivoire. Sur les instances de l'Angletere, l'affaire fut déférée au Conseil Supérieur du Congo siégeant à Bruxelles (3 août 1896). Les débats furent mémorables, des journalistes anglais, allemands, américains s'y étaient donné rendez-vous. Devant les témoignages accusateurs le ministère public abandonna la prévention, le plaidoyer de Ch. Graux ne fut qu'un triomphe et Lothaire fut acquitté aux applaudissements de l'assistance. Un livre bleu (*Africa*, 8. 1896) que Conan Doyle n'a jamais ouvert, fut consacré à cette affaire et établit à perpétuité les tentatives criminelles de

1. Lothaire était ce jeune officier dont le missionnaire, Mac Kiltrick disait, en 1893, qu'il était « plein d'activité et plein de cœur et qu'il a plu à Celui qui confère la justice aux princes d'envoyer dans notre région. »

Stokes. Un des chefs de l'orchestre négrophile, Fox Bourne ne craignit pas d'avouer que Stokes « était, sans aucun doute, un dangereux criminel, » (1) et le 20 mars 1897, Chamberlain déclarait aux Communes : « M. Stokes n'a pas été mis à mort illégalement, mais régulièrement exécuté en vertu de la loi congolaise. Il ne faut pas que le moindre doute subsiste à cet égard. » Telle fut l'issue de cette affaire dont Morel se servit pour ameuter l'opinion publique, il la réveilla dans son *Scandale du Congo,* et l'entoura de tous les mensonges de son imagination hystérique. Ce procès eut pour résultat un mouvement en avant des défenseurs de l'Humanité. Le gouvernement britannique fit connaître au Parlement, 12 mars 1896, qu'il avait interdit le recrutement dans les colonies anglaises des travailleurs pour le Congo, et d'autre part l'organe de la *Société pour la protection des aborigènes* poursuivait de sa haine le commandant Lothaire, en publiant des rapports violents de l'américain Canisius qui avait servi deux ans sous les ordres du capitaine.

Vers la même époque l'anglais Salisbury mécontent de n'avoir pu obtenir les places et faveurs qu'il convoitait se faisait le détracteur de l'Etat, et Stanley, dans une lettre au *Soir,* stigmatisait sa conduite louche et équivoque. L'agent Parminter au service de la Société du Congo qui l'avait congédié avec un certificat dédaigneux vengeait la mémoire de Stokes en accusant nos officiers de cruautés. Il présentait trois faits, le premier à charge des soldats de Blocteur qui était mort, le second attribué aux soldats de Dekeyser et reconnu faux, le troisième était sans indications d'auteurs. Le 2 avril 1897, Dilcke, à la Chambre des Communes, brandissait le livre de Hinde sur la campagne arabe et y prétendait trouver la preuve que Dhanis avait nourri ses 25.000 hommes pendant des mois avec de la chair humaine. Aussitôt on traduisit le livre en Belgique et l'on n'y trouva rien de pareil. Il mentait encore avec la même effronterie en affirmant que le gin

1. *Vérité,* novembre 1904,

était le principal article d'importation du Congo et que le nouveau chemin de fer ne transportait que ce poison.

Quelques années après, l'affaire Rabinek (1901) fit le cauchemar des âmes sensibles d'Outre-Manche. L'autrichien Rabinek avait été condamné par jugement du Conseil de guerre d'Albertville à un an de prison « pour avoir volé ou recélé du caoutchouc obtenu à l'aide d'une infraction. » Sur appel de sa condamnation il fut conduit à Boma, mais il mourut en chemin. Aussitôt une légende se fit : Rabinek était la victime de rivaux commerciaux et sa mort était due aux mauvais traitements. Malheureusement l'anglais Mohun qui avait vu Rabinek aux Falls put affirmer qu'il était traité avec tous les égards; cinq témoignages et une lettre de Rabinek lui-même prouvèrent qu'il était morphinomane et qu'il avait succombé à sa passion. (1) Néanmoins Morel s'empara de la peau de Rabinek pour la détailler à ses ouailles; il en encombra quatre chapitres de son livre : *King's Léopold Rule;* l'allemand Deuss qui avait des intérêts dans les entreprises de Rabinek en saisit la presse germanique : Fox Bourne prit part à la curée, Dilke la brandit aux Communes et la presse du monde entier retentit d'anathèmes.

Mais les héritiers de Rabinek, en gens pratiques, réclamèrent pour les marchandises saisies une indemnité de 100.000 marks au Comité et à la société du Katanga. Le tribunal de Bruxelles les débouta et les juges allemands de Hambourg les condamnèrent à payer les frais du procès. Les demandeurs eux-mêmes avaient retiré leur première allégation concernant les mauvais traitements infligés à Rabinek. Ce jugement renversait l'échafaudage élevé par Morel; on avait acquis la preuve de ses calomnies. A partir de ce moment la campagne anticongolaise entre dans une période active et aboutit à la fondation en avril 1904 de *la Congo Reform Association* dont Morel est le secrétaire et le comte de Beauchamp le président, et à la création d'un journal mensuel illustré en annexe

1. *Vérité,* novembre 1904 — mai-juillet 1905.

au *West African Mail*. Elle constitue le marais délétère d'où vont s'échapper les miasmes de la calomnie, du mensonge et de l'hypocrisie. A défaut de la quantité — le nombre de ses adhérents était de 200 en 1904 et de 225 l'année suivante — elle contenait dans son sein des gens fort en gueule qui clamèrent aux quatre coins du ciel les hontes du régime congolais. « Un seul missionnaire, voyageant en Europe et en Amérique avec un seul grief — disait le journal américain le *Sun* (1) — fera plus de bruit que 99 autres restant en Afrique et y poursuivant leur œuvre paisiblement. » Comme toute société philanthropique la *Congo Reform* connut les embarras financiers; Fox Bourne déclarait qu'elle avait beaucoup de peine à recueillir 3 à 400 livres (2) et Morel geignait de ne pouvoir continuer sa campagne faute de fonds. (3) Mais les marchands de Liverpool veillaient. Les hommes éminents qui se distinguèrent dans ce concert d'injures n'avaient jusque là produit rien de remarquable. L'*African Review* (4) faisait justement remarquer « que la *Chartered* la Compagnie du Niger, et Stanley pour ne pas mentionner lord Kitchener avaient été aussi exposés autrefois à des attaques semblables venant presque toujours d'individus obscurs qui sortent on ne sait d'où et disparaissent tout aussi brusquement. » (5) Du moins nous savons d'où sortait Morel. C'était un descendant anglais du comte de Hornes, (6) qui de son vrai nom s'appelait Deville. Nous ignorons ce à quoi fait allusion Harrison lorsqu'il dit à Morel « qu'il agirait sagement en faisant connaître qu'elles étaient ses occupations de 1885 à 1900. » (7) Nous savons qu'il appartenait à l'administration de MM. Elder,

1. *Vérité*, 26 novembre 1903.
2. *Vérité*, 30 novembre 1904.
3. *Vérité*, juillet 1905.
4. 1er août 1903.
5. Sir Hugh Gilreau disait : « Depuis 10 ans j'ai suivi pas à pas les accusateurs et les accusés.... Je dois dire que presque tous les accusateurs ont été des serviteurs renvoyés, des missionnaires discrédités ou des hommes devenus hostiles à la suite de circonstances impossibles à remémorer ici ».
6. *Vérité*, 15 novembre 1905. p. 495.
7. *Vérité*, juillet 1904.

Dempster et C^ie^ et qu'il fit partie de la Chambre de commerce de Liverpool. Nous le savons d'autant mieux qu'un membre de la même chambre, indigné qu'on s'y fût fait l'écho des accusations contre le Congo écrivit : « comme Anglais, je proteste énergiquement contre ce fait d'un étranger comme M. Morel-Deville jouissant de notre hospitalité et cherchant à compromettre l'Angleterre. » (1) Le don Quichotte de la négrophilie partit d'abord en guerre contre le Congo français pour défendre certains négociants anglais qui avaient eu des démêlés avec des concessionnaires français. Son *The British Case in French Congo* poussait au partage du Congo et subtilisait le droit de préemption donné par Léopold II à la France. « Ce droit — disait-il — n'a jamais été reconnu par les autres Puissances et il est tout à fait improbable que la France veuille avoir le souci d'essayer de l'exercer en aucun cas. » Puis il écrivit *les Affaires de l'Afrique occidentale*, livre tissu d'élucubrations calomnieuses où il se faisait le défenseur de la traite pour des raisons économiques, proclamait la faillite des missions et exaltait le mahométisme. (2) Dans sa brochure, publiée en 1904, *le Scandale du Congo*, il ressuscita Stokes et Rabinek, corrigés et augmentés; on le vit affirmer qu' « on n'avait qu'à parler du Congo à un nègre pour que, s'il était sur la terre ferme, il prît la fuite jusque dans la brousse et, s'il était sur un navire et en vue de la côte, il plongeât pardessus bord. » Voulant en avoir le cœur net, trois Anglais résidant à Lagos, d'où de nombreux nègres étaient venus travailler au Congo et que l'organe de Morel représentait comme des victimes de l'Etat, trois Anglais — dis-je — se livrèrent à une enquête sérieuse, ils posèrent cinq questions précises à 157 noirs et ils constatèrent qu'aucun indigène ayant servi au Congo de 2 à 10 années ne partageait cet avis et qu'ils étaient tout disposés à y retourner. L'un des enquêteurs déclara que les affir-

1. *Vérité*, juillet 1904.
2. *Vérité*, avril 1904.

mations de Morel étaient de la *blague* (1). Dans l'ouvrage *le Gouvernement du roi Léopold en Afrique* qui fut exécuté par G. Kurth (2) on retrouvait les phrases de baryton dont il s'était fait une spécialité : *horrible entreprise congolaise — chose dégoûtante — jamais l'hypocrisie n'a atteint une pareille hauteur.* C'était la quintessence de la *West African Mail* qui transpirait à toutes les pages. Tout ce qui le gênait, témoignages et documents en faveur de l'Etat étaient subtilisés, par contre il avançait de grossières erreurs comme l'histoire du témoin qui mourut mystérieusement au moment d'un procès, alors qu'à l'époque où Morel écrivait son livre ce personnage se promenait à Bruxelles. (3) Les photographies retouchées des pages 49 et 225 étalaient toute la mauvaise foi de l'auteur, et devant ce monceau de frénétiques injustices le journal *Standard* pouvait dire que Morel *était parfois hystérique.*

Son allié Fox Bourne l'avait précédé dans l'œuvre de dénonciation, il avait déversé son venin dans le bulletin de la *Société pour la protection des Aborigènes,* puis écrit *la Civilisation au Congo,* œuvre dictée par la haine, l'envie et le parti pris, que Ch. Dilke ne craignit pas de couvrir de son nom dans une Préface (4) où on lisait que « la Société pour la protection des Aborigènes et les marchands de Liverpool et de Manchester étaient en mesure de s'unir dans une condamnation finale des autorités congolaises. » Un autre apôtre, dont le revirement est assez curieux à noter, fut le docteur Guinness. Vers 1890, il publiait dans les *Region's Beyond* une série de correspondances où il ne se tenait pas de rendre hommage aux efforts civilisateurs de l'Etat du Congo. Sa jubilation de voir les Arabes repoussés allait jusqu'à « remercier le Très-Haut pour un tel usage du pouvoir. » Il n'avait que du bien à dire des agents qu'il avait rencontrés et il faut retenir ce qu'il ajoutait : « Dès que quelqu'un arrive au

1. *Vérité,* novembre 1904.
2. *Archives belges.*
3. *Vérité,* novembre 1904.
4. *Vérité,* octobre 1903, janvier 1904.

Congo, il entend rapports et rumeurs dont les neuf dixièmes ont à peine au fond un grain de vérité. En ce qui concerne l'Etat, il a contre lui les préventions de tous les commerçants en général, parce que, — expliquait-il, — s'ils veulent bien profiter des avantages que leur apporte une organisation stable, ils veulent moins souscrire à leurs obligations. » (1) Le même personnage écrit en 1903 *Ces trente dernières années* où il « est heureux de pouvoir dire que les atrocités ne sont plus qu'un souvenir »! (2) Or, l'année suivante, métamorphose complète! les meetings et les salles de conférences retentissent de ses rugissements éperdus. Il fait en Ecosse une campagne furibonde où il promène des projections de gens mutilés affreusement, aux mains coupées, le tout à charge des Belges. (3) Son zèle l'emporte jusque dans la République Argentine, où il réédite, à Buenos-Ayres, le 25 octobre 1904, le thème des mains coupées. Pour allécher les clients il avait fait répandre des circulaires avec la mention : *exclusivement pour hommes.* Au sortir de la conférence, le *Buenos-Ayres Herald* écrivait : « Le docteur Guinness s'est montré ou bien un fou ou bien un charlatan. » Les journaux de la capitale lui rappelèrent qu'il avait aussi jadis calomnié la République Argentine et qu'en 1903 il affirmait péremptoirement que les atrocités avaient disparu du Congo. En conclusion, ils firent ressortir que l'unique but que poursuivait l'hyperbolique philanthrope était d'obtenir de l'argent. (4) Signalons encore parmi les notabilités qui furent la lumière de la maison l'écrivain Conan-Doyle. Le factum de ce plumitif en ribotte, *le Crime du Congo,* paru récemment (1909), condense en une centaine de pages, toute l'œuvre de calomnie accumulée pendant la campagne, il ne pouvait faire mieux que de le dédier à son patron *E.-D. Morel, champion désintéressé des peuples*

1. Lemaire : *District des Cataractes,* p. 19.
2. *Vérité,* avril 1904.
3. *Vérité,* avril 1904.
4. *Vérité,* 30 novembre 1904.

*du Congo.* A l'étranger les recrues furent plutôt rares. A côté de l'humoriste américain Mark Twain, qui se trouva heureux d'être en compagnie de fumistes, nous pouvons citer un descendant d'Achille, l'officier grec Halkiopoulos, qui fut neuf mois au service de l'Etat. Il employa ce temps à accoucher d'articles élogieux à l'adresse du Congo et publiés dans les journaux de son pays. Mais indigné de n'avoir pu obtenir le grade qu'il convoitait, il se fit interviewer par le *Daily News* et raconta *qu'il avait vu le sang couler comme un fleuve* et que lui-même *avait massacré par ordre pendant sept mois.* Or, par suite de maladie et de voyage, il n'avait été en fonctions que six semaines. Ses racontars furent d'ailleurs immédiatement démentis par un magistrat italien (1).

Un beau jour Morel se découvrit quatre alliés italiens : c'était le magistrat Casarini, le lieutenant Pagni, le Dr Pernice et Dalla Valle. On alla aux renseignements et voici ce qu'on apprit, Le magistrat Casarini n'existait pas; le lieutenant Pagni réclamait à l'Etat pour cause de santé une indemnité de 10.000 francs, faute de quoi *il ne pourra certainement parler en sa faveur;* le Dr Pernice avait été révoqué à la suite d'une condamnation sur laquelle il vaut mieux ne pas insister; le quatrième Dalla Valle après avoir décrit sans indication de lieu, de dates, ni de noms, des scènes de carnage et de dévastation avouait qu'il retournerait bien au Congo pour *l'amour des belles négresses.* Il eut même le toupet de solliciter un rengagement et de demander au secrétaire de l'Etat de lui préciser les conditions. « Si celles-ci seront de ma satisfaction, disait-il, je suis disposé à me rengagé. » (2) Farceur !

Les gens que nous venons de signaler à la postérité laissent deviner le genre de procédés auxquels nous devons nous attendre de leur part. Ces procédés d'ailleurs

1. *Vérité*, août 1903.
2. *Vérité*, juil. 1905.

furent mis à jour à propos des affaires Benedetti et Burrows qui peuvent servir de phares dans cet océan de boue.

Le sieur Burrows (1) avait été à deux reprises au service de l'Etat. Au début il s'était comporté loyalement; il écrivait en novembre 1897 à Liebrechts pour l'informer que le major Lugard, commissaire de l'Uganda, l'avait invité et lui avait demandé des renseignements sur les agents du Congo et sur les mouvements des Français au nord du Bomu pour le compte de lord Rosebery. Le major avait même laissé entrevoir à Burrows un poste d'officier à Lagos. A son premier retour, en 1897, Burrows s'était posé en champion de l'Etat, l'avait défendu contre les allégations outrageantes d'un certain capitaine Salisbury et avait traité de *légende pure* l'histoire des mains coupées. Dans une interview du *Times* il affirmait que la récolte du caoutchouc dans le district du Haut Uellé, où il résidait, s'était toujours effectuée paisiblement et que « le caoutchouc était apporté de plein gré par les chefs qui touchaient de ce chef une rémunération. » Mieux encore, l'année suivante il écrivait *la Terre des Pygmées* dédié au roi des Belges, avec préface de Stanley; d'atrocités, pas un mot. En 1906, mécontent de ne pas voir ses appointements augmentés et vexé de ne pas obtenir de distinctions suffisantes, il abandonne le service de l'Etat. Toutefois le Gouvernement lui fait de nouvelles propositions qu'il refuse. En 1902 il se met à écrire pour une Revue des articles qui ne relatent pas encore d'atrocités, et voici qu'à la fin de l'année il s'engageait par contrat avec un éditeur à publier un livre *indemme de mentions diffamatoires*. Cet ouvrage qui devait porter le titre de *la Malédiction de l'Afrique centrale* et pour lequel l'auteur avait escompté une préface de Dilke parut sous le titre *The curse of central african*.

On pouvait y voir à titre d'atrocités authentiques la photographie d'un nègre trônant sur des crânes. Or c'était

1. Cf. *Le Procès Burrows à Londres*. Compte rendu sténographique. p. 175. Bruxelles 1904. — *Vérité*, avril 1904.

Burrows lui-même qui avait disposé les crânes en pyramide et noué le drapeau de l'Etat au cou de l'indigène. Il s'agissait simplement de représenter les trophées d'un chef. La mauvaise foi y était si manifeste que le *Daily Dispatch* de Manchester (21 avril 1903) se donna le plaisir de réfuter le livre de Burrows de 1903 par celui qu'il avait écrit en 1897. C'était une nouvelle bouche d'égoût dont l'ouverture fut célébrée le 1er mars 1903 par un banquet offert à Burrows. A ces ripailles Canisius proclama « que le capitaine Burrows et lui-même se trouvaient en ce jour seuls en Angleterre comme les principaux accusateurs de l'Administration belge. » On se congratula du procès que venait d'intenter l'Etat et qui allait aboutir à son écrasement définitif. Mais le tribunal anglais allait écraser d'autres poux. Le capitaine de Keyser outrageusement calomnié cita, en février 1902 devant le tribunal de Londres, Burrows et les éditeurs. Le procès traîna de mois en mois, la défense ne voulait pas que les calomniateurs prétextassent le manque de temps pour se pourvoir de témoins et de documents. On leur donna un an. Le jour du procès arrivé (23 mars 1904) comble de honte, les accusateurs se retirèrent prétextant qu'ils n'étaient pas prêts. Cette retraite supprimait du coup toutes les calomnies; les accusations étaient biffées du dossier : les hiboux avaient eu peur de la lumière. L'avocat de l'Etat se borna à constater la calomnie et à établir une tentative de chantage. Burrows en effet avait offert à l'Etat d'arrêter la publication du livre moyennant 500 livres. Un dernier coup assomma Burrows. Il avait prétendu qu'il n'avait que deux témoins oculaires qu'il n'avait pas eu le temps de faire revenir d'Afrique, or, un émissaire de Burrows alla trouver en Egypte l'un de ces témoins, M. Peters et lui promit une indemnité de 100 livres s'il venait déposer dans le procès. Peters refusa cette proposition et ayant appris dans la suite qu'on avait fait état de son témoignage il s'empressa d'y répondre par le démenti le plus catégorique. Burrows fut condamné à 12.500 francs de dommages et le livre supprimé *à perpétuité*. Ce fut un

effondrement, il ne fut pas célébré par un banquet. Ce débat avait fait voir que l'Etat était prêt à discuter toutes les insinuations : tous ses témoins étaient là. C'était la première fois aussi que les accusations étaient nominatives et avaient permis à l'Etat de couvrir de confusion ceux qui les avaient produites.

L'affaire Benedetti (1) (1904) fut également fort instructive. L'Italien Benedetti que ses capacités avaient fait désigner comme commissaire de police à Boma, reçut un jour des avances louches d'un noir du nom de Shanu qui avait déjà documenté Morel. On faisait miroiter aux yeux du commissaire de grands avantages s'il voulait servir la campagne anticongolaise et même 100.000 francs si on aboutissait à décider le roi d'Italie à rappeler tous les officiers italiens au service de l'Etat. Benedetti feignit d'entrer dans la combinaison et promit des documents sensationnels. Alléché par l'aubaine, Morel offrit de payer au commissaire ses frais de voyage et de le dédommager de la situation qu'il perdait. Aussitôt Benedetti fit ses paquets et s'en fut au rendez-vous de Liverpool. Il y rencontra Morel et son compère John Holt, le marchand d'alcool, membre fondateur de la C. R. A. Habilement Benedetti fit valoir ses documents, grisa les deux larrons de quelques récits fantastiques et comme il fallait une pièce à conviction, on tomba d'accord pour signer un contrat par lequel Benedetti s'engageait, moyennant finances, à publier une brochure contre l'Etat; le contrat portait également que Morel se réservait le droit de *faire des corrections*. Ayant empoché le précieux contrat et mille francs qui lui avaient été versés séance tenante, Benedetti s'en revint à Bruxelles, tandis que les deux philanthropes se frottaient les mains. Leur joie fut courte; quelques jours après Benedetti renvoyait l'argent et disait dans une lettre : « Vous avez fait fausse route, Monsieur, lorsque vous avez cru que je suis homme à entrer dans votre jeu contre le Congo et à nuire aussi gravement à mes compatriotes qui font carrière dans l'Etat du Congo. »

1. *Vérité*, déc. 1904.

Pris en flagrant délit les compères nièrent tout sauf les documents qui avaient été reproduits par les journaux. Ils se contentèrent de dire que quand on veut des informations on les paie. Il est bon de rapprocher ce fait des multiples conversions qui se produisirent à cette époque et il faut également retenir cette clause du contrat qui autorisait Morel à faire des corrections au manuscrit de son informateur. Ce que nous tenons à établir, c'est la mauvaise foi qui a présidé à l'organisation de cette campagne anticongolaise : tous menteurs, calomniateurs, hypocrites; lançant des terriers où ils se réfugient, leurs flèches empoisonnées contre la grande œuvre de civilisation qui s'accomplit au Congo à l'émerveillement des voyageurs; campagne de dénigrement systématique se poursuivant inlassable malgré les démentis, les jugements des tribunaux et malgré la vérité crevant de ses rayons le soleil lui-même.

Cette campagne fut de la folie, elle fut menée triomphalement par la *West African Mail* organe de la *Congo Reform Association*. Du jour où cette Revue fit appel à la passion et à l'injustice, toutes les délations sortirent de l'ombre. La meute d'agents mécontents, de missionnaires déçus, de commerçants envieux se mit à aboyer avec ensemble sous la direction de Morel, leur chef d'orchestre. L'*African Mail* accueillit indistinctement tout ce qui pouvait servir sa cause : (1) accusations anonymes, lettres signées d'initiales où toute indication précise faisait défaut,

---

1. L'empressement avec lequel les congophobes se jetaient sur tous les déchets sensationnels rappelle l'anecdote narrée par Wauters (*Mouvement Géographique*, 1891, p. 86) et qui couvrit de confusion *la Réforme*. En 1891 sévissait la maladie de la fausse nouvelle, et les journaux anticongolais, belges et français s'efforçaient par tous moyens de jeter le discrédit sur le Congo. Ces calomnies produisaient leur fruit, car, comme le fait remarquer Wauters, il fallait du temps avant qu'on pût rectifier, et l'effet voulu sur le lecteur était atteint. Wauters donc, s'avisa un beau jour d'imprimer en supplément des *Nouvelles sensationnelles* qu'il avait fabriquées de toutes pièces. L'agence Hirsch de Londres les avala toutes entières ; elles furent répandues sur le continent et certaine presse s'en fit l'écho. *La Réforme* se précipita sur cet os à ronger et son indignation s'exhala en ces termes : « Le Congo-Tonkin, nous l'avons bien prédit !... Ce que cherchait Emin, c'est son ivoire... nous l'avons bien prédit ! Civilisation et humanité sont les deux choses dont on se préoccupe le moins en Afrique.... » Ce fut un désastre quand le journal rabique apprit qu'il était parti en guerre contre des moulins à vent.

histoires fantastiques sans nom d'inventeur, infamies attribuées à X ou à Z; elle fut le grand dépotoir des haines malpropres et des jalousies sournoises.

Son appel aux fauves ne connut plus de bornes : elle représenta le roi Léopold un couteau de boucher à la main, juché sur une pyramide de crânes entourée de rangées de squelettes décapités. (1) Elle osa écrire en 1905 (2) : « Les agents belges n'ont pas construit une seule route, pas un seul pont à travers les marécages; les routes pour automobiles, les télégraphes, etc., sont des *canards* publiés par l'Etat à Bruxelles et reproduits par la presse officielle. » Elle exploita la légende des mains coupées comme une mine de diamants. Cet usage qui remonte à une haute antiquité et que l'on voit reproduit sur des pierres où le Pharaon assiste lui-même du haut de son char à l'enregistrement des mains fut attribué à l'invention des Belges (3). Malgré les démentis formels de tous les voyageurs, Morel qui n'avait jamais été au Congo, s'obstina dans sa découverte. Ses disciples renchérirent. Le docteur Guinness la trimbala dans son arsenal à travers le monde; un missionnaire, dans une conférence à New-York, projeta le monument du géant Brabo d'Anvers pour prouver que la manie de couper les mains avait toujours existé chez les Belges (4). L'évêque de Bath, à une réunion présidée par l'archevêque de Canterbury, disait qu'en cas de non paîment de l'impôt « les hommes étaient condamnés à perdre une main et que leur famille était punie de la même façon. On a vu, — ajoutait-il, — des paniers pleins de mains coupées à de petits enfants. » (5) Le missionnaire Johnson dans une tournée aux Etats-Unis osait affirmer « qu'en dix mois, d'après le rapport de la Commission d'enquête,

1. *Vérité*, janvier 1906.
2. 21 juillet.
3. Maspero : *Lectures historiques*. p. 199. — Monseigneur Augouard rencontra en 1904, chez les Bondjos de l'Ubangi, un jeune homme robuste dont les deux mains avaient été coupées par un chef de village à la suite d'un vol.
4. *Vérité*, février 1905.
5. *Vérité*, mai 1907.

6,000 mains droites avaient été coupées à des êtres humains. » Ajoutons que mis en demeure de s'expliquer, il nia platement le propos. (1) Ne nous étonnons pas après cela que Mark Twain ait comparé Léopold II à Néron. (2) Cette extravagance valait celle de Morel, accusant, sur la foi de Pierre Mille, le cardinal Lavigerie d'avoir proposé au roi Léopold d'assassiner Tippo-Tip. Quel crédit peut-on accorder à des colporteurs de pareilles monstruosités? Et l'on ne sait vraiment quels furent les plus fous, des initiateurs du mouvement ou de ceux qui les gobèrent.

D'autres procédés achevèrent de flétrir la guerre ténébreuse ourdie par les marchands de Liverpool. La presse anglaise, en général, fit son régal des prétendues atrocités et s'étendit avec complaisance sur les abus, mais son rôle ne s'arrêtait pas là. « La conspiration de la presse ici — écrivait l'éditeur du *Catholic Hérald* au *New-York Freeman's Journal* — est du plus stupéfiant caractère et l'on refuse presque unanimement d'insérer la moindre rectification, aussi calomnieuses que soient les affirmations contre la Belgique et contre l'administration du Congo. » Il en citait des preuves. Le *Daily New's* ayant informé ses lecteurs qu'il y avait dans les prisons du Congo quinze fonctionnaires condamnés et dix autres qui attendaient leur jugement, il se trouva qu'il y en avait en réalité deux seulement. On envoya trois démentis successifs, aucun ne fut inséré. Même résultat avec le *Morning Post* qui avait avancé des erreurs à propos de la Force publique. Et l'éditeur du *Catholic Hérald* concluait : « Le but semble être de noircir et de calomnier de toute manière imaginable les autorités du Congo de façon à préparer la voie à quelque acte d'hostilité ouverte » (3).

Dans les meetings où la contradiction est annoncée on

1. *Vérité*, juillet 1906.
2. Id., janvier 1906.
3. *Vérité*, mai 1905.

la refuse. On la refuse à une séance de l'*Antislavery Society*, (1) comme récemment à une grande réunion à Londres. Le Belge Saroléa, professeur à Edimbourg, engage une polémique contre le docteur Guinness, il réclame la contradiction à un meeting. Guinness demande télégraphiquement conseil à Morel qui répond que « c'était perdre son temps ». Le débat contradictoire eut lieu cependant, Morel vint de Liverpool servir de contre-fort à Guinness et, malgré les interruptions et les sifflets, Saroléa put défendre l'œuvre de sa patrie (2).

Morel n'en agit pas autrement avec les témoins qui lui paraissent gênants. Sans parler de la Justice qu'il voue à tous les diables et sur laquelle il déverse l'outrage soit qu'au Congo français elle ne se soit pas rangée à son avis, soit qu'elle ait acquitté Lothaire, mais qu'il invoque quand ses décisions peuvent lui être utiles, nous dirons qu'il n'est pas plus tendre pour les particuliers. Après avoir lu les témoignages de l'explorateur Harry Johnston qui a visité trois fois le Congo et qui en a rapporté une provision de couronnes pour l'Etat, Morel écrit qu'il les a lus « avec une certaine surprise, avec beaucoup de regret et un grand sentiment de mystification. » (3) A Henderson, autre voyageur défenseur de l'Etat, il jette l'épithète de *vendu*. (4) Le témoignage de Stanley exprimé dans une interview du *Petit bleu* lui paraissant encombrant il essaie de le supprimer. Il écrit à l'*Européen* de Paris que lady Stanley avait autorisé le Dr Guinness à nier l'authenticité d'une entrevue dans laquelle Stanley aurait loué l'œuvre africaine. Interrogée à ce sujet, la femme de l'illustre explorateur répondit par lettre (2 mai 1905) : *Je n'ai jamais autorisé le Dr Guinness ou qui que ce soit à nier l'authenticité de cette entrevue.* Et elle ajoutait : « Sir Stanley était de plus convaincu qu'il y avait un véritable complot contre l'Etat libre du Congo. » (5)

---

1. *Vérité*, mai 1906
2. *Vérité*, avril 1904.
3. *Vérité*, octobre 1903.
4. *Vérité*, sept. 1904.
5. *Vérité*, mai 1905.

Ayant accusé les missionnaires catholiques d'un silence complice imposé ou intéressé, ceux-ci adressèrent au *Catholic Herald,* le 29 décembre 1904, une protestation collective signée par tous les chefs des missions. Ils terminaient leur lettre en disant : « Les missionnaires catholiques ont écrit des lettres bien ouvertes, spécifiant des assertions calomniatrices ou des procédés malveillants dont se servent les ministres protestants pour contrecarrer l'action catholique au Congo. Nous donnons à M. Morel pleine autorisation de publier ces documents. » Morel boucla ses oreilles.

La cause Morelliste faillit trouver un martyr en la personne du Révérend Stannard, missionnaire, qui avait imputé au commandant Hagstrom de Coquilhatville des faits précis dont la C. R. A. se servit pour sa cuisine diffamatrice. Le commandant déposa une plainte et le charitable missionnaire se vit condamner le 29 juin 1906 à choisir entre 1000 francs d'amende ou trois mois de prison. Morel avait conseillé au Révérend de choisir la prison : la paille humide, les verroux, la chicotte, les chaînes auraient permis à la victime de se faire photographier avec les palmes du martyre dans les mains ; il préféra tout bonnement reprendre le chemin du pays où Morel tomba dans ses bras à Southampton. Ajoutons que Stannard avait essayé comme Burrows de se soustraire au tribunal, soulevant une exception d'incompétence parce que — disait-il — sa lettre n'avait reçu de publicité qu'en Angleterre. Il refusa de livrer le texte original de l'écrit et de produire des témoins. Le tribunal d'appel l'acquitta l'année suivante, mais les considérants laissèrent subsister toute sa mauvaise foi. (1)

Qu'importent à Morel les soufflets des démentis, les cravaches de la vérité ? Il tend la main à tous les torchons de la délation. Il accueille les atrocités révélées par le Rév. Campbell désavoué par son supérieur qui écrit à Wahis (21 juillet 1906) : « il a cessé d'écrire quoi que ce

1. *Vérité,* mai et sept. 1906.

soit à la demande que nous lui avons faite de ne plus s'occuper des affaires de l'Etat. (1) » Alors que d'autres ont un reste de pudeur, comme le député Samuel qui avait dit aux Communes que les accusations d'agents révoqués ne méritaient aucune créance, Morel, lui, en tire parti. Il s'allie à l'ex-officier Tielkens auquel le Parlement belge fit les honneurs d'un débat le 2 juillet 1903. Ce triste sire avait emprisonné des femmes et des enfants qu'il avait laissés mourir, fait tuer trois porteurs, donner en gratification des femmes et des enfants, et ses exploits lui avaient valu une condamnation. Tielkens s'excusa en disant qu'il avait agi par ordre, parce que le Commissaire Général lui avait donné *carte blanche,* comme si ce terme impliquait la violation des règlements et l'oubli des devoirs humanitaires. Il s'enfuit en se cachant dans un endroit retiré d'un bateau et fit croire qu'on avait facilité son évasion. Il devint encore une victime qui avait été le jouet de maîtres atroces. Il put du moins offrir à Morel le tableau des horreurs qu'il avait commises.

L'écume de ce complot infernal avait fini par déborder sur les deux continents. Nous avons vu que les Etats Unis protégèrent manifestement les débuts du jeune Etat. Ils avaient dépêché en 1886 Tisdel pour faire une enquête sur le Congo ; son rapport, qui concluait à l'insuccès et à la stérilité du pays, désappointa Stanley; et comme Tisdel n'avait vu que les Cataractes, on envoya un nouvel explorateur, Taunt, qui fit en juillet et août 1886, un voyage jusqu'aux Falls. Son rapport publié en février 1887 présentait le Congo sous un meilleur jour. Bien que les Etats-Unis fussent le moins intéressés dans la question congolaise parce qu'ils n'avaient participé à l'*Acte de Berlin* que pour la suppression de la traite et la réglementation du commerce des armes et de l'alcool et qu'ils ne possédaient pas *le droit conventionnel d'intervenir,* l'effort des mameluks de Morel se porta sur ce pays. Morel escomptait l'affinité de race et la communauté

1. *Vérité,* mars 1907.

d'intérêts religieux. Il est en effet à remarquer que les Révérends donnèrent avec un ensemble touchant. Le Congrès de l'église méthodiste invitait les Etats-Unis à s'associer à l'Angleterre et le Comité de la *Southern Presbyterian Church*, en 1904, faisait près du président Roosevelt une démarche pour qu'il intervînt dans la querelle. La campagne fut menée avec le même acharnement qu'en Angleterre : meetings, conférences, pamphlets tout fut mis en œuvre pour créer « un courant d'opinion ». L'écrivain Mark Twain écrivit le pamphlet *Le Soliloque du Roi Léopold* avec photographies terrifiantes. Morel lui-même fut dépêché aux frais de la *Société pour la protection des Aborigènes.* Une succursale de la C. R. A. avec organe périodique se constituait en 1906. « Plusieurs groupes d'Anglais — disait un journal américain — conscients de la mission particulière confiée à leur pays de gouverner toute la terre et de leur devoir impérieux de discréditer toute entreprise coloniale qui n'est pas anglaise, sont en train d'inonder les Etats-Unis avec de la littérature qui décrit le gouvernement du roi Léopold au Congo comme une énormité dont l'horreur en appelle au ciel.... L'Europe a refusé de suivre l'Angleterre dans cette campagne, maintenant elle se tourne vers nous. » De nombreux journaux démasquèrent l'hypocrisie de ces manœuvres et se refusèrent à suivre Morel dans son expédition. Les catholiques particulièrement reconnurent le bloc enfariné. (1) Le cardinal Gibbons écrivit (4 octobre 1904) au président du Congrès de la paix à Boston, réuni à l'occasion de l'exposition de Saint-Louis, qu'il regrettait de n'avoir pu participer aux travaux du Congrès *où il se serait fait un devoir* de défendre la politique belge au Congo. Secoué d'indignation, Morel écrivit au cardinal, lui reprochant de n'avoir ni examiné les faits, ni pesé les témoignages, mais le cardinal lui objecta qu'il n'y avait qu'une poignée de mécontents et cela sur les 5 à 600 missionnaires catholiques ou protestants du Congo. En

1. *Vérité*, septembre 1904.

conclusion « comme il est peu probable — disait-il — que vous me convertissiez jamais et comme de mon côté je ne crois pas vous avoir convaincu, j'estime qu'il vaut mieux considérer cette correspondance comme terminée ». « Cette voix — disait un journal américain — a vraiment arrêté le flot de l'opinion hostile au Roi Léopold II. » Quelques semaines après, Morel, Burbour et Morisson se mettaient en campagne à Washington, mais ils y rencontrèrent le professeur Nerincx de Louvain qui leur donna la réponse dans un meeting. Bref le gros public restait assez indifférent aux objurgations de Morel et l'influence du baron Moncheur, ministre de Belgique et homme d'une haute valeur, pesait avec succès dans les milieux officiels.

De leur côté un groupe de Belges fondait à New-Yorck la *Belgian protection Association of America* (février 1905) pour défendre l'honneur national, et Léopold II avait fait remettre au président Roosevelt par le colonel Kowalsky une lettre défendant l'Etat du Congo. Mais en 1907 le *New York American* révéla le rôle de Kowalsky et d'après des documents parut établir que le colonel aurait reçu 100.000 francs pour sa mission. Une enquête fut réclamée par le Sénat, mais l'Etat fit savoir que des documents sans date et sans signature ne méritaient aucune attention. L'attitude du gouvernement américain fut bizarre et inexplicable. Au début, il dédaigna les sollicitations obséquieuses de l'ardent chevalier. En octobre 1904, le Président répondit par un simple accusé de réception au mémoire contre la Commission d'enquête que lui avait fait parvenir Morel au nom de la C. R. A. On pouvait lire en toutes lettres dans ce manifeste : « Une Puissance s'est établie dans le bassin du Congo plus dénuée de scrupules et plus désastreuse, au point de vue du rétablissement de l'esclavage, que celle qui aurait pu croître à l'ombre du drapeau de l'Islam. » Et pour allécher les commerçants américains Morel leur faisait voir qu'on pouvait retirer du Congo 30.000 tonnes de caoutchouc par an. En février 1906, le Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, E. Root

répondit à une lettre d'un membre du Congrès que rien ne justifiait l'intervention de la République dans les affaires du Congo, que celle-ci incombait aux puissances qui détenaient le pouvoir dans cette région. Mais l'année suivante le ton changeait : le sénateur Lodge déposait, le 11 décembre 1906, une motion tendant à l'intervention des Etats-Unis pour la *répression des atrocités* au Congo et le Sénat décidait de donner son appui à toutes les mesures que le Président pourrait prendre pour réprimer *les soi-disant atrocités du Bassin conventionnel du Congo.* Remarquons que le Sénat n'était pas convaincu des atrocités et qu'il ne visait pas le Congo belge seulement. Depuis lors l'Angleterre parvint à entraîner les Etats-Unis qui emboîtèrent le pas sans enthousiasme. Il y eut en 1908, échange de vue entre les gouvernements britannique et américain et des notes transmises à la Belgique ; enfin M. Root exposait (11 janvier 1909) à notre ministre résidant à New York, le baron Moncheur, les raisons du refus des Etats-Unis de reconnaître l'annexion. Peut-être les Américains en engageant cette campagne rêvaient-ils comme ce bon sénateur Morgan qui en fit la proposition au Sénat que c'était une occasion de se débarrasser des Nègres d'Amérique qu'ils traînent comme un boulet à leurs pieds en les expédiant au Congo.

L'Allemagne de son côté s'était en général montrée bien disposée pour l'Etat, elle avait jadis facilité les expéditions Jacques et Stairs, et maintenant elle répondait mollement aux avances des morellistes. Si à un certain moment elle parut donner dans le panneau, elle se ressaisit bientôt. Morel trouva un allié dans l'Allemand Deuss, marchand à Hambourg, qui avait des intérêts dans les affaires de Rabinek. Deuss emboucha le porte voix congophobe et parvint à séduire l'oreille de la société coloniale allemande qui au lendemain du vote anglais (20 mai 1903) dénonça au Chancelier les agissements de l'Etat du Congo et le pria de s'entendre avec les nations intéressées pour ramener l'Etat à l'observation de l'acte de Berlin. On fit croire aux Allemands que la prospérité du

Congo ruinerait le Protectorat allemand de l'Afrique orientale et il s'ensuivit quelques menues attaques. Toutefois ce ne fut pas sans étonnement qu'on vit se dessiner un mouvement tardif en 1909-1910. Les sociétés coloniales s'émouvaient, il se fondait une *Kongoliga* pour la protection des indigènes, les associations commerciales envoyaient leurs doléances au Chancelier et la presse de Berlin esquissait la perspective d'une nouvelle conférence. Des négociations s'échangeaient entre Bruxelles et Berlin ; mais au Reichstag le baron Hertling, du centre, exprimait l'espoir de ne pas voir l'Allemagne à la remorque de l'Angleterre. L'antagonisme profond qui existait entre les deux peuples ne leur permit point de se serrer la main sur des dépouilles aléatoires. Par expérience l'Allemagne ne crut pas aux tendresses philanthropiques de sa rivale.

Quand à la France, nous verrons ailleurs qu'elle ne fut pas toujours fort disposée pour l'Etat du Congo qui s'était rencontré plusieurs fois sur son chemin et qu'il s'en était suivi des polémiques aigres douces. On ne pouvait donc trop en vouloir à des voyageurs français de manifester leur mauvaise humeur d'avoir été devancés sur le Haut Congo et de la traduire, comme le capitaine Trivier en 1890, par des appréciations désobligeantes et parfois erronées. De plus certains esprits prirent pour tâche d'accumuler les difficultés sur la route de Léopold II pour l'amener à renoncer à sa colonie en faveur de la France. (1) Toutefois la France ne parut pas disposée à se laisser embaucher par le gouvernement britannique. N'était-ce pas elle d'ailleurs qui avait reçu les premiers horions de Morel ? N'avait-elle pas adopté le même régime foncier que celui qui sévissait au Congo et ne se reconnaissait-elle pas également visée dans la note

1. Un homme fort au courant des choses d'Afrique Sir Hugh Gilzean, disait : « Le procédé appliqué dans les manufactures de calomnies est extraordinaire. Dès l'origine il a existé en France des syndicats et en Angleterre des agents serviles dont le but précis a été de dégoûter le roi Léopold II de sa tâche et de l'amener à s'en décharger sur la France... Que de fois on a usé de pression sur le Roi pour le décider à renoncer au Congo moyennant un énorme profit. Toujours il a refusé. » *(Etoile belge,* 9 janvier 1903).

anglaise qui s'en était pris au régime des concessions? Alors pourquoi réserver ses seuls anathèmes pour le Congo belge? Sans doute, Morel en faisait une maladie, mais y avait-il lieu de tenir compte de l'opinion d'un seul individu suspect quand des maîtres en matière coloniale approuvaient le système et que les gouvernements — anglais inclus — l'appliquaient? Et si le même régime fleurissait dans les deux Congos, pourquoi dire aux Français : marchons main dans la main pour renverser chez les Belges ce que vous avez instauré dans votre colonie?

Quelle sympathie pouvait-on éprouver pour un allié qui avait englobé le Congo français dans sa réprobation vertueuse en l'appelant l'*enfer des indigènes;* (1) qui avait dénoncé un système concessionnaire emprunté par les Français *à la clique belge!* (2) Ne l'avait-il pas représenté comme un « chaudron où l'on voit bouillir ensemble la méchanceté, la cupidité et les désirs infâmes? » (3) Pourtant il ne réclamait ni enquête, ni intervention des Puissances, ni partage. Au contraire il louchait le plus galamment qu'il pût du côté de la République et son coopérateur Dilcke flattait les Français en disant que « dans le gouvernement des indigènes ils avaient donné au monde un bel exemple. » En conséquence le même Dilcke leur proposait de s'associer à *l'étude franche et loyale* que poursuivaient la Presse, le Parlement et le Gouvernement anglais. Il offrait même à la France le Congo, rien n'étant plus facile que de donner ce qu'un autre détient. La France se souvenant des vers de Virgile *Timeo Danaos et dona ferentes* refusa cette offre généreuse. Elle savait que le jour où l'on partagerait la robe volée à Léopold II elle pouvait se présenter avec son droit de préemption qui excluait tout copartageant et elle attribua une médiocre importance aux préoccupations stériles de Dilcke en quête d'héritiers aux domaines du Roi des

1. *Vérité,* 26 novembre 1903.
2. *Vérité,* 26 novembre 1903.
3. *Vérité,* octobre 1905.

Belges. Il y eut bien un mouvement esquissé par Pierre Mille — ex-admirateur du Congo — en faveur des supplications larmoyantes de Morel et C^ie^. Il écrivit *le Congo léopoldien* qui faisait de la colonie belge une terre d'enfer; puis le *Comité de protection et de défense des indigènes* et la *Ligue des droits de l'homme* organisèrent quelques meetings qui, en vertu du principe d'incompétence, furent présidés par l'auteur de Thaïs; enfin au début de 1908 on vit se créer une *Ligue pour la défense des indigènes* sous la tutelle du même Anatole France et de Challaye. (1) Toutefois les coloniaux restaient indifférents à cet assaut d'éloquence et de littérature. La *Dépêche coloniale* mit beaucoup d'esprit à retorquer les propositions que lui faisait le charlatan qui se croyait un fiancé avantageux. On entendit même Goblet dire dans une conférence à Paris qu'en se désintéressant du Congo belge les Français commettaient une *lâcheté commerciale* et une faute. De son côté Colrat écrivait : (2) « Malgré notre vif désir d'être agréable aux Anglais, il ne nous plaît pas de nous faire les accusateurs d'un souverain dont nous avons admiré la ténacité, l'esprit de suite et l'énergie, et qui pour récompense de ses généreux efforts est l'objet d'une campagne inqualifiable. » Et la majorité des Français pensaient avec la *Dépêche coloniale :* (3) « Les Belges garderont ce qu'ils appellent déjà leur colonie, ce pays auquel ils tiennent tant et dont ils sont à juste titre très fiers. Le bon Roi conservera ses domaines et son trône. » Morel pouvait se le tenir pour dit.

Dès les débuts de la colonisation l'Etat du Congo avait

---

1. Challaye procédait sommairement à l'extinction des multiples témoignages en faveur de l'Etat. Il écrivait : « Les rares voyageurs dont l'Etat indépendant peut invoquer le témoignage favorable, ou bien n'ont pas visité les régions à caoutchouc, ou bien sont restés trop peu de temps pour connaître la situation réelle du pays; la bonne foi de quelques uns d'entre eux paraît suspecte. » *(Le Congo français,* p. 261 note). C'est le même qui ne peut faire un éloge de ce qui s'est fait au Congo belge sans y ajouter le blâme. Ainsi, forcé de constater le brillant état du camp d'instruction d'Irebu il ajoute aussitôt : « Résultats remarquables, obtenus *sans doute* par une contrainte souvent fort dure sur les indigènes, comme dans tout l'Etat indépendant. » (*Id.* p. 105.)

2. *Dépêche coloniale,* 14 - 1 - 1904.

3. *Vérité,* septembre 1903.

cru pouvoir obtenir des colons de l'Italie, mais le rapport du lieutenant Bove, chargé d'une mission en 1886, avait été défavorable et ne manifestait aucune confiance pour l'avenir. Plus tard, en 1897, l'Etat avait demandé des officiers italiens et l'autorisation n'avait été accordée que sur ses insistances en novembre 1902. La campagne anglaise porta son effort à faire retirer cette autorisation et l'Italie parut obéir à la poussée britannique; les nombreux officiers italiens qui avaient servi au Congo se montrèrent en général favorables à l'Etat et cherchèrent à atténuer l'effet des calomnies anglaises. Le député catholique Santini porta la question le 12 juin 1905 à la tribune du Parlement. Malgré ses violentes attaques le ministre des affaires étrangères répondit : « De toutes les affirmations contenues dans les Rapports parvenus au Gouvernement, il n'en reste qu'*une seule* sur laquelle le ministère doit porter son attention : celle de l'emploi des officiers à des services étrangers à leurs fonctions. » Il se refusa à rappeler les officiers engagés, mais fit savoir que l'autorisation de prendre service à l'Etat du Congo était retirée depuis le 1er janvier 1905. 73 officiers en activité de service avaient pu profiter de cette courte autorisation. Ce fut un tort comme l'avaient démontré des officiers italiens : la vie de chef de poste, qui ne se passait pas exclusivement à parader et à faire des exercices, formait des hommes en les mettant aux prises avec toutes les difficultés de l'existence. C'était une excellente école pour acquérir la patience, l'énergie et l'endurance qui font les meilleurs soldats. Bien qu'il eût refusé à l'Etat les officiers et les colons italiens, le ministre conviait à s'engager au Congo « les classes supérieures de l'émigration » médecins, ingénieurs, comptables pour lesquels il prévoyait un bel avenir. Ce fut un tort également de se fier aux conclusions du rapport du capitaine Baccari qui avait été envoyé en 1903, pour étudier la question de l'émigration de colons italiens dans la région du Tanganika. Pour juger l'homme, il faut savoir qu'il lança l'immense mystification d'avoir été au Congo l'objet d'une tentative d'empoisonnement, accusa-

tion qui fut reconnue sans fondement après enquête judiciaire et dont le dossier, transmis au gouvernement italien, resta sans suite.

Morel avait obtenu de l'Italie ce que l'affaire Benedetti nous laissait entrevoir, le refus d'autoriser les officiers italiens à prendre service dans l'Etat Indépendant; pour le reste, l'Italie se ralliait à l'opinion du sénateur Vigoni : « Ces critiques pourraient cacher des buts secrets à la réussite desquels nous ne devons en aucune façon concourir. » Enfin le baron Nisco, juge à Boma écrivait : « Il faut que notre pays ne se laisse pas tromper par des calomnies intéressées et qu'au contraire il tourne son attention vers cette région. » La Suisse, elle aussi, avait été tâtée par les congophobes et avait accouché, en 1908, d'une Ligue sous la présidence de Claparède. Mais les lettres des jeunes suisses au service de l'Etat, publiées par Boillot-Robert, restaient un appel vibrant aux jeunes âmes qui voulaient prendre part à l'œuvre civilisatrice du Roi. Au dire de Challaye une ligue était en formation en Belgique au début de 1909, mais cette ligue n'a pas franchi les catacombes de la honte. Enfin, il paraîtrait qu'un Comité international ayant pour président, toujours d'après le principe d'incompétence, Bjœrjstnerne-Bjœrnson, unirait les efforts des ligues nationales au plus grand profit de l'Angleterre. Bref, la campagne à l'étranger avait donné peu de résultats et l'on comprend les doléances de Morel de ne pas voir à sa remorque les gouvernements européens.

Seule l'Angleterre s'obstinait dans son œuvre pernicieuse. D'une part la C. R. A. et son intrigant secrétaire faisait retentir le monde de monstruosités sans nom; d'autre part, le gouvernement harcelé par les meneurs, dont il devait parfois réfréner l'impétuosité, brandissait les rapports de ses consuls, revus et commentés par Morel et travaillait à coups de notes diplomatiques à miner l'édifice congolais. Ses attaques étaient menées avec une ténacité ininterrompue et avec une froideur arrogante qui finirent par blesser le sentiment national des Belges. Convaincu de sa haute mission civilisatrice et

bouffi de sa supériorité coloniale, il régentait à coups de férule toute l'administration congolaise. « C'est toujours avec répugnance, — disait Johnston, l'ancien gouverneur de l'Uganda, — que je suis la tendance caractéristique de la nation anglaise de se moquer des méthodes d'administration coloniale des autres puissances européennes et de les dénoncer à l'opinion publique. » Cette sollicitude de l'Angleterre pour le Congo alla si loin qu'on pouvait lire dans le *Livre Gris* de 1909 « que la façon dont l'Etat indépendant avait été administré *avait pendant des années causé de grands soucis* au Gouvernement de Sa Majesté. » De quoi se tordre quand on aura lu les quelques pages qui servent de prélude à ce chapitre.

Que voulaient donc le gouvernement anglais et la C. R. A. dans leur action parallèle? Lorsque la furie congophobe s'était déchaînée avec les livres de Fox Bourne et de Burrows, on ne demandait rien moins que le remaniement de la carte du Congo. Burrows dans *The Curse of central African* établissait les bases du partage et Morel dans *The british case in French Congo* réclamait le découpage de l'Afrique, « la porte ouverte de l'Afrique équatoriale qui deviendra pour l'avenir, le débouché le plus grand des industriels britanniques. » Pour arriver à une sanction officielle les champions morellistes préparèrent leurs batteries : ils organisent des meetings en mars 1903, une résolution, présentée par John Holt et votée par les Chambres de commerce de Londres, proclame que les principes appliqués par l'Etat indépendant et sur *d'autres territoires du bassin* violent l'Acte de Berlin; en avril le *Free Church Council* en appelle au gouvernement des atrocités congolaises; le 30, protestation de l'union des Baptistes qui étaient venus en janvier exprimer leur reconnaissance à Léopold II; le 4 mai, meeting organisé par le *Labour Party* où l'on entend un Belge, le citoyen Vandervelde; le lendemain nouveau meeting où Dilcke réclame la mise à pied du gouvernement du Congo et lui trouve le Sultan préférable; le 6, grand meeting de concentration à Mowbray House sous la présidence

d'un parlementaire, Alfred Emmott. C'était l'assaut décisif; tous s'y étaient donné le rendez-vous de la haine : socialistes, pacifistes, protecteurs d'indigènes, baptistes, presbytériens, anti-esclavagistes, comme les chiens aboient à la lune, battaient de leurs rumeurs l'édifice de splendeur érigé par Léopold II. La motion que Herbert Samuel devait présenter aux Communes le 20 mai fut applaudie et l'on décida de chauffer l'émotion en répandant des tracts dans le public. Et du 6 au 20 mai ils furent déversés par ballots. (1) En même temps le missionnaire presbytérien américain Morisson présentait un mémoire à lord Lansdowne (5 mai) et provoquait les commentaires hargneux de la presse. Il en appelait aux Puissances pour *extirper* l'Etat et développait le même programme que Morel. Bref l'agitation était à son comble et l'opposition libérale en traduisant le Congo à la barre des Communes espérait faire échec au Gouvernement et la presse étrangère insinuait que ces violences avaient en partie pour but de peser sur les négociations ouvertes à propos de l'enclave du Lado. (2)

Le 20 mai, Herbert Samuel ouvrit les hostilités aux Communes en présentant une motion à l'effet « de prendre des mesures pour mettre un terme aux abus qui prévalaient dans l'Etat du Congo. » Il affirmait faussement que l'Etat était une création de la Conférence de Berlin, il prétendait que le commerce n'y était pas libre et rééditait à l'usage des âmes sensibles les histoires d'atrocités y compris « les 80 mains coupées, sèchant à petit feu dans une seule palissade. » Dilcke renforça l'acte d'accusation, J. Gorst, Emmott et E. Fitz Maurice l'appuyèrent ; le gouvernement par l'organe de Cramborn et de Balfour leur emboîta le pas tout en modérant les excès de langage et en faisant entendre « que la lumière n'était pas faite sur la question de savoir ce qu'il y avait de vrai dans les

1. L'auteur principal de ce pamphlet fut le journaliste Stead, mort récemment dans le naufrage du *Titanic*, et qui avait jadis voulu faire de Léopold II le Président d'une ligue de la Paix. Béthune. *Revue générale*, juillet 1903.

2. Béthune. *Revue générale*, 1903, juillet.

faits qui émouvaient l'opinion publique. » Néanmoins, après une discussion de huit heures à minuit, la motion amputée fut votée à l'unanimité. Elle demandait au Gouvernement de s'entendre avec les Puissances signataires de l'Acte de Berlin afin de se concerter sur les mesures à prendre pour mettre fin aux abus.

Ainsi le gouvernement anglais entrait dans la voie que lui avait creusée des particuliers intéressés à la ruine de l'Etat indépendant. Au premier abord, le gouvernement paraissait suivre, presque malgré lui, un courant d'opinion; mais les faits démontrèrent qu'il était d'accord avec Morel et que son humanitarisme n'était qu'un attrape-nigauds.

L'Etat du Congo avait été surpris par cette bourrasque soudaine qui crevait dans un ciel serein et l'appui du gouvernement donné à des braillards faméliques érigeait la calomnie à la hauteur d'une institution officielle et rendait possible des complications internationales où le frêle esquif de l'Etat sans défenseur risquait de chavirer. Mais sans tarder, l'Etat du Congo inséra dans le Bulletin officiel du mois suivant une réponse péremptoire aux griefs qu'on lui avait fait concernant la liberté de commerce et les cruautés de son régime. De son côté, le gouvernement britannique, en conclusion de la séance du 20 mai, et malgré la réfutation faite par l'Etat, adressait le 8 août aux Puissances signataires de l'Acte de Berlin, une note les pressentant au sujet d'observations à faire à l'Etat indépendant et suggérant l'idée de soumettre la question commerciale à la Cour de La Haye. On y lisait que l'Etat ne cherchait des ressources que dans le travail forcé, qu'aucun effort n'était réalisé dans l'administration des indigènes, que les postes de l'Etat étaient évités et que le désert se faisait autour d'eux, enfin que le régime commercial était en opposition avec l'*Acte de Berlin*. Cette note dans sa forme générale restait dans le vague et l'imprécision; elle amenait ses preuves par : *il est allégué, il est rapporté,* elle lâchait cet aveu : « Le gouvernement de S. M. ne sait pas d'une façon précise

jusqu'à quel point ces accusations peuvent être vraies. » Telle était la base de ce monument qu'un journal anglais pouvait en conclure « que la police elle-même ne peut agir sur des soupçons. » (1) Et ce document qu'on adressait aux Puissances, on n'en donnait même pas connaissance à l'accusé. Aussi *le Temps* pouvait-il écrire : « Si le seul souci de l'humanité guidait l'Angleterre, il semble qu'il eût été correct de sa part de s'adresser d'abord au Roi Léopold.... On a agi autrement. Comme si le Roi eût été, dès à présent, au ban de la civilisation, une note a été envoyée aux Puissances pour les consulter sur sa mise en accusation. » La réponse de l'Etat ne se fit pas attendre. Le 17 septembre il fit paraître un mémoire transmis aux Gouvernements étrangers et adressé, traduit, aux journaux anglais, mais aucun d'eux ne le reproduisit. Cette réponse conçue en termes mesurés mettait à nu les visées de l'Angleterre et elle s'inspirait d'exemples pris à l'Angleterre même pour prouver que les Anglais n'agissaient pas autrement que l'Etat dans l'administration de leurs colonies. L'Etat rappelait les débuts de la campagne à l'heure de la prospérité du Congo; il demandait la précision dans les faits d'accusation, ajoutait que des consuls anglais avaient été appointés depuis 1888 et que Pickersgill avait fait un rapport favorable. Il justifiait l'impôt d'après le témoignage de Chamberlain, reconnaissait que les indigènes changeaient de territoires comme sur le Haut Nil où les natifs avaient fui le territoire anglais, se prévalait des témoignages de Gibbons et de Johnston. Il réfutait l'opinion qu'on ne faisait rien pour les noirs par l'avis de lord Cranborne; ne reconnaissait pas au tribunal de La Haye le droit de s'occuper de questions d'ordre intérieur; mais ajoutait qu'en tout cas les Puissances occupant le bassin conventionnel du Congo devraient y participer; enfin insinuait que la question des territoires du Bahr el Ghazal, d'ordre international, pourrait y être soumise.

1. *Vérité*, novembre 1903.

Il faut croire que les Puissances invitées par l'Angleterre à participer aux réformes humanitaires se rangèrent à l'avis du Mémoire, car elles se refusèrent à acquiescer aux sollicitations britanniques; les Etats-Unis et l'Italie répondirent d'une façon vaguement sympathique; seul, le Sultan, qui venait de coucher sur le sol sanglant de l'Arménie 200,000 victimes, octroya son farouche appui.

Déçu dans son espoir de résoudre en un tour de main la question congolaise, et comprenant que des accusations sortant de l'officine Morel ne seraient jamais prises au sérieux, le gouvernement britannique chargea ses consuls de lui fournir les documents décisifs.

Jusqu'en 1904, en effet, il n'y avait que des rapports particuliers qui eussent été publiés ainsi qu'un rapport officiel de Pickersgill en 1898. Ce rapport qui faisait voir les progrès réalisés par l'administration et le bien-être assuré aux indigènes fut tenu pour « circonspect » par les négrophiles. Le 11 mars 1903, à une question posée au Parlement, le Secrétaire d'Etat répondait : « Des rapports sur des actes de cruauté et d'oppression nous sont parvenus; ces rapports émanent de nos agents consulaires, seulement nos informations ne sont pas complètes. » L'Etat du Congo, de son côté, demandait communication des faits établis par ces soi-disant rapports dont lord Lansdowne faisait encore état dans sa note du 8 août. Cette demande n'eut pas de suite, et l'on peut se demander jusqu'à quel point le Gouvernement anglais était en possession de ces fameux documents qui ne furent jamais publiés. Ou ils n'existaient pas, ou ils étaient comme le rapport Pickersgill en faveur de l'Etat. Cela paraît d'autant plus évident que le 4 mai 1903 Dilcke étant revenu à la charge pour demander le dépôt des rapports il lui fut répondu que le consul actuel, Casement, n'avait pas encore eu le temps de voyager « pour se faire une opinion. » (1) On attendait donc le résultat de son enquête qui permît de commencer les hostilités.

1. *Vérité*, mars 1904. — Béthune. *L'Etat Indépendant. Revue générale*, p. 855.

Casement qui avait occupé une fonction subalterne dans une Compagnie du Congo et qui était un des souscripteurs de la C. R. A. se mit aussitôt en route. Il remonta le Congo, instituant des espèces d'enquêtes, interrogeant comme par voie d'autorité les indigènes, sortant des limites de ses attributions et ne s'enquérant pas près des autorités locales de la véracité de ces assertions. Il apparut aux populations de la Lulonga comme un redresseur de griefs, qui allait mettre fin au travail. Séjournant de préférence dans les régions influencées par les missionnaires protestants, il était leur hôte, voyageait sur leur steamer et se faisait assister par eux dans ses enquêtes. Après quelques mois de ce labeur il déposa son rapport le 11 décembre 1903. Le gouvernement pouvait marcher, il tenait les atrocités narrées sous la foi d'un consul. Casement avait accumulé tout ce que l'imagination d'un nègre peut concevoir pour échapper au travail, Il attribuait la dépopulation à l'oppression voulue; il cherchait à établir que la perception de l'impôt était cruelle, inhumaine et entraînait des mutilations. Il pouvait le prouver péremptoirement, il avait mené une enquête approfondie sur le seul cas qu'il eût rencontré, celui du nègre Epondo. Il avait l'affirmation catégorique d'Epondo lui-même et de tous ses congénères. De là à attribuer cette mutilation, non pas aux habitudes barbares de la région du lac Tumba, mais aux ordres de l'Administration, il n'y avait qu'un pas. La mutilation fut érigée en système gouvernemental. Par malheur le consul avait été mystifié : Epondo se rétracta après son départ et le missionnaire anglais Faris envoya la rétractation au commissaire de district. Epondo et les indigènes avaient ourdi cette machination dans l'espoir qu'ils n'auraient plus à travailler. Néanmoins la légende subsista, Epondo, photographié sur toutes les coutures, devint l'authentique victime d'un gouvernement tortionnaire.

En outre le rapport fournissait la preuve que Casement n'était pas convaincu de ses allégations. A chaque page on lisait : *il m'a été raconté — il a été dit — j'ai été*

*informé — il m'a été assuré — je n'avais aucun moyen de vérifier — il était impossible pour moi de vérifier,* et en l'espace de dix lignes on rencontrait : *il semble, il semblerait.* (1) Ce rapport fut communiqué (11 février 1904) à l'Etat du Congo, mais comme on y avait omis systématiquement toute indication de dates, de lieux et de noms, les recherches furent rendues difficiles. Néanmoins l'Etat n'eut aucune peine à se disculper (12 mars) des affirmations générales de l'auteur. L'Anglais Henderson qui avait parcouru le Congo disait : « Pour ma part, j'hésiterais à blâmer ou à louer l'Etat du Congo sur la foi de ce seul rapport. » (2) Cependant ce document frelaté dans sa conception et dans son élaboration suffit à l'ambition du gouvernement qui déclara les hostilités ouvertes. Dans la discussion du 9 juin 1904 qui accompagna le dépôt du rapport Casement on entendit les fanfares habituelles. Herbert Samuel reprenant un cliché de Morel disait que le Congo était une immense cuve dans laquelle fermentaient les atrocités, les oppressions et les cruautés. Emmott réclamait la réunion d'une Conférence internationale, d'autres faisaient appel aux Etats Unis, Fitzmaurice déclarait que l'Europe avait le droit de dissoudre l'Etat du Congo et Dilcke demandait quelle suite on donnerait à ces accusations. Seul le député John Campbell se fit le défenseur de l'Etat, il révéla les origines commerciales et religieuses de la campagne ; réfuta la lettre de lord Cromer défavorable à la région du Haut Nil, et sut mettre en relief les parties du rapport Casement qu'on taisait, particulièrement celle qui attribuait à la maladie du sommeil la dépopulation du Congo. Le rapport Casement fut transmis aux puissances qui restèrent froides à ce nouvel appel, seule l'Italie, les Etats-Unis et la Turquie prirent en considération les observations de l'Angleterre.

Le conflit était entré dans une phase aiguë, l'indifférence des grandes nations devant « le crime du Congo » fit sentir

1. *Vérité,* mars, septembre 1904, octobre 1905. — *Bulletin officiel,* 1904, p. 183.
2. *Vérité,* janvier 1904.

à l'Angleterre son impuissance, et la campagne reprit avec une rage nouvelle. Ce fut le déchaînement de la meute aux trousses de l'Etat : les rapports des consuls anglais qui apposaient la signature du parti pris au bas de leurs calomnies se succédaient sans relâche ; la C. R. A. pressait le gouvernement d'agir efficacement ; les notes diplomatiques se suivaient, menaçantes, agressives, englobant, sans vouloir le paraître, les Belges, la Belgique et son Roi dans la même réprobation. Nous ne pouvons songer à relever les mensonges accumulés dans les Rapports des Scrivener, des Armstrong, des Mitchell, des Beak et autres apôtres de la délation. Qu'il nous suffise de citer deux faits. Le Rév. Scrivener qui fit une reconnaissance au lac Léopold II en juillet et août 1903, et qui en revint la poche pleine de documents macabres, fut accueilli par ce démenti du commandant Massart : « C'est une infamie d'imaginer que j'aurais tué ou fait tuer des indigènes sous prétexte qu'ils n'apportaient pas de caoutchouc... J'affirme que tous les détails dont le missionnaire corse son récit sont de pures calomnies. » Et il finissait en sommant l'accusateur de lui donner le nom des agents qui l'avaient calomnié. Naturellement le commandant ne les obtint jamais. (1) Au reste Scrivener disait lui-même à Mr Dorman qu'il n'avait « jamais vu un indigène maltraité, mais que les indigènes le lui avaient dit. » (2) L'autre fait, plus suggestif encore, révèle la sincérité de ces enquêteurs. Le consul Beak, à la fin d'un voyage au Katanga et avant de déposer son Rapport, écrivait (25 août 1907) au représentant du Comité spécial : « Vous lirez sans doute mon rapport, et vous y trouverez et du mal et du bien ; *vous y trouverez aussi probablement bien des erreurs.* » (3) Telles étaient les chandelles romaines destinées à provoquer l'émoi parmi le public anglais.

L'Etat indépendant toutefois pour donner satisfaction aux clameurs d'Outre Manche se décida à instituer une

1. *Vérité*, janvier 1904.
2. *Vérité*, juin 1905.
3. *Bulletin officiel* 1908, p. 44.

Commission d'enquête comme il l'avait annoncé dans sa note en réponse au rapport Casement. Par arrêté du 23 juillet 1904, le Roi créait une Commission chargée de faire la lumière sur les abus et les atrocités allégués par les Anglais. Il choisit comme membres : M. Janssens, avocat général à la Cour de cassation de Bruxelles; le baron Nisco, président ad intérim du tribunal d'appel de Boma; Edm. de Schumacher, conseiller d'Etat suisse. On y adjoignit en qualité d'interprète M. Grégoire de Huy. A peine nommée, la *Commission d'enquête* fut discréditée par la presse britannique, on l'appelait la *Commission pour rire* et on parlait de son *caractère frauduleux*. Morel écrivit à lord Lansdowne une protestation qui fut insérée dans le *Times* et qui prouvait son ignorance et sa mauvaise foi. Il s'ensuivit un échange de notes entre les deux gouvernements à la suite duquel lord Lansdowne lui fit savoir que « le memorandum que nous avons reçu du gouvernement du Congo prouve que celui-ci est décidé à faire jaillir la vérité par tous les moyens. » Fatigué même de ces récriminations, le gouvernement anglais engagea Morel à attendre la façon dont la Commission exercerait ses pouvoirs. Le *Times* de son côté publia une rectification envoyée par la Fédération des intérêts belges. Rien ne justifiait cette méfiance vis à vis de la Commission. L'Etat indépendant lui avait donné des pouvoirs discrétionnaires. « Le gouvernement — disait la lettre du secrétaire d'Etat — n'a d'autres instructions à donner à la Commission que celles de consacrer tous ses efforts à la manifestation pleine et entière de la vérité. Il entend dans ce but lui laisser toute sa liberté, son autonomie et son initiative. » Des ordres formels et rigoureux furent donnés aux fonctionnaires et aux agents de l'Etat pour faciliter la tâche des Commissaires, et ils reçurent des pouvoirs illimités pour entendre tous les témoignages.

Deux faits vinrent encore une fois mettre en lumière l'insigne mauvaise foi des fourbisseurs de calomnies. Fox Bourne avait publié que le secrétaire de la Commis-

sion était le frère du secrétaire du Roi. Obligé de se rétracter, il affirma que c'était le fils de l'avocat particulier du Roi. D'où nouvel échange de vues entre Londres et Bruxelles. Il faut croire que le Gouvernement anglais fut vexé de son intervention intempestive, car on put lire dans le *Times* cette piteuse rétractation de Fox Bourne. « A mon regret, j'ai appris que cette seconde information était également erronée, et comme la question a été jugée assez importante pour occasionner une correspondance entre le gouvernement congolais et le *Foreign Office*, je demande la faveur de pouvoir m'excuser publiquement de mes erreurs en retirant les informations qui ont paru dans vos colonnes et en exprimant mes regrets de les avoir lancées. » (1)

L'autre histoire est aussi intéressante. Trois missionnaires de la Balolo mission : les Rév. Armstrong, Frost et Bond — leurs noms méritent de passer à la postérité — demandèrent à être entendus par la *Commission d'enquête* deux jours avant son départ. Eux-mêmes avaient fixé la date. Bien que le temps pressât, on leur fit savoir qu'on entendrait leurs révélations au jour dit. Le 12 septembre, le ministre de la légation d'Angleterre à Bruxelles écrivait au chevalier de Cuvelier, secrétaire de l'Etat indépendant : « D'après une communication qui m'est parvenue, il paraît que ces personnes, sans fournir d'autre explication, ont renoncé à donner suite au désir qu'elles avaient exprimé et déclarent ne pas pouvoir se présenter devant la Commission. » Il priait en outre le chevalier de Cuvelier d'être près des membres de la Commission l'interprète « de tous ses regrets de les avoir dérangés inutilement. » (2) Ce sont là les héros qui évacuaient périodiquement leur bile venimeuse dans l'organe de Morel !

Après ces évènements, la Commission appareilla vers Boma où elle arriva le 5 octobre ; elle remonta le Congo jusqu'à Stanleyville procédant à des enquêtes sur le fleuve

1. *Vérité*, 30 novembre 1904.
2. *Vérité*, 5 novembre 1904.

et sur ses affluents, s'arrêtant spécialement aux endroits que la colère de Morel avait signalés. Elle était de retour à Boma le 13 février 1905, en mars à Anvers. Le Rapport était signé le 31 août et transmis à la Presse le 4 novembre. (1) Ce document fut accueilli diversement dans le camp congophobe : les uns vexés de n'y pas découvrir les horreurs qu'ils attendaient affirmaient qu'il existait un rapport plus sévère et resté secret ; d'autres, faisant les renseignés, insinuaient que les accusations formulées contre les missionnaires catholiques n'étaient qu'un dérivatif pour que le reste passât inaperçu ; d'autre part, des politiciens belges qui portent l'indignation en breloque sur leur poitrine prononçaient le mot de réquisitoire qu'ils avaient déjà employé pour saluer l'apparition du livre de Burrows condamné par la Justice anglaise. Les gens impartiaux se contentèrent de voir dans le Rapport ce qu'il contenait : la part d'éloge, et la part de blâme en faisant des réserves sur les erreurs qu'aurait pu commettre la *Commission d'enquête* particulièrement en ce qui concernait les missionnaires catholiques dont la réponse ne se fit pas attendre. L'Angleterre réclama la publication intégrale des dépositions devant la *Commission d'enquête,* l'Etat s'y refusa ne connaissant pas à une puissance étrangère le droit d'immixtion dans des affaires d'administration.

Au lendemain de la publication du Rapport de la *Commission d'enquête* parut l'étude de Cattier sur *La situation de l'Etat indépendant du Congo.* L'auteur détachait les griefs formulés par la Commission, les développait, les généralisait, les répétait pour grossir son acte d'accusation, car il se rendait compte que « le grand public n'avait pas senti l'importance » de ce Rapport. S'il admettait les faits constatés par les commissaires, il refusait à ceux-ci toute compétence dans les remèdes qu'ils proposaient. Et à leurs théories, il répondait par

1. Un rapport officieux parut en Angleterre le 3 novembre avant qu'il eût été transmis à la presse. C'était un religieux anglais qui l'avait fait parvenir. Cf. *Patriote,* 25 novembre 1906.

d'autres théories tirées de la colonisation comparée. (1) Quant à ceux qui pouvaient, d'après les faits, avoir bonne opinion du Congo, il les traitait dédaigneusement *d'esprits superficiels.* (2) Enfin tout l'esprit du livre pouvait tenir dans cette phrase souverainement injuste : « Rien n'a été fait dans l'intérêt des malheureuses populations. » (3) L'ouvrage de Cattier était d'autant plus facile à réfuter, qu'il suffisait de lui opposer l'ouvrage qu'il avait écrit en 1898 sur *le Droit et l'Administration de l'Etat indépendant.* (4)

Le Père Vermeersch, de son côté dans sa *Question congolaise* faisait le procès de l'Etat, mais en termes plus modérés et reconnaissait que les intentions de Léopold II avaient été droites. Comme Cattier il soumettait un projet de réformes et plus encore peut-être que Cattier il étudiait la question au point de vue théorique. Le Gouvernement, lui aussi, qui avait toujours vécu du désir d'améliorer le sort des races indigènes, nomma immédiatement une Commission de 14 notabilités chargée d'étudier les conclusions du Rapport et de formuler des propositions pour réaliser les desideratas formulés. Et le 3 juin 1906 les secrétaires généraux proposaient à la signature du Roi une série de 25 décrets d'ordre législatif et administratif destinés à parfaire l'œuvre coloniale.

Entretemps, la campagne se poursuivait avec le même acharnement en Angleterre. La C. R. A. réclamait dans un mémoire la nomination d'une Commission d'enquête internationale, l'institution au Congo de consuls britanniques avec juridiction comme en pays non civilisé, l'intervention de la Cour de La Haye pour trancher la question du monopole du commerce, et enfin la convocation d'une

---

1. Cattier se déclare « un auteur qui se place au point de vue théorique. » p. 333.

2. *Superficiels* les esprits qui voient dans les statistiques d'exportation la preuve de la bonne politique de l'Etat. (p. 74) — *Superficiels* ceux qui compareront à l'avantage de l'Etat, les exportations du Congo avec celles de l'Afrique allemande. (p. 81) — *Superficiels* ceux qui croient que le Congo est une école d'énergie pour nos officiers. (p. 226) — *Superficiels* ceux qui admettront des circonstances atténuantes à la gestion financière de l'Etat. (p. 342)

3. p. 312.

4. G. Rolin : *A propos d'un livre récent,* pp. 16, 36.

Conférence pour remanier l'Acte de Berlin. (1) Au meeting anticongolais du 7 juin 1905, où Morel se déchaîna en termes *manquant de mesure,* l'assemblée vota à une faible majorité la reprise du Congo par la Belgique, et à défaut de cette solution, l'intervention des Puissances pour imposer un nouveau système de Gouvernement. Le publiciste Diamond avait toutefois douché les têtes chaudes en émettant l'avis que « l'Angleterre ferait bien de mettre l'ordre chez elle avant de se mêler des affaires du Congo. » (2)

L'écho de la rue retentissait au Parlement ; le 3 août 1905, Dilcke réclame la création de tribunaux consulaires, l'année suivante (mai 1906) on presse le Gouvernement d'intervenir pour hâter les travaux de la Commission d'enquête; au mois de juillet, on se livre à la Chambre des Lords à un véritable procès de tendance contre l'Etat Indépendant et l'on bannit toute bonne foi et toute retenue ; aux Communes, sir Grey reconnaît que « si les nouvelles mesures sont appliquées dans un esprit réellement bon elles pourront produire un grand changement ; » mais il n'a pas confiance et s'affirme prêt à soumettre le différend à la cour de La Haye. Il voudrait voir la Belgique « prendre la direction du mouvement. » Nouveau débat aux Lords le 29 juillet ; on entend lord Monkswell dire : « Le système congolais imposé par la chicotte, les fusils, les meurtres et la torture, a été pratiqué par 40.000 soldats noirs. En 15 ans, le pays a perdu 3 millions d'habitants. » Il veut que l'Angleterre agisse seule et tous les orateurs poussent le Gouvernement. Dans le débat qui suivit, le 1er août, aux Communes, Parker réclame, lui aussi, une action efficace. On entend enfin une voix vaillante, celle de Mac Kean, qui répond aux énergumènes : « Aucune Puissance ne veut se joindre à l'Angleterre bien que des ouvertures leur aient été faites à plusieurs reprises. Le seul pays qui ait notifié son consentement à une

1. *Vérité,* avril 1905.
2. *Vérité,* juillet 1905.

action commune est la Turquie, véritable réduction à l'absurde de tout cet humanitarisme de contrebande. On a prononcé des discours remplis d'attaques exagérées, mais on n'a apporté aucune preuve à l'appui de ces accusations. J'ai fait un examen approfondi de toutes ces charges, et je demeure convaincu que jamais plus grand abus n'a été fait de la crédulité publique que dans cette mystification des atrocités congolaises. Un jour viendra où tout ce colportage d'atrocités sera mis au rang des chimères de la mer du Sud et des faux Pigott. » Et il concluait en demandant de conserver l'amitié de la Belgique pour laquelle l'Allemagne se montrait prévenante. « Renonçons — disait-il — à cette position que nous avons prise et qui nous a été imposée par des gens qui sont pour la plupart des fous, des fourbes et des fanatiques. »

Ces paroles furent vaines et la prochaine annexion du Congo par la Belgique n'arrêta pas le flot d'outrages qui crevait toutes les digues. Pour préparer le terrain à de futures revendications, le ministre Grey, en séance du 19 février 1907, affirmait que l'annexion ne pouvait se faire sans le consentement des Puissances signataires de l'Acte de Berlin, opinion absolument fausse comme le prouvait la *Dépêche coloniale*. (1) Au meeting de Londres, du 24 octobre, Morel acceptait l'annexion « à la réserve qu'elle dû comporter le renversement du système actuel. » Au début de 1908, pour la première fois, dans le discours du trône Edouard VII exprima « que l'unique désir de son gouvernement est de voir le gouvernement du Congo administrer l'Etat avec humanité et conformément à l'esprit de l'Acte de Berlin. » Au meeting de Queens Hall (21 février 1908) sous la présidence du lord maire, l'ordre du jour porte « qu'aucun projet d'annexion ne restituant pas aux indigènes leurs droits et leurs libertés et ne rétablissant pas immédiatement la liberté du commerce stipulée dans l'Acte de Berlin ne peut être admise par la nation britannique. » et l'on rappelle que « depuis cinq

1. *Vérité*, mars 1907.

ans, rien n'a été fait pour corriger les vices fondamentaux de la mauvaise administration. »

Au lendemain de ce meeting lord Cromer aux Lords (21 février) prononce un réquisitoire virulent contre l'administration congolaise et lord Mago demande au gouvernement de déclarer à la Belgique que l'annexion, aux conditions poposées, est inacceptable; enfin aux Communes (26 février) sir Grey prononçait ces paroles excessives qui provoquèrent un légitime émoi en Belgique : « L'Etat tel qu'il existe aujourd'hui a perdu moralement tout droit à une reconnaissance internationale, » et il se déclarait prêt à donner à son opinion « une expression politique. »

Non, l'annexion ne pouvait suspendre les hostilités. Les agitateurs avaient affirmé au début qu'ils seraient satisfaits de la reprise, mais « cette affirmation — écrivait Starr — ne m'a jamais paru ni loyale, ni sincère. Les agitateurs ne se trouveront pas satisfaits si la Belgique reprend le Congo.... l'agitation continuera, les plaintes continueront, et la situation aura peu changé. » (1) Il en fut ainsi. La bande Morel continua de pousser ses hurlements et le gouvernement anglais ne cessa d'envoyer des petits papiers à la Belgique. L'Angleterre refusa de reconnaître l'annexion : on se passa de son consentement et la colonie ne s'en trouva pas plus mal.

En 1909, l'Angleterre parut faire un suprême effort, elle sentait le Congo lui échapper et elle se débattait dans son impuissance isolée et stérile. Les Chambres de commerce demandaient à Grey (3 mars) de ne pas reconnaître l'annexion tant qu'on n'aurait pas satisfaction. Le ministre Davignon, dans une dépêche du 18 mars, disait : « La C. R. A. poursuit toujours avec la même violence, le même acharnement, la campagne qu'elle a entreprise naguère contre l'Etat indépendant.... C'est au gouvernement du Roi que s'en prend aujourd'hui l'Association dans ses écrits et dans ses meetings. » Il accusait

1. *Vérité*, mars 1907.

Morel de « travestir systématiquement les déclarations du Ministre des Colonies et de lui prêter des paroles qu'il n'avait jamais prononcées, des intentions qu'il n'avait jamais eues. » Toute cette dépêche d'ailleurs mérite d'être lue par celui qui veut se convaincre que Morel était un fourbe.

Mais rien ne pouvait enrayer l'impétuosité des menaces anglaises. Le 27 mai, aux Communes, Grey examinait la question d'un blocus au Congo, mais s'arrêtait devant les complications internationales. En septembre, John Harris déclarait qu'on n'était plus qu'à quelques semaines d'une crise aiguë. « C'est une profonde erreur — disait-il — de croire que le gouvernement britannique n'a pas sa politique arrêtée. Il y a tout lieu de croire qu'un plan est tout préparé, qui, sans qu'il soit nécessaire de tirer le sabre ou de lever l'ancre d'un cuirassé, pourra mettre fin automatiquement au régime congolais. » C'était du bluff. Les semaines ont passé, la crise n'a pas éclaté et la Belgique garde le Congo qu'elle gardera toujours parce qu'il a été fructifié par le sang de ses enfants qui dorment dans les rudes sillons qu'ils ouvrirent. L'année 1909 se clôtura par le grand meeting à l'Albert Hall de Londres (19 novembre) sous la présidence de l'archevêque de Canterbury. 10,000 personnes y assistaient : elles croyaient partir pour une guerre sainte. Mais déjà en 1910 le mouvement fléchit. Le Don Quichotte de la congophobie réclame bien « une action plus précise que le refus de reconnaître l'annexion » mais il geint de ne plus trouver dans le Gouvernement et le Parlement le même emballement à le suivre. « L'Association ne peut faire plus que ce qui a été fait, dit-il. » Il ne désarme pourtant pas, car il engage ses compagnons d'armes « non seulement à l'appuyer à l'avenir mais à garder énergiquement cette attitude » et au mois de mai des membres du Parlement signaient encore un réquisitoire demandant qu'on en vînt aux actes. C'était trop tard; la Belgique s'échappait des serres d'Albion, meurtrie par cette âpre lutte qu'elle avait soutenue pour défendre l'enfant de sa chair contre les

vautours rapaces, mais aussi grandie par sa victoire qui donnait des ailes à la fierté nationale. Elle devait y ajouter de la reconnaissance aux Puissances qui n'avaient pas consenti à patauger dans l'ornière de l'Angleterre, à la France et à l'Allemagne particulièrement.

Depuis 1910 il fut encore et souvent question du Congo chez les Anglais, mais l'apaisement semble venu, les nouveaux rapports consulaires se montraient empreints d'un esprit plus loyal et en février 1911 Sir Grey voulait bien reconnaître qu'il y avait amélioration, mais ne se prononçait pas encore sur l'annexion. La rancune est longue dans la nation anglaise. La campagne de Morel fut couronnée par une distribution des prix. Les valeureux acolytes de Morel lui décernèrent, en 1911, un chèque de 100.000 francs en récompense de l'ardeur et de l'enthousiasme qu'il avait mis dans cette guerre extravagante. Seul sur sept millions de Belges, le citoyen Vandervelde assista à cette solennelle distribution d'or qui coulait en manne sur le front de l'homme qui avait planté les poignards de ses calomnies au cœur de la Belgique. Après cette cérémonie, la campagne anticongolaise n'avait plus sa raison d'être.

Quelle que soit la valeur des griefs de l'Angleterre, une chose est incontestable, c'est qu'aucune Puissance étrangère n'aurait accueilli sous cette forme menaçante l'intervention de l'étranger dans ses affaires. L'Allemagne eût envoyé ses canons porter la réponse. Mais la Belgique était faible et le principe de domination que Campbell jeta à la face des Communes c'est que « l'Empire britannique invariablement fait la cour aux puissants et brutalise les petits et les faibles. » (1) Et c'est pourquoi l'attitude de l'Angleterre vis à vis de la patrie belge peut s'appeler une *lâcheté*. Car, remarquons le bien, si la Grande Bretagne avait été sincèrement éprise de l'amélioration de la race nègre nous n'aurions pas de reproches à lui faire : comme état chrétien, elle eût pu, comme

1. *Vérité*, août 1904.

tout autre état, faire des représentations à un gouvernement qui n'aurait pas suivi les voies de la civilisation, et le gouvernement eût été sensible à des représentations faites par une nation amie qui avait travaillé plus que toute autre peut-être à nous conserver notre indépendance. Ce rôle était facile à remplir et il eût été beau de voir une grande nation aidant de ses conseils et de son expérience un petit peuple qui prenait son vol dans le domaine colonial, et l'Angleterre eût mérité notre gratitude. Certes il y eut des fautes, des abus, des atrocités : les journaux amis de l'Etat indépendant ne l'ont pas caché, les conseillers du Souverain l'ont affirmé dans leurs Rapports, et le Roi l'a dit; mais il ne fallait pas ériger les fautes en système d'oppression et de barbarie ni chercher à extirper l'ivraie du champ de son voisin quand elle recouvrait tout le sien. En cette politique la Grande Bretagne fut maladroite et le jugement de l'histoire la condamnera.

Au point de vue belge la campagne aboutit à un résultat tout opposé à celui que les agitateurs anglais cherchaient. Jusqu'alors la masse de la nation belge indifférente aux choses du Congo s'en était désintéressée; mais le jour où l'on vit pleuvoir la haine et la calomnie, et le flot des outrages venir battre le palais royal, alors la nation entière se solidarisa avec son Roi, elle comprit le rôle immense qu'il avait joué dans la création de cette colonie qui ne lui rapportait que les injures des marchands et elle l'entoura de sa foi patriotique. A la conspiration formidable qui menaçait de faire sombrer l'œuvre de 25 années de luttes et d'énergie elle répondit par la clameur de la Vérité. Le *Cercle africain* et la *Société de Géographie d'Anvers* prirent l'initiative de fédérer les intérêts belges menacés et les groupèrent en août 1903 dans une *Fédération pour la défense des intérêts belges à l'étranger*, qui fut définitivement constituée le 4 novembre. Son premier geste fut d'adresser au Roi l'expression de son dévoûment et de lui montrer les Belges groupés autour du trône pour la défense de la Vérité. Elle était le porte parole de 60.000 membres, bientôt elle en compta 150.000.

Elle prit pour organe *la Vérité sur le Congo* qui paraissait depuis le 1er juillet 1903 en trois langues et qui, répandue dans le monde entier donnait aux journalistes des armes pour défendre l'œuvre belge. Ce fut une publication magnifique qui refoulait l'erreur envahissante et qui recueillant les témoignages de la presse du monde entier tressait une couronne au front de la colonisation belge. Elle répandit à foison à l'étranger les brochures réfutatrices, poursuivit les erreurs de ses démentis que des adversaires loyaux prenaient parfois la peine de publier, car il faut signaler qu'un jour une rectification envoyée à 269 journaux ne fut reproduite par aucun d'entre eux. (1)

Le gouvernement belge de son côté refusait de suivre les quelques énergumènes qui l'incitaient à prendre « la direction du mouvement » comme l'avait proposé Edw. Grey, et Woeste à la Chambre (2) répondait que « Morel en attaquant le Roi nous blessait profondément comme il le serait si on attaquait ici le roi d'Angleterre. » Et plus tard, lors de la discussion sur la reprise du Congo, tous les partis furent unanimes à repousser des débats l'ingérence étrangère. « Il est bon de dire ici — disait au Sénat M. Wiener (3) — que le Parlement belge résoudra la question du Congo en pleine indépendance et décidera, sans consulter l'étranger, le régime qui doit être établi au Congo. »

D'autres manifestations de l'unanimité du sentiment national élevaient leurs voix réconfortantes. En juillet 1903, la *Société d'études coloniales* remettait à Léopold II une adresse en réponse aux attaques; la Chambre de Commerce d'Anvers faisait appel (21 novembre 1907) aux Chambres de Commerce anglaises pour arrêter la campagne de dénigrement; en 1909 le cardinal de Malines et les évêques belges écrivaient une lettre de remercîments à l'archevêque de Westminster qui avait refusé d'assister au meeting du 19 novembre; enfin, à la fin de la même

1. *Vérité*, février 1906.
2. 29 novembre 1906.
3. 16 mai 1908.

année un magnifique manifeste national de protestation signé par tout ce que la Belgique compte d'hommes éminents dans tous les domaines et dans tous les partis fut adressé à la Presse, aux Parlements, et aux Ministres de tous les pays. Décidément on en avait assez. De son côté pour se défendre l'Etat avait institué, vers 1902, un *Bureau de la Presse* chargé de documenter les journaux, de l'étranger surtout. Aussitôt on l'accusa d'acheter la presse. Comme si l'Etat aurait dû se taire, partout et toujours et se laisser égorger sans pousser un cri. Ne lui était-il donc pas permis de se défendre par les seules armes qu'il eût en mains? Comment aurait-il eu accès à l'étranger, auprès de gens qui n'avaient aucun intérêt à le soutenir, et était-ce sa faute à lui si à côté d'un directeur de journal se trouve un commerçant? D'ailleurs Morel lui avait donné l'exemple du procédé.

Et ce n'était pas assez d'un Bureau de la Presse pour claironner aux quatre coins du globe, le jugement que la Commission d'enquête avait portée sur le Congo lorsqu'elle disait : « L'impression éprouvée tient de l'admiration, de l'émerveillement, » et sa voix se faisait l'écho de mille autres voix qui avaient clamé la grandeur et la beauté de la moisson régénératrice qui surgissait en flammes d'or sous le soleil d'Afrique. Nous ne pouvons songer à citer les noms de tous ces défenseurs de la colonisation belge. Leurs témoignages ont déjà été recueillis dans *la Vérité sur la Civilisation au Congo* (1) et dans l'organe de la *Fédération pour la défense des intérêts belges.* Ils émaillent encore chaque jour la mosaïque de nos journaux, et ils auraient depuis longtemps écrasé sous le poids de leurs montagnes vengeresses Morel et sa bande, si l'on ne savait que la bouche de calomnie est une bouche de mort, et qu'au dire de Chateaubriand elle tue même les vivants.

De tous côtés jaillissaient des témoins flamboyants et des manifestations cordiales laissaient croire aux Belges qu'ils n'étaient pas seuls à défendre leur Roi. En janvier

1. Bruxelles. Lebègue, 1903.

1903, une députation de missionnaires baptistes venaient exprimer à Léopold II toute leur gratitude pour l'appui qu'il leur avait toujours prêté, et ils affirmaient qu'ils voyaient dans la conduite du Roi « la preuve du désir de S. M. de rechercher le véritable bien-être de ses sujets congolais. » En 1905, les catholiques anglais présentaient au Roi une lettre signée de notabilités, exprimant leur admiration et désapprouvant la campagne de leurs compatriotes. Léopold II répondit : « L'accomplissement de mes devoirs envers les indigènes au mieux de mon pouvoir a été mon but constant, et la cordiale bienveillance exprimée dans l'adresse me soutiendra et m'encouragera dans ma tâche à l'avenir. » C'était sir Broke qui disait au banquet offert par la Chambre de Commerce de Bruxelles à une centaine de commerçants de Londres : « Je suis prêt à repousser énergiquement ces accusations et la majeure partie de mes concitoyens ne me démentira pas. » C'était à Liége, sir Rollit qui, aux applaudissements du ministre d'Angleterre désavouait la campagne ; et à Anvers, le ministre d'Allemagne, comte Wallwitz, faisait entendre publiquement l'éloge de notre colonie.

Et comment songer même à résumer tous les démentis qui criblent les funestes brocanteurs de notre gloire nationale? Sir Jones, M[s] Sheldon et quelques Anglais loyaux réhabilitent le Congo et traquent les mystificateurs. Le même Jones offre à Guinnes des capitaux pour permettre aux Baptistes d'instaurer dans leurs missions le régime commercial tel qu'ils l'entendent; ils s'y refusent. Le major Malfeyt riposte dans le *Daily Chronicle*, aux calomnies du missionnaire Lloyd; le P. Cambier dément les racontars de Morisson et de Sheppard au sujet d'atrocités commises sous le couvert de l'Etat par les Zappo-Zap. On réfute les accusations de Murphy, de Parminter, de Salisbury, dont Burrows disait que « quand on a de pareilles notes de service on se tait au lieu de se faire accusateur. » La Fédération belge rectifie les assertions mensongères, elle dément les abus dans la Mobéka signalés par Bond; elle redresse les erreurs de

Jeffrey et de Cartwright; elle réduit à zéro les interprétations tendancieuses de Douglas à propos d'une lettre du docteur Wollaston. Le chef de l'expédition au Ruwenzori, Woosnam s'indigna des propos de Wollaston son subordonné, et celui-ci déclara devant le Procureur général qu'il n'avait jamais voulu médire du Congo et qu'il n'avait pas le moindre grief à formuler. Le major Harrisson écrit au *Times :* « Mes constatations au sujet du Lado sont diamétralement opposées à ce qu'en dit lord Cromer.... Quant à la manière dont les Belges ont ouvert le pays, cela est tout bonnement merveilleux. » Le major Powell, visitant la région de Mahagi, ne cache pas sa surprise « de constater les progrès réalisés dans la construction des routes, et l'érection des maisons de repos à l'usage des voyageurs forme un contraste frappant avec la situation des choses dans la région du Nil du côté de l'Uganda. » Un autre, Henderson, reproche à Morel de n'avoir jamais visité le Congo et *d'exagérer grossièrement* en affirmant des choses absurdes et fausses comme : *au Congo, le régime n'est qu'une longue suite de crimes.* C'est le Hongrois Torday qui se charge d'exécuter Campbell, lui reprochant de tout endosser à l'Etat et lui rappelant qu'un jour Dhanis, agent du Katanga, fut attaqué parce qu'on l'avait pris pour un missionnaire protestant. Il ajoutait qu'aucune cartouche ne fut brûlée dans le Katanga pour faire rentrer l'ivoire ou le caoutchouc. Le baron Wahis dément dans un lettre au *Times* (1) les révélations d'atrocités faites par le missionnaire Sjœblom et cependant on peut lire dans le livre de Pierre Mille qu'elles n'ont pas été réfutées! (2) A la suite de dénonciations des missionnaires Banks et Sjœblom, Wahis s'était livré à une enquête dans le district de l'Equateur. Il pria les accusateurs de préciser les faits et d'apporter des témoignages positifs; ils ne le purent, et à son tour Wahis accusa Sjœblom d'exciter les indigènes du Ruki à

1. 29 mai 1897.
2. *Au Congo belge*, p. 190.

ne plus récolter du caoutchouc. La Compagnie du Kasaï mettait Morel au défi de prouver ses calomnies concernant le commerce d'ivoire de la société et s'engageait à verser mille livres au profit des pauvres de Londres. Le fougueux Morisson missionnaire chrétien, promoteur du mouvement rabique, demande, *amicalement*, en avril 1903, une concession pour ses missions; elle lui est accordée *le lendemain*. A peine rentré à Londres qu'il proteste contre la difficulté d'obtenir des concessions; il affirme que l'Etat refuse des concessions aux protestants, or ils en ont 66 et les catholiques 44 seulement. (19 mai 1903) Sir Hugh répond à ses mensonges dans le *Daily News* (11 mai). Le même apôtre de charité tire de son arsenal l'histoire des mains coupées; mais le consul Houdret se charge de le démentir. (1) Plus tard il accuse le comte de Grünne d'avoir opéré pour le compte de la compagnie du Kasaï une razzia d'esclaves et il fournit à Morel des documents illustrés photographiquement. De Grünne força Morrisson à vomir ses calomnies en lui faisant signer le 17 juin 1910, au nom des missions presbytériennes du Congo, un procès-verbal reconnaissant la fausseté des accusations de la presse anglaise.

Le commandant Fiévez accusé par la *Gazette de Cologne* d'avoir fait couper 1500 mains s'offre à donner 1000 francs aux pauvres si un seul fait était reconnu vrai. Traduit, malgré son grade, devant le tribunal de Boma, il dit : « Si j'ai fait couper des mains à des gens vivants pour les punir de ne pas avoir récolté du caoutchouc, je suis un fou furieux, ma place est dans un cabanon. » Et il écrit une brochure vibrante, *A mes calomniateurs*, d'où il sort grandi et beau.

Autre histoire : un missionnaire anglais poursuivi au Congo, demande une année de délai; on la lui accorde; aussitôt le journal anglais *The Globe* proteste, affirmant que cette remise a été décidée pour pouvoir insérer des pièces dans le dossier. Morel accuse le procureur Waleffe

1. *Daily News*, 19 mai 1903.

d'avoir glissé des documents falsifiés ; mis en demeure, dans le *Times*, de servir ses preuves, Morel s'évanouit en fumée. Nous nous en voudrions de passer sous silence la dernière tuile qui a chu sur le crâne de l'authentique contrefacteur de la vérité. Elle date du mois de février 1910 sous forme de lettre adressée au *Times* par le lieutenant de la marine royale Learmouth. Les compliments du missionnaire Dugald Campbell à l'adresse du Congo, avaient déboulonné le fiel de Morel qui avait protesté; le lieutenant Learmouth répondit au *Times* ; « Ayant voyagé au Katanga en 1906-1907, j'ai l'honneur de confirmer tout à fait la lettre de M. Campbell et pour employer les termes de M. Morel, je n'hésite pas à dire que *la lettre de M. Morel est inexacte et trompeuse dans la peinture qu'elle fait au public de la situation actuelle au Katanga. Quant aux paroles aggressives que M. Morel reproche à M. Campbell, à mon avis, M. Morel a toujours été, sans nécessité, agressif à l'égard de l'Etat indépendant du Congo qui, j'en suis convaincu par ma propre expérience au Katanga, civilise cette province du moins, honnêtement et avec succès, et traite les indigènes avec plus de douceur que nous en Rhodésie et applique de sévères punitions aux Blancs qui enfreignent les lois de protection de l'indigène. En toute loyauté, tout le monde reconnaîtra qu'il est temps que ce mouvement contre un peuple ami cesse.* » L'écœurement finissait par gagner les Anglais eux-mêmes et le lieutenant Boyd Alexander en fournit encore la preuve. Voyageant avec son ami Gosling, il connut toute la bonté du commandant Saroléa et des autres belges de Niangara qui entourèrent de soins et de prévenances le malheureux Gosling qui agonisait. Quand celui-ci fut mort, quelque chacal qui rôdait par là fit savoir aux autorités de Kartoum que Gosling était mort de faim en territoire belge. Aussitôt le gouvernement anglo-égyptien fit demander des explications au commandant de l'Uelé. « J'étais à Faragi au moment où le message arriva — écrit le lieutenant Boyd Alexander — je m'y trouvais

parfaitement accueilli par les Belges, bien qu'eux-mêmes eussent à souffrir du manque de nourriture, leurs approvisionnements ayant été arrêtés à Kartoum par suite de l'affaire du Bahr el Ghazal. *Quand les Belges me montrèrent le message, je rougis de honte.* »

Ouvrez les livres des explorateurs, prenez l'opinion des coloniaux compétents, tous reconnaissent l'immense labeur accompli au Congo et ils l'enveloppent de leur admiration. Stanley ne la marchande pas; il attribue à la jalousie la conspiration anglaise. Il dit : « Je sais par expérience qu'un grand nombre de fables, lancées puis réfutées, ressuscitent d'années en années. Il y a des légendes pour voyageurs; on les sert à chaque nouveau venu en Afrique. » Jadis on l'avait accusé d'avoir lui-même fait jeter un négrillon dans les eaux du Congo et il disait à sa femme : « Tu vois maintenant pourquoi je garde le silence et reste si réservé; Voudrais-tu que je réponde à une accusation pareille? » Déjà en 1899 lord Salisbury, aux Lords, disait de la conquête du Congo : « La Belgique, un pays bien moins puissant que la Grande-Bretagne a pu maintenir l'autorité de son souverain sur un territoire beaucoup plus vaste que le Soudan. » Le missionnaire Bentley, à une époque où il rendait justice aux efforts de l'Etat, disait que les Belges pouvaient être fiers du rôle que leur petit pays avait joué dans le développement de l'Afrique. La revue anglaise *The African World* consacrait en 1904, un numéro spécial au Congo : « L'œuvre du Congo, disait-elle, a fait la Belgique plus grande; elle lui a donné la salutaire inquiétude de l'avenir, cette crainte du lendemain qui tient une nation en éveil et lui enseigne la prévoyance. Ces bienfaits, la Belgique les doit à son Roi qui fut l'âme de la conquête pacifique de l'Afrique centrale. » Mrs Sheldon, Mountmorres, Dorman confirment les témoignages les plus favorables; le docteur Christy écrit que « le progrès général et la civilisation sont fort en avance en comparaison de ce qui se fait chez nous. » Le professeur Starr de Chicago, s'en va au Congo, « préparé à voir toute

espèce d'horreurs », il en revient sans en avoir rencontré aucune, au contraire, en maint endroit la situation de la population nègre lui a paru plus heureuse qu'il ne l'aurait rêvé. Mgr Augouard mettant en regard le lamentable état du Congo autrefois et la prospérité florissante actuelle ne peut s'empêcher « d'admirer le génie de celui qui a transformé si rapidement ces vastes contrées et les a ouvertes au commerce et à la civilisation. » Le Français Mandat-Grancey estime que « le Congo dont les Belges ont fait une colonie merveilleuse grâce à une administration qui est un modèle sous le rapport de l'économie et de la somme de travail qu'elle tire de ses employés et grâce aussi à leur politique intérieure et extérieure qui est un prodige de machiavélisme (?) leur donnera encore pendant plusieurs années des résultats de plus en plus brillants. » Le baron Van Stengel, professeur à l'Université de Munich, dit de même : « Nous n'avons jamais été capables de faire de la politique coloniale avec la même hardiesse, la même décision, la même prévoyance que la Belgique. L'Etat du Congo nous a notamment donné l'exemple par sa politique en matière de régime foncier et je ne puis que souhaiter que nous suivions cet exemple le plus tôt possible. » Et que d'autres témoignages aussi nets, aussi décisifs pourrions nous apporter pour convaincre les aveugles.

Or, malgré ces témoignages nombreux, variés et impartiaux, malgré cet éclat surhumain de la vérité, il y eut, chez nous, des gens qui se firent les complices de Morel. Je ne parle évidemment pas de ceux qui discutèrent en toute sincérité — comme c'était leur droit — le régime colonial, mais des autres qui virent en Morel le salut de l'humanité et burent ses paroles comme l'eau d'une fontaine régénératrice. Quelques journaux recueillirent complaisamment les déchets de son auge et en rassasièrent leurs lecteurs crédules. Le député Lorand, sous le pseudonyme de *Dorval,* donna l'appui de sa collaboration fielleuse à l'*Aurore* de Paris ; le *Patriote,* mérita d'être stigmatisé en ces termes par Laurent, professeur à Gem-

bloux : « Le profond mépris que j'éprouve depuis longtemps pour les procédés malhonnêtes de ce journal ne m'a pas permis de réfuter le résumé fantaisiste que l'un de ses rédacteurs avait fait de mon exposé de l'agriculture congolaise. » On vit un politicien belge faire à Londres le procès du Roi, traîner dans la boue le drapeau étoilé d'or et se battre les flancs des hontes qu'il accumulait sur sa patrie. Le même Vandervelde, avant de partir en inquisiteur au Congo, écrivait au *Peuple* qu'il avait « le ferme désir de se documenter sur place et les correspondances que j'adresserai au *Peuple* vous édifieront. » On vit le *Peuple* avertir par télégramme du 19 septembre 1905 les éditeurs de l'ouvrage de Burrows de l'arrivée de Liebrechts qui venait préparer le procès. Certes il était permis au parti socialiste de se refuser aux entreprises coloniales et de considérer comme Vandervelde que « pour ce qui concerne la Belgique la colonisation du Congo était inutile et nuisible, » mais il lui était défendu d'assouvir sa haine contre la Royauté en piétinant le Roi qui faisait la grandeur de la patrie. Et il n'avait pas le droit de répandre des torchons folliculeux avec gravures idiotes commentées en ces termes : « Pour commencer — faisait-on dire au Roi — je vous enseignerai la sainte loi du travail forcé; vous récolterez du caoutchouc pour moi, et si vous refusez, j'emprisonnerai vos femmes, je brûlerai vos huttes, je vous ferai donner de la chicotte et mes soldats noirs rapporteront, comme trophée, à leur chef, des centaines de mains coupées. » *La Ligue des droits de l'homme,* promotrice de toutes les grandes gaffes internationales, essaya d'un meeting à Bruxelles, le 29 novembre 1905, sous la présidence de Monseur, professeur à l'université. Vandervelde et Lorand y remplacèrent les sept orateurs invités et qui s'étaient excusés, et y crevèrent toutes les grosses caisses de l'indignation. Enfin nous eûmes le suprême honneur d'être insultés chez nous, le 9 octobre 1909, lors de la réunion du Bureau international de la Paix par un nommé Alexander qui déclama : « L'Angleterre et les Etats-Unis n'attendront plus indéfi-

niment que les abus aient cessé. Ces nations n'ont pas reconnu l'annexion. Depuis six ans le gouvernement anglais fait des remontrances. Il n'obtient rien! Il ira à l'action. Le ministre des affaires étrangères ne s'en cache pas. Quelle sera cette action? elle sera coercitive. » Et l'on vota à l'unanimité une résolution appelant la réunion d'une Conférence internationale. Il paraît qu'une âme de Belge assistait à cette séance de pacifistes.

Le Parlement devait évidemment servir de théâtre où les bateleurs congophobes pouvaient tendre leurs poings tragiques et menaçants à la face de toute la nation. En avril 1900, le prophète Lorand annonçait que la façon de procéder du gouvernement belge menait la Belgique à un abîme financier d'abord, puis à un abîme politique et diplomatique! Il se riait de l'œuvre magnifique du cardinal Lavigerie et il interrompait Woeste en croassant : « 1300 mains en une fois ne sont pas de si petits faits! » A la même séance, on phonographiait Morel en disant que « l'œuvre africaine était devenue une œuvre de massacre, de pillage, de vol et d'incendie. » Lorand justifiait les paroles que lui lançait le comte d'Ursel qu' « il voulait, qu'il devait continuer la tâche qu'il s'est imposée depuis six ans dans cette Chambre et qu'il avait commencée auparavant dans la presse, celle de discréditer de son mieux l'œuvre d'expansion coloniale belge dont le Roi est le promoteur. » Et l'histoire ne doit pas avoir de pitié pour ceux qui n'en surent pas avoir.

Les interpellations se suivirent ; en juillet 1903, faisant écho au débat des Communes du 20 mai, Vandervelde et Lorand occupèrent trois séances consacrées aux atrocités, à Tilkens, à la liberté commerciale et terminées par un ordre du jour de confiance voté par 90 voix contre 33 ; en mars 1905, intervention des socialistes dans la discussion du budget de la guerre, pour protester contre les abus et contre la présence de nos officiers au Congo ; le dépôt du Rapport de la Commission d'enquête ramène pour la 6e fois, depuis 1895, Vandervelde à la tribune. C'est à la séance du 20 février 1909 qu'il servit ce célèbre document

destiné « mieux que tout autre, à donner une idée de la situation actuelle du Congo » et signé à Kinshasa le 11 janvier 1906 par 52 missionnaires protestants. Or, ces 52 signatures représentaient à peine le quart des missionnaires protestants du Congo ; de plus, de ces 52 signatures, 12 appartenaient à des femmes de missionnaires, une à un missionnaire du Congo portugais, une autre à un missionnaire débarqué depuis 15 jours, 31 autres enfin à des missionnaires du Bas Congo ignorant ce qui se passait dans le Haut ! Les discussions sur la reprise du Congo trouvèrent les mêmes hommes sur la brèche, tandis que les mêmes journaux congophobes s'acharnaient dans leur démolition quotidienne.

Ils ne savaient pas que leurs atroces calomnies jointes à celles des chacals de Liverpool allaient retentir douloureusement en Afrique. Ils savouraient la pourriture de la congophobie anglaise, mais ils ne lisaient pas des pages comme celles-ci : « Quand nous recevions là-bas les nouvelles d'Europe, qu'on lisait ces articles contre le Congo, qu'on avait sous les yeux les preuves irréfutables du contraire, que la lâche calomnie, la basse vengeance apparaissaient si nettes, ces jours-là on sentait le vide autour de soi, on aurait désespéré et en ne trouvant pas un seul assez courageux pour crier la vérité, on se croyait abandonné et trahi par les siens. » (1) Oui, ils ont été trahis, ils ont été abandonnés nos vaillants officiers, mais l'heure des réparations solennelles sonna triomphalement sur les parvis de la vérité. C'est à son retour du Congo que le Ministre des Colonies, Renkin, prononça ces paroles définitives qui chassaient le cauchemar venu d'Outre-Manche : « J'ai vu le Congo, je l'ai parcouru de Boma à Lusambo, de Lusambo à l'extrémité du chemin de fer des Grands Lacs, j'ai parlé à plus de sept cents chefs, j'ai parlé à tous les missionnaires de toutes les confessions, j'ai permis au dernier des travailleurs de m'approcher et de me parler librement, avec le concours

1. *Vérité*, mars 1904.

d'un interprète choisi par moi en Europe, et digne de toute confiance, et en homme conscient de sa responsabilité, soucieux avant tout de son devoir, et décidé à faire prévaloir toujours, dans les limites de son pouvoir, la justice, la vérité et la liberté. J'atteste que si des fautes peuvent se commettre au Congo et s'y commettent encore comme ailleurs, il ne s'exerce aucune atrocité dans la colonie et que sous le rapport du traitement des indigènes elle peut supporter la comparaison avec n'importe quelle colonie du Centre de l'Afrique. Il est temps de mettre fin à certains préjugés dont l'injustice finit par révolter la conscience de ceux qui ont vu ce que n'ont pas vu ceux qui écrivent et qui accusent.... Il peut y avoir des fautes dans le personnel de la colonie belge, comme dans le personnel de toute colonie, comme dans le personnel de tout pays. Mais j'atteste que dans son ensemble il est humain, dévoué à sa tâche, préoccupé d'améliorer la situation de l'indigène et j'estime que mon devoir strict, ayant vu ce que j'ai vu, est de lui rendre ici cet hommage mérité. »

C'était la réparation et c'était la justice. Tous ceux qui avaient été calomniés, outragés par l'hypocrisie britannique, tous ceux qui avaient été associés à la tâche civilisatrice, qui étaient couchés dans la mort ou qui restaient debout, comprirent que leur patrie ne les avait pas abandonnés et qu'elle mettait en eux toute sa fierté.

Quant au Roi, il était passé debout au milieu des haines et sous les déluges de sarcasmes et d'injures qui cataractaient autour de lui. Et tandis que la meute de Liverpool aboyait à ses trousses, d'un geste magnifique il donnait 25.000 francs à l'école de médecine tropicale de Liverpool.

---

Ajoutons au chapitre des atrocités « anglaises » les détails publiés par les journaux à la fin de juillet 1912, et concernant les agissements de la Compagnie anglaise, la *Peruvian Amazon Company* qui exploite une concession de caoutchouc au Pérou. Le rapport du consul Casement publié dans le Livre Bleu sur les atrocités commises par les employés de la compagnie envers les indigènes, fait ressortir que certains de ces employés ont fait sauter la cervelle à des enfants indigènes; que des femmes et des enfants ont été flagellés jusqu'à ce que mort s'ensuivit; qu'on a fait mourir de faim des hommes et des femmes; que, par amusement, on a pris des hommes comme cibles vivantes; qu'on a coupé les oreilles à d'autres hommes, toujours pour s'amuser, comme « sport », dit le rapport. Plus de 90 p. c. de la population indigène portent des traces de coups de fouet anciens. En douze ans, 30.000 personnes au moins ont été massacrées ou sont mortes de faim par le fait de leurs bourreaux.

## CHAPITRE V

### La Belgique et l'annexion du Congo

Nous avons vu avec quelle sûreté, quelle logique et quelle activité Léopold II s'employa à pétrir cette masse informe de barbarie que l'Europe avait confiée à ses mains laborieuses. Et nous avons déjà insisté sur le fait que cette transformation n'allait pas sans épuiser les trésors royaux et que les besoins de plus en plus nombreux exigeaient des ressources pécuniaires de plus en plus abondantes auxquelles ne pouvaient suffire ni les ressources de la colonie, ni la bourse d'un Roi. C'est ainsi que la Belgique dont la première intervention dans les affaires du Congo datait de la reconnaissance de son souverain en 1885, allait entrer dans l'engrenage colonial en prêtant son appui financier à la jeune colonie. Une loi du 29 avril 1887 autorisait l'Etat du Congo à contracter un emprunt à lots de 150 millions qui aboutit à un échec; on parvint à placer à peine la moitié des titres. Deux ans plus tard (29 juillet 1889) les Chambres furent appelées à intervenir dans la constitution de la Société du chemin de fer du Bas

Congo. Elles consentirent à voter (1) une souscription de 10 millions portés à 15 millions en 1896. Le chemin de fer était sauvé, mais les finances de l'Etat périclitaient, ses dépenses atteignaient 3 millions en 1889 auxquels il n'avait à opposer que 500.000 francs de recettes. Dans ces conjonctures Léopold II se tourna vers la Belgique. Il avait rencontré à la tête de son gouvernement, un de ces hommes rares à cette époque dont l'esprit large et clairvoyant pénétrait la grandeur future de l'entreprise coloniale. C'était le ministre Beernaert qui, aux critiques acerbes de Frère Orban contre le Congo, répondait qu'il se faisait un honneur d'aider le Roi. L'attention à ce moment paraissait tournée vers les choses africaines par suite de la conférence de Bruxelles et du retour triomphal de Stanley et les paroles du Roi à la Bourse avaient précisé son intention de léguer le Congo à la Belgique. Aussi Beernaert n'hésita-t-il pas à soumettre aux Chambres un projet d'emprunt de 25 millions. En échange de ce prêt consenti à l'œuvre humanitaire du Roi, Beernaert apportait à la tribune (25 juillet 1890) l'héritage que Léopold II promettait à la Belgique par son testament du 2 août 1889.

*Voulant* — disait le Roi — *assurer à Notre patrie bien aimée les fruits de l'œuvre que, depuis de longues années, Nous poursuivons dans le continent africain, avec le concours généreux et dévoué de beaucoup de Belges ;*

*Convaincu de contribuer ainsi à assurer à la Belgique si elle le veut, les débouchés indispensables à son commerce et à son industrie, et d'ouvrir à l'activité de ses enfants des voies nouvelles ;*

*Déclarons par les présentes léguer et transmettre après Notre mort, à la Belgique, tous Nos droits souverains de l'Etat indépendant du Congo, tels qu'ils ont été reconnus par les déclarations, conventions et traités intervenus depuis 1884 entre les puissances étrangères d'une part, l'Association internationale du Congo et l'Etat indépendant du Congo*

1. Six députés s'abstinrent : MM. Coomans, de Kerchove de Denterghem, Fléchet Janson, Neujean, Paternoster.

*d'autre part, ainsi que tous les biens et avantages attachés à cette souveraineté.*

*En attendant que la Législature belge se soit prononcée sur l'acceptation de mes dispositions prédites, la souveraineté sera exercée collectivement par le conseil des trois administrateurs de l'Etat indépendant du Congo et par le gouverneur général.*

*Fait à Bruxelles, le 2 août 1889.*

*LÉOPOLD.*

Cette munificence royale était pour la Belgique la première aurore de son expansion coloniale, Jusqu'alors elle n'avait participé qu'indirectement à l'entreprise du Roi et elle ne possédait aucun droit positif sur le Congo ; maintenant ce droit lui était acquis et elle entrait — encore que mollement — dans le sillon que lui avait tracé son Souverain. La presse belge, en général, apprécia la grandeur de ce geste, *le Patriote* partit en fusée : « Si nous repoussions le cadeau du Roi — disait-il — et refusions de nous associer à sa grande œuvre, pourrions-nous nous appeler encore *le Patriote* ? » Le publiciste Arnould, le seul peut-être qui possédât une plume vibrante parmi les écrivains « congolais », s'écriait : « Non, non, la Belgique n'est pas épuisée et avachie avant même d'avoir fourni sa carrière. Ce n'est pas sur un passé mort qu'elle a à s'étendre, comme dans les vieilles sculptures le lévrier du maître sur son tombeau ; c'est vers l'avenir qu'elle a à se dresser, à prendre le vent, à tendre les voiles. Nous sommes un peuple jeune, âgé de soixante ans seulement, et nos destinées ne sont pas finies, elles commencent. Nous n'avons derrière nous que trois siècles d'oppression et d'oubli ; nous avons devant nous des siècles de liberté, de force, de prospérité, si seulement nous voulons. » Le ton de la presse étrangère, à Londres, à Berlin, à Vienne fut empreint d'une sympathique admiration ; seule, la presse parisienne y répondit par le débinage, le sarcasme, le mépris, la mauvaise foi et... la blague. (1)

1. WAUTERS. *Mouvement Géographique*, 20 juillet 1890.

Au Testament du Roi se trouvait jointe une lettre dont Beernaert donna lecture. Celle-ci était le commentaire de celui-là. Le Roi y rappelait que toujours il s'était préoccupé de trouver des débouchés à l'expansion nationale, et qu'ainsi il avait été amené à créer une colonie. Il esquissait l'avenir brillant que laissait prévoir l'achèvement du chemin de fer grâce aux subsides votés par la Législature. Il ajoutait :

« Au lendemain de cet acte considérable, j'ai cru de mon devoir de mettre la Belgique à même, lorsque la mort viendra me frapper, de profiter de mon œuvre ainsi que du travail de ceux qui m'ont aidé à la fonder et à la diriger et que je remercie ici une fois de plus. J'ai donc fait, comme Souverain de l'Etat indépendant du Congo, le testament que je vous adresse ; je vous demanderai de le communiquer aux Chambres législatives au moment qui vous paraîtra le plus opportun.

« Les débuts des entreprises comme celles qui m'ont tant préoccupé sont difficiles et onéreux. Un roi, pour rendre service à son pays, ne doit pas craindre de concevoir et de poursuivre la réalisation d'une œuvre, même téméraire en apparence. La richesse d'un souverain consiste dans la prospérité publique : elle seule peut constituer à ses yeux un trésor enviable qu'il doit tendre constamment à accroître.

« Jusqu'au jour de ma mort, je continuerai, dans la même pensée d'intérêt national qui m'a guidé jusqu'ici, à diriger et à soutenir notre œuvre africaine, mais si, sans attendre ce terme, il convenait au pays de contracter des liens plus étroits avec mes possessions du Congo, je n'hésiterais pas à les mettre à sa disposition. Je serais heureux, de mon vivant, de l'en voir en pleine jouissance. [1]

« Laissez-moi, en attendant, vous dire combien je suis reconnaissant, envers les Chambres comme envers le gouvernement, pour l'aide qu'ils m'ont prêtée à diverses reprises dans cette opération. Je ne crois pas me tromper en affirmant que la Belgique en retirera de sérieux avantages et verra s'ouvrir devant elle, sur un continent nouveau, d'heureuses et larges perspectives. »

Les Chambres ratifièrent ces paroles éminemment royales et votèrent à la quasi unanimité la convention du 3 juillet. (1) Le principe du prêt n'avait rencontré à la Chambre qu'un opposant, M. Coomans; toutefois on

1. Le 25 juillet à la Chambre par 94 voix contre une, celle de M. Coomans ; le 30 au Sénat par 55 contre 3 abstentions (Van de Putte, Finet, Macau.)

entendit quelques réserves timorées, Houzeau de Lehaie regretta le manque de franchise du Cabinet dans les affaires du Congo, et Frère-Orban, chef de la gauche libérale, reprocha au gouvernement d'engager indirectement le pays dans l'annexion, il voulait qu'on retranchât le droit d'option. « Ne parlons pas de l'annexion, — disait-il — et ne faisons pas d'annexion! »

Le vote du Parlement ratifiait la convention du 3 juillet 1890; la Belgique avançait à l'Etat 25 millions dont 5 millions immédiatement, le reste à raison de 2 millions par an pendant dix ans. Six mois après l'expiration de ce terme la Belgique avait l'option entre le remboursement de cette dette et l'annexion sans conditions. L'Etat du Congo s'engageait à ne plus contracter d'emprunt sans l'assentiment du gouvernement belge et, en cas d'annexion, le Roi *refusait toute indemnité* du chef des sacrifices qu'il s'était imposés. Ainsi apparaît à tout bout de page le désintéressement du Roi dont la sincérité ne peut être contestée ; car à ce moment il pouvait décharger ses épaules de ce lourd fardeau en vendant avantageusement le fruit de son travail à d'autres qui le convoitaient ; mais il préférait obéir au but de toute son existence : l'expansion de la Belgique. Or le premier pas venait d'être franchi. On avait dix ans devant soi pour se préparer à l'annexion, et tandis que le Roi complétait l'organisation de la colonie, l'opinion publique pourrait prendre contact avec le Congo. Tout y aiderait : les récits des voyageurs, les écrits des agents de l'administration, l'influence des « Africains » qui venaient de se grouper pour fonder (janvier 1890) sous la présidence du major Thys le *Cercle africain*, les constitutions de sociétés commerciales et les appels de capitaux. Une nouvelle science se créait chez nous et aboutissait à la fondation d'une *Société d'études coloniales* (20 février 1894) ayant surtout pour objet le Congo. Ainsi le monde de l'intelligence et le monde des affaires obéissaient à l'énergique impulsion que leur avait communiquée le Roi. Mais la majorité du pays restait indifférente. Le député Hanrez le constatait en ces termes

à la Chambre (1) : « Sans doute le pays a suivi avec intérêt les efforts de notre Souverain et de ses courageux collaborateurs, mais cependant on ne peut méconnaître que l'entreprise congolaise n'a pas excité son enthousiasme. Toujours il l'a considérée avec une véritable méfiance, voulant y rester étranger. »

En 1893, on profita de la revision de la Constitution pour modifier l'article 1er qui n'avait pas prévu l'acquisition d'un domaine colonial, encore que quelques-uns estimassent qu'il n'était pas indispensable d'y toucher. Les débats qui prirent trois séances donnèrent aux députés Feron, Hanrez et Lambiotte l'occasion d'afficher leur ignorance de la question congolaise, tandis que Beernaert, Brialmont, Janson et Woeste se firent les défenseurs du projet qui fut voté, le 13 juillet 1893, à la Chambre par 115 voix contre 6, et au Sénat, par 67 contre 4. (2) Le nouveau texte adopté et ajouté à l'article 1er de la Constitution portait que *les colonies, possessions d'outre mer ou protectorats que la Belgique peut acquérir sont régis par des lois particulières* et que *les troupes européennes destinées à la défense de ces territoires ne peuvent être recrutées que par des engagements volontaires.*

Mais déjà l'Etat du Congo se heurtait à de nouvelles difficultés financières inextricables qui allaient décider en faveur d'un projet d'annexion avant les dix années révolues. Malgré les 2 millions annuels de la Belgique, malgré le million généreusement accordé par le Roi, malgré les nouvelles ressources des recettes qu'avait autorisées la conférence de Bruxelles, l'Etat ne parvenait pas à équilibrer son budget. La campagne arabe avait accrû les frais prodigieusement; de 5 millions en 1891 les dépenses montaient à près de 8 millions en 1894. Il fallut recourir à un expédient contraire à la lettre de la convention du 3 juillet 1890 et emprunter (25 novembre 1892) à un banquier d'Anvers, de Browne de Tiège, 5 millions à

1. 13 juillet 1893.

2. Les opposants étaient, à la Chambre : Deprez, Dufrasne, Feron, Hanrez, Lambiotte, Paternoster; au Sénat : Finet, Robert, Vaucamps, Van Put.

6 % garantis par un territoire de 16 millions d'hectares. Si le prêt n'était pas remboursé au 30 juin 1895 M. de Browne de Tiège entrait en possession des terrains de garantie. Or voici qu'on atteignait la fin de l'année 1894, le trésor était vide, et les sociétés commerciales craignant une aggravation de l'impôt qui pourrait les ruiner demandaient l'annexion par la Belgique. (1) L'État indépendant dut s'en ouvrir au gouvernement belge et lui révéler l'échéance prochaine et inéluctable de la créance de Browne de Tiège. Les ministres, réunis sous la présidence de de Burlet décidèrent en conseil (20 décembre 1894) de déposer un projet d'annexion. Aussitôt des négociations furent ouvertes, le traité fut signé le 9 janvier 1895 et le comte de Mérode-Westerloo, ministre des Affaires étrangères le présenta, le 12 février, aux Chambres qui le soumirent à l'examen d'une Commission de XXI membres. Malheureusement on avait signé le traité de cession avant qu'on eût réglé avec la France le droit de préférence que *l'Association Africaine* lui avait reconnu en 1884 et confirmé par le Roi après la signature de l'acte de Berlin. Or, la France désirait être fixée sur ce droit avant le vote de l'annexion et d'autre part on ne pouvait discuter le projet avant qu'eût été écarté tout danger de complications internationales. On aboutit finalement à la convention du 5 février 1895 qui confirmait la France dans ses droits, mais on avait perdu six semaines pendant lesquelles on n'avait pu affirmer que la reprise était signée puisqu'elle faisait l'objet de négociations. (2)

Le clan anticolonial mit à profit ces six semaines de répit pour se livrer à un assaut d'outrages et de calomnies. Les journaux *le Patriote, la Réforme* et *le Peuple,* représentant les trois partis politiques, attelèrent la passion et l'injustice à leur charrue et la poussèrent sur le champ de la civilisation. Meetings, brochures, pamphlets, conférences, affiches, jetèrent le désarroi dans l'opinion publi-

1. *Rapport de la Compagnie du Congo* du 17 décembre 1894.
2. Vander Straeten-Ponthoz : *La question coloniale,* p. 46-47.

que. Jamais il ne chut pareille pluie d'insanités. Les orateurs de meetings — disait le *Journal des Débats* — ont surtout prouvé leur ignorance absolue du sujet qu'ils traitent (1), et l'on pouvait se demander si jamais notion géographique avait percé l'opacité de ces cerveaux rédempteurs. Les uns, comme Hanrez, Pergameni, Charbonnier, brandissaient l'épouvantail du climat; d'autres niaient la possibilité de commercer jamais en présence du peu de besoins des nègres. On faisait du Congo un pays de désolation, stérile et mortel; et Panama et Congo s'associaient dans la même calamité. Le Parti ouvrier votait un ordre du jour réprouvant toute politique coloniale; le socialiste Paquay basait son hostilité sur la crainte de « voir *bientôt* nos meilleurs ouvriers belges ruinés par la concurrence des ouvriers noirs. » Le citoyen Defuisseaux, représentant de Mons, faisait dire par un journal français (2) : « Ce que je désire par dessus tout, c'est l'effondrement de la monarchie qui déjà s'émiette et contre laquelle je viens porter le coup décisif en entraînant le Roi dans une irréparable faillite.... Ce n'est pas à la guillotine que je veux conduire ce Saxe-Cobourg-Gotha, c'est dans l'enfouissement des paperasses poussiéreuses du greffe du tribunal des faillites. » Du moins, il reconnaissait, comme Paquay, que le Congo avait ruiné le Roi. Tous les arguments sortaient de leurs carquois et l'on évoquait chez les populations le mensonge de soldats belges forcés d'aller se faire tuer sur la terre africaine. A défaut d'arguments aussi décisifs, on s'en prenait aux personnalités et tout *congolâtre* devenait nécessairement un courtisan, un esclave, un vendu. Ce déchaînement torrentiel laissa penser à certains journaux, dont le *Handelsblad* d'Anvers, que la France n'y était pas étrangère et que précisément au moment où se traitait le droit d'option, elle cherchait à dégoûter la Belgique du Congo, pour pouvoir user de ce droit.

1. A. Prayon. *Le Congo*, p. 3.
2. *Congo illustré*, 1895, p. 3.

Les partisans de la politique coloniale retardés dans la défense par l'incertitude qui pesait sur les négociations en cours se mirent en campagne au lendemain de l'accord avec la France. Alors, ils se prodiguèrent avec enthousiasme et générosité pour empêcher la nation de commettre une folie. « Si mes compatriotes — disait le major Thys — refusaient d'entrer dans la voie qu'a ouverte le Roi, certainement les quelques centaines de Belges qui sont actuellement en Belgique après avoir conquis le Congo en pleureraient des larmes de honte. » Les défenseurs du Congo poursuivirent leurs adversaires dans leurs meetings, ils démasquèrent leur ignorance et leur fourberie et répondirent à leurs attaques par des brochures. Le *Patriote* était condamné à mille francs d'amende pour refus d'insertion d'une réponse du docteur Dryepondt; le député Colfs qui posait 16 questions au Gouvernement se voyait rabroué par de Burlet en ces termes : « L'interpellation de M. Colfs est la plus extraordinaire qu'on ait jamais entendue.... ses questions sont fort bizarres et peu obligeantes. » Le *Cercle africain* s'était constitué en permanence, il créait ainsi que la *Société d'études coloniales* un Comité de propagande en faveur de la reprise. Le *Comité d'action pour l'œuvre nationale africaine*, présidé par le Baron de Hauleville, répandait des tracts et des brochures, et créait une *Ligue nationale* qui après un mois d'existence comprenait 3.000 membres. De février à mai on donnait près de 200 conférences à Bruxelles et en province, et les Wauters, les Thys, les Lemaire apportaient sur la brèche leur science, leur talent et leur conviction. Pour répondre aux gens qui disaient qu'on ne savait rien du Congo, Wauters, l'homme le plus averti des choses congolaises, publia sa *Bibliographie* comportant les titres de plus de 2000 ouvrages. On publiait les deux célèbres numéros du *Patriote congolais* où l'on avait recueilli les dithyrambes qu'il avait chantés à l'honneur de la colonie au temps où il était fervent *congolâtre*. Enfin les Chambres de commerce de Bruxelles, de Liége, d'Anvers et de Gand votaient des pétitions en faveur de l'annexion immédiate.

De son côté le gouvernement dans l'exposé des motifs du projet de cession faisait valoir les avantages qui en résulteraient pour la Belgique. Il rappelait l'aide que la Belgique avait prêtée au Congo et comment, grâce à l'emprunt de 1890, l'Etat indépendant avait pu poursuivre son but civilisateur, en repoussant les Arabes du Maniéma en occupant les frontières du Nord d'où les traitants étaient chassés, en prenant possession du Katanga et du Lunda et en propageant son influence régénératrice. Comparant les progrès réalisés depuis 1890, le rapporteur ajoutait : « Les résultats acquis en quatre années permettent d'affirmer qu'aucune nation civilisée n'a occupé d'une façon aussi efficace, aussi productive, et dans un aussi court espace de temps ses possessions en Afrique, » mais tous ces résultats avaient demandé des efforts coûteux et le gouvernement croyait le moment venu de proposer l'annexion. L'heure paraissait propice aux décisions définitives : l'avenir du chemin de fer était assuré et les richesses du Congo étaient connues. Ce n'était plus une entreprise aléatoire.

Mais il apparut bientôt que l'Etat indépendant n'était plus disposé à poursuivre l'abandon du Congo aux mains de la Belgique et les raisons en sont encore restées obscures. Était-ce la crainte de voir avorter le projet à la suite de la campagne rageuse menée à travers tout le pays? Léopold II redoutait-il de voir tomber la colonie en des mains novices et inexpérimentées? Était-ce comme on l'a dit aussi, le désir d'activer la conquête des provinces du Nil qu'il rêvait de joindre à son domaine. Il y avait en effet à ce moment, par suite de l'arrivée de Félix Faure à la Présidence, un revirement dans l'attitude de la France, on laissait entendre qu'un traité secret existait, bien que ce bruit fût démenti à la Chambre. En tout cas, la reprise du Congo par la Belgique eût arrêté les ambitions du Roi. On peut encore ajouter, qu'alors comme dans la suite, Léopold II se montra opposé à toute annexion et qu'il en retarda l'échéance jusqu'à la dernière limite. Et cela se conçoit : ce Congo était le fils de ses œuvres, dont il avait

fêté la naissance laborieuse et sur le berceau duquel il avait prolongé ses veillées inquiètes ; maintenant l'enfant s'épanouissait et voici qu'on le lui arrachait. Il s'en serait séparé comme l'ongle se sépare de la chair, selon une magnifique image du romancero du Cid. De plus, l'activité prodigieuse du Roi, à l'étroit dans le domaine que cerclait la Constitution, trouvait dans la création de cet empire colonial son emploi nécessaire. C'était un terrain où pouvait se détendre sans limite son énergie et sa persévérance.

Les hésitations et le recul de l'Etat indépendant se traduisirent par les lenteurs de la Commission des XXI qui, manquant des renseignements qu'elle réclamait, traînait ses travaux. A la séance du 18 mai, le président de Lantsheere émit l'avis qu'on ne parviendrait pas à présenter à bref délai le projet aux Chambres et qu'entretemps l'Etat risquait de sombrer, faute de ressources ; qu'en outre, à l'échéance du 1er juillet, les 16 millions d'hectares garantissant le prêt consenti par de Browne allaient lui être acquis et qu'en conséquence il proposait de recourir à des mesures provisionnelles. Woeste, de son côté, confirma qu'il était préférable de différer l'annexion. On aurait acquis plus d'expérience, l'achèvement du chemin de fer permettrait d'apprécier mieux encore les ressources du Congo et le pays, mieux renseigné, pourrait se recueillir avant de prendre une aussi lourde décision. Les membres de la Commission se rallièrent à cette opinion dans la séance du 24 mai, et ils proposèrent de signaler au gouvernement l'utilité de mesures provisionnelles. Le gouvernement se rangea à l'avis de la Commission et le comte de Mérode se jugeant atteint par le retrait du projet qu'il avait soumis donna sa démission. Il y eu peu ou point d'explications sur cette démission. Le ministre de Burlet se contenta de déclarer à la Chambre : « La détermination de l'honorable M. de Mérode a été motivée par des divergences de vues entre lui et ses collègues quant aux résolutions à prendre pour assurer la reprise du Congo par la Belgique. D'accord

sur le but, nous avons différé d'opinion quant aux moyens. »

En suite de la proposition faite par la Commission des XXI, le gouvernement déposa (14 juin 1895) aux Chambres un projet de prêt à l'Etat du Congo de 7 millions destinés à rembourser la créance de Browne de Tiège et le surplus à couvrir l'insuffisance des ressources budgétaires de l'Etat. Les débats à la Chambre et au Sénat (27 et 28 juin 1895) furent écourtés; on put entendre Bara affirmer qu'au Congo « tout avait été déception. » « Quelle injustice ou quelle ignorance! » ajoutait Wauters, et les propositions du Gouvernement furent adoptées. (1) Enfin, le 29 novembre, le Gouvernement faisait connaître aux Chambres que par convention du 12 septembre le traité de cession du Congo à la Belgique était retiré. La reprise était reportée à la date première fixée par la convention du 3 juillet 1890. Le chiffre des prêts consentis par la Belgique s'élevait maintenant à 32 millions remboursables en 1901 si l'annexion ne se faisait pas. En ce cas la Belgique toucherait en outre les intérêts de son prêt, mais perdrait en même temps le droit d'annexion pur et simple, sans conditions.

Le retrait du projet n'arrêta pas les violences des adversaires de l'Etat; les journaux de la mauvaise heure continuèrent à abreuver leurs lecteurs des mêmes fontaines fangeuses. *La Réforme* s'acharna contre l'œuvre triomphante; elle écrivait que le blanc valait moins que l'arabe et elle dépréciait la terre africaine par tous les mensonges de l'ignorance. La dégradation de cette campagne tomba si bas qu'on vit déposer chez les particuliers une caricature intitulée *les millions en fumée* où le Congo était représenté par un éléphant avalant des sacs d'argent qui sortaient en fumée du côté de la queue. Et ce pendant l'Afrique équatoriale s'ouvrait à la vie.

Les années passèrent, laborieuses et tenaces, fortifiant le domaine colonial du Roi Léopold. Le 18 février 1901

1. A la Chambre par 71 voix contre 16 et 8 abstentions; au Sénat par 59 contre 13 et 8 abstentions.

devait expirer le délai des dix ans et six mois fixés par la Convention de 1890, où la Belgique aurait à se prononcer. Rien ne paraissait devoir s'opposer à l'annexion : à part les adversaires irréductibles du Congo, l'opinion était favorable et le Gouvernement constatait « la solidarité sans cesse croissante, reposant sur la communauté des intérêts et sur un fonds d'aspirations généreuses et de sentiments patriotiques qui s'était établi entre l'Etat du Congo et la Belgique. » Comme on était loin de l'agitation de 1895 ! Finis les meetings d'orateurs incompétents, les discussions passionnées, les interpellations à grand orchestre. *La Réforme* et *le Patriote* étaient enroués, et consternés, ils voyaient les parts de fondateurs du chemin de fer passer de 80 francs à 10.000 francs. Il avait fallu reléguer le Congo Minotaure parmi les vieilles ferrailles et assister à la poussée commerciale fructueuse et palpable. Et malgré ces circonstances favorables, l'annexion ne se fit pas encore. Le 15 février 1901, le comte de Smet de Nayer, chef du Gouvernement annonçait que, d'accord avec l'Etat Indépendant, la discussion sur la reprise serait remise après Pâques afin de ne pas interrompre les travaux de la Chambre. Puis, le 28 mars, le Gouvernement précisa ses intentions aux Chambres en déposant un projet de loi portant la suspension du remboursement des sommes prêtées par la Belgique et de leurs intérêts. Le Rapport de la Commission expliqua ce changement d'attitude. Il ne s'agissait que d'une question d'opportunité. La Belgique était-elle prête à continuer la colonisation au point où l'avait fixée Léopold II ? Et il fallait bien reconnaître que depuis 1895 aucune initiative n'avait proposé la moindre mesure de préparation à une décision aussi grave. Avant de reprendre la colonie, il fallait au moins savoir comment on l'administrerait. Et maintenant le Gouvernement se déclarait en mesure de déposer à bref délai le projet de loi réglant l'organisation de la colonie. Le mieux était donc d'attendre et de laisser à Léopold II le soin de conduire les destinées du Congo vers la prospérité où il l'acheminait.

Ce projet dilatoire surprit les partisans de l'annexion immédiate et ils ripostèrent au gouvernement en déposant le 29 mai un contre projet dû à l'initiative de Beernaert et de quatre autres membres du Parlement. Toutefois ce projet paraissait irréalisable en ce qu'il proposait que le Congo fût annexé à la Belgique et que l'administration en fût continuée provisoirement par l'Etat Indépendant. C'est alors que le Roi intervint personnellement. Sans doute il était roi constitutionnel, mais aussi Souverain de l'Etat Indépendant et ce n'était pas un abus d'autorité qu'il posait en exprimant son avis sur l'œuvre qui lui était chère. Nous ne voulons pas dire que le Roi eût raison d'empêcher l'annexion à ce moment, pas plus qu'avant ou après. Certes il n'était pas prudent pour la Belgique de s'aventurer dans la voie coloniale sans charte, mais si on eût voulu sincèrement l'annexion, la confection d'une loi organique n'eût pas demandé des mois. Mais le fait est là, et nous en avons dit les motifs, le Roi ne voulait pas de l'annexion et il allait entrer en lutte avec les membres du Parlement qui pensaient sincèrement que l'annexion serait un bien pour la Belgique et pour le pouvoir royal et avec ceux qui n'avaient d'autre opinion arrêtée que celle de contrecarrer la volonté de Léopold II et s'en tenaient à la rengaine du pouvoir personnel.

Léopold II fit donc entendre sa voix, à Anvers il s'était déclaré hostile à une reprise immédiate, et il adressa à Woeste une lettre que celui-ci lut en partie en séance de commission (11 juin 1901). Le fond de sa pensée s'étalait clairement dans cette missive. Il y disait que la Belgique n'était pas encore prête à prendre sa succession. « La donation à la Belgique d'une notable partie de mes biens — ajoutait-il, — la faculté donnée spontanément à la Belgique de posséder le Congo quand elle le voudra, ma demande actuelle à la Belgique de ne l'annexer que quand il sera absolument productif, sont des faits qui manifestent clairement, dans tout son désintéressement mon inébranlable et royal attachement au pays au service duquel j'ai consacré ma vie. Je n'ai jamais cherché ni remercîments,

ni applaudissements. Je vise à assurer à mon pays le fruit entier de mes efforts et nulle calomnie ne pourra m'empêcher de résister à tout ce qui irait à l'encontre de ce patriotique résultat. » A la suite de cette lettre empreinte d'un souci royal, Beernaert retira sa proposition d'annexion et les Chambres votèrent (1) le nouveau projet de loi par lequel la Belgique renonçait pour l'heure au remboursement des sommes prêtées mais conservait la faculté d'annexer le Congo à une date indéterminée. Toutefois elle perdait le droit de donner son consentement aux emprunts que l'Etat du Congo pourrait contracter dans la suite. Enfin, le 7 août, le Roi signait un projet de loi concernant le gouvernement des possessions coloniales. Mais déjà croissaient autour du Roi Souverain les rumeurs anglaises; la Commission d'enquête revenue du Congo avait déposé son Rapport à la suite duquel le Roi avait institué une Commission de 14 membres chargée de proposer les réformes suggérées par le Rapport. La Chambre de son côté, à la suite d'une interpellation de Vandervelde affirmait par un vote (2 mars 1906) sa confiance dans les Réformes proposées par la Commission des Réformes et exprimait le vœu de procéder sans retard à l'examen du projet de loi coloniale déposé le 7 août 1901. Pour la seconde fois Léopold II fit connaître ses volontés. Au mois de juin 1906 paraissait dans le *Bulletin officiel* une série de 25 décrets qui rajeunissaient la législation coloniale. Les textes de loi étaient accompagnés d'une lettre adressée par le Roi à ses Secrétaires généraux (3 juin 1906) dans laquelle Léopold II défendait l'œuvre à laquelle il avait consacré toute son énergie et ses ressources et où il revendiquait en maître les droits qu'on lui contestait. Ce document doit être lu.

« A Messieurs les secrétaires généraux,

» Je sanctionne les mesures que vous me proposez. Notre devoir est de ne rien négliger pour développer la prospérité du Congo, pour améliorer le sort des indigènes et pour mettre en excellente

1. Le 17 juillet à la Chambre par 71 voix contre 31 ; au Sénat le 10 août par 53 contre 6.

situation un pays que la Belgique, en vertu de l'initiative que j'ai prise en sa faveur, pourra, si elle le veut, posséder un jour.

» Dans la logique de son œuvre, le Souverain ne doit pas seulement s'appliquer à ce que le Congo puisse arriver en la possession de la Belgique dans tout l'épanouissement de sa prospérité. Ses efforts et les résultats acquis lui donnent aussi le droit et lui imposent le devoir de veiller à ce que l'annexion ne se fasse que dans des conditions propres à assurer à la Belgique la pleine jouissance et la conservation de la conquête pacifique que le Roi a réalisée pour Elle et pour Elle seule.

» Vous devez rectifier, chaque fois que vous les entendez émettre en votre présence, les fausses notions juridiques que d'aucuns répandent sur la situation de droit et de fait du Congo. Cette situation est sans précédent et unique, je le veux bien, comme le fut la création de l'Etat. Toutes les responsabilités, comme toutes les charges de la fondation d'un gouvernement régulier, par l'initiative privée, sans lien avec aucune métropole, dans un milieu où l'on considérait généralement comme irréalisable l'établissement d'un Etat, m'ont été laissées. La Belgique a bien voulu m'aider de ses deniers dans quelque mesure, mais le soin de constituer le nouvel Etat m'a incombé exclusivement. Le Congo a donc été et n'a pu être qu'une œuvre personnelle. Or, il n'est pas de droit plus légitime et plus respectable que le droit de l'auteur sur sa propre œuvre, fruit de son labeur.

» Les puissances ont entouré la naissance du nouvel Etat de leur bienveillance; mais aucune d'elles n'a été appelée à participer à mes efforts; aucune, partant, ne possède au Congo de droit d'intervention, que rien ne pourrait justifier. Elles ont reconnu l'indépendance du Congo et ont reçu notification du choix que l'Etat indépendant avait fait du régime de la neutralité et de ses limites. Nulle observation ne s'est produite. Le droit international règle les rapports entre puissances souveraines. Il n'y a pas de droit international spécial pour le Congo.

» L'Acte de Berlin a pris quelques dispositions générales concernant le bassin conventionnel du Congo. Ces dispositions s'appliquent d'une manière égale à tous les Etats possessionnés dans le bassin conventionnel et y restreignent, en tant qu'elles l'ont formulé, certains de leurs droits souverains.

» Ces dispositions, limitées quant à leur objet et générales quant à leur sphère d'application, ne visent pas les droits de possession sur le Congo; elles n'y touchent en rien. Les questions de souveraineté territoriale, c'est-à-dire précisément celles qui ont trait à la constitution des Etats, ont été expressément et de commun accord, exclues du programme de la Conférence de Berlin, et le texte de l'Acte général de cette Conférence manifeste à l'évidence cette exclusion.

*« Mes droits sur le Congo sont sans partage ; ils sont le produit de mes peines et de mes dépenses. Vous devez ne pas cesser de les mettre en lumière, car ce sont eux et eux seuls qui ont rendu possible et légitime mon legs à la Belgique. Ces droits, il importe de les proclamer hautement, car la Belgique n'en possède pas au Congo en dehors de ceux qui lui viendront de moi. Si je n'ai garde de laisser péricliter mes droits, c'est bien par patriotisme et parce que sans eux la Belgique serait absolument dépourvue de tout titre.*

» Le mode d'exercice de la puissance publique au Congo ne peut relever que de l'auteur de l'Etat ; c'est lui qui dispose légalement, souverainement, et qui doit forcément continuer à disposer seul, dans l'intérêt de la Belgique, de tout ce qu'il a créé au Congo, jusqu'à ce que la Belgique, si elle le juge bon un jour, se mette d'accord avec lui pour entrer en jouissance du Congo de son vivant, ou le fasse conformément à ses dernières volontés après sa mort.

» En attendant, c'est un devoir pour lui de maintenir, sans les laisser diminuer, tous les avantages que la faculté qu'il a donnée spontanément à la Belgique peut procurer à celle-ci.

» Les ingérences par lesquelles on voudrait diminuer ces droits auraient le caractère de véritables usurpations, pour ne pas dire plus. C'est à lui et à personne d'autre qu'incombe actuellement le soin de maintenir et d'employer les ressources de l'Etat indépendant. Ce devoir envers la Belgique et le Congo, il le remplira entièrement. »

Puis le Souverain rappelait les travaux entrepris par le Domaine de la Couronne ; le Musée de Tervueren et l'École mondiale. Il esquissait à larges traits les réformes à introduire au Congo et évoquait les travaux accomplis. Il commentait le codicille annexé à son testament et dont le texte accompagnait la présente lettre, dans lequel il spécifiait le devoir pour la Belgique de respecter les obligations contractées par l'Etat Indépendant. « J'ai conscience — ajoutait-il — que par les deux grandes fondations que j'ai faites au Congo ; celle du Domaine de l'Etat et celle du Domaine de la Couronne j'ai rendu les plus signalés services à ce pays et ultérieurement à la Belgique lorsqu'elle succédera à la souveraineté congolaise. Ainsi se trouve perpétuée en leur faveur la possession des immenses et incalculables richesses que la Providence a accumulées dans le bassin du Congo. » De là passant à l'annexion prochaine, Léopold II se demandait ce que le

Congo gagnerait à être soumis au Parlementarisme, car constatait-il, non sans ironie, « Nos institutions ont quelque peine pour le moment à assurer la rapide expédition des affaires belges. » Or dans l'activité des débuts de la colonisation il faut de promptes décisions ; c'est pourquoi il ne lui paraissait pas désirable de hâter la solution de la reprise. « Si l'on vous interroge sur mes intentions, vous répondrez que, quant à moi, je me considère comme moralement engagé à avertir le pays lorsque, sans rien préjuger, j'estimerai que le moment pour examiner la question de l'annexion approche et devient favorable. *Je n'ai rien à dire présentement.* »

Le codicille faisant suite à la lettre était conçu en ces termes :

« J'ai entrepris, il y a plus de vingt ans, l'œuvre du Congo, dans l'intérêt de la civilisation et pour le bien de la Belgique. C'est la réalisation de ce double but que j'ai entendu assurer en léguant en 1889 le Congo à mon pays.

» Pénétré des idées qui ont présidé à la fondation de l'État Indépendant et inspiré l'Acte de Berlin, je tiens à préciser, dans l'intérêt du but national que je poursuis, les volontés exprimées dans mon testament.

» Les titres de la Belgique à la possession du Congo relèvent de ma double initiative, des droits que j'ai su acquérir en Afrique et de l'usage que j'ai fait de ces droits en faveur de mon pays.

» Cette situation m'impose l'obligation de veiller d'une manière efficace, conformément à ma pensée initiale et constante, à ce que mon legs demeure pour l'avenir utile à la civilisation et à la Belgique.

» En conséquence, je définis les points suivants en parfaite harmonie avec mon immuable volonté d'assurer à ma patrie bien-aimée les fruits de « l'œuvre que depuis de longues années, je » poursuis dans le continent africain, avec le concours généreux » de beaucoup de Belges. »

» En prenant possession de la Souveraineté du Congo avec tous les biens, droits et avantages attachés à cette Souveraineté, mon légataire assumera, comme il est juste et nécessaire, l'obligation de respecter tous les engagements de l'État légué vis-à-vis des tiers, et de respecter de même tous les actes par lesquels j'aurai pourvu à l'attribution de terres aux indigènes, à la dotation d'œuvres philanthropiques ou religieuses, à la fondation du Domaine de la Couronne, à l'établissement du Domaine National, ainsi qu'à l'obligation de ne diminuer par aucune mesure l'intégrité

des revenus de ces diverses institutions, sans leur assurer en même temps une compensation équivalente. Je considère l'observation de ces prescriptions comme essentielle pour assurer à la souveraineté au Congo les ressources et la force indispensables à l'accomplissement de sa tâche.

» En me dépouillant volontairement du Congo et de ses biens en faveur de la Belgique, je dois, à moins de ne pas faire œuvre nationale, m'efforcer d'assurer à la Belgique la perpétuité des avantages que je lui lègue.

» Je tiens donc à bien déterminer que le legs du Congo fait à la Belgique devra toujours être maintenu par elle dans son intégrité. En conséquence, le territoire légué sera inaliénable dans les mêmes conditions que le territoire belge.

» Je n'hésite pas à spécifier expressément cette inaliénabilité, car je sais combien la valeur du Congo est considérable et j'ai, partant, la conviction que cette possession ne pourra jamais coûter de sacrifices durables aux citoyens belges.

» Fait à Bruxelles, le 3 juin 1906.

« LÉOPOLD. »

Le ton hautain de cette lettre qui répondait aux sommations arrogantes de l'Angleterre et aux indications précises du Parlement belge et des partisans de l'annexion ne fut pas sans produire de l'effet. Elle fit l'objet de commentaires dans la Presse et fut traduite à la Chambre (28 novembre 1906) par une interpellation de Hymans sur « la situation faite à la Belgique en ce qui concerne la reprise éventuelle du Congo, par la lettre du Roi. » Dès les débuts de la discussion le Parlement cantonna les Anglais dans les coulisses. « L'honneur national — disait Hymans — souffrirait si notre langage et nos décisions étaient dictées par une pression du dehors et il est bon de dire, il est bon qu'on sache que la Belgique est et entend rester seule maîtresse de ses actes, de sa politique et de sa destinée. » Les débats prirent neuf séances échelonnées sur trois semaines. Le Gouvernement, par l'organe du Ministre de la Justice, Van den Heuvel, s'attacha à dissiper les craintes que le codicille royal avait provoquées en paraissant diminuer la souveraineté future de la Belgique par l'obligation où elle se trouvait d'en respecter les stipulations concernant le Domaine de la Couronne; Renkin et Woeste justifièrent la politique

coloniale de l'Etat, mais, malgré tout, l'obligation d'accepter la Fondation de la Couronne, rejetée par le parti libéral, paraissait devoir faire échouer toute proposition relative à l'annexion. On aboutissait à une impasse. Il fallait que le Roi ou le Parlement fléchît. Ce fut le Roi ; et à la dernière séance le Comte de Smet de Nayer fit connaître que les stipulations de la lettre du Roi n'étaient que des *recommandations solennelles*. L'accord des partis put s'établir et l'ordre du jour fut adopté par 128 voix contre 2, (1) les socialistes s'abstenant. Cet ordre du jour confirmait le vote du 2 mars 1905, rendait hommage au Fondateur de la Colonie, affirmait le désir de parfaire l'annexion du vivant du Roi, dans le plus bref délai possible et prenait acte des déclarations gouvernementales d'après lesquelles les affirmations du Roi ne constituaient pas des conditions mais des recommandations solennelles; en même temps il émettait le vœu que la section centrale chargée d'élaborer la loi coloniale, conformément à la décision du 7 août 1901, hatât ses travaux en adaptant un régime nouveau aux conditions et aux besoins de l'Etat indépendant.

Maintenant on pouvait croire à la réalisation prochaine du vœu du Parlement qui venait de se manifester si catégoriquement; de plus on sentait, sans qu'on voulût le faire paraître, peser le poids de l'opinion anglaise ameutée et bruyante et Léopold II s'abandonnait au courant. Cette journée où le vote du Parlement lui tressait des couronnes n'était pas pour lui sans amertume. Il voyait transformées en *recommandations* les conditions qu'il aurait voulu imposer à la Belgique et qui lui eussent donné la certitude que son œuvre ne mourrait pas avec lui. Dans la pensée supérieure de perpétuer une institution destinée à enrichir sa patrie et à laquelle il voulait attribuer un caractère de pérennité pour l'empêcher de tomber avec les chutes de gouvernements ou les bouleversements des partis, il aurait voulu voir survivre intacte la Fondation de la Couronne.

1. Les députés Debunne et Roger.

Qu'était-ce en somme que cette institution qui excita l'émotion du pays mal renseigné et faillit faire échouer la reprise ? Après avoir délimité, en 1892, le domaine privé de l'Etat, le Roi avait institué par décret du 9 mars 1896 le *Domaine de la Couronne* (1) qui passa (21 juin 1906) à la *Fondation de la Couronne*. Il était formé des terres que l'initiative privée avait laissées vacantes et géré par un Collège d'administrateurs. Les revenus, évalués à 7 millions en 1906, (2) n'appartenaient pas au Roi qui s'était toujours montré désintéressé et qui n'avait même pas sollicité la moindre rémunération pour prix de son travail. Même il avait renoncé pour la durée de son règne à l'excédent des revenus du Domaine qui devait être attribué au Souverain. Et les libéralités de Léopold II à la Belgique avaient déjà paru en 1900 par la donation de ses propriétés des Ardennes, de Laeken, de Bruxelles et d'Ostende. La pensée qui avait présidé à la création du Domaine de la Couronne était déjà celle qu'il manifestait en 1875 lorsqu'il songeait à établir un fonds spécial destiné à l'achèvement, même après sa mort, des grands travaux publics. C'était celle dont s'enorgueillit l'étranger qui peut revendiquer les initiatives des d'Aumale, des Carnegie, des Cecil Rhodes, des Rockefeller, des Nobel, qui ont attaché leurs noms à des fondations d'œuvres d'utilité scientifique ou intellectuelle. Léopold II voulait que, sous son règne et après lui, la richesse congolaise contribuât à la splendeur de la patrie belge. Les revenus de ces territoires inaliénables devaient être affectés par le Roi et ses successeurs à l'érection d'une Ecole mondiale, à la création d'une marine de commerce, au développement des arts et des sciences, et à des œuvres sociales pour l'amélioration de la classe ouvrière. Une partie également devait servir à des entreprises utiles à la race noire. On ne peut nier la beauté philanthropique de cette conception et si

1. Cf. pour la réfutation des objections que soulevait la création du Domaine de la Couronne le *Rapport des mandataires du Gouvernement belge* du 15 novembre 1907. Chapitre IV.

2. Cattier évalue à 7 ou 8 millions par an les revenus du Domaine et le comte de Smet de Nayer à 4 ou 5 millions. Les revenus totaux auraient été d'après le premier de 70 millions, d'après le second de 18 millions seulement.

quelque particulier eût fait un legs de ce genre à la Belgique il n'y aurait pas eu assez de fleurs pour couronner sa générosité, mais c'était le Roi qui l'avait conçu, il en recueillit des épines. Des esprits superficiels, comme Cattier, lui ripostèrent qu'il était admis unanimement que les revenus de la colonie devaient retourner à la colonie. C'était un principe très vrai et très équitable reconnu par l'article 10 de la charte coloniale : « Le produit des douanes et impôts est exclusivement réservé aux besoins de la colonie. » Mais on oubliait que les recettes des douanes et des impôts avaient été depuis longtemps engouffrés par le budget de la colonie, et que les revenus du domaine affectés à des œuvres belges l'étaient à titre particulier. Nul ne songerait à reprocher à un commerçant qui réalise de magnifiques bénéfices d'une entreprise à l'étranger, de dépenser ses profits en dehors du pays où il les acquière et de construire avec cet argent châteaux, parcs ou écuries. Et ce qu'on ne pouvait refuser à un particulier, on le refusait à Léopold II pour des œuvres de grandeur nationale. La médiocrité empêcha les uns de voir clair et de craintifs politiciens, l'index posé sur la légalité exprimèrent leurs inquiétudes. On y vit un Etat dans l'Etat, une institution incompatible avec les droits acquis de la Belgique, une conception opposée aux principes de notre droit public. Les oppositionnistes perpétuels y trouvèrent une nouvelle arme qu'ils sortirent de leur bric à brac avec les rossignols du mensonge et du dénigrement. Enfin, l'Angleterre dans la correspondance diplomatique allait intervenir pour réclamer la suppression du *Domaine de la Couronne*. La lutte contre le vieux Roi devenait inégale et son rêve allait y sombrer. L'Etat Indépendant, de son côté, s'était préparé à la bataille par le magnifique Rapport du 22 mai 1907 qui était la réponse décisive et anticipée à toutes les calomnies qui allaient surgir à cette heure suprême. Il se couronnait de fleurs avant de mourir.

La Chambre ne paraissait plus admettre d'atermoiement; au mois de décembre 1906 la section centrale chargée de préparer le projet de loi coloniale demandait

de se transformer en Commission spéciale de XVII membres; au mois de mai 1907, le ministre de Trooz calmait les légitimes impatiences en rappelant que la charte coloniale était à l'étude et en annonçant l'intention du gouvernement de proposer la reprise par la Belgique de la colonie africaine. Le 29 juin, le chef du cabinet écrivait à l'Etat indépendant le sollicitant d'ouvrir les négociations en vue de la cession et de désigner ses mandataires. Le 8 juillet suivant, l'Etat du Congo adhérait à la proposition du Gouvernement belge et les pourparlers s'engagèrent. Ils aboutirent au traité de cession du 28 novembre, déposé aux Chambres le 3 décembre et dans lequel la Belgique s'engageait à respecter les volontés de Léopold II concernant la Fondation de la Couronne. Le Roi, tenace jusqu'au bout, ne se résignait pas à l'abandon de ses idées, et il heurtait de front le Parlement et une partie considérable de l'opinion publique. La situation devenait intenable et jetait le gouvernement dans la perplexité; le projet renvoyé à la Commission des XVII y trouvait des adversaires parmi tous les membres de la gauche et certains membres de la droite. Il fallait trouver un terrain d'entente et le seul possible était la renonciation du Roi à ses volontés testamentaires. La mort du chef du cabinet, de Trooz, au commencement de 1908, amena une détente; son successeur, Schollaert, annonçait le 14 janvier à la Chambre, que le traité était susceptible de modifications nouvelles et la Commission des XVII était priée de suspendre ses travaux pendant les négociations en cours. Ces négociations devaient être laborieuses car ce ne fut qu'à la suite de la lettre du cabinet du 24 février 1908 que le Roi se décida à mettre fin, par décret du 5 mars, à la Fondation de la Couronne en cas d'annexion. Devant la volonté du pays, cédant peut-être aussi à la colère d'Outre-Manche qui s'était encore manifestée dans les débats des 25 et 26 février, il abandonnait le plus grand et le plus beau de ses rêves. Le dernier Rapport de l'Etat (1) — dernière belle page de son histoire

(1) Octobre 1908.

— qui relate avec amertume cette héroïque décision ajoute : « Il lui était très difficile en cette circonstance d'être plus national que la nation et plus belge que les Belges. Puisse-t-on ne pas regretter la décision qui lui a été suggérée. » (1)

Le nouveau traité de cession, y compris l'Acte additionnel et le décret supprimant la Fondation de la Couronne fut déposé par Schollaert le 5 mars 1908 et renvoyé à la Commission des XVII qui, après cinq séances d'examen et d'éclaircissements, en vota le texte le 25 par dix voix contre deux (Vandervelde et Lorand) et une abstention. Elle adoptait en même temps le texte de la loi coloniale, dont elle avait mené de front l'étude avec le projet de reprise, par dix voix contre une et une abstention.

Le traité de cession, tel qu'il fut voté par les Chambres, avait pour objet le transfert de la souveraineté de l'Etat indépendant, basé sur ce principe que la Belgique reprenait le Congo avec son actif et son passif; qu'elle respecterait les fondations existantes et maintiendrait les droits

---

1. *L'Affaire des 30 millions.* Léopold II ne pouvait se résigner à l'abandon forcé de la Fondation de la Couronne. Car au moment où il prévoyait qu'il ne pourrait la maintenir il créa la Fondation de Niederfullbach (7 septembre 1907) dont 26 millions devaient être affectés à des travaux en Belgique. Les fonds de cette nouvelle création du Roi étaient des titres de rente congolaise évalués de 30 à 40 millions, qui représentaient 30 autres millions avancés à la Fondation de la Couronne et dont l'emploi n'avait pu être justifié lors du traité de cession. Le ministre Renkin n'ayant pu vérifier la comptabilité de l'Etat avait sanctionné de sa parole le bilan que lui fournissait l'Etat du Congo. Il reconnut plus tard qu'il s'était trompé — non pas sciemment — mais après s'être entouré des preuves morales les plus fortes dans l'impossibilité de recourir aux preuves matérielles Ce fait fut exploité par les partis d'opposition, mais il n'entache ni l'honneur du Roi, ni celui de son ministre. Car Léopold II n'avait pas fait de détournement à son profit. Détenteur, comme souverain, des valeurs congolaises il avait cru pouvoir en affecter une partie à un but d'intérêt général. Depuis la mort du duc de Brabant il avait toujours cherché à diminuer sa fortune privée au profit de la Belgique, et les dissentiments avec les princesses ses filles aidant il ne leur légua par testament que 15 millions, encore que cette somme se trouva accrue dans la suite d'une dizaine de millions. De 1876 à 1900, toutes ses ressources étaient passées au Congo, il avait réduit sa liste civile, à certains moments même il avait remis son portefeuille en garantie. Ce ne fut qu'en 1905 qu'il reconstitua son patrimoine privé. Au reste les intentions du Roi parurent tellement évidentes que la princesse Louise qui revendiquait les 40 millions de la Fondation Niederfullbach fut déboutée par le tribunal de première instance de Bruxelles (14 novembre 1911). Le tribunal estimait que la cession des biens du Congo à la Belgique avait été entière et sans restriction.

acquis. N'ayant aucun droit de s'immiscer dans l'administration de l'Etat du Congo, la Belgique acceptait la situation telle qu'elle lui était présentée et sans pouvoir demander compte à l'Etat de sa gestion passée. Ces points étaient fixés par le Traité de Cession et par l'Acte additionnel.

Par le Traité de Cession, la Belgique reprenait l'actif et le passif de l'Etat. L'actif s'élevant à 110 millions comportait, outre les terres du domaine de l'Etat sans évaluation, les installations de l'Etat, son matériel, ses produits africains : ivoire et caoutchouc d'une valeur de 15 millions, ses valeurs en portefeuille estimées à 60 millions, les immeubles rétrocédés par la Fondation de la Couronne en exécution de la convention du 21 décembre 1906. Ces biens, ainsi que d'autres, étaient destinés, avant la suppression de la Fondation de la Couronne, à rembourser les 30 millions prêtés par la Belgique. Le passif de l'Etat de 114 millions, comprenait sa dette publique de 110 millions représentant les émissions d'emprunts successifs qu'il avait lancées depuis 1887. Cette dette équivalait à une charge annuelle de 4 millions contrebalancée par le revenu des valeurs de portefeuille estimé 4 millions au budget de 1908.

L'Acte additionnel, conséquence de la suppression de la Fondation de la Couronne, réglait les suites de cette suppression en ce qui concernait la Belgique et le Congo. Les biens de cette fondation retournaient au domaine privé de l'Etat; ils étaient constitués par les territoires africains, par des immeubles situés en Belgique et en France représentant 4 millions environ et enfin par 60 millions de valeurs reportées à l'actif de l'Etat indépendant. Le passif se composait d'obligations diverses : rentes annuelles et temporaires au prince Albert et à la princesse Clémentine, annuelles et viagères pour le personnel et les administrateurs de la Fondation; subvention annuelle de 65.000 francs aux missions de Scheut; subside de 400.000 francs aux jardins coloniaux de Laeken; enfin il était dû pour un million de créances.

En outre il était créé un fonds spécial de 45 millions supporté par le budget extraordinaire belge et affecté à des travaux dont la Fondation avait assumé l'entreprise. Ce fonds ne constituait pas comme certains eussent voulu le faire croire, le prix de rachat de la Fondation; c'était la conséquence naturelle de la reprise qui devait se faire avec l'acceptation entière et loyale des obligations antérieures de la Fondation. Ce n'était pas non plus des travaux entrepris par la Belgique à l'occasion de la reprise; c'était leur continuation. Ils appartenaient à un programme gigantesque conçu par Léopold II qui voulait y consacrer 150 millions pour l'embellissement de la Belgique. Ses conceptions de Bâtisseur avaient déjà réalisé dans Bruxelles de magnifiques transformations et il avait la vision nette de ce que serait la Ville de l'avenir. Ce fonds permettait d'achever les travaux en voie d'exécution et ayant pour objet la route de Meysse, le Palais de Laeken, l'Hôtel de Bellevue, la route de Heysel et la transformation d'Ostende en une cité balnéaire unique au monde. Dans toutes les villes de Belgique ce fonds devait servir à apporter la lumière et la gaîté par des plantations et des parcs qu'il appelait *les poumons* d'une ville. Tout ce magnifique programme (1) sombrait dans la suppression de la Fondation et les débris en étaient abandonnés à ce fonds de 45 millions qui fut l'épouvantail de certains parlementaires aussi prudents que si l'on eût parlé de sonder leur porte monnaie. Le gouvernement dut se répandre en explications lénitives; il certifia que ce fonds de 45 millions ne serait pas dépassé, à peine y atteindrait-on, et en tout cas, on n'en disposerait pas, dans les travaux ultérieurs, sans consulter les Chambres et les paîments seraient effectués sous le contrôle de la Cour des Comptes.

La nation cependant parut prise de remords en voyant son vieux Roi signer le sacrifice qu'elle lui avait imposé et renoncer à des volontés qui n'avaient en vue que la grandeur nationale. Elle recevait en somme, sans bourse

1. *Rapport sur le projet de loi.* — Réponse à une question de M. Schollaert. p. 55.

délier — car qu'était-ce que 30 millions? — une colonie aux richesses incalculables et où le Roi avait été son professeur d'expansion et d'énergie. Et, ce qui n'est pas moindre s'il reste une étincelle d'idéal au cœur du pays, cette conquête ajoutait à son histoire une page glorieuse comme l'aurore d'un réveil national après l'indifférence la plus extraordinaire pour une entreprise soutenue par un Roi sans appui. Il parut souverainement équitable de montrer au fondateur de la colonie quelque reconnaissance de la Belgique en lui octroyant soit un apanage, soit une liste civile, soit une indemnité à fixer. Mais Léopold II refusa catégoriquement tout ce qui eût paru un avantage personnel. Il accepta cependant qu'on lui attribuât à lui et à ses successeurs un fonds spécial de 50 millions dont il déterminait l'affectation à des œuvres de son choix, mais ayant pour objet le développement du Congo « pour l'utilité et le bien-être des indigènes et pour l'avantage des blancs qui ont bien servi en Afrique. » Ce fonds serait payé en quinze annuités et couvert par le budget extraordinaire de la colonie. Ce cadeau fut évidemment entouré de toutes les garanties que pouvait réclamer la méfiance d'un Parlement et soumis au contre seing ministériel qui couvrait de sa responsabilité l'emploi du crédit durant l'année écoulée.

Tel était l'ensemble des dispositions annexées au projet de transfert et que développaient dans des rapports remarquables de la commission désignée par la Chambre et par le Sénat les secrétaires de Lantsheere et t'Kint de Roodenbeke. Elles traduisaient en dernière impression les volontés du Roi qui léguait à la Belgique et à ses futurs successeurs le soin de parfaire son œuvre. Aucune des obligations imposées à la Belgique n'était vexatoire ni lourde, elles visaient toutes à un but élevé que seule la mesquinerie ou la haine pouvaient méconnaître.

Au moment où la discussion allait s'ouvrir, de magnifiques appels à la nation surgissaient. De Lantsheere disait dans son Rapport : « Le progrès matériel n'est point un but en soi. Dans toutes les races bien douées, il engendre au

moment opportun les fleurs suprêmes de la civilisation : la science, la littérature et l'art; il doit engendrer aussi le dévoûment à quelque grande cause, floraison souveraine du cœur humain. C'est ce dévoûment à des races inférieures, au soin de leur éducation et de leur relèvement, qui nous est demandé et qui s'impose à nous par la suite même de notre histoire. Il serait insensé de s'y précipiter aveuglément, mais il serait honteux de détourner la tête et de ramener à l'égoïsme seul des pensées qui doivent se porter plus loin et plus haut. »

Les débats sur le projet d'annexion s'ouvrirent le 15 avril 1908 et occupèrent 29 séances jusqu'au 15 juillet. Une proposition de referendum, déposée par Hubin avait été rejetée par 70 voix contre 39 (24 avril). Ce fut une interminable discussion ; on piétinait sur place, les mêmes arguments surgissaient provoquant les mêmes réponses et au lieu de regarder l'avenir on se cantonnait dans la stérile préoccupation du passé où l'on trouvait matière à vilipender le Roi. Dans la séance du 26 juin, le représentant Delvaux disait : « Les orateurs auraient dû produire ici loyalement et sans arrière pensée tous les arguments que l'on peut invoquer dans l'un ou l'autre sens. C'eût été une belle discussion, et au-dessus d'elle devait planer l'idée de l'intérêt général du pays et de la patrie. Le débat s'en serait trouvé élevé et la discussion aurait agrandi nos intelligences et nos cœurs. » Mais le parti socialiste, sauf peut-être Destrée, fut en dessous de son rôle et il introduisit dans la discussion les injures dont il est coutumier dans tous les Parlements et qui lui paraissent la façon la plus adéquate de représenter le peuple. Les conditions de la reprise furent passées au crible; les conséquences de l'annexion envisagées à tous les points de vue; l'administration de l'Etat fut épluchée, le Roi fut mis sur la sellette car, par-dessus l'Etat Indépendant c'était lui qu'on voulait atteindre. On délibéra sous la pression de l'Angleterre. Dès la première séance le ministre Davignon crut bon d'avertir la Chambre que « deux Puissances, l'Angleterre et les Etats-Unis, avaient

cru utile de nous faire connaître leur manière de voir. Dans un esprit amical elles ont formulé certains vœux, soumis à notre jugement certaines mesures. » Cette conversation amicale, commencée le 23 janvier, se poursuivit jusqu'en juillet et au-delà. Les gouvernements échangeaient des protestations d'amitié et l'Angleterre affirmait son désir de laisser au Parlement toute son indépendance. Mais l'amitié de l'Angleterre n'était que dans les mots, elle précisait hautainement ses desideratas, elle les énumérait point par point pour qu'ils n'eussent point l'air de réclamations vagues; et elle était flanquée des États-Unis qui phonographiaient ses paroles. C'était des menaces : la griffe sous une patte de velours. Les réponses du gouvernement belge furent dignes, sans faiblesse et restèrent sur le terrain du droit. Mais qu'on le voulût ou non le Parlement ne pouvait se soustraire aux revendications britanniques; il affirma sans doute sa volonté de délibérer en laissant l'Angleterre à la porte, mais les partis se rejetèrent l'un à l'autre le reproche d'obéir aux suggestions de l'Angleterre. Ils avaient tort l'un et l'autre, car sincèrement ils entendirent se prononcer en dehors de toute ingérence étrangère; mais il était matériellement impossible de ne pas lire le *Mané, Thécel, Pharès* que le pouce de l'Angleterre avait tracé sur les murs de la Chambre et le Gouvernement lui-même devait y arrêter les yeux. Le *Livre Gris*, distribué au mois de juin, avait mis les parlementaires au courant de ces négociations impératives et le député Destrée déposait, le 21 juin, une proposition d'ajournement — repoussée (1) — demandant de suspendre la discussion jusqu'à ce que fussent réglées les difficultés internationales.

Ce n'était pas là les seuls embarras dans lesquels se débattait le gouvernement. La discussion fut interrompue le 6 mai pour se préparer aux élections du 24. Les socialistes jetèrent le Congo en pâture à leurs électeurs, ils avaient lancé un manifeste où ils disaient : « Voter la

(1) Par 68 voix contre 52.

reprise du Congo c'est préparer la création d'une marine de guerre et d'une armée coloniale composée comme toujours des plus pauvres... » Ils ameutèrent les bourses des contribuables par la perspective de millions à évacuer en Afrique, ils consternèrent l'âme des populations placides en répandant à milliers de lamentables gravures où le petit soldat belge était brûlé et dépecé par les cannibales et leurs discours furent le commentaire de cet odieux mensonge qu'ils n'osèrent reproduire aux Chambres. Les élections du 21 mai réduisirent la majorité de droite de 12 à 8 voix et, à tort ou à raison, les socialistes renforcés attribuèrent ce résultat à la question congolaise et dès la reprise des travaux de la Chambre Hubin réclama la dissolution des Chambres, proposition qui fut rejetée comme inconstitutionnelle. A la même époque Léopold II se trouvait à Wiesbaden, il y recevait le chef de cabinet Schollaert et le ministre de la justice Renkin, il avait une entrevue avec l'empereur d'Allemagne et avec le chancelier de l'Empire. Les journaux affirmaient qu'il n'était pas question du Congo, mais il paraissait que le Roi se ménageait l'appui de l'Allemagne contre les impertinences de l'Angleterre et d'autre part on laissait entendre que les ministres belges revenaient de Wiesbaden avec des concessions et des modalités nouvelles. Le député Destrée demandait (17 juin) des explications sur les mystères de ce voyage mais le gouvernement n'y répondait pas. Le 10 juin la Chambre s'était réunie en session extraordinaire, l'impression générale était qu'il fallait en finir et la dernière tentative d'ajournement déposée par Lemonnier (8 juillet) était repoussée par 89 voix contre 49. Au dehors, les défenseurs de l'annexion suivaient pas à pas leurs adversaires; la *Défense des intérêts belges à l'étranger* et le *Comité de propagande coloniale* répandaient des tracts et des brochures pour redresser l'opinion désarçonnée et pour lui rendre plus tangibles les avantages que la Belgique retirerait de l'annexion. La suppression de la Fondation de la Couronne avait arrêté les hésitations de la gauche libérale et ses chefs Hymans,

Franck et Delvaux s'étaient ralliés aux modalités actuelles. On reprit la discussion, comme si rien n'avait été dit dans la précédente session où Renkin, Beernaert, Franck et Hymans paraissaient avoir vidé le sujet. On entendit de solides discours prononcés par Hoyois, Woeste, Delvaux, Van Limburg-Stirum ; les vieilles haines et les griefs nouveaux trouvèrent leur adversaire dans le Ministre de la Justice Renkin dont la compétence éclaira lumineusement les débats.

Le Gouvernement, par l'organe de Schollaert, refit tout l'historique de la colonie. Il démontra, en remontant à l'Acte de Berlin, que cet Acte s'appliquait non seulement au Congo mais à tout le bassin conventionnel, qu'il ne s'était pas préoccupé de questions territoriales et qu'en tout cas l'Etat du Congo ne lui devait pas son existence ; que la liberté commerciale inscrite dans ses décisions n'excluait pas la constitution d'un domaine de l'Etat et qu'ainsi l'avaient compris les autres états possessionnés qui s'étaient taillés des domaines dans leurs colonies africaines. Il fit voir que l'Etat avait exécuté ses obligations morales en repoussant la traite et en arrêtant l'esclavage. Il expliqua que la neutralité congolaise ne pouvait de quelque façon entamer la nôtre. Puis il exposa les richesses incontestables du Congo et l'avantage qu'en pouvait extraire notre commerce ; il rassura ceux qui craignaient que les indigènes fussent dépossédés de leurs terres ou pressurés d'impôts. Il fit comprendre que la Belgique devait respecter les concessions existantes, que ce système de concessions était général, et qu'il était compatible avec le respect du droit des indigènes ; qu'en somme le régime foncier de l'Etat ne s'opposait à aucune des réformes que l'on pourrait demander.

Le ministre Renkin essaya de calmer les appréhensions de ceux qui n'envisageaient qu'avec inquiétude la reprise. Il laissa entendre que la question des abus — à supposer qu'ils existassent — importait peu à la reprise, et qu'au surplus, c'était une raison de plus pour annexer ; il expliqua qu'il n'y avait aucune raison de redouter des déficits

ultérieurs ainsi que l'affirmaient sans preuves des prophètes pessimistes. Il démontra que l'outillage de la colonie à quelque chiffre qu'on l'estimât, n'était qu'une mise de fonds dont le revenu seul importait. « Je ne trouve rien — disait-il — dans l'argumentation des adversaires de l'annexion. Elle se résume, en somme, à prédire des cataclysmes financiers et politiques. Voilà vingt ans qu'ils en prédisent et que l'événement dément leurs prédictions. »

La discussion sur le Traité de reprise et son annexe l'Acte additionnel se termina le 15 juillet, elle fut immédiatement suivie de l'étude du projet de loi coloniale qui fut close le 14 août. La question était épuisée, chacun avait pu faire valoir son opinion, il ne restait plus qu'à mettre le projet aux voix.

Les votes eurent lieu le 20 août 1908; ils portèrent sur l'Acte additionnel, sur le Traité de cession et sur la Charte coloniale. La reprise fut décidée par 83 voix contre 54 (1) et 9 abstentions. Les résultats du scrutin furent salués par les applaudissements de la droite. Et ce n'est pas sans pitié qu'on lit dans les *Annales parlementaires : Huées à l'extrême gauche. On entend des coups de sifflet partant de l'extrême gauche.* Au Sénat (9 septembre) la loi d'annexion réunissait 63 voix contre 24 et 11 abstentions. Le 18 octobre l'annexion était promulguée; un arrêté du 30 instituait un Ministère des colonies dont le premier titulaire était Renkin; le 15 novembre 1908, la Belgique reprenait l'administration de ce qui avait été l'Etat indépendant du Congo, et le lendemain, 16, l'Inspecteur d'Etat Ghislain lançait la proclamation suivante : « J'ai l'honneur de faire savoir au personnel de l'Etat indépendant du Congo, à tous les résidents non indigènes de races européenne et de couleur, et à tous les nationaux

1. Les membres qui émirent un vote négatif furent : MM. Allard, Anseele, Asou, Augusteyns, Berloz, Bertrand, Brenez, Buisset, Caeluwaert, Capelle, Cavrot, Claes, Colfs, Daens, Debunne, Delbastée, A. Delporte, Demblon, Denis, Destrée, D'hauwer, Donnay, Feron, Fléchet, Fossion, Furnémont, Hambursin, Horlait, Hubin, Janson, Jouret, Lambillotte, Lemonnier, Léonard, Lorand, Malempré, Mansart, Maroille, Meysmans, Neujean, Neven, Nolf, Ozeray, Pepin, L. Pirard, Rens, Royer, Smeets, Thooris, Troclet, Van de Venne, Van Langendonck, Van Marcke, Wauters.

Congolais qu'à partir du 15 novembre 1908, la Belgique assume la souveraineté sur les territoires composant l'État indépendant du Congo. » Et dans tous les postes de la colonie le drapeau bleu était descendu des mâts et le drapeau belge prenait sa place portant dans ses plis les mêmes ambitions pacifiques et rédemptrices. Enfin le droit de préférence concédé à la France par l'Association était reconnu par traité du 23 décembre de la même année.

Le résultat des votes de la Chambre avait été tel qu'on devait s'y attendre. Le principe essentiel du Parlementarisme étant que l'opposition fasse de l'opposition contre tout ou contre rien, jamais cette assemblée ne sera un brasier d'enthousiasme dont la flamme ardente monte vers l'idéal. L'étroitesse d'esprit de la plupart des politiciens les rive à leur parti. Incapables de s'abstraire dans les hautes régions où planent les intérêts de la patrie dont ils sont les éphémères représentants ils essayèrent de rayer par leur *non* la page la plus vibrante d'héroïsme que la Belgique ait fourni depuis le jour de son indépendance.

Quant au Roi, il sortait fatigué de cette lutte opiniâtre. « Il avait débuté plein d'ardeur, les yeux brillants d'espérance; il avait tourné, renversé les mille obstacles semés sur la route avec l'élan que donne la confiance dans la victoire. Il semblait qu'il dût, au soir de sa journée, être heureux et triomphant : il était arrivé au succès. Une pointe de mélancolie se remarquait toutefois dans ses paroles. Il n'avait pas trouvé suffisamment chez les Belges, je ne dirai pas de reconnaissance pour sa personne, mais d'ardeur chaude et vibrante pour cette colonie si riche, pour ce trésor si chèrement obtenu. » (1) Le fossé qui le séparait de son peuple s'était agrandi et c'est pourquoi il avait demandé dans son Testament à être enterré de grand matin, sans aucune pompe, achevant par ce dernier trait d'afficher le désintéressement colossal qui l'avait guidé

1. Van den Heuvel : *Léopold II (Le Correspondant* 1910).

toute sa vie. On ne crut pas devoir accéder à cette volonté ; et cependant c'eût été l'idéale apothéose : le créateur de l'Etat indépendant du Congo conduit au tombeau de nos Rois à l'heure où les ouvriers martèlent de leur pas le silence de la ville repue des plaisirs de la veille.

Ainsi s'achevèrent sans fracas les destinées de l'Etat du Congo. Il avait fallu près de 25 années pour déterminer la Belgique à sortir de l'ornière léthargique où sommeillaient ses ambitions et pour la décider à entrer dans les voies de l'expansion. Et encore ! elle y entrait sans enthousiasme ; la reprise fut saluée par quelques journaux fidèles qui avaient entretenu l'ardeur et cru au succès final, mais nul n'arbora son drapeau à sa fenêtre, seuls quelques vrais patriotes arborèrent dans leur cœur le drapeau des grands jours où l'orgueil et la joie font chanter le cœur de la patrie, leur mère. Il n'y eut point de manifestation publique, point d'illuminations, point de congés dans les écoles, seulement le cardinal archevêque de Malines et tous les évêques de Belgique signèrent une lettre collective empreinte de noblesse et faisant appel à tous les dévoûments pour la grande cause de la régénération de nos frères les Noirs. La lettre pastorale fut lue dans toutes les églises du pays le dimanche, jour de la Toussaint, 1er novembre 1908, et le *Te Deum* chanté à l'issue de la grand'messe. Toutes les orgues s'unissaient dans la même allégresse triomphante. C'était le cri de la reconnaissance vers Dieu, créateur d'empires, et c'était aussi la voix de la terre bien-aimée qui allait porter l'écho de sa caresse sur la terre africaine où dormaient les vaillants de la première heure.

C'était la gloire pour tous ! pour le Roi, ouvrier laborieux et tenace de la colonie ; pour les fidèles qui l'avaient soutenu malgré l'amertume des heures difficiles ; pour les pionniers du continent noir qui avaient creusé leurs tombes de leurs fatigues ou de leurs fièvres et pour les missionnaires, couchés sur les lits de mort, vaincus par les travaux de l'apostolat et qui avaient recueilli les outrages de gens qui avaient bien dîné.

## CHAPITRE VI

### Les Expéditions par la côte orientale

Les résolutions prises par *la Conférence géographique* de Bruxelles (septembre 1876) et confirmées par le Comité belge de *l'Association internationale africaine* ne tardèrent pas à être exécutées. Il s'agissait de créer des postes échelonnés d'une rive à l'autre de l'Afrique et l'on avait décidé d'entamer le continent noir par la côte orientale qui offrait une route connue, car Stanley n'était pas encore sorti des ténèbres africaines. Ces centres seraient des modestes foyers de civilisation, ils offriraient un abri aux explorateurs et formeraient barrière contre la traite.

La première expédition, sous la conduite du capitaine Crespel, quitta Ostende le 15 octobre 1877, accompagnée des vœux des quelques Belges dont l'horizon se fixait par delà les mers. Au banquet d'adieu qui lui avait été offert avant son départ, le capitaine Crespel avait dit son rôle et son devoir en ces termes : « Notre mission est toute de civilisation, et l'on peut dire qu'elle intéresse l'humanité

---

Ce chapitre forme une page isolée de l'Histoire du Congo; chronologiquement il trouve sa place ici comme précédant la conquête du Bas Congo.

entière.... Nous connaissons les difficultés et les dangers de notre tâche ; si la volonté suffit, nous sommes assurés du succès. La force peut nous trahir ; si nous succombons, d'autres continueront l'œuvre entreprise. Mais nous ne succomberons qu'en faisant notre devoir, et notre chère patrie n'aura pas à rougir du sang de ses enfants. »

Le lieutenant Cambier et le docteur Maes avaient été adjoints à Crespel, ainsi qu'un explorateur autrichien, le major Marno, mais ce dernier, à peine débarqué, reprit le chemin de l'Europe. L'expédition arrivait à Zanzibar le 12 décembre; les épreuves allaient commencer : le docteur Maes succombait à la suite d'une insolation et dix jours après, atteint des fièvres, le capitaine Crespel mourait. L'expédition était décapitée et ces débuts de mauvais augure causèrent de l'impression en Belgique.

Le lieutenant Cambier fut chargé de remplacer Crespel et on lui adjoignit le lieutenant Wautier, qui avait pris part à la campagne du Mexique et le docteur Dutrieux, médecin de l'armée belge, établi au Caire depuis cinq ans. Grâce à sa patience et à son énergie, Cambier sut vaincre les difficultés de la première heure (1) et le 28 juin 1878 l'expédition composée de 400 hommes prenait la route des Grands Lacs. La caravane accomplit sans trop de difficultés les premières étapes, mais près de Mouoméro, 325 porteurs désertaient pendant la nuit avec une vingtaine de ballots et certains journaux étrangers s'empressèrent d'annoncer le *désastre belge*. Ne parvenant pas à compléter sa caravane Cambier prit les devants avec 80 pagazis restés fidèles. La traversée de l'Ugogo fut particulièrement pénible. Affligé d'une entorse Cambier suivait à dos d'âne la colonne qui marchait à raison de trois kilomètres à l'heure à travers un pays aride, sans culture, ravagé par Mirambo dans sa dernière guerre contre les Arabes (1871-1875). Il fallait lutter

(1) Martrin fait erreur lorsqu'il dit que Stanley prêta ses services à la première expédition belge à Zanzibar. Stanley se trouva en effet à Zanzibar les quinze premiers jours de décembre 1877, mais il n'eut pas de relations avec l'expédition. Martrin a confondu avec le voyage suivant de Stanley à Zanzibar en 1879.

contre la rapacité des chefs de village qui imposaient des *hongos* ou droits de passage exagérés. C'était une volerie continuelle qui coûta 1500 francs et occasionna des retards sans nombre. Il fallait batailler contre les porteurs qui exigeaient des augmentations et passer par toutes leurs conditions. Dans le Mgonda-Mkali, région déserte et couverte de ruines, on eut à souffrir de la faim et du manque d'eau, et c'est exténuée et mourante de soif que la caravane atteignit Ouy-Ouy le 18 septembre. On entrait dans l'empire de Mirambo.

Celui qu'on a surnommé le *Bonaparte africain*, fils d'un sultan indigène, avait alors environ 45 ans. Il avait jadis été porteur de caravane, métier fort en honneur parmi les populations de la côte orientale. Ayant succédé à son père, il s'était fait voleur et bandit, détrousseur de caravanes; puis, soumettant les tribus l'une après l'autre, il avait étendu sa domination sur l'Uniamuési. Ses bandes de Rougas-Rougas massacraient les caravanes au passage et il avait su se former une armée fanatique redoutable par ses armes à feu. En 1872, il avait cerné les Arabes de Tabora auxquels s'était joint Stanley et les avait taillés en pièces. Depuis lors, son nom répandait la terreur et ses exploits sinistres hantaient le cerveau des populations paisibles.

Mirambo accueillit Cambier avec bienveillance et voulut faire avec lui l'échange du sang. La cérémonie eut lieu en grande pompe, Mirambo reçut l'homme blanc aux acclamations de son entourage. Les deux chefs se firent une incision dans la poitrine, le sang fut recueilli sur des feuilles qu'ils déchirèrent sur la tête l'un de l'autre. Désormais ils étaient frères. Malgré cette fraternité, les porteurs promis par Mirambo n'arrivaient pas. Enfin après deux mois de longue attente Cambier se mit en route pour porter secours au reste de la caravane qu'il avait laissée en arrière ; mais vaincu par la fièvre il se vit forcé de rebrousser chemin et rentra à Tierra-Magasi, (1) capitale de Mirambo.

1. Certains l'appellent *Selle-Magazi*.

Entretemps Wautier et Dutrieux quittaient Mpoua-Mpoua à la mi-octobre avec leurs 400 porteurs. Ils avançaient péniblement en butte à la rapacité des chefs de tribus, dans un pays où circulaient les bruits les plus sinistres et où la caravane de l'ingénieur anglais Penrose venait d'être massacrée et pillée. C'était la saison des pluies et les pas s'enfonçaient dans les chemins détrempés. Wautier épuisé, souffrant terriblement se faisait porter en hamac, continuant de donner ses ordres. Bientôt il fut à bout de forces, et malgré les soins du docteur Dutrieux, il mourait le 19 décembre. « Ah ! Docteur, si je pouvais dormir! » avait-il dit dans sa dernière nuit de douleurs. Et la mort était venue. On l'enterra vers cinq heures de l'après midi. Quand on l'eut déposé dans la fosse, Dutrieux dit à M. Dodsgun, missionnaire protestant qui accompagnait la caravane :

— Mon collègue n'était pas protestant, mais il était chrétien comme vous. Il vous a jadis exprimé à Sadani le vœu d'être enterré religieusement comme il avait vécu. Je crois que vous pourriez dire vos prières des morts habituelles.

— De grand cœur, répondit M. Dodsgun, et il fit descendre les paroles de paix sur la tombe prématurément ouverte de notre compatriote et autour de laquelle étaient rangés les Zanzibarites. Puis sur le tronc du boabad qui ombrageait le tombeau, Dutrieux fit graver une croix et les initiales du lieutenant.

Le 25 décembre, Dutrieux, seul pour une si lourde charge, se remit en marche dans une contrée déserte, couverte de marais, avec une escorte qu'il fallait talonner sans relâche. Il finit par atteindre Ouy-Ouy où Cambier vint le rejoindre, mais ce surmenage avait ébranlé la santé du docteur Dutrieux qui dut regagner l'Europe.

Pour la troisième fois Cambier reforma à Tabora sa caravane. Il était seul maintenant à la tâche et des difficultés épiques allaient surgir sur tout son chemin. Ces difficultés d'ailleurs étaient le pain quotidien de tous les voyageurs venant de la côte; Cameron en avait fait lui

aussi l'expérience lamentable. Arrêté chaque jour par les désertions, les grèves, les réclamations injustifiées, il avait connu les fièvres, les marches forcées et les disettes d'eau. Malgré l'expérience du monde africain on ne pouvait s'y soustraire et moins encore de nouveaux venus comme Cambier. A peine avait-il donné le signal du départ de Tabora que ses gens disparurent. Il dut attendre jusqu'au 27 mai. Alors la caravane s'ébranla, mais il ne se passa pas de jour qui ne mît à bout la patience de Cambier. Les actes d'indiscipline, les désertions, le mauvais vouloir ne parvenaient pas à entamer sa volonté d'atteindre le but. Les moindres prétextes étaient l'occasion de discussions, de ralentissements ou d'arrêts. Un jour les pagazis refusent de lever le camp parce qu'ils ont trois malades; le lendemain ils s'arrêtent après une demi heure de marche parce que l'étape qui est de trois lieues ce jour là leur paraît trop longue. Une autre fois la crainte des Rougas-Rougas suspend leur marche; ils déposent leurs charges pour moudre leur *moutama* ou pour se jeter à la curée d'un buffle éventré par les lions. Tout le long du chemin ce n'est que rixes et querelles. Une simple contestation à propos d'une poule entraîne treize désertions. Aussi c'est la débandade et l'expédition en est presque rompue. En vain Cambier use de patience, de douceur, rien n'y fait et le voilà forcé de déposer ses bagages dans une hutte en attendant l'arrivée de porteurs qu'il avait demandés au sultan Simba. Et lorsqu'ils arrivent, le 2 juillet, ils forcent Cambier à passer par leurs prétentions exhorbitantes.

Le 17 juillet l'expédition arrivait à Simba où un ivrogne de sultan ne put recevoir Cambier qu'après avoir cuvé sa boisson. Du moins Cambier sut-il gagner ses sympathies ainsi que l'appui de Matumula, chef des 300 chasseurs d'éléphants, redoutés dans le pays. Après un repos de cinq jours, laissant une partie de son matériel à la garde de Matumula, Cambier reprit son chemin d'épines. Dès la deuxième étape, 40 porteurs s'éclipsaient. Nouveau message à Simba pour réclamer des hommes; le vieil ivrogne les accorde moyennant cadeaux. Le renfort arrive,

mais les prétentions des nouveaux venus sont telles que Cambier n'y peut accéder. Il fallut que Cambier revînt lui-même près de Simba, parlementât, octroyât de généreux présents pour aboutir à reconstituer sa caravane.

Enfin le but approchait; quelques jours après comme on franchissait les crêtes d'une région montagneuse, d'un sommet élevé on aperçut au loin une large baie bleuâtre: Tanganika! clamèrent les porteurs. C'était le Grand Lac, c'était le but. Cambier le regardait, oubliant dans cet instant la route de souffrances qu'il avait tracée pendant près de quatre mois. Et tandis qu'il se réconfortait l'âme d'avoir mené à bout sa caravane, les porteurs se concertaient pour une dernière tentative d'extorsion et ils venaient réclamer un doti de plus avant de reprendre leurs charges pour les quelques derniers kilomètres qui restent à franchir. « Amis — leur dit Cambier — vous m'avez suivi jusqu'ici; depuis de longs mois que nous cheminons ensemble, dites-moi, ai-je jamais été méchant pour vous?... » Mais à quoi bon les paroles de douceur? ils n'entendent rien, il leur faut le doti. Alors Cambier élève la voix, il les menace de la colère de Simba qui leur tranchera la tête puisqu'ils n'ont pas conduit l'homme blanc jusqu'au bout. La crainte de la décapitation produisit un revirement complet et l'escorte soumise acheva l'étape.

Le lendemain, 12 août 1879, Cambier parvenait à Karéma, village que l'*Association internationale*, sur le conseil de Stanley, (1) avait désigné comme emplacement du premier poste de la civilisation au cœur de l'Afrique. C'était un maigre village de 150 huttes, assis au fond d'une large baie, dans une plaine d'une admirable fertilité que recouvrait une forêt de joncs. Cambier fit choix d'un mamelon en retrait, garanti par une ceinture de rochers

1. La première intention de l'*Association internationale* avait été d'établir ce poste dans l'Udjidji, au nord du Tanganika; sur le conseil de Stanley qui revenait de sa traversée d'Afrique on préféra s'établir en dehors de l'influence arabe et on choisit l'emplacement dans l'Ufipa, au sud-est du lac à un endroit désigné sur les cartes sous le nom de Masikemba. Ces nouvelles instructions parvinrent à Cambier à Tabora.

des miasmes de la vallée et il y planta le drapeau étoilé de l'*Association internationale africaine* à l'abri de tout chef indigène influent et en dehors de l'autorité jalouse des Arabes.

Cambier n'avait pas encore atteint Karéma que déjà la deuxième expédition quittait Bagamoyo avec 400 hommes (10 juillet 1879). Elle avait à sa tête un brillant officier, Popelin, auquel on adjoignit le docteur Van den Heuvel et le lieutenant Dutalis. Stanley qui à cette époque se trouvait à Zanzibar, avait aidé Popelin à organiser sa caravane et initié le docteur Van den Heuvel à la vie africaine. Les débuts de l'expédition furent pénibles, le lieutenant Dutalis ne pouvant supporter le climat revint en Europe; Popelin et Van den Heuvel, dès les premières étapes, furent gagnés par les fièvres et pendant six semaines, en proie à d'atroces souffrances, se traînèrent sur les chemins, gardant malgré tout la tête de la caravane. Ce n'est qu'à Mpoua-Mpoua que leur santé se rétablit. Ils attendirent là la caravane des éléphants.

Cette caravane répondait à une tentative dont Léopold II avait généreusement fait tous les frais. Se souvenant des services qu'il avait vu rendre par les éléphants lors de son voyage à Ceylan, comme duc de Brabant, le Roi estima qu'on pouvait essayer de les utiliser pour remplacer le portage. Il espérait que là où n'avaient pu résister ni l'âne, ni le bœuf, ni le cheval, l'éléphant parviendrait à s'acclimater, et tel était aussi l'avis de de Laveleye. (1) Il fit donc l'acquisition aux Indes de quatre éléphants domestiqués qui, conduits par Carter, consul anglais de Bagdad, débarquèrent sur la côte africaine avec leurs treize cornacs en juin 1879. Le débarquement des massifs pachydermes à l'aide d'un système de poulies ne se fit pas sans peine. Sur la côte, les nègres émerveillés contemplaient ce spectacle prodigieux d'éléphants, soumis et dociles, s'agenouillant, dansant, et pliant la jambe sur l'ordre de leur maître. On se mit en route à travers un pays marécageux où les éléphants enfonçaient dans la vase jusqu'au

1. *L'Afrique Centrale*, p. 19.

poitrail. On éprouva tout autant de difficultés dans les montagnes ou dans les jungles épaisses. Ce n'est qu'après un mois d'efforts pénibles qu'on rejoignit l'expédition Popelin à Mpoua-Mpoua.

Avec leurs éléphants, leurs cornacs, leurs soldats et la file de 600 porteurs, les deux expéditions quittèrent Mpoua-Mpoua. Elles offraient un spectacle prestigieux. La merveille de cette splendeur inouïe se répandit à travers l'Ugogo et les populations accouraient se repaître les yeux des prouesses des éléphants moutonniers. Mais bientôt il fallut déchanter. Un éléphant était mort subitement, comme foudroyé, un autre s'était affaissé en chemin respirant bruyamment comme un soufflet de forge tandis que sous l'épaisseur de sa peau on entendait le cœur battre avec la violence d'un marteau. Carter l'acheva d'un coup de fusil. La route se poursuivit à travers le Mgonda-Mkali, pays pauvre, hérissé de rocs, barbelé d'acacias. Les sentiers usuels étant trop étroits et les branches barrant la route, il fallut abattre les arbres aux épines tranchantes. Une escouade fut envoyée en avant pour ouvrir la voie; mais les épines qu'elle semait s'enfonçaient aux pieds des porteurs. On fit néanmoins une entrée triomphale à Tabora (28 octobre). Les deux éléphants survivants avaient revêtu leur plus bel harnachement; sur leur dos, dans une nacelle, avaient pris place Popelin, Van den Heuvel et Carter; et dans cet équipage, avec les cornacs et les porteurs ils entrèrent dans la ville. La population entière se rua sur le passage du cortège. On poussait des cris, on dansait, on se roulait à terre comme les bambins de nos rues au passage des fanfares bruyantes.

Laissant le docteur Van den Heuvel à Tabora et devançant la caravane des éléphants, Popelin, avec une troupe légère, marcha rapidement vers Karéma où Cambier l'accueillit avec joie le 9 décembre. Quelque temps après Carter arrivait après avoir perdu le troisième éléphant en vue de Karéma.

La petite colonie se mit à l'œuvre et bientôt on vit

s'élever un magnifique poste fortifié qui offrait l'abri et la sécurité à ses habitants. Pendant la saison des pluies, il fallut se reposer, seul Carter partait en chasse sur le sol détrempé et ravitaillait la cuisine d'un morceau de zèbre ou de girafe. Autour du Fort la végétation, sous l'influence des pluies, prenait une splendeur inouïe et les rivières écumantes descendaient vers le grand lac qui allongeait à l'horizon ses nappes vaporeuses. Un panorama merveilleux s'étalait aux regards enchantés. « Les couleurs éthérées dont le ciel resplendit : le rose, l'azur, le safrané, le violet allaient et venaient avec une rapidité magique; de larges bandes, des lignes ténues, des stries métalliques se transformaient en or bruni et flamboyant. Leur éclat se réfléchissait sur la muraille gigantesque d'un noir bleu qui à l'Occident bornait le Tanganika, révélant ces montagnes dont le sombre voile cachait des splendeurs et répandait sur elles des teintes du rose le plus doux en les inondant d'un flot de lumière argentée » (1).

L'année suivante (1880) l'*Association internationale africaine* utilisa les services de Burdo et de Roger qui s'étaient offerts à titre gratuit. Ils avaient pour mission de rejoindre Popelin et Cambier à Karéma et de là, si l'occasion était favorable, de pousser jusqu'à Niangwé. Un anglais, Cadenhead, qui les accompagnait devait aller se mettre sous les ordres de Carter et s'occuper des éléphants. Après avoir consacré vingt et un jours à l'équipement de la caravane, ils quittèrent Sadani, au nord de Bagamoyo, le 26 janvier 1880.

« Au signal du départ, la caravane s'ébranle; les fardeaux sont enlevés, chargés sur les épaules noires, hissés sur les robustes têtes. D'une voix de stentor le Kirangosi entonne le grand cri du départ auquel répondent les bruyantes détonations des armes à feu; les drapeaux sont déployés, le sentier qui mène à l'inconnu est ouvert. Alors, jetant un regard d'adieu vers le rivage et la mer immense, nous saluons pour la dernière fois ces horizons

1. Burdo, p. 86.

lointains qui mènent à la patrie et qui bientôt disparaissent à nos yeux : la porte de l'Europe s'est refermée derrière nous. (1) »

L'expédition prit la route de l'Usigoa, pays pauvre, dénudé, coupé de bosquets, arrosé de rivières qu'il fallait passer à gué avec de l'eau jusqu'à mi-corps; puis la région devint plus populeuse et plus fertile, couverte de montagnes abruptes que la caravane escalada en trébuchant. Puis la *Masika* survint, les pluies diluviennes qui noyaient la contrée. A l'heure où le soleil se couchait, on entendait un sifflement prolongé semblable au holement d'une chouette. « Un silence profond lui succède; tout fuit. Tremblants les oiseaux se blottissent dans les anfractuosités des rochers, le gibier court se cacher sous la futaie. Cependant de sombres nuées s'agitent dans l'espace, roulent et se massent à l'occident. Elles s'épaississent à vue d'œil, s'ébranlent, courent, s'entrechoquent, planent au-dessus de nos têtes, enveloppent les pics aigus qui nous dominent et comme déchirées par ces dents de granit se répandent sur nous en cataractes. Ce n'est pas la pluie, mais un déluge; l'eau tombe par paquets tandis que les éclairs sillonnent le ciel noir comme de l'encre et que le tonnerre ébranle les monts. (2) » Après la traversée des marécages, l'expédition s'engagea dans l'Usagara où l'air était embaumé des parfums d'une végétation plantureuse, mais où les habitants abêtis et misérables, vivaient dans la crainte continuelle des traficants de chair humaine en attendant leur tour d'être mis à la chaîne. Puis on franchissait des bois d'acacias, fléau des caravanes, dont les épines meurtrières déchiraient les mains. On suivait des sentiers semés de crânes et de squelettes, rognures des guerres récentes. Après avoir traversé Mpoua-Mpoua la caravane s'engagea dans l'Ugogo par des chemins inconnus; on entrait dans le pays des vexations. Lorsque la caravane, après avoir fourni une rude étape, arrivait aux tembés des villages, épuisée, mourante de soif; à peine

1. Burdo, p. 178.
2. Burdo, p. 192.

avait-on installé le camp et dressé les tentes que surgissaient des guerriers qui vous enjoignaient de déguerpir. On repliait bagages, on allait plus loin à la recherche d'une eau bienfaisante que l'on rencontrait près des maisons dans des étangs boueux où elle croupissait. On y voulait puiser, mais des guerriers vous en empêchaient; il fallait d'abord payer au sultan l'autorisation de boire. Alors on ouvrait les colis, on languissait en pourparlers, on jaugeait les étoffes à donner en cadeau. Enfin on pouvait se fournir d'eau.... mais après que les troupeaux s'y seraient abreuvés.

Et tout le long du chemin c'est le supplice du *Hongo* infligé au voyageur par chaque roitelet des villages. « Il faut avoir voyagé dans l'Afrique centrale pour bien comprendre ce que ce mot Ugogo renferme d'ennuis, de vexations, de dangers, de difficultés, de ruineuses dépenses qui s'accumulent sur l'infortuné blanc appelé à traverser le pays où fleurit le *Hongo*. Tout ce que l'on peut écrire à ce sujet, une fois le voyage terminé, sera fatalement au dessous de la vérité. Comment rendre en effet ces peines intimes, ces mille petites misères physiques et morales, ces tracasseries mesquines? » (1) Ce sont des négociations qui n'en finissent pas; il faut attendre le sultan qui est absent, à moins qu'il ne soit ivre; on retient la caravane pour profiter de ses dépenses. Enfin les débats du *hongo* sont entamés, c'est une lutte contre la fourberie et la cupidité. Ce qui se dépense alors de paroles oiseuses, de discussions idiotes, de vaines menaces, d'artificieuses flatteries est inénarrable. Heureux d'en avoir fini on reprend sa route; quelques kilomètres plus loin, c'est à recommencer. Et ainsi pendant un mois, un long mois où l'on épuise toutes les gammes de la colère et le plus clair de ses ressources. Non pas, comme le fait remarquer Cameron, que le *hongo* soit injuste; au contraire, il peut être exigé en toute équité par les gens du pays qui ont creusé des puits et cultivé des champs dont bénéficient les

1. Burdo, p. 225.

caravanes, mais sa perception est abandonnée au caprice vexatoire de roitelets cupides et féroces. Un autre ennui de l'Ugogo, c'était la curiosité effrénée des indigènes à laquelle les voyageurs ne parvenaient pas à se soustraire. Les nègres s'ameutaient autour d'eux, riant à se fendre la bouche et se tapant les cuisses. Si l'on se retirait sous sa tente, ils en soulevaient les pans, rampaient par dessous la toile, pour un peu ils vous eussent déshabillés. Ailleurs c'était les fourmis blanches qui exerçaient leurs ravages dans les provisions et les habillements. Puis, après les longues étapes où du matin jusqu'au soir on n'avait pu trouver une goutte d'eau pour se rafraîchir les lèvres, survenaient les pluies. Une chaleur lourde, chargée d'effluves malsains des marais, rendait les nuits étouffantes. Si l'on parvenait à se reposer il restait impossible de dormir, car les insectes en rangs serrés montaient à l'assaut des tentes. Et parfois dans la nuit un cri déchirant retentissait, c'était l'épouvante d'un enfant emporté par un léopard.

Au sortir de l'Ugogo la caravane s'enfonça dans le Mgonda-Mkali. Ici, plus de villages, plus de huttes, plus d'être vivant. C'était la contrée sinistre, terreur des caravanes, où rôdaient les Rougas-Rougas qui n'y avaient laissé que des ruines. C'était la solitude absolue troublée par le vol des tsétsés dont les piqûres faisaient mourir les ânes et causaient aux gens de cruelles douleurs. Alors pour échapper à cet effroi qui pesait de toutes parts, on pressait le pas. C'était la période des marches forcées, des *tirikésas*.

« On marche, on marche sans s'arrêter, sans souffler mot, sans même regarder autour de soi. On traverse ainsi d'immenses plaines, de maigres forêts au sol aride, déchiré, crevassé; des régions rocheuses aux strates puissantes qui émergent d'un terrain nu, calciné où n'apparaît aucune végétation. Le soleil vous cuit, le sable vous brûle les yeux, tsétsés, guêpes, moustiques vous assaillent, s'acharnent à votre peau, vous obsèdent, vous tenaillent, n'importe, il faut marcher. Les tempes battent, le gosier

se dessèche, la poitrine halette, les yeux se troublent, on suffoque, on chancelle; il faut avancer ou périr.... Mais plus terrible encore est la halte lorsque l'obscurité entrave la marche avant que l'on ait atteint un village ou découvert un peu d'eau. On poursuit un instant sa route dans la nuit, puis tout espoir étant perdu, silencieux et farouches les porteurs laissent choir leurs fardeaux, s'accroupissent au bord du chemin, et l'on campe ainsi, à la belle étoile, sans élever les tentes, sans même dresser une palissade pour se protéger contre les fauves. » (1)

Aussi avec quelle joie la caravane salua-t-elle l'entrée dans l'Unianiembé! Quel changement de décor! Du haut des collines boisées on voyait se dérouler « une vaste plaine couverte de culture. Ici, des champs de maïs, de *moutama;* là, de vastes rizières, des carrés de patates, de tabac, de manioc; plus loin des bananeraies splendides. Puis, essaimés dans la plaine et cachés sous un océan de feuillage, s'élèvent de riants hameaux entourés d'une ceinture d'euphorbes pareils à d'immenses candélabres de verdure. » (2)

Ainsi cheminait la caravane, comme sur les routes de la vie semées de joies et de tristesses; maintenant elle approchait de Tabora, lorsque, sans qu'on s'y attendit, un Blanc se présenta au-devant de Burdo et de Roger.

— Salut, Messieurs, dit-il, je suis le docteur Van den Heuvel, voici ma demeure, entrez-y, vous êtes chez vous.

« Il faut, — dit Burdo, — avoir pendant deux mois et demi marché chaque jour, campé au désert, couché en pleine jungle, sans jamais se débotter même pour dormir, il faut avoir vécu d'une vie aussi dure pour comprendre le bien être que l'on éprouve la première fois que l'on s'assied enfin dans la maison d'un Européen, d'un ami. » C'est alors qu'on oublie les heures cruelles, on se retrempe et plus vaillant on reprend son fardeau.

Nos voyageurs s'attardèrent quelque temps auprès du docteur Van den Heuvel qui s'était installé dans le voisi-

1. Burdo, p. 266.
2. Burdo, p. 282.

nage de Tabora, pour y aider de ses services les expéditions de l'*Association africaine* comme Stanley l'avait conseillé et peut-être aussi pour y obtenir quelque concession. Tabora était un centre de commerce important aux mains des Arabes qui avaient su s'imposer aux noirs et en faire des cultivateurs diligents. Aussi Burdo, étonné des progrès qu'ils avaient réalisés dans ces contrées, eût-il voulu qu'on s'en fît des alliés. C'était une erreur, comme nous le verrons dans la suite.

Le 1er mai 1880, après avoir reconstitué une caravane pour transporter les colis que Popelin avait laissé à la garde de Van den Heuvel, Burdo et Roger quittèrent Tabora suivis de la caravane de Cadenhead. On traversa des pays accidentés, des immensités boisées, de fertiles vallées; puis apparurent des traces du passage des bandes de Rougas-Rougas. Alors les porteurs prirent peur, les gens des villages voyant passer l'escorte disaient : « Les hommes blancs vont se faire tuer. » On savait Mirambo en campagne et son nom semait l'effroi. Une nuit, quarante six porteurs désertèrent, il fut impossible de les remplacer. Confiant les bagages à Roger, Burdo se mit en route pour Simba. Alors commencèrent les tribulations; les porteurs émirent des prétentions exagérées que Burdo refusa. Ils l'abandonnèrent pendant la nuit. Burdo se rendit chez le Sultan, fit des cadeaux princiers; en vain personne ne voulut l'accompagner. Pour la première fois, vaincu par la fatalité, Burdo se sentit découragé. Au moment d'atteindre le but il échouait. Trois journées de marche le séparaient de Simba et dix de Karéma. Sur ces entrefaites une lettre de Roger souffrant des fièvres et d'ophtalmie le rappelait à Kissindé. Il fallut retourner en arrière, décider Roger à se rendre auprès du docteur Van den Heuvel à Tabora et se séparer. Burdo resta seul pour défendre les ballots qui contenaient les précieuses richesses. Il dépêcha un courrier à Cambier et à Popelin pour les prévenir de sa situation. Puis il attendit les événements. « Je ne me faisais — dit-il — aucune illusion sur le sort qui m'attendait, mais cette caravane, avenir de la

mission Popelin et son unique ressource m'avait été confiée et j'étais bien résolu à la remettre intacte aux mains du capitaine ou à périr en la défendant. (1) » Puis, après avoir installé ses ballots dans un tembé du sultan de Kissindé, il avait fortifié sa résidence avec l'aide des neuf hommes restés fidèles.

Le danger croissait. Mirambo à la tête de son armée descendait vers Simba et chaque jour Burdo voyait passer des fuyards, tristes épaves, talonnés par la terreur, se donnant à peine le temps de se reposer et de jeter à la hâte quelque récit lamentable. Derrière eux les villages flambaient, les moissons étaient saccagées, partout la mort et ses horreurs. Entraînés par les fuyards le sultan de Kissindé et une partie de la population se sauvèrent avec eux. Les rumeurs approchaient plus sourdes et plus menaçantes annonçant la fatale échéance. Mourir n'était rien pour ce vaillant, mais il lui paraissait souverainement absurde de périr ainsi sans gloire, brutalement assassiné ou obligé de se faire sauter en l'air. (2) Et quel supplice de chaque heure d'attendre une issue dans la solitude et l'anxiété! Les jours paraissaient interminables et les nuits des siècles. Déjà une bande de Rougas-Rougas venait lui réclamer le tribut qu'il refusa fièrement et le sultan de Kissindé le faisait prier de quitter son tembé. C'était faciliter la besogne des pillards. Burdo chercha à gagner du temps.

Le 8 juin, dès l'aube une bande de fugitifs s'élançait dans le village avec grand fracas annonçant que Mirambo s'avançait pour piller la caravane du *Musungu* et dans l'après-midi Burdo apprenait que des guerriers s'apprêtaient à venir l'expulser de son tembé. L'heure était sinistre. « Vers le soir — raconte Burdo — je m'assis à la porte du tembé. Tout bruit avait cessé autour de moi et dans le village tout aussi se taisait. Tapi à la lisière du bois, un de mes hommes veillait, un autre sommeillait à mes pieds. On était à cette heure où le silence tombe plus

1. p. 334.
2. p. 343.

profond du ciel qui s'assombrit, où le soleil disparu de l'horizon semble avoir emporté avec lui dans un monde lointain et notre pensée et nos espoirs. Alors le regard se replie au dedans de soi-même, et c'est la patrie que l'on évoque, la patrie et la famille absente. » (1)

Après la nuit qui parut longue, l'aube se leva comme une espérance. Vers 9 heures, Burdo arpentait à grands pas l'espace étroit qui courait devant son tembé, lorsque soudain une vive fusillade se fit entendre à la lisière de la forêt. Les défenseurs fidèles s'armèrent en silence et prirent leur poste de combat. Mais à ces détonations succéda un son étrange, comme une sonnerie de clairon.

« Maitre, cria Mabrouki, c'est la trompette de l'homme blanc, la trompette de Karéma ! » Mais déjà Burdo qui avait reconnu la voix du clairon sauveur s'était élancé vers la forêt. Franchissant un champ de maïs, il aperçut débouchant du pori une troupe d'Askaris, des soldats de Zanzibar et à leur tête un Européen. C'était le capitaine Popelin qui ayant appris qu'une caravane était en détresse s'était précipité à son secours. Burdo était sauvé et ses bagages étaient intacts. L'après-midi même une bande de Rougas-Rougas qui ne s'attendaient pas à trouver toute une troupe en armes, fut dispersée à coups de fusil.

Le 12 juin, l'expédition se mit en route pour Karéma. A trois jours de là, à Kabambagouria, les porteurs refusèrent d'avancer dans une contrée où les Rougas-Rougas et Mirambo semaient le carnage. La marche fut suspendue en attendant des renforts que Popelin avait demandés au docteur Van den Heuvel. Roger, guéri de son ophtalmie, vint rejoindre la caravane, en même temps arrivaient les débris de l'expédition Carter dont l'issue avait été tragique.

Nous avons dit que Cadenhead avait quitté Tabora en même temps que Burdo et Roger. Moins chargé qu'eux, il avait précipité sa marche et atteint Karéma où il s'était mis aux ordres de son chef Carter. Le 12 juin 1880, à la

1. p. 345.

tête d'une caravane, ils reprenaient tous deux le chemin de Zanzibar. Le désir d'éviter Mirambo et d'explorer le pays les conduisit sur des routes nouvelles. En tête de la colonne flottait le drapeau belge, arboré en l'honneur de Léopold II, promoteur de l'expédition des éléphants. Le dernier des pachydermes était resté à Karéma où il mourait bientôt, refusant toute nourriture depuis que ses cornacs l'avaient quitté. Le 21, la caravane arrivait sans incident à Pimboué. Là, sous prétexte que Mirambo rôdait dans les environs, le chef du village exigea que Carter et les siens vinssent s'abriter à l'intérieur de ses palissades. Le lendemain, à l'aube, lorsque les Européens voulurent partir, le Sultan les en empêcha espérant, avec leur aide, repousser les attaques de Mirambo. Carter se résigna à son sort, mais il enjoignit à ses hommes de rester neutres en cas d'agression.

Bientôt les bandes sauvages apparurent ; l'assaut fut donné par Mirambo lui-même ; après une courte résistance, le village fut pris, le Sultan tué et les huttes saccagées. Carter et sa troupe agitèrent des morceaux d'étoffe blanche en signe d'amitié. Inutilement : un coup de feu partit, Cadenhead tomba. Apeurés, les soldats Zanzibarites jetant leurs armes, s'enfuirent ; seuls les cornacs et quelques fidèles se groupèrent autour de leur chef. Ils tombèrent l'un après l'autre. Avec deux ou trois hommes Carter essaya vainement de franchir la palissade. Atteint d'une balle il s'affaissa. Couché sur le sable, il luttait encore, maintenant en respect avec sa carabine les Rougas-Rougas. D'autres balles l'atteignirent, il succomba et son cadavre fut mutilé. Mirambo éprouva quelque remords quand il eut appris que les voyageurs étaient des Anglais. Il se hâta de regagner le Nord en semant l'effroi sur son passage.

A l'arrivée des épaves de la caravane Carter, Popelin mis dans l'impossibilité d'avancer, faute de porteurs, décida de se replier sur Tabora. On refit le trajet à marches forcées avec, sur ses talons, les troupes de Mirambo, à travers un pays où aux ennuis habituels s'ajoutait le feu

que les indigènes avaient mis aux jungles à cette saison. Il fallait marcher avec prudence à cause des tonnelets de poudre et faire de longs détours pour éviter les cendres brûlantes. Enfin nos voyageurs purent se reposer à Tabora en attendant le cours des évènements.

Peu à peu le calme renaissait : Mirambo avait regagné sa capitale, la route de Karéma était libre, et Popelin pouvait s'y engager avec Roger et ses porteurs. Burdo atteint à la jambe d'un mal qui l'empêchait de marcher fut forcé de retourner en Europe. Il quitta Tabora le 24 août avec une petite escorte où figuraient Mahomed, serviteur de Carter, chargé des papiers de son maître et un Hindou, seul survivant du brillant équipage de cornacs qui accompagnaient les éléphants. Quant au docteur Van den Heuvel il restait à Tabora.

Au mois de juin 1880, le capitaine Ramaeckers, qui en 1878 avait fait la traversée du Sahara, de Tripoli au lac Tchad, fut chargé par l'*Association internationale africaine* d'organiser la troisième expédition. Il s'embarqua à Brindisi avec deux officiers : le lieutenant A. de Leu et le sous-lieutenant J. Becker et de Meuse, attaché à l'Institut cartographique. A Zanzibar, ils rencontrèrent le baron Van Schœler à la tête de l'expédition chargée par le comité allemand de fonder un poste entre Tabora et Karéma. Les Belges devaient la retrouver à Mpoua-Mpoua et se joindre en cours de route à une autre caravane organisée par M. Sergère de Marseille qui avait l'intention de créer à Tabora un centre de ravitaillement pour les caravanes.

Avant de quitter Zanzibar, nos compatriotes furent reçus par le Sultan Saïd-Bargash, et à cette occasion les honneurs furent rendus à la mission belge aux sons de la *Brabançonne* que Zanzibar entendait pour la première fois. La caravane, composée de 200 hommes engagés pour trois ans, quitta Bagamoyo le 22 juillet, fifre et tambour en tête. Après des débuts faciles, nos voyageurs connurent les ennuis habituels de la route : les retards des porteurs qui murmurent, qui réclament, qui font la grève

« des bras croisés »; la traversée du *pori* coupé de marais et de montagnes; la soif sous un soleil implacable; les routes où l'on se traîne péniblement les jambes chancelantes, les lèvres desséchées, la tête en feu; la fièvre qui force de Meuse à reprendre le chemin de la patrie et qui s'attaque à Becker. Trop faible pour pouvoir monter en selle, il s'avance désespéré, hagard, pantelant à travers les ronces et les épines du chemin; plus loin, le *Hongo* énerve les patiences les plus robustes et retarde la marche; ailleurs les indigènes rôdent autour du camp trouvant moyen d'enlever qui, une marmite de cuivre; qui, un âne; ou enfin les Rougas-Rougas, écumeurs de routes, cachés dans les buissons, attaquent les porteurs, les frappant de balles ou de flèches; tandis que d'autres se glissant à l'arrière tuent les retardataires et s'enfuient avec leurs charges.

Telles étaient les difficultés contre lesquelles il fallait lutter chaque jour. Heureusement Ramaeckers, grâce à sa patience, était parvenu à créer un commencement de discipline parmi ses gens. Ceux-ci se montraient plus empressés à exécuter ses ordres et avaient en lui une confiance illimitée.

A Condoa on avait rencontré Bloyet qui avait fondé là, à 60 lieues de la côte, un poste français et où sa femme l'avait suivi. Plus loin on rejoignait l'expédition allemande de Von Schœler, et cette caravane qui avait à sa tête huit hommes blancs émerveillait les nègres à l'égal de celle des éléphants. Puis c'était Burdo sur la route du retour que l'on rencontrait à Konkho (17 septembre) et qui donnait de mauvaises nouvelles de l'intérieur. La guerre était déchaînée et le pays ravagé. Malgré son désir d'éviter tout conflit Ramaeckers dut intervenir, prendre parti contre le sultan de Mdabourou et aider à sa chute. (1) Du moins cette victoire assura-t-elle aux Européens un

1. C'est cet incident travesti d'après le récit d'un pamphlet paru à Bruxelles qu'une revue géographique de Paris l'*Exploration* du 2 novembre 1882 transporta à 400 lieues de là pour le mettre au compte de Stanley, sous cette rubrique : *Massacre au Congo! — L'Association internationale africaine et le Comité d'études du Haut Congo* par un de leurs coopérateurs. Bruxelles 1882, p. 11.

prestige qui leur fut utile au milieu de ces tribus belliqueuses. La route se continua à travers les ruines et la désolation. Les villages étaient réduits en cendres et des têtes coupées grimaçaient au sommet des perches. On campait au milieu de cadavres de guerriers, de femmes et d'enfants dont les corps mutilés jonchaient le sol; l'âcre fumée des incendies empestait l'air et la nuit retentissaient les cris des chacals et des hyènes accourant à la curée. Les hommes et les fauves étaient altérés de carnage. A Mdabourou Popelin et Roger venant de Tabora avec leurs quarante askaris avaient rejoint la caravane qui les accueillit avec joie. A Mounié-Mtoina les 1200 hommes de l'expédition Sergère attendaient. On fit ensemble la traversée du Mgunda-Mkali. Ce fut six jours de marches forcées dans un pays, riche autrefois, maintenant couvert d'un lacis inextricable de céréales, de lianes, d'épines où bourdonnaient confusément des myriades d'insectes. La gorge séchée, les yeux injectés de sang on allait jusqu'au soir, on arrivait enfin à des mares fangeuses où l'on se précipitait en se bousculant pour en boire l'eau nauséabonde.

Le 17 octobre les dix Européens firent à Tabora leur entrée sensationnelle. Ils y logèrent dans de vieilles demeures arabes tapissées de vermine. Puis ils s'en furent rendre visite au docteur Van den Heuvel qui s'était établi à une lieue de là et qui, malgré sa caisse de cognac n'avait pu obtenir du sultan la concession d'un terrain. La maison belge du docteur, hospitalière à tous les étrangers, leur rendait d'inappréciables services. Grâce aux soins qu'il donnait aux Arabes le docteur s'en était fait aimer et il servait d'intermédiaire et d'arbitre entre eux et les voyageurs qui retournaient à la côte. Le 1er novembre on se sépara : Sergère s'établissait à Tabora, le lieutenant de Leu malade restait confié aux soins du docteur, Popelin et Roger prenaient l'avance, suivis le lendemain par Ramaeckers et Becker : leurs deux caravanes formaient un effectif de 300 hommes. Le cœur serré, ils quittèrent leur ami de Leu qui, plongé dans une prostration com-

plète, répondit d'un air sombre au prochain rendez-vous qu'on lui fixait.

Sur ces entrefaites arriva une lettre urgente de Cambier qui réclamait de l'aide. A bout de forces, sinon de courage, épuisé par les privations et les angoisses de la dernière guerre, ébranlé surtout par les désertions qui ne cessaient autour de lui le vaillant officier craignait de ne pouvoir achever sa tâche. Coûte que coûte il fallait conserver à l'œuvre de civilisation la station dont la création avait demandé tant d'efforts et de sacrifices. « Il n'en faut pas douter — écrivait-il — si je succombe, les indigènes la mettront au pillage. Il faut qu'un des vôtres prenne les devants et arrive encore assez à temps, en cas de malheur, pour sauver le Fort Léopold. »

Nul ne pourra jamais assez dire l'héroïsme que Cambier dut déployer dans la fondation de Karéma, ni ce qu'il lui fallut de foi, de persévérance et d'énergie pour maintenir sur les bords du grand lac le drapeau de *l'Association internationale africaine*. Car là-bas dans ce village perdu de l'Afrique tropicale, c'était la lutte quotidienne, la lutte contre tout, contre la nature, contre les hommes, contre les fauves et contre l'éternelle triomphatrice, la Mort. C'est elle qui les guettait partout les lutteurs, frappant les aînés trempés par des années de victoire, et couchant les jeunes orgueilleux et indomptables. C'est elle qui veillait au chevet de de Leu et c'est elle que nos voyageurs redoutaient de trouver sur un tombeau à Karéma.

Au reçu de cette triste missive, Ramaeckers partit seul avec quatre hommes d'escorte, il atteignit en quelques jours Karéma où son arrivée releva Cambier de son affaisement et amena une réaction complète. Le reste de la caravane reprit sa route ralentie par l'indiscipline des porteurs. La Masika était venue. L'azur implacable du ciel se voilait de nuages rafraîchissants. Leurs masses grossies crevaient sur la terre avide de fraîcheur, et comme par enchantement le sol aride et roussi se couvrait d'une végétation luxuriante. Les premières fleurs balançaient leurs cassolettes, les arbres reverdissaient et le

parfum des orchidées et des liliacées embaumait l'immense pelouse. C'était l'Eden !

Le 4 décembre, il y avait quatre mois qu'on avait quitté la côte, Becker arrivé au point culminant d'une montée s'était assis sur un bloc de schiste rouge pour y attendre et presser les traînards lorsqu'il vit s'avancer vers lui un Européen aux traits amaigris et hâlés. C'était le capitaine Cambier. Il portait encore la trace du mal cruel qui l'avait conduit aux portes du tombeau. Ensemble ils descendirent la montagne. Soudain, sur un tertre d'une quinzaine de mètres, aux pieds baignés par les flots calmes du Tanganika apparut la station belge avec ses murs en adobes percés de meurtrières. Et au dessus flottait la bannière bleue étoilée d'or. Oh ! comme alors se fondait l'amertume des souffrances des jours passés et quelle fierté pour Cambier de pouvoir montrer à ses amis ce coin de terre belge qu'il avait conquise. Aux sons d'un orgue de Barbarie, épave d'une caravane française, Popelin, Becker et Roger firent leur entrée solennelle au Fort Léopold.

Quelle joie pour nos compatriotes de se retrouver dans une maison qui était la leur et où ils pouvaient fêter dans les souvenirs du pays et du voyage leur réunion cordiale ! Dans la salle à manger, décorée de quelques miroirs de poche et de numéros vétustes du *Graphic* apportés par le malheureux Carter, on avait mis la table. Quelles délices de manger sur une nappe bien blanche et de se servir d'assiettes de faïence qui remplaçaient les assiettes de fer éraillées et noircies à vous couper l'appétit, dont on avait si longtemps fait usage sur la route du Tanganika ! Le cuisinier s'était surpassé pour faire honneur à ses hôtes. Au dessert, on déboucha deux bouteilles de champagne; folie permise : il s'agissait de boire au Roi et à l'*Association internationale africaine*. C'est ce que fit Cambier qui évoqua Léopold II et sa généreuse initiative. Puis il remit solennellement au capitaine Ramaeckers le commandement du Fort Léopold et de la station de Karéma. Et quand le soir fut venu, dans la douceur de la

nuit africaine, fumant un cigare, Cambier raconta à ses amis les rudes journées de la première expédition belge.

Depuis le jour déjà lointain où il descendait à Karéma, que de changements! Sur le sol recouvert jadis par la jungle, il avait élevé la grande maison de pierres en face du lac; les Européens et les soldats l'habitaient, les marchandises y étaient remisées et dans le port une embarcation à voile tendait son aile. Autour de la station régnaient la paix et la sécurité, et stimulés par l'exemple les nègres prenaient des airs laborieux. Puis le poste avait déjà pu rendre des services aux voyageurs d'Europe en détresse; il avait abrité l'abbé Debaise en péril, une colonne des Pères d'Alger attaquée et pillée s'y était réfugiée; l'anglais Thompson de mémorable ingratitude, dévalisé, s'y était ravitaillé.

Maintenant Cambier se préparait au retour. Le 10 décembre 1880, avec ses Askaris, joyeux de rentrer au pays, le fondateur de Karéma quitta le poste que son énergie et sa foi avaient définitivement créé. Du haut des vertes collines de l'Ukauendi il put reposer encore une fois son regard sur la nappe bleue du Grand Lac qui s'allongeait là-bas vers la Patrie....

Ramaeckers, Popelin, Roger et Becker n'avaient pas attendu le départ de Cambier pour se mettre à l'ouvrage. On avait procédé à l'arrangement des magasins qu'avait enrichis l'arrivée de la caravane ; on avait suspendu aux plafonds le linge et les chaussures pour les préserver des fourmis blanches. Becker travaillait à réparer le bateau ; Ramaeckers faisait pour le bureau de Bruxelles des observations astronomiques et météorologiques; Roger s'occupait des cultures, avec une ardeur inlassable ; il défrichait le terrain, expérimentait les légumes et créait autour de la station un potager plantureux. Arrêté par la paresse des indigènes il aurait voulu qu'on achetât une cinquantaine d'esclaves qu'on eût libérés et employés à la culture.

En même temps, pour vivre en bons termes avec les chefs des villages voisins, on leur envoyait des présents ainsi qu'il est d'usage quand une station change de com-

mandant. A leur tour les chefs venaient saluer Ramaeckers qui les recevait en grand apparat. Et c'était des réceptions drôlatiques. Voici le Sultan Kangoa. C'est un homme de 50 à 60 ans, à la démarche chancelante, l'air hébété. Il marche appuyé sur une longue gaule, flanqué de son ministre, de son sorcier et de son général en chef, entouré d'une escorte de guerriers. Les préliminaires de l'entrevue sont laborieux. On allume le narghilé qui fait le tour de l'assistance et que les soldats du Sultan se disputent. Alors viennent les discours; Kangoa bafouille, il implore des cadeaux en étoffe, il proteste de son amitié; Ramaeckers lui répond qu'il sera ce qu'on sera pour lui et propose au Sultan d'essayer d'un petit canon, dont la gueule baille au soleil. Prudemment Kangoa se retire, remettant à plus tard l'expérience du tonnerre; à défaut de canon le capitaine, à l'aide d'une petite machine électrique, communique aux soldats qui se tiennent la main des secousses qui provoquent des cris anxieux. Effrayé, Kangoa assure les Blancs de son amitié et son cortège regagne dans le même ordre le village. Et la vie laborieuse reprend son cours dans la petite colonie. Les évènements s'y faisaient rares, seule l'arrivée du courrier était saluée comme la venue de la Patrie elle-même. On se précipitait à sa rencontre, on ouvrait fiévreusement le paquet et les yeux se baignaient de souvenirs au contact des signatures aimées.

Maintenant la Masika faisait rage, crevant les toits, et avec elle apparaissait la fièvre. Le 1er janvier 1881, nos compatriotes étaient sur le flanc, excepté Roger. Et, la pluie durant, les herbes envahirent les alentours de la station, l'inaction se prolongeait outre mesure, l'entretien du personnel coûtait cher, nos compatriotes broyaient du noir. Le courrier de Tabora venait leur apprendre qu'Albert de Leu y était mort le 25 Janvier. Déjà quand ses amis l'avaient quitté, son état n'était pas rassurant. Atteint de la fièvre typhoïde, sa faiblesse devint si grande qu'il en perdit la vue. Couché à plat sur un lit arabe le malheureux ne pouvait ni se lever, ni se servir de ses membres. Ses facultés endormies ne s'étaient réveillées

qu'au moment de mourir. On l'enterra le jour même de sa mort, il fut enveloppé d'un linceul blanc, comme le font les Arabes, et couché dans la terre. A côté de lui, sur le flanc d'une colline, reposaient déjà un voyageur belge et plusieurs Pères de la maison d'Alger. Quelques grosses pierres recouvrirent sa tombe et sur une croix de bois blanc on inscrivit : ALBERT DE LEU, *25 janvier 1881.*

Quand les pluies eurent cessé et qu'une soixantaine d'hommes furent arrivés de la côte pour aider aux travaux, on reprit la pioche et la pelle. Ce ne fut pas sans peine qu'on les mit à la culture, les gens de la côte en général considérant le travail de la terre comme travail d'esclave ; il fallut vaincre cette répugnance des Zanzibarites et apprendre tous les métiers à des gens qui ne connaissaient que la paresse et le vol. On déblaya la station des hautes herbes qui l'avaient envahie et on commença la construction de la résidence européenne au centre du Fort. Mais quelle patience pour apprendre à faire des briques et à construire! Quarante de ces ouvriers ne faisaient pas en une journée l'ouvrage d'un briquetier de Boom aidé de trois apprentis. Le 8 mai, on lança sur le lac le premier bateau en fer venu d'Europe, malheureusement la chaudière s'était perdue en route. En attendant on lui mit une voile. Ainsi gréé le bateau fit merveille. Montant à son bord, Ramaeckers fit hisser le drapeau belge au son des tambours, tandis que l'étendard de l'*Association* saluait du haut du Fort. Il l'appela le *Cambier*. Après de savantes évolutions sur les flots houleux du lac l'esquif fut tiré sous son hangar.

Aux environs, de nouveaux bruits de guerre circulaient ; le gros Tchiata, sultan du voisinage, était entré en campagne avec son armée, mais une rencontre inopinée avec un troupeau de buffles l'avait mis en fuite. Comme les provisions faisaient défaut à la station et que le ravitaillement devenait de plus en plus difficile, Becker se rendit chez le sultan Kallialia qui fit tenir à son intention un marché durant trois jours. A son retour il vit le drapeau en berne sur le Fort, et Ramaeckers et Roger, venus à sa

rencontre lui apprirent la mort du capitaine Popelin à Mpala.

Gagné par la fièvre au début de l'année, Popelin était longtemps resté entre la vie et la mort, n'exprimant qu'un seul regret celui de n'avoir pu fonder le poste de Niangwé. Lorsqu'il se fut complètement rétabli, ses amis lui conseillèrent de retourner au pays, il refusa. « La mort n'a pas voulu de moi — disait-il — c'est un nouveau bail que j'ai contracté avec la vie. » Il fut alors décidé qu'il irait avec Roger à Udjidji s'équiper, de là ils traverseraient le lac pour s'établir en face de Karéma. Roger resterait à la tête du nouveau poste tandis que Popelin s'enfoncerait dans le Congo. A cette perspective, Popelin rayonnait de joie. « La lutte, le mouvement — disait-il — c'est ce qu'il me faut! »

Popelin et Roger s'embarquèrent le 6 avril 1881, sur le bateau de l'abbé Debaize. Après quelques jours de navigation heureuse, une terrible tempête les força d'aborder. Mais près d'atteindre la rive une voie d'eau se déclara, on débarqua tout le matériel et le *daou* qui ne représentait plus qu'un monceau de calfat recouvrant du bois pourri, sombrait une heure après. L'expédition se trouvait naufragée sur les côtes du Tanganika, au sud de la rivière Rugufu, dans une région inconnue. Popelin parvint à frêter, pour 300 francs, une embarcation indigène qui devait le transporter jusqu'à Udjidji. La nuit, une violente tempête secoua les eaux du lac. Tout le ciel était en feu. « A la lueur des éclairs on voyait des flots au ciel et devant soi une muraille liquide qui se brisait et retombait en blanches éclaboussures. Dans le canot où ils ne pouvaient ni s'étendre, ni s'appuyer, où ils avaient de l'eau jusqu'aux genoux, transis de froid, les habits percés et la majeure partie de leurs effets inondés, nos voyageurs durent attendre les rayons du soleil pour se sécher un peu. » (1) Ils abordèrent enfin à Udjidji, centre commercial d'un grand trafic aux mains des Arabes, d'où, après

1. Burdo, p. 482.

s'être équipés, ils gagnèrent, sur l'autre rive du lac, l'embouchure de la Lukuga. C'est là que Popelin songeait à fonder le poste qu'on relierait plus tard à celui de Niangwé, lorsque la maladie le terrassa. Atteint au foie, il fallut bientôt renoncer à le sauver malgré les soins dont Roger l'entoura. La nuit du 23 au 24 mai fut sans repos pour le mourant, le hoquet qui l'avait secoué durant deux jours s'affaiblissait, la raison s'effaçait. Il entra dans un délire où il revivait les scènes joyeuses de sa jeunesse. Le lendemain après un court réveil de l'intelligence, il perdit connaissance, quelques larmes roulèrent à ses yeux et ce fut tout. Roger éprouva une indicible douleur à voir mourir aussi misérablement, à la fleur de l'âge et dans toute l'exubérance d'une nature solidement trempée, le compagnon de ses labeurs. Il reprit l'eau avec le corps de son ami qu'il transporta à Toa (Mtowa) où il obtint du Sultan une concession sur le cap Kimono. C'est là, au sommet des falaises à pic qui dominent les eaux du grand Tanganika, que repose, à la chanson berceuse des vagues, endormi dans sa jeune gloire, le capitaine Emile Popelin.

Roger reprit la route de Karéma et la fondation d'un poste sur la rive occidentale du lac fut ajournée. Peu après, Roger ramenait à la côte les Zanzibarites dont l'engagement expirait, il y arrivait le 10 septembre. En quête de nouveaux labeurs, il forma une escorte de Zanzibarites qu'il conduisit à Stanley qui préparait une nouvelle expédition à Banana.

Le 26 août le docteur Van den Heuvel quittait Tabora où Becker était venu le remplacer le 22 juillet. A Zanzibar, le docteur continua de représenter l'*Association* jusqu'au jour où Cambier vint lui succéder. Le capitaine Ramaeckers restait seul à Karéma, soutenu par le devoir et par la pensée que le Roi, à défaut de la Belgique, avait les yeux fixés sur lui. A la date du 15 novembre 1881, il écrivait : « Aujourd'hui, 15 novembre, fête du Roi. Ce matin mon canon de salut a tiré une salve de 21 coups. Les couleurs belges flottent au grand mât avec les couleurs de l'Association. Toute la station est pavoisée, et la garni-

son est en liesse. J'ai fait des cadeaux à mes hommes et levé les punitions. Karéma n'est plus l'Afrique, c'est une terre belge.... C'est avec une véritable émotion que je trace ces quelques lignes. Il faut se trouver loin du pays pour sentir combien on l'aime et par dessus tout combien l'on vénère celui qui, pour nous, est l'incarnation vivante de la patrie. » Et à travers ces lignes, il faut lire toute la détresse d'un homme abandonné à des milliers de lieues de sa patrie, au sein de la barbarie, menacé par les bandes sauvages de Mirambo.

Entretemps le docteur Van den Heuvel dont le prestige et le crédit n'avaient fait que s'accroître à Tabora, n'avait pu, malgré toute sa diplomatie, réussir à obtenir du Sultan la concession d'un terrain. Avant de partir il avait dit à Becker : « Sois diplomate avec le vieux cheik et avec son ivrogne de Sultan. Plus ils te mettront de bâtons dans les roues et plus il faudra leur faire bon visage. Grâce à mes propres échecs, mais surtout grâce au rappel du Gouverneur, (1) la poire me semble mûre. Tu finiras bien par leur arracher une concession. » Becker s'était mis en rapport avec les Arabes de Tabora et il avait continué les relations cordiales que le docteur avait avec eux. Il eut de plus l'occasion d'approcher de près Tipo-Tip et Mirambo dont les exploits étaient alors sur les lèvres de tous les rhapsodes noirs et de les intéresser à la cause de l'*Association internationale africaine.*

Tipo-Tip, que nous rencontrerons encore plus loin, fils d'un arabe et d'une négresse s'était fixé dans le Maniéma où il s'était taillé un immense empire. Il possédait des richesses incalculables en plantations et en esclaves, et de plus, il avait monopolisé le commerce de l'ivoire. Se trouvant à cette époque chez son père près de Tabora il était venu rendre visite à Becker. Deux Akidas et une dizaine d'esclaves lui servaient d'escorte, montés sur

1. Dans les pays placés sous son influence, le sultan de Zanzibar mettait à côté des chefs locaux des gouverneurs arabes dont l'autorité était prépondérante. Le gouverneur de Tabora avait été rappelé par Saïd Bargash sur la plainte de M. Sergère qui avait été en butte à ses mauvais procédés.

des ânes magnifiques. Autour de lui se pressait la foule qui le saluait de ses cris. Grand, souple et robuste il paraissait âgé d'une quarantaine d'années et unissait au teint noir de l'africain la régularité et la noblesse du type arabe. Il avait l'air d'un grand seigneur.

Becker le reçut avec empressement et tout en prenant le café l'entretint longuement. Tipo-Tip lui dit qu'il venait du Maniéma avec une caravane de mille Askaris et de deux mille esclaves porteurs chacun d'une défense d'éléphant. C'était le résultat d'un travail de huit années. Il avait connu Cameron, aidé Stanley à Niangwé; toutefois il s'exprimait avec aigreur sur ce dernier auquel il reprochait son entêtement et son esprit d'aventures qui jetait les nègres dans des tentatives périlleuses où il leur était impossible de reculer. Lorsque Becker rendit sa visite à Tipo-Tip qui habitait à Itourou chez son père, Tipo-Tip se fit le défenseur de l'esclavage qui avait le mérite, à ses yeux, de rendre le nègre travailleur et l'empêchait de s'entretuer. Et pour montrer qu'il était loin de s'opposer à l'action des Blancs en Afrique il promit à Becker son alliance et une concession dans le cas où il viendrait établir un poste au Maniéma.

Voici maintenant dans quelles circonstances Becker se mit en rapport avec le farouche Mirambo. Au commencement de Novembre 1881, Mirambo rentrait en campagne avec son armée et deux canons qu'il menait contre son ancien allié Simba. La lutte fut courte, une nuit Mirambo s'empara par surprise du village de Simba dont les habitants furent massacrés et les huttes pillées puis incendiées. Les chefs des tribus épouvantés offrirent des présents à Mirambo et se firent à son exemple pilleurs et massacreurs. Toute la contrée fut mise à sac et les indigènes cessèrent de cultiver une terre dont les récoltes étaient volées par leurs voisins. Bientôt Karéma se trouva menacé, la route de Tabora était barrée par Mirambo. Aux environs de Tabora on pressait la récolte, tandis qu'au poste de Karéma Ramaeckers se préparait à la lutte. Déjà les habitants du voisinage étaient venus se

mettre sous la protection du Fort Léopold, et dans leur insouciance ou dans leur précipitation ils n'avaient pas apporté de vivres, c'était la famine en perspective. Pour la seconde fois, la station de Karéma semblait près de la destruction. C'est alors que Becker, dans l'impossibilité de communiquer avec Ramaeckers se décida à aller trouver Mirambo dans son camp de Kanongo à 23 lieues de Tabora.

Prévenu de son arrivée, Mirambo et ses Nyamparas vinrent à la rencontre de Becker qui fut reçu amicalement. Mirambo l'assura qu'il n'en voulait nullement à la station de Karéma et dépêcha deux de ses officiers couper la tête des chefs qui avaient méconnu ses ordres en s'attaquant aux Blancs. Il confirma la concession de Karéma qui était passé sous son pouvoir et investit le commandant du poste d'une espèce de suzeraineté sur les gens du voisinage. Enfin il se chargea de faire parvenir à Ramaeckers une lettre que Becker lui remit.

Dans le reste de la conversation il montra beaucoup de bon sens et une intelligence accessible aux grandes idées. Il se rendait compte de la supériorité de la civilisation européenne en même temps qu'il voyait s'accentuer la déchéance progressive de la race nègre. Il rêvait une espèce de centralisation africaine dans la main de deux ou trois sultans remplaçant ces multiples chefs de tribus toujours en guerre l'un contre l'autre. Puis Mirambo raconta sa vie. Becker lui ayant demandé ce que signifiait son surnom. « *Faiseur de cadavres,* répondit-il. Lorsque j'eus pris d'assaut ma première *ville*, mes hommes étaient tellement fatigués de tuer que le soir pas un ne tenait debout. Seul je continuai de venir et d'aller au milieu des soldats couchés sur les corps morts. C'est alors qu'ils m'ont appelé Mirambo. » Et lorsque Becker lui fit sa visite d'adieu, il trouva le *Faiseur de cadavres* assis dans une hutte circulaire qui jouait avec son fils, un enfant de quatre ou cinq ans.

Becker, plein d'espérances, était rentré à Tabora, lorsque, comme un coup de foudre, il reçut la nouvelle de

la mort du capitaine Ramaeckers (20 mars 1882). En même temps le fidèle arabe qui s'était chargé du triste message peignit sous des couleurs sombres la situation de Karéma sans chef depuis un mois. Des tentatives de révolte s'ourdissaient, la garnison commettait des excès, les travaux restaient interrompus; c'était l'anarchie, la ruine à bref délai. Aussitôt Becker prend ses arrangements pour quitter définitivement le poste de Tabora où il n'aura plus de successeur. Il part en pleine Masika avec tout son matériel. La route est pénible, on patauge dans la boue, on a de l'eau jusqu'à la ceinture et l'on met 8 à 10 heures pour faire quatre lieues. On traverse un pays terrorisé par les bandes de Mirambo et l'on rencontre des troupeaux de captifs qui, sombres et courbés, la tête emprisonnée dans des branches fourchues s'en vont vers les marchés. Partout Becker est bien accueilli, n'est-il pas l'ami de Mirambo qui a ordonné à tous ses vassaux de respecter les hommes blancs? Le 24 avril 1881, Becker arrive enfin à Karéma où plane le souvenir de Ramaeckers. Le capitaine était un homme d'une grande valeur scientifique, doué d'une intelligence supérieure et servi par une indomptable énergie. Accablé par la fièvre et par la dyssenterie, il avait lutté jusqu'au bout. Pour échapper à l'humidité de l'habitation récemment construite il s'était réfugié dans une hutte de la montagne, dont l'ouverture s'ouvrait vers le nord où son œil pouvait chercher le pays natal. C'est là, dans ce coin perdu de l'Afrique, sans avoir auprès de lui la main d'un ami, qu'il expirait, après avoir montré du doigt au Djémadar qui le soignait la place où il voulait être couché. Sur sa tombe Becker éleva une espèce de chapelle ardente, il encastra la photographie du capitaine dans un bloc tumulaire, et sur la dalle en bois équarri il grava une inscription.

Sous l'énergique impulsion de Becker, la station de Karéma prit un nouvel essor. Il rétablit à l'intérieur la discipline menacée par des tentatives de sédition; à l'extérieur il coupa court aux projets belliqueux de ses voisins en se prévalant de la suzeraineté que Mirambo lui

avait octroyée sur les tribus voisines du poste. Il poursuivit les travaux commencés par Ramaeckers; fit creuser un puits afin de se procurer l'eau nécessaire, organisa les travaux de charpente et occupa quatre hommes à couper des arbres dans la forêt, installa une forge, fonda un Boma de 300 mètres de pourtour et pour le peupler, il envoya son fidèle serviteur Sef acheter des colons Marungus. Celui-ci revint avec 29 femmes et 35 hommes arrachés à l'esclavage. Leur crainte en arrivant à Karéma était d'être mangés; aussi leur surprise et leur joie furent grandes quand ils s'aperçurent qu'au lieu de mauvais traitements on leur facilitait la vie, qu'on les habillait, qu'on les nourrissait. Ils se bâtirent des huttes sur le Boma et reçurent chacun un lot de terrain moyennant l'abandon à la communauté de la moitié des produits. Becker pour mettre plus de régularité dans leur vie bannit la polygamie, força chaque homme à se choisir une femme, unit les couples avec solennité, organisant son petit monde sur une base morale qui lui permit d'entrevoir un avenir régénérateur de la race nègre.

Les journées à Karéma étaient réglées militairement. A cinq heures et demie le cor de chasse sonnait le réveil; à six heures Becker faisait sa ronde, parcourait les logements des Askaris, faisait lever les retardataires qui détalaient « comme des lapins de garenne effrayés par le chasseur » et se sauvaient par une petite porte donnant sur le lac. Tous les travailleurs se rendaient à leur poste. Becker passait à la cuisine, commandait le menu, mesurait lui-même les victuailles qui, sans cette précaution, se seraient vite transformées en perles d'achat. Vers 8 heures, il se rendait à l'observatoire prendre des notes, puis commençait l'inspection des travaux. Il fallait surveiller le forgeron, le charpentier, le berger, le puisatier, les aider de ses conseils et peu à peu en faire des hommes entendus dans leur métier. De là, Becker se rendait sur les hauteurs boisées où les bûcherons équarissaient les arbres. A 2 heures les travaux étaient terminés et les gens disposaient de leur temps. Becker en profitait pour

aller tirer quelque gibier destiné à ravitailler le poste et le soir il assistait aux chants et aux danses de ses gens. Ainsi prospérait dans le travail et dans la paix la station de Karéma. (1)

Entretemps, une quatrième expédition chargée d'aller relever Becker abordait à Zanzibar le 1er avril 1882. Elle était conduite par le lieutenant Storms auquel était adjoint Constant, lieutenant des grenadiers. Ce dernier se vit forcé par la maladie de rentrer en Europe. Le 9 juin, Storms quitta la côte avec la caravane que Cambier lui avait équipée. Grâce à l'organisation de son escorte, à l'expérience acquise par les précédentes expéditions et à la paix générale du pays, Storms put atteindre Karéma en trois mois et demi. Ce n'est pas à dire qu'il n'ait pas connu les ennuis habituels du voyage : désertions, hongos exorbitants, manque de vivres, tortures de la soif. Il eut même à soutenir un combat de deux heures contre une bande de Rougas-Rougas. Mais il les éprouva à un degré moindre, il parvint même à échapper à quelques hongos en doublant la nuit certains bomas de l'Ugogo. Le 19 septembre 1882, Becker serrait la main de son successeur à l'endroit où deux ans auparavant Cambier était venu à sa rencontre.

Storms et ses hommes prirent possession de la *Maison de pierres ;* avec Becker il se rendit au monument de Ramaeckers et visita les travaux de la station. Storms ne cacha pas à son compagnon la déception qu'il avait éprouvée en traversant l'Afrique. Lui aussi, comme tant d'autres, avaient vu le continent mystérieux à travers leurs rêves juvéniles. Ils l'avaient entouré de séductions et de mystère comme la femme des premières amours. L'Afrique, c'était le pays des merveilles, des chasses fantastiques, des rencontres palpitantes, des combats

1. En 1882, le personnel complet de Karéma comprenait :

| | |
|---|---|
| 46 Askaris, femmes et enfants. . . | 100 |
| Gens du pays . . . . . | 109 |
| Un ménage de Ufipas . . . . | 8 |
| Personnel domestique . . . . | 10 |
| | 227. Becker, II, p. 345. |

héroïques. Aux prises avec la réalité comme ce beau rêve s'envolait! Mais précisément c'est là qu'était l'héroïsme, dans la lutte opiniâtre contre les réalités quotidiennes et Storms y gagna, lui aussi, ses épaulettes de héros.

Becker s'en alla de Karéma le 17 novembre, ému par les regrets de son personnel qu'il avait formé à l'école de la discipline et du travail pendant de longs mois. Storms continua son œuvre. Il améliora la station, fortifia le Boma Marungu où les huttes primitives étaient devenues des maisons de pierres et étendit aux alentours son action bienfaisante. Au boma des esclaves, une centaine de gens s'occupaient de leurs cultures, mais avec une telle imprévoyance que Storms devait prélever la moitié de leur récolte de maïs pour suffire aux jours de disette. Il leur rendait la liberté après deux ans, mais nul ne songeait à en profiter.

Un nouveau village était venu s'abriter sous les plis du drapeau bleu, tous les terrains avoisinants, partagés entre les colons, étaient cultivés et en vertu du droit de suzeraineté conféré par Mirambo Storms avait exigé un modeste tribut des chefs voisins pour éviter qu'ils ne vinssent le réclamer. Voyant régner autour de lui la paix et la prospérité, Storms jugea qu'il pouvait reprendre l'entreprise que la mort de Popelin avait fait abandonner. Dans ce but, il fit appel aux services des Allemands envoyés par le comité allemand de l'Association et qui attendaient à Igonda l'octroi d'une concession qui tardait à venir. Il confia donc à Bœhm la station de Karéma et, avec Reichardt et vingt quatre askaris il s'embarqua le 27 avril 1883 à bord du bateau à voile *le Popelin*. L'expédition cingla vers Mommpara qui portait le nom de son nouveau sultan, Mpala. Ce pays, habité par les Marungus, différait de l'est par la forme du gouvernement. Tandis que sur la côte orientale, les chefferies indigènes constituaient un gouvernement solide et autocratique; ici il avait une allure patriarcale, une espèce de conseil de famille formé des anciens présidés par le chef réglait les affaires publiques.

Après avoir exploré la contrée qui lui parut riche en produits du sol, Storms fit choix de Mpala, centre populeux près de la Lukuga, pour y établir un poste. Le sultan, entouré d'une nombreuse escorte, vint lui rendre visite et prit place devant la tente au seuil de laquelle se tenait le lieutenant.

— Homme blanc, lui dit-il, à en juger par toutes les choses que tu as débarquées, je vois bien que tu veux bâtir ici. Comme tu es plus fort que moi, si je refuse l'autorisation que tu me demandes, tu n'en tiendras nul compte. Il vaut donc mieux nous entendre. Toutefois, je ne suis pas seul maître du pays et il faut que j'en réfère à mes voisins.

— Chef de Mpala, lui répondit Storms sur le même ton, d'après tes paroles, je vois que tu es un chef sage et entendu. Loin de moi la pensée de venir ici te combattre. Bien au contraire, je désire vivre en paix avec tout le monde, si on use de même à mon égard. Mais dis bien à tes collègues que quelle que soit leur décision, j'entends bâtir sur le cap.

Et en même temps il étendit le bras dans la direction du lac. Après cette entrée en matière, Storms attendit deux jours. Le sultan tint alors un *chaouri* ou conseil dans lequel, après trois heures de pourparlers dans le brouillard des pipes, la concession fut accordée. Mpala voulut même devenir frère de sang de l'Homme blanc. A cet effet on tua deux poules dont les foies furent grillés puis imbibés du sang des deux « frères ». Storms mit dans la bouche de Mpala le foie humecté de son sang tandis que Mpala lui offrait, à titre de réciprocité, l'autre foie imprégné du sien. Storms n'osa pas faire le dégoûté.

Trois jours après, les travaux commençaient sur ce plateau à 50 mètres au-dessus du lac. Il construisit, comme à Karéma, un tembé avec magasin et forteresse, dont les murs de 60 centimètres d'épaisseur étaient de briques cuites au soleil, et pour les charpentes on n'abattit pas moins de 5000 arbres, et pour juger des difficultés auxquelles Storms se heurta, il suffit de savoir qu'il

confectionna des clous avec des ferrailles des indigènes, qu'il en fallut 7000 et qu'on en fabriquait vingt par jour. Pour obtenir des planches, on fendait des arbres par le milieu, et chaque moitié donnait une planche. Il avait appris à la moitié de ses gens à manier l'herminette et il arrivait à fabriquer une centaine de planches par semaine!

L'allemand Reichardt étant retourné à Karéma, Storms était seul à réaliser cet effort. *Le Popelin* assurait la communication entre les deux postes jusqu'au jour où il sombra.

Cet accident découragea Storms, cependant il fit relever le bateau de Cambier abandonné sur le rivage, le fit élargir et exhausser et put se mettre en route le 5 mars; le jugeant encore insuffisant, il fit construire au mois de mai une pirogue de 13 mètres. Mais tandis qu'on l'amenait à la rive, elle tomba du haut des rochers et se brisa. C'était à recommencer. Vraiment l'Afrique était pour nos soldats une école de patience et d'énergie et ce travail, effectué en quelques mois, provoqua l'admiration de Giraud.

Le poste de Mpala fut ordonné sur le modèle de Karéma et l'on y installa également des colons libres. Les indigènes du voisinage ne surent pas rester en bons termes avec la nouvelle colonie, et il fallut que Storms leur imposât la paix par les armes. Mais quand les chefs turbulents eurent été soumis, la station répandit autour d'elle son action bienfaisante. De nombreuses peuplades exposées aux attaques de voisins belliqueux vinrent se ranger sous le protectorat belge. Par son prestige, Storms était devenu le suzerain d'un pays qu'on pouvait évaluer à mille lieues carrées; il avait présidé à l'investiture des trois sultans les plus influents, et il avait revendiqué et conservé pour lui seul le droit de paix et de guerre. Il était parvenu à supprimer les sacrifices barbares et rendre impossible dans le rayon de son influence les razzias d'esclaves.

Lorsque le vieux sultan, qui avait de l'affection pour Storms, se vit mourir, il réunit les Anciens et leur dit :

— « Mes amis, je sens que je meurs. L'homme blanc, mon frère, vous désignera un autre chef. Celui qui me

remplacera devra suivre mes traditions et obéir à l'homme blanc comme je l'ai fait moi-même. Parfois il m'a *grondé*. Mais s'il m'avait fait appeler pendant la nuit pour me trancher la tête, je serais allé sans hésiter vers sa tente. Tout ce qu'il a fait a été pour notre bien. Si mon successeur ne veut pas suivre mon exemple, vous quitterez tous le village et irez vivre chez ma sœur. » *Tout ce qu'il a fait a été pour notre bien :* c'est une parole que l'histoire enregistre parce qu'elle fait toute la gloire et toute la grandeur d'un homme et d'une œuvre.

Au mois de décembre 1883, Stanley qui avait établi un poste aux Stanley Falls, écrivait une lettre qu'il adressait AU COMMANDANT DE KARÉMA, avec cette suscription : *Tout Européen est invité à faire parvenir la présente à son adresse.* La lettre confiée à des Arabes arriva par Niangwé à Mpala où Storms la reçut le 28 mai 1884. La communication entre les deux côtes était établie.

Le 4 décembre 1883, le Français Giraud épuisé par un voyage aux péripéties tragiques arrivait à Karéma, en l'absence de Storms. « Je n'oublierai jamais — dit-il — l'impression calmante et le saisissement caressant que j'éprouvai en franchissant le seuil de l'épaisse muraille de la station. Après tant de journées de fatigues, tant de haltes sans abri, tant de nuits sans sommeil, j'éprouvais dans cette enceinte aussi sévère que celle d'une prison comme une impression de délivrance après de longs mois de captivité et je me sentais aujourd'hui un dégoût profond pour cette vie de sauvage que je menais depuis plus d'un an. » Et vraiment les pages consacrées par Giraud à Karéma, dans son livre *Les Lacs de l'Afrique équatoriale* sont comme une oasis de paix et de repos. Giraud qui séjourna sept mois à Karéma (1) fut séduit par Storms. Le capitaine avait alors 35 ans, il était fortement bâti, la bonté ruisselait de sa longue barbe blonde, il respirait la franchise et l'on allait à lui les mains tendues. Bien que vieilli par le climat africain, il n'en gardait pas

1. Il quitta Storms à Mpala le 29 juillet 1884.

moins ses vingt ans dans le cœur. Il avait l'esprit large, l'audace des nobles ambitions et toute son âme était dans ce coin de terre qu'il avait transformé. Et Giraud ajoutait : « Des services qu'il m'a rendus, je ne dirai rien de peur de n'en pas dire assez. » Et pourtant quelle vie de solitaire et comme il faut bien s'en pénétrer pour comprendre l'héroïsme de ces existences. Giraud lui-même, resté seul à Karéma après le départ de Storms écrivait : « Je ne connais pas de pire supplice qu'un long stationnement en Afrique. Quel que soit le confort dont il jouisse, l'Européen se laisse toujours opprimer par l'aspect désolé de cette nature sauvage et dont les habitants n'ont d'humain que le nom. »

Storms resta deux ans et demi à Mpala, dirigeant en même temps la station de Karéma où il faisait de fréquents séjours. En son absence il confiait Karéma à l'Arabe Sefu ben Rachid, jeune homme intelligent et dévoué, au service de l'Association depuis quatre ou cinq ans. Storms eut la douleur de voir la station de Mpala consumée par un incendie et avec elle les collections scientifiques laborieusement formées réduites en cendres. Courageusement il se remit à l'œuvre et la releva de ses ruines.

Enfin, au mois de juillet 1885, il quittait Karéma pour revenir en Europe; la direction des deux postes du Tanganika fut remise aux Pères blancs d'Alger. Le Congrès de Berlin venait de se réunir, il avait assigné à chaque pays sa sphère d'action et la Belgique entamait son domaine colonial par la côte occidentale. Néanmoins une cinquième expédition, conduite par Becker, avait quitté Bruxelles au mois d'octobre 1884, mais retenue à Zanzibar par la famine qui règnait à l'intérieur, par la pénurie de porteurs et par l'hostilité du sultan qui avait vu de mauvais œil la création de l'Etat indépendant, elle était rappelée au mois de mai 1885 et Storms recevait l'ordre d'abandonner Karéma.

Telle est l'histoire des premières et pacifiques conquêtes belges sur le sol africain. On avait montré à nos soldats, sur la carte, un point géographique où ils devaient aller

planter leur drapeau, et ils y étaient allés sans défaillance et sans crainte. Sur les dix-sept hommes qui avaient accepté cette mission, six d'entre eux : Crespel, Maes, Wautier, de Leu, Popelin et Ramaeckers et les Anglais Cadenhead et Carter avaient clos leurs yeux pour toujours. Mais d'autres avaient pris leur place, et si les hommes passaient, le drapeau demeurait et il enveloppait de sa gloire ces premières âmes généreuses qui avaient porté le nom belge sur la terre d'Afrique.

Si ces expéditions avaient coûté la perte d'existences précieuses, elles avaient aussi entraîné pour l'*Association africaine* des frais considérables. On avait pu cependant garder intact le capital de 400.000 francs formé en dehors des souscriptions annuelles. Les dépenses avaient été couvertes par les intérêts, par des versements annuels et par des dons privés.

Les résultats avaient-ils répondu à ces sacrifices ? Oui, certes. Les postes de Mpala et de Karéma, à 160 lieues de la côte, pouvaient devenir des centres d'influence européenne ; remis aux mains des Pères blancs ils allaient conserver leur destination première, ils formaient déjà une barrière au trafic de chair humaine et les expéditions antiesclavagistes allaient y trouver une base d'opérations. Ils avaient groupé autour d'eux des populations paisibles et ils avaient étendu leur influence dans un rayon illimité ; et tandis qu'ils tendaient la main vers les postes avancés du Congo, une série de stations les reliait à la côte orientale. C'étaient les missions catholiques de Bagamoyo et de Tabora, les maisons protestantes de Mpouapoua et de Toa. De plus, deux nations avaient coopéré au programme de l'*Association internationale* : c'était le comité français qui avait chargé Bloyet de fonder un poste à Condoa (1880) et le comité allemand qui avait envoyé Von Schœler dans le même but, dans l'Ugonda. D'après les statuts de l'Association, les Allemands avaient reçu 40.000 francs, les Français, 20.000.

Le chemin de Zanzibar au Grand Lac était devenu un chemin battu où les voyageurs, missionnaires ou explo-

rateurs rencontraient des maisons hospitalières et des visages amis, et pouvaient se ravitailler. Enfin, au point de vue scientifique, les connaissances géographiques de cette région s'étaient développées, des observations astronomiques et météorologiques avaient été faites par Cambier et par Storms, et rien n'avait été négligé pour réunir de précieuses collections. Les efforts de l'*Association internationale africaine* n'avaient pas été stériles, et si la Belgique n'en retirait pas de fruit, elle avait fait avec vaillance ses premiers pas dans la conquête pacifique de l'Afrique.

## Livre Deuxième

# LE BAS CONGO

## CHAPITRE PREMIER

### Les premiers Explorateurs

Il y a cinquante ans à peine, le centre des cartes d'Afrique ne portait aucun nom géographique, il faisait suite aux terres inhabitées du Sahara. Sur les côtes occidentales de l'Océan étaient inscrits quelques noms de comptoirs situés à l'embouchure des fleuves; au delà c'était l'inconnu, le mystère. C'était l'immense région aux légendes fantastiques dont nul n'avait affronté l'horreur. On savait cependant que c'était un pays intarissable de vies humaines puisqu'il versait ses cargaisons de chair sur les navires qui traçaient leur sillage sur les routes d'Amérique ou d'Asie. Mais l'on ne s'arrêtait point à découvrir les sources du trafic et l'on n'évoquait pas les drames lugubres représentés par ces vaincus entassés à fond de cale et charriés vers tous les mondes au plus grand profit des trafiquants

et pour la prospérité des plantations et des harems. Ainsi s'offrait l'Afrique centrale aux regards des générations antérieures, et les découvertes faites par les Portugais au XV^e^ siècle restaient sans écho.

A cette époque lointaine, le Portugal poussé par la main ferme d'Henri le Navigateur dans ce que nous appellerions une politique d'expansion mondiale, cherchait à découvrir la route des Indes pour concentrer le commerce de ces régions nouvelles. Ses vaisseaux conduits par Diego Cam, longeant les côtes d'Afrique, atteignirent en 1482 l'embouchure du Congo, et ils y revinrent en 1485. Une pierre commémorative ou *padron* y fut érigée et Diego Cam obtint du roi du pays quatre de ses sujets noirs qu'il ramena au roi de Portugal. Puis vint la période d'occupation lente et sommaire. Des missionnaires s'enfoncèrent dans l'intérieur, fondèrent à San Salvador un royaume chrétien dont la durée fut éphémère. Toutefois, grâce à leurs missionnaires, les Portugais eurent un ensemble de connaissances plus précises sur le centre de l'Afrique et particulièrement sur les lacs intérieurs d'où ils faisaient sortir le Congo. Au commencement du XVI^e^ siècle ils avaient formé le projet de construire « deux brigantines au dessus de la cascade du fleuve pour de là aller découvrir le *lac.* » Les Jésuites rêvaient d'unir leurs missions de San Salvador à celles d'Abyssinie et le général de la Compagnie avait demandé en 1629 un rapport qui concluait à la témérité de l'entreprise. Et si les magnifiques travaux des Jésuites portugais du XVI^e^ et XVII^e^ siècle avaient été plus connus, ils auraient sans doute hâté l'exploration de l'Afrique.

Les cartes que l'on possédait sur ces régions au XVI^e^ siècle étaient d'une haute fantaisie, elles étaient des copies de quelques mappemondes célèbres qui devaient leurs renseignements aux prêtres d'Abyssinie, à la géographie de Ptolémée, aux traditions d'Hérodote et aux notions plus précises des Arabes. On faisait sortir le Nil de lacs intérieurs, sans qu'on pût croire que cette assertion fût le résultat d'observations directes.

Quant aux connaissances relatives au Congo, elles s'en tenaient aux relations grotesques et parfois fantastiques de Philippe Pigafetta datant de 1598 ou aux cartes fantaisistes du géographe d'Anville, mort en 1782, qui semait le Congo de duchés et de marquisats imaginaires. Pendant trois siècles quelques efforts isolés ne parvinrent pas à déchiffrer l'énigme, et la majorité des géographes admettait que le Congo devait poursuivre sa route vers le nord pour atteindre les régions voisines du Nil, le Soudan ou l'Egypte.

La première tentative d'exploration scientifique du Congo date de 1816. Le capitaine Tuckey, envoyé en mission par l'Angleterre remonta le Congo jusqu'aux chutes d'Isangila; mais son expédition décimée par les fièvres, ayant perdu son chef et en proie à toutes les souffrances regagna péniblement les rivages de l'Océan. Elle rapportait du moins des notions précises sur cette région et malgré son échec elle attira l'attention sur ces contrées. Elle préludait aux explorations qui allaient entamer l'Afrique de trois côtés, dans le désir de pénétrer le mystère qui voilait les sources des trois grands fleuves : le Nil, le Zambèse et le Congo.

En 1858, avec Burton et Speke, s'ouvre l'ère des grandes explorations par la côte orientale. Partis de Bagamoyo vers les sources du Nil, ils découvrirent le lac Tanganika (mars 1858) signalés par des missionnaires protestants. A leur retour, ils apprennent à Tabora l'existence d'un grand lac situé au nord; Speke, laissant Burton malade, s'en va seul et atteint le lac Victoria qu'il devine être le grand réservoir du Nil, malgré les raisons que fait valoir la jalousie de son compagnon Burton. Speke y revient en 1862 avec Grant, et, le 28 juillet, il vit le Nil tombant du lac Victoria aux chutes de Ripon. De là il continue sa route vers le nord et arrive à Gondokoro le 15 février 1863 où il rencontrait Baker, qui avec sa vaillante épouse, et malgré l'hostilité des trafiquants de chair, parvenait à remonter la seconde branche du Nil jusqu'au lac Albert Nyanza.

En même temps Livingstone se consacrait tout entier à l'Afrique. Homme au cœur généreusement ardent et pénétré de foi, il apparaît comme un apôtre, au rebours de Stanley qui semble appartenir à la race des conquérants. En outre, savant et d'une activité débordante, le docteur Livingstone avait donné son cœur à la rédemption de la race nègre traquée par les marchands d'esclaves. De 1840 à 1853, il parcourt les régions situées entre la colonie du Cap et le Zambèze; de 1853 à 1856 il accomplit la traversée de l'Afrique, du Zambèse à Saint Paul de Loanda; de 1866 à 1873 il explorait les lacs Moero et Bangwelo découvrant le Luapula, branche extrême du Congo, qu'il prenait pour un émissaire du Nil. Les fatigues de ces explorations avaient réduit Livingstone à un extrême dénuement et de Niangwé, il s'était rabattu sur Udjidji. Depuis le 30 mai 1869, l'Europe était sans nouvelles du voyageur, lorsque le 8 mai 1871 arriva une lettre qui représentait sa détresse. Aussitôt la *Société de Géographie* de Londres organisa une expédition dont Cameron sollicita, mais trop tard, le commandement; elle fut confiée à Dawson qui arriva à Zanzibar pour apprendre que l'expédition américaine, conduite par Stanley venait de retrouver le héros sur les bords du Tanganika.

L'entrée de Stanley sur la scène africaine a été racontée par Stanley lui-même d'une façon bien américaine dans les premières pages de *Comment j'ai retrouvé Livingstone.* Mandé à Paris par télégramme de Gordon Bennett, rédacteur du *New York Herald,* il acceptait, avec d'autres missions, celle de retrouver le docteur anglais. Et après 236 jours de pérégrinations en Egypte, en Perse et aux Indes, il abordait à Zanzibar le 6 janvier 1871 et le 10 novembre il rejoignait Livingstone à Udjidji. Ce fut une rencontre émouvante. En approchant de la maison de l'homme blanc, Stanley avait fait déployer les drapeaux et tirer des salves. La foule pressée autour de l'escorte barrait le passage, mais Stanley écartant les curieux s'avança jusqu'à un groupe d'Arabes devant lequel se tenait un homme à barbe grise dont le visage révélait les

souffrances et la fatigue. Stanley eût voulu courir à lui, l'embrasser, mais il se contint, et tirant son chapeau il approcha et dit :

— « Le docteur Livingstone, je présume ?

— Oui, répondit-il avec un sourire bienveillant. » Nos têtes se recouvrirent et nos mains se serrèrent.

Ensemble, pendant quatre mois, les deux voyageurs explorèrent les bords du Tanganika, puis Stanley revint en Europe après avoir essayé, mais en vain, de ramener avec lui le docteur qu'il laissait à Kuihara (14 mars 1872).

Au mois d'avril, Livingstone ayant reçu un renfort qu'il attendait depuis longtemps, reprit ses recherches au sud du Tanganika. Il s'obstina dans son labeur malgré la mort qui allait terminer le martyre de ses derniers jours. A partir du 20 avril 1872 son journal devient laconique. Il n'écrit plus qu'une ou deux lignes; enfin, les dates seules sont tracées : *23 avril.* Le matin du 1er mai ses serviteurs entrant dans sa chambre, trouvèrent le lit vide. Agenouillé au bord de sa couche, la figure cachée dans les mains appuyées sur l'oreiller, le docteur paraissait prier. Il était mort. Ses serviteurs ramenèrent son corps à la côte après un périlleux voyage de dix mois. Il fut enterré, en toute solennité, à Westminter, auprès des rois d'Angleterre.

Entretemps, la *Société de Géographie* de Londres avait équipé une nouvelle expédition destinée à secourir Livingstone et à l'aider dans ses recherches et elle avait fait choix pour la conduire de l'officier de marine Cameron. Parti de Bagamoyo en mars 1873, Cameron rencontrait à Tabora la dépouille de Livingstone que ramenaient à la côte ses serviteurs. Malgré cette rencontre qui rendait superflus les renforts, Cameron n'en continua pas moins sa route vers le Tanganika, et cependant il se trouvait lui-même dans une situation lamentable. « Je voyais l'avenir très sombre, — écrit-il, — la santé me manquait. Par suite d'une chute que j'avais faite sur une pointe de granit où mon âne m'avait jeté violemment et où j'étais tombé sur les reins, je pouvais à peine marcher;

j'étais presque aveugle et la fièvre qui persistait m'avait réduit à l'état de squelette.... Je me fiais à la volonté divine, elle me donnerait la force d'achever mon entreprise. » Et il l'acheva. Il atteignit le lac Tanganika le 18 février 1874, le contourna par le sud, reconnut l'embouchure de la Lukuga qui lui sert de déversoir, pénétra dans le Maniéma et arriva à Niangwé. Là il se proposait de descendre le Lualaba, car des Arabes d'Udjidji lui avaient affirmé que ce fleuve n'était autre que le Congo et un voyageur indigène lui avait même dit qu'il était parvenu à la côte occidentale après 55 jours de route, mais les chefs locaux s'opposèrent à son projet et l'empêchèrent de cueillir la gloire que l'avenir réservait à Stanley. Il reprit sa route vers le Sud, emportant la conviction que le Lualaba était *une des têtes du Congo* et ne pouvait appartenir, comme l'avait cru Livingstone, au bassin du Nil. En novembre 1876, il parvenait à Benguéla épuisé, à bout de forces et de ressources.

En 1874, l'Afrique vit revenir l'homme de fer qui allait lui ravir son secret. Dans ce voyage fantastique de 11.600 kilomètres, qui dura 999 jours, Stanley déploya une indomptable énergie qui martèle les pages de son livre *A travers le continent mystérieux*. Il prit d'abord son temps pour achever la reconnaissance du lac Victoria, il passa plusieurs mois à la cour de Mtésa, roi de l'Uganda, dont il a célébré les fastes; en le quittant, il se dirigea vers le lac Albert-Edouard qu'il découvrit (janvier 1876), compléta l'exploration du Tanganika dont il avait reconnu les côtes du nord à son premier voyage. De là il s'était enfoncé dans le Maniéma où il avait rencontré, à Kasongo, Tipo-Tip qu'il avait décidé à l'accompagner. Le 5 novembre 1876, sa caravane de 200 personnes à laquelle s'étaient joints les gens de Tipo-Tip, au nombre de 400, quittait Niangwé et s'engageait définitivement dans l'inconnu. Ainsi ils avançaient en suivant le grand fleuve qui coulait en ligne droite vers le Nord, comme s'il allait se perdre dans quelque lac mystérieux de l'Afrique centrale. La longue caravane épuisa ses forces dès les premières marches,

Stanley

aussi Tipo-Tip voyant ses gens décimés par les fatigues et la maladie, traqués par la famine, harassés de combats, renonça-t-il à suivre Stanley comme il s'y était engagé. L'explorateur continua sa route à travers mille difficultés. Aux rapides il fallut aller par terre, transporter le bateau démontable à travers les jungles et repousser les indigènes embusqués derrière les taillis. Enfin Stanley put acheter vingt-trois canots sur lesquels il embarqua sa troupe, et il descendit le fleuve dont chaque jour il voyait se dissiper le mystère ainsi que s'effacent peu à peu les brumes qui cachent les premiers rayons du matin. Cette descente fut pénible : la flotille eut pour pain quotidien les privations et les combats. Des fourrés de la rive surgissaient chaque jour des pirogues hostiles : au combat de l'Aruwimi 54 canots fondirent sur la flottille. Malgré les décharges, les ennemis s'obstinaient, il fallut les pousser à la rive, les poursuivre jusque dans leurs villages et dans leurs bois. Trente-deux combats furent ainsi livrés. Le 12 mars 1877, l'escadrille débouchait dans une sorte de lac où le fleuve élargissait sa nappe paisible : c'était le Stanley-Pool. Puis ce fut la lutte héroïque contre le fleuve lui-même qui opposait des barrières de rapides infranchissables. Les chutes de l'Inkissi seules demandèrent un mois de labeur avant d'être franchies et du Pool à Boma, c'est-à-dire pour achever les 250 kilomètres de voie fluviale, l'expédition mit cinq mois ! Elle accomplit un travail de géants que seul Stanley pouvait entamer. Le 4 août 1877, ayant épuisé ses dernières ressources, Stanley envoya de Sanda deux de ses fidèles, porter à Boma une lettre avec cette suscription : « *A n'importe quel gentleman résidant à Emmboma (Boma) et comprenant l'anglais.* J'arrive de Zanzibar avec 115 personnes — ajoutait-il » Les secours ne tardèrent pas à arriver. Enfin c'était le terme des souffrances et des luttes pour tous ces humbles qui avaient eu foi dans leur chef et qui avaient partagé toutes ses détresses. Ils accueillirent avec une joie délirante les provisions qu'on leur apportait, et en chœur ils entonnèrent le chant de la grande mer enfin retrouvée.

Des 212 membres de l'expédition Stanley en ramenait 114. Il se chargea de les rapatrier lui-même à Zanzibar, d'où il s'embarqua pour l'Europe le 13 décembre 1877 ; il rapportait avec lui la solution de l'énigme que l'Afrique posait depuis des siècles aux curiosités géographiques.

Tandis que Cameron traversait l'Afrique et que Stanley descendait le Congo, après avoir fixé les lacs Victoria et Tanganika, Gessi complétait en 1876 l'exploration de l'Albert Nyanza et Gordon relevait le cours du Nil entre Kartoum et Redjaf. Des explorateurs français entamaient l'Afrique par le Gabon et cherchaient à remonter l'Ogoué qui conservait aussi son mystère, et Brazza atteignait par cette voie le Congo au Pool (1880).

Au sud enfin les Portugais qui s'étaient déjà signalés par des explorations dans la région du Zambèse et du Kasaï ne restaient pas inactifs, le major Serpa-Pinto quittait Bengwéla le 12 novembre 1877 à la recherche de communications fluviales entre le Congo et le Zambèse. Après avoir exploré le sud de l'Afrique, il arrivait à Prétoria le 12 février 1879.

« En résumé, écrit Dufief, (1) jusqu'à la fin de 1877, les Portugais avaient découvert et occupé depuis quatre siècles le littoral du Congo et établi leur suprématie dans l'intérieur jusqu'à une distance de 3 ou 4 degrés; leurs missionnaires y avaient prêché le christianisme et leurs trafiquants avaient exploité l'intérieur de Loanda à Quilimane. La France avait commencé l'exploration du bassin du Gabon et de l'Ogoué limitrophes du bassin inférieur du Congo. De l'Allemagne étaient venus quelques voyageurs qui avaient visité la région du cours inférieur ou s'étaient avancés dans la partie sud de ce bassin. L'Angleterre avait envoyé les explorateurs les plus nombreux, les plus persévérants et les plus heureux, à qui l'on doit la plus grande partie des notions géographiques acquises sur l'Afrique centrale. »

La Belgique n'avait pas pris part à cette conquête

1. *Question du Congo*, p. 9.

scientifique de l'Afrique, les événements politiques l'avaient tenue à l'écart des lointaines entreprises et après tous les bouleversements dont son territoire avait été le témoin, elle aspirait à une vie pacifique et d'intérieur. Elle posséda cependant à toutes les époques des esprits que tentèrent les aventures. C'est ainsi que la célèbre compagnie hollandaise des Indes orientales dut à un Belge ses premiers succès commerciaux, et que Van den Brouk fut le premier qui créa, au XVII^e^ siècle, à l'abri du pavillon hollandais, les comptoirs de Guinée dont la concurrence fut si rude aux Anglais et aux Portugais.

Nous eûmes aussi des voyageurs isolés dont les noms nous ont été gardés par de Saint-Genois dans ses *Voyageurs belges du XVIII^e^ et du XIX^e^ siècle.* L'odyssée du récollet Fardé, né à Gand en 1651, est certainement la plus extraordinaire qu'on puisse rêver, dit Goblet d'Alviella. (1) S'étant embarqué en 1686 pour la Terre Sainte, Fardé fut fait prisonnier par des corsaires d'Alger et acheté par un riche musulman d'Agadès dont il sut acquérir l'estime et qui lui permit de se racheter. Devenu libre, Fardé voulut gagner les côtes de la Guinée, mais s'étant égaré, il serait mort de faim si une caravane ne l'avait recueilli. Avec elle, il fit route vers le Congo, atteignit après deux mois de marche San Salvador et de là Loanda où il s'embarqua pour courir de nouvelles et tragiques aventures. Il aurait donc été le premier Européen à traverser ces régions; toutefois la géographie ne bénéficia guère de ce voyage forcé du malheureux récollet, encore que ses lettres en eussent relaté les émouvantes péripéties.

Un autre nom, peu connu, qui nous ramène à une époque plus rapprochée est celui de Pruyssenaere qui mourut aux environs de Kartoum en 1864. (2) Il explora

1. *Patria belgica.* T. III, p. 199. Cette histoire paraît même si extraordinaire à Goblet d'Alviella qu'il s'empresse de la révoquer en doute et d'accuser le Récollet de mystification géographique. Cette façon sommaire d'exécuter les gens a été relevée vertement et avec maîtrise dans le *Magasin littéraire de Gand,* mai 1887.

2. A. Petit : *Un explorateur flamand en Afrique.* Revue générale 1877. T. XXVI, p. 497. — Zoppritz : *E. de Puyssenaere's Reisen and Forschungen im Gebiete des weissen und blauen Nil.* Gotha, 1877.

les pays voisins du Nil blanc et du Nil bleu au nord des lacs et laissa de nombreux documents, en partie perdus, concernant les observations géographiques et scientifiques qu'il avait faites. Il fut témoin des excès de la traite dans ces régions et les relata dans un rapport au ministre. Ce modeste, doublé d'un savant, qui repose « à l'Orient, dans un terrain assez haut, appelé le Ghazaij » et qui n'eut aucun écho dans sa patrie ni pendant sa vie, ni à sa mort, annonçait les Van Gèle, les Coquilhat, et ces nombreux explorateurs belges qui allaient révéler la somme d'énergie enclose au sein de la nation et dont peuvent se convaincre ceux qui veulent comparer la carte du Congo actuel à celle qu'avait tracée Stanley. Après vingt-cinq années de persistants efforts la géographie du centre de l'Afrique était acquise définitivement grâce surtout aux travaux des Belges.

## CHAPITRE II

### Le Bas Congo avant la conquête

Avant l'arrivée de l'expédition de l'A. I. A. toute la côte africaine depuis le Gabon jusqu'à l'Angola offrait un spectacle lamentable. Pendant deux siècles ses ports avaient abrité les bateaux négriers qui, chargés de bétail humain, s'en allaient vers les deux Amériques écouler la chair du continent noir, et le port de Kabinda passait pour *le paradis* de la traite. Ce fut pour les factoreries une ère de grasse prospérité qui perdura jusque vers 1860 et qui enrichit les Portugais restés les derniers les maîtres du trafic.

A côté d'eux vint se fixer, en 1855, la maison Regis, d'origine française, dont les affaires furent reprises par Daumas en 1866 et qui plus tard (1892) se fusionna avec la *Société belge du Haut Congo*. Au début cette factorerie faisait presque exclusivement le commerce d'armes à feu; elle écoulait entre les mains des nègres un stock de 600.000 fusils, vieux modèle, qu'elle avait rachetés au gouvernement français. En 1869, une société hollandaise l'*Afrikansche Handelsveereniging* vint à son tour établir

des comptoirs qui prospérèrent rapidement et atteignirent le chiffre de 44 en 1877. Aussi Cameron pouvait-il considérer les Hollandais comme les principaux trafiquants des bouches du Congo. L'Angleterre enfin y était représentée par la maison Hatton.

Le développement commercial du pays était encore fort réduit. En 1873, entre Saint Paul de Loanda et Loango, sur une bande côtière d'environ 600 kilomètres, il n'y avait que 18 localités où des blancs fussent fixés et 4 seulement sur les rives du Congo : Banana, Ponta da Lenha, Boma et Binda. Les premiers comptoirs s'étaient établis à Ponta da Lenha, mais par suite de la difficulté pour les navires de remonter le fleuve ils s'étaient transportés à la pointe de Banana qui était devenu le centre du commerce. Jusqu'alors, sur toute la côte, Landana et Ponta da Lenha, avaient été les marchés les plus importants où les grandes maisons possédaient deux comptoirs. De son côté Boma qui paraissait le meilleur débouché pour les produits de l'intérieur avait attiré le commerce et chaque factorerie de la côte y avait installé une succursale. Un vapeur français y était monté le premier et avait même atteint Binda où s'était fixé un factorien.

A cette époque le commerce ne se faisait pas directement avec les indigènes, mais on se servait comme intermédiaires des Portugais fixés dans le pays. On leur livrait des marchandises à crédit, parfois pour une valeur de 20 ou 30,000 francs qu'ils allaient troquer contre de l'ivoire ou d'autres produits qu'ils rapportaient en paîment aux factoreries ou qu'ils embarquaient parfois sur des navires de contrebande. Dans la région côtière au nord du Congo, les indigènes apportaient eux-mêmes aux factoreries les produits d'échange ; chose curieuse, ils se réservaient le monopole du commerce dans leurs tribus et ne permettaient ni à leurs congénères, ni aux Blancs d'y trafiquer.

Le commerce, tel que l'entendaient ces marchands, n'avaient aucune portée civilisatrice. Depuis qu'ils étaient fixés là ils n'avaient introduit ni outils, ni autres objets

utiles; c'était toujours les verroteries, les tissus rouges, les vieux fusils et surtout l'eau de vie qui faisaient tous les frais du trafic. Ils empoisonnèrent et avilirent irréparablement les races vigoureuses dont les bouches, folles aspiraient au goulot les bouteilles d'eau de mort. Pour un flacon de gin les noirs livraient des dents d'ivoire de 300 à 400 francs et donnaient leurs femmes et leurs enfants. Les navires du Gabon apportaient aux commerçants jusqu'à 230,000 litres d'eau de vie et cela 30 ou 40 fois par an! Sur la côte de Landana on en amenait 100,000 barriques chaque année. Aucune tentative n'avait été faite pour introduire l'argent, il restait totalement inconnu. Malgré les traités, l'esclavage y fleurissait et c'était les Européens qui achetaient aux noirs des esclaves et les Portugais déployaient la plus grande activité dans ce trafic.

Tout ce pays d'ailleurs n'était soumis à aucune autorité. A l'intérieur un grand chef le *Mani Congo* étendait son pouvoir depuis le fleuve jusqu'au delà d'Ambriz. Quelques négociants portugais et missionnaires s'étaient fixés à San Salvador, sa capitale, où ils furent massacrés en 1858 à l'époque de la prise d'Ambriz par les Portugais. Cette puissance plutôt fictive du grand roi s'évanouit rapidement; en 1878, elle était réduite à rien bien qu'il s'affublât du titre pompeux de S. M. Don Pedro, roi du Congo.

Ambriz 1858

Le Portugal qui revendiquait la possession du pays jusqu'à la hauteur de Landana n'étendait son occupation effective que jusqu'à Ambriz. Au delà son intervention était nulle, comme nous le montrerons plus loin. En 1879 il n'y avait à Landana, ni autorité européenne, ni bureau de poste, ni timbres d'affranchissement. Les frégates apparaissaient rarement dans les eaux du Congo; plus rarement encore les navires de guerre des autres pays. Il se passait parfois trois mois sans qu'on vît un vapeur. Une ou deux fois par an un navire français détaché du Gabon, abordait à Banana pour y prendre du charbon et s'éloignait aussitôt. Les navires anglais plus nombreux y faisaient escale et leurs officiers descendaient à terre.

En l'absence de tout frein, c'était le régime du bon plaisir qui régnait sur toute la côte africaine. A l'abri des lois et de tout contrôle, les vices s'étalaient sans vergogne et concouraient à la démoralisation des peuplades nègres. La plupart des Blancs redescendus vers les bas fonds de la barbarie, vivaient de débauches, d'ivrognerie ou de vols, et souillaient ces contrées de leurs orgies extravagantes. Leur présence au Gabon paralysait tout l'effort des missionnaires. Mais plus que tout autres, les Portugais *degradados*, échappés pour la plupart aux bagnes de l'Angola répandaient parmi les peuplades nègres la contagion de leur pourriture et ils parvenaient à se faire haïr au point que des indigènes transplantaient leur village pour fuir leur présence. Les quelques blancs honnêtes et laborieux, perdus dans cette sentine, ne trouvaient pas même dans le contact de leurs semblables quelque consolation à leur isolement. « De quelque côté que l'on se tourne, on ne voit que haine, jalousie et envie. Tout est faux et menteur, le sourire des uns, les paroles mieilleuses des autres; la défiance est une vertu, la calomnie règne en maîtresse souveraine. » (1) La concurrence attisait les jalousies rivales, excitait les querelles, provoquait les guerres. La brutalité maniait les fouets et les chicottes et la loi s'imposait à grands coups de pied. C'est l'unique geste civilisateur de ce régime commercial. A la côte, — disait Mgr Augouard, — les Européens massacrent ou mutilent une quantité de noirs. Un boy avait l'oreille coupée par son maître parce qu'il avait cassé une assiette; un autre était jeté par une fenêtre du premier étage; un gérant fit administrer vingt-cinq coups de corde à un nègre qui avait saisi un blanc à la gorge, au vingt-cinquième le malheureux s'affaissait sans pousser un cri. Un Cabinda, qui avait fomenté une révolte, reçut septante-cinq coups de corde, puis il fut mis à la chaîne et, chaque jour, pendant trois semaines, son échine était cinglée de dix coups de fouet. Un commerçant, pour

1. Jannest, p. 227.

punir des noirs, en enchaînait six qu'il faisait jeter au milieu du fleuve et prenait plaisir à frapper de ses armes ceux qui tentaient de fuir à la nage. Deux Portugais ayant découvert un complot amarraient à une chaîne trente nègres pour les noyer comme des chiens et les repoussaient de la rive à coups de fusil. « Il y aurait, — dit encore Mgr Augouard, — des pages entières à écrire sur les atrocités qui se passent chaque jour. »

Comme on ne pouvait compter sur le travail des indigènes, les commerçants achetaient des esclaves qu'ils soumettaient à tous leurs caprices et faisaient travailler sans rétribution. En 1883, Hodister avait vu à Boma les esclaves des factoreries travailler, la chaîne au cou, par groupes de 5 à 15. Accomplissant leur labeur de jour et de nuit, sans trêve, ils restaient rivés l'un à l'autre jusqu'à la mort libératrice. L'autorité des trafiquants n'était assurée que par la force; il avait fallu l'employer pour s'imposer à Landana, il fallait s'en servir chaque jour pour réprimer les vols, les attaques et les pillages et donner quelque sécurité aux caravanes aventureuses du Mayumbé. Et l'on peut se demander à quel sentiment de vengeance obéissaient les noirs lorsqu'ils incendiaient à Banana, la factorerie Daumas, qui renfermait pour 200.000 francs de marchandises ou lorsqu'ils tuaient à Landana le capitaine d'un bateau portugais et mettait le navire au pillage.

Il était temps que la Providence envoyât Stanley et ses compagnons de l'A. I. A. nettoyer l'écurie d'Augias. Lorsque l'expédition parut à l'embouchure du Congo, il y avait dans le Bas Congo une cinquantaine de Blancs dont 16 résidaient à Boma et parmi eux un agent belge de la maison Daumas, Delcommune. Un autre Belge, Gillis de Braine le Comte, après un premier voyage au Congo, revenait fonder, en 1882, les premiers comptoirs belges à Boma et à Noki. L'*Association* lui confia ses intérêts et sa factorerie de Boma devint bientôt le centre de ravitaillement de l'expédition et offrit son hospitalité familiale aux Belges des premières conquêtes. Après son retour en Europe, (1884) il fut remplacé par Delcommune, à la fois

commerçant et conquérant pacifique, qui usa de son influence pour gagner la sympathie des nègres du district de Boma et pour acquérir leur territoire à l'*Association*.

## CHAPITRE III

### L'occupation du Bas Congo

Dès que le *Comité d'Etudes du Haut Congo* eut adopté (2 janvier 1879) le plan de Stanley relatif à la prise de possession de l'Afrique (1) on se mit immédiatement à l'œuvre avec la vigueur que pouvaient communiquer les deux têtes de l'entreprise : Léopold II et Stanley. Il fallait agir en même temps dans le plus grand secret pour ne pas éveiller les convoitises rivales; et d'ailleurs de quel ridicule on se serait affublé si l'on avait claironné que *le Barga* de 1.500 tonnes partait d'Anvers pour conquérir l'Afrique.

Au mois de février, Stanley quitta sans bruit l'Angleterre à destination de Zanzibar où il allait recruter 68 Zanzibarites dont les trois quarts l'avaient déjà accompagné dans sa rude traversée de l'Afrique et avec eux gagnait par la mer Rouge et la Méditerranée le Congo, recevant à son passage à Gibraltar les dernières instructions de Strauch. Le reste de l'expédition, composée de onze Blancs dont

1. Cf. p. 27.

cinq Belges, (1) s'était embarqué entretemps à Anvers sur *le Barga*. Ce modeste bateau recélait dans ses flancs quatre steamers, deux baleinières, tout un matériel et les espérances du Roi.

Cordialement accueillis à Banana par A. de Bloeme, gérant de la factorerie hollandaise (14 mai 1879), les membres de l'expédition attendirent l'arrivée de Stanley qui débarqua avec son contingent de Zanzibarites le 14 août. Quelques jours après, Stanley donnait l'ordre du départ. Les nègres étaient accourus en curieux et les Européens avaient arboré leur drapeau au toit de leur demeure; Stanley et ses compagnons quittèrent la factorerie anglaise pour venir s'embarquer sur *l'Albion*. La flamme de partance fut érigée au plus haut mât et l'escadrille s'ébranla au bruit de la poudre, laissant traîner au long du fleuve le voile laiteux de sa vapeur. C'était la marche en avant vers de rudes travaux et nul de ces pionniers ne songeait peut-être alors qu'ils étaient des fondateurs d'empire.

Pour le moment, il s'agissait de créer une route jusqu'au Stanley Pool en utilisant les biefs navigables du fleuve; d'y échelonner quelques postes pour maintenir les communications et de traîner par monts et par vaux jusqu'au Pool les quatre steamers qui auraient devant eux 14.000 kilomètres de rives fluviales.

Arrivé à Boma, Stanley prit l'avance afin d'aller reconnaître l'emplacement du premier poste à créer au pied des chutes. Son choix s'arrêta sur Vivi, situé sur la rive droite du fleuve (26 septembre 1879). Aussitôt il convoqua les notables de l'endroit et après d'interminables palabres obtint d'eux la concession d'un terrain inculte, à l'abri de la curiosité, moyennant 800 francs d'étoffes et un loyer mensuel de 50 francs. Le 1er octobre on se mit à la besogne,

1. Stanley : *Cinq années au Congo* p. 36, donne ces chiffres. Martrin (I p. 64), dit qu'il y avait treize Blancs dont 4 Belges à savoir : l'ingénieur Van Schendel, les mécaniciens Gérard et Petit qui mourut en arrivant à Vivi, et le charpentier Janssens. Ces contradictions de chiffres, fréquentes chez les historiens de cette époque, s'expliquent par les mutations continuelles dans le personnel.

elle fut rude. Un chaos de rochers recouvrait le sol, les vallons et les crêtes disparaissaient sous un fouillis de broussailles et d'herbes gigantesques, un soleil de plomb pesait sur la solitude tragique, et les hommes nivelaient la terre, déblayaient une route menant du fleuve au plateau à cent mètres au-dessus du Congo, et là élevaient les bâtiments de la station. A la fin de janvier 1880 les travaux étaient terminés et Stanley, pour marquer sa satisfaction, en fêtait l'achèvement avec ses ouvriers et avec son personnel blanc.

De là, Stanley partit reconnaître la route de 84 kilomètres qu'il avait l'intention de tracer entre Vivi et Isangila et que devaient suivre ses énormes charges à travers une région aux croupes de granit. Le travail fut entamé le 28 mars 1880, un an après (21 février 1881) l'expédition atteignait Isangila. Cette année de labeurs fut particulièrement terrible. « A mesure que je vieillirai — dit Stanley (1) — ce chapitre finira par prendre à mes yeux l'aspect d'une fable, d'une légende. » On travaillait dans la lourde atmosphère des gorges du Congo, tantôt sous l'ardeur d'un soleil réfléchi par les rocs, tantôt dans la fraîcheur glacée des brises qui descendant des plateaux dénudés coulaient le long des ravins. Six Blancs et 22 ouvriers mouraient durant cette année; treize Blancs frappés de maladie abandonnaient la lutte. Les forces s'épuisaient, les volontés faiblissaient. Il avait fallu combler les ravins, percer une forêt, trouer le massif de Ngoma dont les pentes à pic descendaient dans le fleuve. Le lieutenant Valcke en faisait sauter les rochers pour établir comme une digue dans le fleuve sur laquelle passerait la route. Et les indigènes assistant à l'éboulement de la montagne avaient appelé l'homme blanc *Boula Matari, le Casseur de rocs* et ce nom se répandit jusqu'aux Stanley Falls. Puis sur les déclivités de la route une centaine d'hommes s'attelèrent aux chariots qui portaient les chaudières et les pièces démontées *du Royal* et de *l'En*

1. *Cinq années*, p. 141.

*Avant* et laborieusement, après des efforts inouïs, arrivaient à Isangila où les deux steamers étaient lancés sur le fleuve. Sans s'attarder à Isangila qu'il avait confié au lieutenant belge Valcke, Stanley avec Harou et Braconnier reprit la route du fleuve navigable sur 60 kilomètres. Navigation émouvante au milieu de cataractes, de rapides et de tourbillons où l'on ne pouvait avancer qu'avec prudence pour éviter les rochers et les écueils, halant les embarcations et les steamers pour leur faire franchir ces gradins d'eau frémissante. On aborda à Manianga le 28 avril 1881 dans un pays gris et froid sur des rives abruptes et dénudées. Là, Stanley, terrassé par la fièvre, se crut à la veille de mourir; il réunit son personnel pour lui adresser l'adieu des séparations définitives. Mais la force lui manqua, il eut une syncope qui dura 24 heures, mais en se réveillant il était sauvé grâce aux soins dévoués de Braconnier. Tous, d'ailleurs, l'un après l'autre, étaient vaincus par la maladie, et le personnel inférieur commençait à fléchir écrasé par l'énorme tâche qu'il avait accomplie. Et à certaines heures Stanley lui-même désespérait de la réussite. Un renfort de 34 Zanzibarites amenés par l'allemand Lindner vint à propos pour lui permettre de poursuivre sa tâche. Ayant acheté une concession, il confia au lieutenant Harou le soin d'ériger la station de Manianga et comme celui-ci était homme d'initiative il eut tôt fait de créer tout un village sur ce plateau aride.

Au mois de juillet 1881, Stanley lui-même aidé de Braconnier commença à frayer la route de 153 kilomètres qui les séparait encore du Pool. L'expédition s'avançait lentement au milieu de difficultés indicibles; les chariots hissés par des cordes au sommet des collines, culbutaient aux descentes, provoquant des accidents dont Braconnier faillit être victime. Le 1$^{er}$ septembre on atteignait Zinga où les indigènes voulurent déclarer la guerre parce qu'ils avaient vu Braconnier prendre des notes. Les difficultés devenant insurmontables on reprit la voie du fleuve jusqu'aux rapides *lady Alice*, longeant les criques paisibles, halant les embarcations aux passages dangereux. On ne

pouvait songer à franchir les rapides; on ouvrit un chemin sur la rive gauche et les chariots massifs se traînèrent sur la dernière étape. Et toujours les mêmes labeurs recommençaient : ponts à établir sur les rivières, ravins à dévaler, arbres à abattre; interminable série d'obstacles capables de vaincre les volontés les mieux trempées. Le 4 novembre 1881, on gravissait péniblement le mont Yumbi au sommet duquel apparut enfin le Stanley Pool, but de tant d'efforts.

Entretemps, Stanley qui avait reçu la visite imprévue de Brazza s'était hâtivement rendu au Pool pour y fixer l'emplacement d'une station sur la rive droite. Mais il s'était heurté au sergent Malamine qui lui avait exhibé les titres de possession de Brazza sur cette rive du fleuve (27 juillet 1881). Forcé de battre en retraite devant son heureux rival, Stanley avait gagné la rive gauche où il avait rencontré d'autres difficultés tout aussi grandes de la part de Galiéma. Il était important cependant de réussir, car Malamine émettait déjà des prétentions sur Kinshasa. La diplomatie de Stanley vint à bout du vieux chef retors et sa cargaison plus riche décida en sa faveur. Grâce à 5000 francs de largesses il obtint la concession convoitée. C'était, près de Kintamo le flanc d'une colline s'élevant à 300 mètres au-dessus d'une baie qui offrait un abri sûr aux bateaux. De cette éminence, la vue s'étendait sur les eaux élargies du fleuve, on dominait les villages voisins et on pouvait s'y fortifier. A la fin de novembre le matériel était arrivé, et le 3 décembre 1881 l'*En Avant* flottait sur les eaux du Stanley Pool. C'était le premier steamer conquérant du fleuve qui évoluait aux regards émerveillés des indigènes, et qui attendait fièrement les conquêtes promises par la route qui se déroulait devant lui à travers le mystère des contrées vierges.

Les premiers mois de l'année 1882 furent consacrés tout entiers à la fondation de Léopoldville dont l'histoire, disait Stanley, (1) ferait à elle seule le sujet d'un volume.

1. *Cinq années*, p. 245.

Le chef de Kintamo, Galiéma, ne cessait de harceler Stanley de ses prétentions burlesques et exigeantes et il fallait une excessive habileté de diplomate pour déjouer ses fourberies et réduire son hostilité. *Vrai génie, vrai dentiste*, il était parvenu à soutirer à Stanley des cadeaux pour une valeur de 18,000 francs et n'octroyait en échange que quelques présents d'une valeur de 1,600 francs. Ses roueries inépuisables ne purent lasser la patience de Stanley, encore que pendant plusieurs mois on eût le doigt sur la détente du fusil.

En même temps s'effectuaient, sous la direction de Braconnier, les travaux d'aménagement. Dans le flanc de la colline, à une vingtaine de mètres au dessus du fleuve, on tailla une terrasse en gradins sur laquelle on éleva au plus tôt un blockhaus pour abriter les Blancs et leurs 150 auxiliaires noirs; on y annexa d'autres constructions qui donnèrent à la jeune station l'apparence d'un village. Elle fut reliée au fleuve par un escalier de bois menant à une large avenue bordée par les maisonnettes des soldats. L'allemand Teusch procédait sans retard à des essais de culture et Stanley, en février, à titre d'expérience, débitait des marchandises : en deux jours il retirait 20,000 francs de la vente. Enfin le lieutenant Valcke venait diriger la construction des bateaux. Bref, au mois d'avril 1882, l'organisation de Léopoldville était achevée dans la mesure des moyens dont on disposait : les rapports avec les indigènes étaient sympathiques, les caravanes arrivaient régulièrement de la côte avec leurs charges de vivres, de marchandises et d'outils. La route du Bas Congo était frayée, maintenant l'*Association internationale* pourrait procéder à la conquête du Haut Congo.

Laissant à ses lieutenants le soin de compléter l'organisation de Léopoldville, Stanley remonta le Congo, explora le Kwa et fit le tour du lac Léopold II, mais la maladie interrompit son voyage. Il dut redescendre à Léopoldville où il attendit qu'un mieux se produisit pour gagner la côte, peut-être aussi les compétitions françaises n'étaient-elles pas étrangères à ce brusque retour en Europe. En

descendant à Vivi, Stanley constata qu'aucun progrès n'avait été réalisé depuis un an à Manianga et que la station d'Isangila, dirigée par Swinburne, son enfant gâté, n'avait pas prospéré. Elle restait exiguë, ne comprenait que deux magasins et une maison d'habitation. Le tout en paille et d'aspect malpropre. A Vivi, Stanley trouva le docteur Peschuel-Lœsche, chargé d'organiser l'expédition du Niari-Kwilu et porteur d'ordres le désignant comme son successeur dans le cas où il trouverait bon de rentrer en Europe. Stanley lui remit ses pouvoirs, puis s'embarqua pour Loanda (juillet 1882) d'où il gagna l'Europe.

Dès son arrivée, il soumit à l'*Association* le résultat de ses premiers travaux. En deux ans à peine, grâce au dévoûment de 68 Zanzibarites et de quelques Européens il avait fondé cinq postes, jeté un steamer et un voilier sur le Haut Congo, relié Isangila à Manianga par un vapeur renforcé d'une allège, tracé une route pour les chariots entre Vivi et Isangila, et entre Manianga et le Pool; et lui-même s'était avancé sur le Haut Congo jusqu'au Kwa à 700 kilomètres de l'Océan. Les espérances conçues en 1878 étaient réalisées au-delà de toute attente. Grâce au choix judicieux des trois postes de Vivi, d'Isangila et de Manianga, les communications étaient établies entre le Bas et le Haut Congo. Jamais si faible ligne n'avait défendu la porte d'un si vaste domaine, car qu'était-ce que ces trois stations à peine protégées par dix ou quinze hommes et échelonnées sur une route de plus de 300 kilomètres? C'était la preuve manifeste des intentions pacifiques de l'Association que certains mettaient en doute.

Le docteur Peschuel-Lœsche qui remplaçait Stanley n'apparut sur la terre d'Afrique que pour y exhiber son incapacité. Il se mit en route pour le Stanley Pool, mais en quittant Manianga (août 1882) en compagnie de Teusch et d'une faible escorte il fut attaqué et blessé par les indigènes; heureusement l'arrivée de Grang le tira de ce mauvais pas. Cette initiation à la vie africaine déblaya tout le courage du docteur. A peine arrivé à Léopoldville

il s'épouvanta des difficultés qui l'assaillaient et il perdit la tête au milieu des mille soucis qui alimentaient sa tâche. Non content de désespérer lui-même de la situation, il effrayait nos jeunes officiers comme Coquilhat par le sombre tableau des perspectives qui les attendaient en amont de Léopoldville. Lui-même s'empressait de plier bagage pour revenir à la côte. Plus tard, sa conduite ayant été appréciée avec une sévérité discrète par Stanley, le docteur Peschuel y répondit par un pamphlet où il dénigra l'œuvre dont il avait d'abord chanté les merveilles. (1)

La main ferme de Hanssens prit sur le Haut Congo la direction abandonnée par son chef, jusqu'au retour de Stanley qui débarqua à Banana le 14 décembre 1882. Stanley tombait en pleine désorganisation. A Vivi, c'était le gâchis, la démoralisation complète : son chef, le baron Von Danckelman avait abandonné son poste avec les fonds de l'*Association ;* celui d'Isangila avait, sans raisons, regagné l'Europe et celui de Léopoldville était allé faire sur la côte une tournée de plaisir. Stanley s'empressa de rétablir l'ordre : il confia Vivi au lieutenant Valcke, le plus digne des officiers de la contrée ; il organisa l'expédition du Niari Kwilu et conclut avec les indigènes une série de traités octroyant la souveraineté de leurs territoires à l'*Association*. Puis, comme sa mission l'appelait sur le Haut Congo, il gagna Léopoldville. Il s'arrêtait à Manianga (1 février 1883) accueilli par les acclamations des indigènes et satisfait des progrès réalisés par Nélis. Quelques jours après, il quittait Manianga avec Grang et Anderson, traînant derrière eux *le Royal*. Ce fut encore une fois l'effort héroïque où s'épuisa Grang qui avait la direction du transport, guidant la marche d'une centaine de Zanzibarites attelés au chariot des lourdes machines qu'ils roulaient à travers les montagnes. Le 5 mars, ils atteignirent Léopoldville où Stanley fut désappointé de trouver la station confiée à Braconnier dans un état de

1. *Mouvement Géographique.* 24 janvier 1886.

**Rectification** : *ligne 15.* **Lire** : A Vivi, c'était le gâchis, la démoralisation complète, son chef, **après** le baron von Danckelman, avait abandonné .....

Le baron von Danckelman ne peut être mis en cause ici. Il a été un des meilleurs serviteurs de l'État du Congo à cette époque, et

délabrement complet, vide de provisions, et l'*En Avant* rouillé dans le port.

Après avoir remédié aux nécessités urgentes, Stanley quitta Léopoldville. Les visées de la France réclamaient l'occupation rapide du Haut Congo et il y consacra les deux dernières années de son séjour en Afrique. D'autre part, la conquête de Niari Kwilu absorbait une grande partie de l'activité du personnel, et l'on ne pouvait songer pour l'heure à une organisation définitive du Bas Congo. Le rôle de cette région se bornait à rester l'intermédiaire entre l'Océan et le Haut Congo. C'était l'unique voie aux crêtes abruptes que devaient franchir tous les convois à destination du Haut Congo et chargés de l'énorme matériel nécessaire à une occupation rapide. Et de la bonne organisation et de la célérité du service de portage dépendait la réussite de toutes les entreprises en amont de Léopoldville. C'est pourquoi l'histoire du Bas Congo, à cette époque, se confond avec l'histoire des efforts qui tendirent à développer le portage et qui feront l'objet d'un chapitre spécial.

Mais déjà Stanley avec son personnel réduit de 68 Zanzibarites s'était vu dans l'impossibilité d'avancer rapidement. Une quarantaine d'indigènes qu'on avait enrolés avaient pris la fuite. En 1882, Valcke engageait sur place 250 Zanzibarites, mais à peine arrivés à Vivi, ils étaient atteints d'une épidémie de variole, et s'ils échappèrent à la mort, ils le durent aux soins admirables de L. Van de Velde. A peine convalescents ils allèrent conduire au Stanley Pool une chaudière à vapeur et 400 charges, traînant sur le chemin des caravanes leurs pieds saignants, coupés et lacérés par les quartz. L'année suivante, Cambier qui s'était établi avec sa femme à Zanzibar afin d'organiser les expéditions de la côte orientale fut chargé de recruter des hommes pour le Congo. Le sultan Bargash arrêta l'enrôlement et il fallut recourir à l'intervention des Puissances, mais au lieu de 400 porteurs on n'obtint que la moitié. Au surplus, le recrutement des Zanzibarites coûtait cher et l'on s'efforçait d'amener

l'indigène à prêter son concours. On y arriva graduellement : la première caravane indigène faisait le trajet entre Manianga et Léopoldville en septembre 1882, le service se régularisa l'année suivante, et quand on ouvrit la route du sud en 1884, on put disposer de 300 porteurs par mois. Le problème était résolu. Mais il s'en fallait de beaucoup que la formation du personnel fut achevée. Une caravane n'arrivait pas à destination sans qu'une partie des charges n'eût été abandonnée dans quelque fourré; un porteur se révoltait trouvant saugrenu de traîner des bateaux sur les montagnes quand on avait le fleuve à ses pieds; des particuliers, comme Mgr Augouard, ne parvenaient pas à recruter les gens qui leur étaient nécessaires; d'autre part les Zanzibarites se signalaient en route par des méfaits, volant poules et femmes, et attirant la rancune des indigènes.

L'organisation des caravanes n'était pas le seul souci de Stanley et de ses lieutenants. Il avait un mandat politique à accomplir, à savoir obtenir des chefs indigènes la confirmation de ses prises de possession par des traités dûment signés qui eussent témoigné de ses conquêtes devant l'Europe. Stanley s'y employait et L. Van de Velde tenait de solennelles palabres à la suite desquelles les chefs de Vivi et des alentours cédaient leur droit de souveraineté à l'*Association*. En 1883, le général Goldschmidt débarquait au Congo chargé par Léopold II de vérifier la régularité des traités signés avec les chefs locaux dans le but de constituer *la nouvelle Confédération* sous le protectorat de *l'Association*. (1) On essayait de réaliser la République nègre prônée par Stanley. Après avoir reconnu l'adhésion de 400 chefs, Goldschmidt, arrêté par les fièvres à Isangila, s'empressait de se rembarquer pour l'Europe le 2 novembre 1883.

Les commerçants établis sur la côte provoquaient d'autres tracas. Pour eux, l'*Association* était une intruse

1. Brazza disait dans son Rapport que les traités de Stanley dans le Bas Congo faisaient de la route du Stanley Pool la propriété du *Comité d'Etudes* et qu'on ne pouvait y demander une concession sans reconnaître la souveraineté du *Comité*.

qui usurpait les droits du premier occupant et qui prétendait mettre fin au régime du bon plaisir. Aussi essaya-t-on par tous les moyens d'enrayer son action et de se soustraire à son autorité naissante. Les missionnaires protestants eux aussi cherchèrent à obtenir par des démarches secrètes des concessions sur lesquelles l'Angleterre aurait saisi probablement l'occasion d'élargir les coudes. On put cependant s'entendre avec eux, et on accorda à M. Sims la concession qu'il désirait à Léopoldville. Toutefois certains commerçants finirent par reconnaître les avantages d'un régime plus solide. La maison Daumas, en 1884, remerciait l'*Association* de la protection qu'elle avait reçue dans une attaque des indigènes de Noki et une factorerie allemande du Kwilu lui témoignait la même gratitude.

D'autres difficultés plus grandes lassaient la patience de Stanley et les enthousiasmes du début se débattaient dans une réalité douloureuse. Aussi ceux qui firent leur devoir furent des héros, car c'était l'heure des insurmontables fatigues, des chemins haletants jusqu'aux étapes sans confort, des sommeils sans repos sur la terre sans douceur. Les vrais caractères pouvaient se produire, mais ils furent rares. « Sur 300 officiers que j'ai rencontrés au Congo — disait Stanley — j'en pourrais compter dix qui, à simple requête se mettaient à une besogne et l'accomplissaient jusqu'au bout. » C'est que la vie n'était pas facile sous la férule de Stanley et les jeunes gens qui l'avaient suivi rêvaient une autre existence. Novices en matière de colonisation, ces pionniers, et peut-être aussi ces aventuriers, apportaient en Afrique leurs dédains et leurs préjugés. Les uns s'embarquaient sans vocation, d'autres croyaient à une partie de plaisir, d'autres encore s'en venaient comme Tartarin donner la mesure de leur bouillante incapacité. Ils arrivaient sur le sol africain accoutrés à la façon des voyageurs de romans : des guêtres aux jambes, convertis en arsenal et enchevêtrés dans des courroies auxquelles pendaient jumelles, gourdes, baromètres. C'étaient les vrais conquérants, épiant

les fourrés d'où ils s'attendaient à voir surgir quelque cannibale, surveillant le moindre buisson, abri de serpents. Mais le contact avec la réalité brutale se chargeait de reléguer dans les lunes cet enthousiasme juvénile de l'ingénuité. Déjà ils déchantaient quand ils prenaient le bateau pour Vivi. Entassés sur le pont avec les colis et les hommes, n'ayant d'autre abri qu'une tente souillée et trouée comme une écumoire, secoués par la machine qui menait un bruit d'enfer, ils avaient un avant goût des délectations et des commodités futures.

Malheureusement leur formation n'était pas l'œuvre d'un jour et ils créaient, en attendant, toutes sortes de déboires à Stanley. Van de Velde qui avait pris la direction du Bas Congo éprouvait un réel cauchemar de voir arriver à Vivi de ces Blancs inexpérimentés. Il ne parvenait pas à les initier au commerce d'échanges, et ces novices se laissaient voler par des enfants. Tout un lot d'incapables rechignaient à la besogne. Ils trempaient leurs lèvres d'oisiveté aux verres d'ivrognerie, en étaient encore après trois mois de séjour, à regretter la bonne chère des restaurants urbains. Un officier suédois traînait avec lui la mélancolie de ses chagrins d'amour, un autre couvait la nostalgie dans l'oubli total de son rôle, Braconnier siestait sous de frais ombrages au lieu de surveiller ses hommes. Les uns effrayés de leur responsabilité déguerpissaient comme Peschuel, d'autres méconnaissaient la grandeur de leur mission. L'Anglais Sauley montait avec ses soldats à l'assaut du poste de Manianga, sous prétexte que Haneuse lui refusait du savon, alors qu'il n'en avait point. Et c'est à cet homme que Stanley confia plus tard Léopoldville où il acheva de compléter le gâchis. Un Suédois, qui dans la suite se fit le calomniateur de l'*Association*, était jeté dans un ruisseau par les indigènes qu'il avait menacés de son parapluie. Enfin Vivi était une pétaudière que nulle main ferme ne parvenait à régenter.

Dès les débuts, Stanley avait essayé de maintenir la discipline dans son personnel et pour faire taire les

discussions il avait surchargé ses hommes de travaux, se rappelant — disait-il — l'injonction du Pharaon : « Qu'on accable de travaux ces hommes afin qu'ils aient de quoi s'occuper et qu'ils ne se repaissent plus de paroles de mensonges. » Cette situation était inévitable : elle avait pour cause l'incapacité dont nous venons de parler, le défaut de tact administratif chez Stanley qui ne limitait pas suffisamment les prérogatives de ses agents, les changements continuels dans la direction des stations où les chefs se succédaient dans un va et vient préjudiciable à leur développement et enfin le personnel hétéroclite que l'*Association* qui s'appelait *Internationale* avait engagé pour réaliser son programme. Au mois d'août 1884 on comptait 155 agents de 9 nationalités différentes dont 43 Belges, 40 Anglais, 38 Suédois, 13 Allemands; et les 263 blancs qui avaient passé au Congo pendant les six premières années (1879-1885) appartenaient à 12 nationalités dont 81 Belges et 80 Anglais. C'était la tour de Babel dont l'ombre répandait la confusion. L'importance de l'élément anglais n'était pas sans provoquer quelque inquiétude sur les destinées de l'entreprise et les rivalités politiques n'étaient pas les dernières à faire entendre leurs voix de discordes. Il était temps qu'on renonçât au cosmopolitisme pour imprimer une direction nettement nationale à la colonisation.

D'autres du moins savaient où était le devoir et ils y marchaient sans hésitation. C'était à cette élite que Stanley attribuait les missions les plus difficiles. Après leur avoir confié la fondation d'un poste il les envoyait diriger la marche par terre des steamers, régler les différends, conclure des traités. Van den Heuvel, d'abord chef de Léopoldville, était attaché au rapatriement des noirs; Hanssens et Grang ramenaient les Zanzibarites à la côte; Valcke et Van Gèle essayaient d'établir une route au sud du fleuve; Orban dirigeait les transports de Vivi à Manianga; Amelot, toujours joyeux, guidait les caravanes au son de l'ocarina; le docteur Allard, confiné dans la construction et la direction de l'hôpital, méritait que

Stanley, si sobre d'éloges, dit de lui : « Il eût envisagé comme une cruelle privation tout obstacle apporté à son activité. » C'étaient les vaillants. Pour la plupart officiers belges, ils sortaient de l'école militaire remplis d'ardeur pour l'œuvre du Roi et prévenus par Strauch de la vie laborieuse qui les attendait sur les rives du Congo. Ils avaient, comme Coquilhat, dit joyeusement adieu « à la vie en pantoufles des Belges immobiles dans leur bien être. » Ceux-là voulaient le but. Destrain, renvoyé à Vivi à cause de la fièvre, pleurait de rage de ne pouvoir partager les fatigues de ses camarades. Ils savaient que le Roi avait les yeux fixés sur eux et qu'un jour peut-être la Patrie, elle aussi, se souviendrait d'eux. Nilis, portant un toast à l'occasion de la Saint Léopold (17 octobre 1882), à Manianga où se rencontraient de passage Avaert, Parfonry, Coquilhat, J. Van de Velde et Amelot, disait avec mélancolie, mais non sans humour : « Combien y aura-t-il aujourd'hui dans les villes et villages de notre patrie lointaine, de familles assises à une table joyeuse, chargée de bons mets et de vins exquis, d'où l'eau sera même bannie comme superflue ? Se douteront-elles qu'au sommet d'une montagne aride du Congo cinq Belges auraient considéré comme un bienfait le don d'un litre de bière pour porter la santé du roi Léopold II ? La qualité du liquide absorbé n'influe pas, heureusement, sur la sincérité du toast, je vous convie, Messieurs, à boire du malafou à la santé du roi des Belges et au succès de l'œuvre africaine. » Leurs actes ne démentaient pas leurs paroles et ils cherchaient à réaliser leur rêve. Avaert, chef d'Isangila, écrivait : « Je rêvais de faire un Eden du pittoresque petit plateau rocheux où nous campâmes et d'où l'on domine les imposants rapides devant lesquels Stanley, vainqueur du grand fleuve, s'arrêta pour achever par terre sa traversée du continent mystérieux. » Mais la maladie l'arrêta dans la réalisation de son rêve et il dut retourner en Europe.

Ainsi ils allaient, vaillants d'héroïsme jusqu'au jour où la mort les rivait au repos final. La fièvre n'en épargnait

aucun, surtout à la saison des pluies où les journées torrides faisaient place à des nuits fraiches, et les stations de Manianga et d'Isangila, exposées à tous les miasmes pestilentiels de la vallée du Congo se transformaient en nécropoles. Et voyant venir la mort au chevet de leur jeunesse ils se couchaient enveloppés du souvenir du pays natal. De son lit de fièvre Nève écrivait à sa famille à Noël : (1880) « C'est de mon lit que je revois aujourd'hui ma patrie, mes amis, ma famille en fête. Au foyer de mes parents l'on se réunit certainement ce soir ; le feu ronfle, on devise joyeusement, c'est le beau jour et l'hiver! » Le jeune mécanicien de l'expédition avait restauré le matériel naval, monté l'*En Avant*, et en dépit des fièvres s'était acharné à son labeur. Mais terrassé par la maladie, il dut être ramené à Vivi qu'il n'atteignit pas. Valcke le reçut à Isangila et le fit transporter dans un chimbek où il vit venir la mort. Il écrivit une dernière lettre à sa famille, serra le bras de Valcke, essaya de prononcer quelques mots, mais en vain. Il mourut le 26 juin 1881 à l'âge de 30 ans, et, sur sa tombe, Valcke érigea la croix qu'il avait demandée. D'autres aussi mouraient : Joseph Van de Velde expirait à 27 ans dans les hautes herbes sur la route des caravanes ; Parfonry était atteint d'une insolation tandis qu'il employait toute son ardeur infatigable à la réfection de la route du Sud. Il tomba sur le champ de ses travaux et fut confié aux mains du Suédois Luksick ; celui-ci atteint lui-même de fièvre se tirait une balle dans la tête et tombait mort aux pieds de Parfonry qui en éprouva une telle secousse qu'il en mourut (21 mai 1883). Grang qui avait mené avec des fatigues inouïes les deux steamers au Pool ouvrait la première tombe des blancs à Léopoldville et Stanley le regrettant disait de lui que c'était *de l'or pur*. L'italien Flamini, chef mécanicien du *Royal*, mourait à Boma le 31 juillet 1884, et Stanley donnait son nom à une des cataractes du Bas Congo en souvenir de ce modeste travailleur qui partageait son cœur entre sa chaudière et le souvenir de sa femme. Toutes ces pertes étaient d'autant plus cruelles que la

mort atteignait ceux qui étaient le moins ménagers de leur personne. De 1879 à 1887, 127 agents étaient passés au Congo; 64 y étaient morts, 86 avaient quitté pour cause de maladie, 62 avaient résilié leur contrat. En somme, l'*Association* ne pouvait compter que sur un personnel réduit et où l'initiation était à recommencer avec chaque nouveau venu. Il en résultait des hésitations, des pertes de temps et des sacrifices d'argent.

Les stations se ressentaient de ces remaniements intempestifs de direction. Avaient-elle à leur tête un homme énergique et actif, elles prospéraient, se suffisant à elles-mêmes et facilitant les transports vers le Pool; y arrivait-il un novice inexpérimenté, aussitôt elles languissaient, ne parvenaient pas à subsister par leurs propres moyens, et enrayaient la marche de Stanley. C'est toute l'histoire des quatre postes de la route des caravanes: Léopoldville, Isangila, Manianga et Vivi.

L'éloignement de la côte rendait souvent périlleuse la situation de Léopoldville, le ravitaillement en produits d'Europe était difficile et la famine en était la pourvoyeuse habituelle. On réclamait des vivres à Manianga qui envoyait des chèvres et des poules étiques, et une de ces poules devait parfois suffire à une dizaine de convives. Souvent on se contentait aux repas d'une épaule de chèvre, de quelques patates douces et d'une tranche de chikwangue. Un jour, douze convives se tirèrent au sort les huit derniers morceaux de sucre. En janvier 1883, Coquilhat s'appliquait à la recherche de vivres d'autant plus difficiles à se procurer que l'hostilité continuelle de Galiéma y mettait obstacle. De plus, Léopoldville étant un poste de relais entre le Bas et le Haut Congo, les Blancs s'y trouvaient souvent nombreux et hâtaient l'épuisement des conserves. Aussi le régime de la diète y était-il permanent, entraînant l'anémie du corps et provoquant des ulcères.

Cette situation critique était due à l'incurie du chef qui était descendu en villégiature à la côte. Alors que Vivi regorgeait de vivres, il n'avait pas même songé à en récla-

mer. Stanley, arrivant d'Europe, ne trouva partout que le désordre et le délabrement : l'herbe envahissait tout : la terrasse, les murs de la résidence, la route, le jardin avait disparu, les magasins étaient vides ; au port, l'*En Avant* et la baleinière se rouillaient abandonnés, le nouveau steamer l'*Association* restait en chantier, inachevé ; enfin, les relations avec les indigènes étaient rompues. Stanley procéda sans délai à un travail d'épuration, rétablit les rapports amicaux avec les chefs du voisinage, renvoya l'homme qui avait oublié ses devoirs, rendit à Léopoldville son aspect de propreté et sut attirer les indigènes qui y venaient vendre leurs vivres. Puis, avant de s'embarquer pour le Haut, il confia à Valcke la mission d'achever la réorganisation du poste. Quand il revint, deux mois après, il fut émerveillé de l'heureux changement qu'y avait apporté la main décidée de Valcke. En 8 semaines il avait plus réalisé que son prédécesseur en 8 mois. Léopoldville était complètement relevé, c'était maintenant la station la plus florissante. Stanley donna alors mission au jeune lieutenant de rétablir l'ordre à Vivi, puis il lui remit la direction des quatre postes établis sur le Pool et le chargea d'y amener le *Stanley*. (1884)

Le poste de Manianga confié aux mains d'Harou, en août 1881, s'était développé. La station formant un quadrilatère de constructions s'élevait sur un étroit plateau ; elle abritait un troupeau de moutons, de chèvres et de porcs destinés à ravitailler de viande fraîche les autres postes. Cependant, les ennuis ne lui étaient pas épargnés. Les fièvres, les pluies, les sécheresses, les animaux nuisibles l'assaillaient tour à tour ; les porcs de la station déterraient le manioc des indigènes qui prenaient les armes, envahissaient l'établissement et ne consentaient à la paix qu'après des cadeaux coûteux. Aussi, Harou fit-il de Manianga une forteresse et à la longue finit par imposer son autorité respectée dans le voisinage, il lui arriva même de servir de médiateur entre les indigènes. Son successeur Nilis, montra les ressources d'un esprit ingénieux et actif. Il agrandit son domaine, étendit les cul-

tures, exerça des soldats et entretint la paix avec ses voisins. A la fois architecte, agriculteur, commandant de troupes, intendant, il avait encore à assurer l'arrivée des vivres et à en obtenir des nègres. De fâcheux évènements arrêtèrent cette prospérité. Au mois de septembre 1882, il avait eu à réprimer une rébellion des indigènes et ses Zanzibarites en avaient profité pour piller les villages. Les fatigues que Nilis eut à supporter pour rétablir la paix amenèrent la maladie et l'affaiblissement de la volonté ; les indigènes avaient mis la station en interdit et l'affamaient; on dévalisait sa basse-cour, ses ouvriers Cabindas l'abandonnaient et le vent des lâches désertions soufflait sur la station. Peschuel battant précipitamment en retraite s'y arrêtait, Luksick s'y tuait, Van de Velde venait s'y réfugier malade, Parfonry y mourait, et Nilis, seul, s'abandonnant à une incurable nostalgie laissait s'effriter le poste qu'on lui avait remis. Il fallut le laisser partir et Haneuse vint le remplacer le 17 mai 1883. Mais la station restait périclitante ; lorsque Stanley y passa en avril 1884, il la trouva dans le plus grand désordre, moins avancée au bout de trois ans que les postes du Haut Congo au bout d'un mois. Et cependant elle avait coûté 250.000 francs.

Isangila traversait les mêmes épreuves. Janssen, qui y prenait la succession de Valcke, le 8 juin 1881, arrivait pour assister Nève mourant. Au bout de six semaines il avait construit une maison et créé un jardin; en vain s'efforçait-il d'amener les indigènes à la culture, ils préféraient croupir au soleil. Appelé par Stanley à Léopoldville (8 mars 1882), « je commençais à être installé, — dit-il — mon jardin était un petit parc, ma maison me semblait un palais.... Je dois quitter le tout ! » Après lui, Swinburne s'intéressa au potager; il fut le seul, dit Stanley, qui en reconnut d'emblée l'utilité. Stanley lui tressa quelques couronnes et nous le fait voir sympathique aux indigènes de Manianga, comme il le fut plus tard à Kinshasa. Cependant il se laissa assiéger par les noirs et L. Van de Velde nous a laissé un lamentable tableau d'Isangila dépourvu de plantations, de vivres, de

marchandises, de médicaments. Les Blancs y gagnèrent des fièvres pernicieuses et J. Van de Velde y succomba faute de soins et de médicaments. En 1883, Avaert avait pris la direction du poste; sous son énergique impulsion Isangila se transforma. Aidé de 14 ouvriers, il entreprit la construction d'une maison de 14 mètres de long. Tous les bois avaient été taillés à l'herminette par l'unique charpentier du personnel et chacun d'eux provenait d'un tronc d'arbre amené de plusieurs kilomètres. Et si l'on veut concevoir le labeur qui s'imposait à ces quelques hommes de l'époque héroïque, on comprendra que tant y aient échoué. Avaert avait à pourvoir aux besoins des caravanes qui s'y arrêtaient; il fallait vérifier, peser, emmagasiner les colis, puis les charger sur des allèges à destination de Manianga; tenir la comptabilité, assister à des palabres oiseuses avec les indigènes, s'acquitter de soins à l'extérieur et à l'intérieur et savoir se tirer d'affaire quand les caravanes de Vivi tardaient à apporter les redevances en étoffes ou en gin dues par suite des traités avec les chefs indigènes. Ce labeur était surhumain et Avaert, malgré son désir ne put achever son œuvre. Le 16 août 1883, il quittait son poste le laissant sous la direction de Van Kerckhoven. Au commencement de 1884, Isangila suivait le sort commun : l'inertie y règnait en maîtresse, la surveillance était nulle et la maison commencée par Avaert restait sans toit.

Quant à Vivi, la situation ne s'y était pas améliorée depuis le passage de Stanley en décembre 1882. Il est vrai de dire que l'emplacement choisi par Stanley n'était pas heureux : c'était un plateau aride, sans végétation aucune, battu par l'ardeur cinglante du soleil ou par les brusques fureurs des tornades. Le séjour même produisait sur les esprits un affaissement irrésistible. En plus, on y manquait comme ailleurs de nourriture saine et fraîche et l'on se nourrissait de conserves. En septembre 1883, les 75 Kabindas et les 200 Haoussas formant le personnel noir s'étaient révoltés contre leur chef, le Français Rathier-Duvergé qui avait eu la main percée d'une balle.

La poudre avait eu raison des mutins mais la gêne s'était accrue et il devenait plus difficile de recruter des porteurs et des travailleurs. Au 1er novembre un agent écrivait : « Tout est bouleversé : plus de caravanes, plus de commerce, rien! Sans communications régulières avec l'intérieur et entourés de noirs révoltés dans la station même. » Lorsque Stanley redescendit à la côte quelques mois après (mai 1884) le désordre était fantastique. La route n'était pas entretenue, les habitations tombaient en ruines, une maison mobile d'une valeur de 50.000 francs, envoyée par l'*Association* pour servir de sanatorium, avait été employée à alimenter les feux des noirs et à bâtir une maison pour les employés. Vingt-cinq Blancs se trouvaient à Vivi, la plupart ne se doutaient pas du but de leur présence. Stanley les trouva tous à table se livrant à de copieuses libations de vin de Portugal. Quant au personnel noir il imitait les exemples des maîtres et 30% des travailleurs se faisaient porter malades. On sent que Stanley, l'homme d'action dut prendre le fouet qui servit à chasser les marchands du temple en le voyant écrire plus tard : (1) « Que ne puis-je effacer d'un coup d'éponge l'histoire de ce malheureux établissement de Vivi! Je ne puis que me lamenter en songeant au grand nombre d'hommes sans virilité, de jeunes gens fantômes qui ont passé par Vivi sans y laisser la moindre trace de courage et d'initiative. C'est en vain que mes yeux cherchent l'indice du plus léger progrès... N'eût-on que nivelé ou déblayé un seul mètre de terrain, je m'estimerais encore heureux!... Et 260 Européens de toute nationalité ont passé par la station! » Nous avons expliqué d'où provenait cette situation, et le plus inexplicable c'est que Stanley n'ait pu y remédier, il devait lui manquer certainement des qualités comme administrateur. (2)

---

1. *Cinq années*, p. 516.

2. Outre ces quatre postes, six autres de moindre importance avaient été établis sur la rive gauche du Congo. Van Gèle avait installé le premier à Lutété en septembre 1882 pour surveiller les indigènes, et l'allemand Lindner avait fondé celui de Manianga Sud.

Au début de 1884, Stanley qui avait jeté les bases de l'organisation du Haut Congo demandait instamment son rappel. Son rôle de fondateur était accompli : la route du Pool était tracée et reliée par des stations qui suffisaient à maintenir les communications; quatre steamers faisaient le service de Banana à Vivi; trois baleinières et une allège avaient été lancées sur le fleuve entre Isangila et Manianga; enfin l'*En avant*, l'*A. I. A.*, le *Royal*, l'*Eclaireur* et bientôt le *Stanley* flottaient sur le Haut Congo. Toute la colonisation du début avait porté ses efforts sur une voie de pénétration, et cette voie existait. Stanley pouvait abandonner l'Afrique. Léopold II avait jeté les yeux sur Gordon pour lui succéder. A la fin de 1883, il l'avait appelé de Jérusalem par télégramme. Gordon était à Bruxelles le 1er janvier 1884 et prenait immédiatement ses dispositions pour partir : il avait même annoncé à Stanley son arrivée. Mais le 17 janvier l'Angleterre le réclamait pour aller conserver Karthoum à la civilisation et sauver les débris de l'empire du Soudan. Obéissant à la voix de sa patrie, Gordon pria Léopold II de le relever de sa parole, et il s'en fut, grand comme les héros, se faire tuer à Karthoum.

Toutefois avant de partir il renseigna au roi pour le remplacer le colonel de Winton, brillant officier de l'armée anglaise. Ce changement retarda le départ de Stanley qui quitta Léopoldville au mois d'avril 1884. Il fit ses adieux à son personnel et au chef Galiéma que le contact des Blancs avait entièrement transformé et descendit vers Vivi. Sur sa route les chefs arrivaient à sa rencontre portant des pots de grès emplis de jus de palme mousseux et partout les villages fêtaient l'homme dont le nom restait scellé sur les rochers d'Afrique. Sa déception fut profonde de voir la désorganisation qui règnait à Vivi et il s'empressa d'y remédier. Il transplanta, tardivement peut-être, la station dont les constructions furent démontées et transportées à 1500 mètres de là; il refit la route, commença l'installation d'un Decauville pour relier Vivi au fleuve, épura le personnel et confia à

Valcke le soin de mener au Pool le *Stanley*. En un mois Vivi était sorti du gâchis et l'ordre régnait.

Le *Stanley* qu'il s'agissait de conduire sur le Haut Congo était arrivé à Banana en mars 1884, d'où il avait remonté le Congo jusqu'à Vivi. 700 indigènes escortés de huit Blancs sous les ordres de Valcke furent chargés de conduire sur des chariots les pièces du steamer pesant 50.000 kilogs. Le capitaine Zboïnski construisit la route de terre de Vivi à Isangila où le steamer arrivait le 4 septembre, après trois mois d'efforts surhumains. Là Valcke essaya de lui faire remonter le Congo, mais le courant et les rochers s'y opposèrent. Il fallut reprendre la route de terre; épuisé, Valcke arrivait à Lukungu où Lemarinel venait le rejoindre et il confiait à l'Autrichien baron Van Nympch le soin d'achever sa mission. La conduite du *Stanley* fut un des efforts le plus gigantesque de cette époque laborieuse. « Il fallait — dit un auteur (1) — conduire par monts et par vaux sur une voie fraîchement déblayée, tantôt détrempée par les pluies, obstruée de troncs d'arbres ou de blocs de rochers et d'entraves provenant des éboulements de terrain, tantôt transformée en fournaise ardente sous les rayons inexorables du soleil africain, six pesants chariots encombrés de bagages et attelés de 500 et 600 hommes réduits à l'état de bêtes de somme; assurer à grands renforts d'éloquence, de palabres interminables, de marchandages criards et décourageants la vie quotidienne d'un personnel considérable; réprimer par la douceur, par la persuasion ou par des procédés énergiques la curiosité, la badauderie encombrante, l'enthousiasme effréné des innombrables indigènes rencontrés sur le trajet et barrant le chemin à la caravane extraordinaire; enfin courir du matin au soir d'un équipage à l'autre, inspecter la route pour se rendre compte des réparations à y faire ou des améliorations à y apporter; construire et jeter des ponts sur les rivières; établir des remblais sur les points ravinés; rendre en un

1. Martrin, p. 468.

mot l'accès plus facile sur la voie de communication existante; enfin recruter dans les districts traversés des indigènes de bonne volonté pour pourvoir au remplacement des malades et des déserteurs. » Les antiques Titans n'avaient pas escaladé de montagnes plus abruptes.

Entretemps, à la grande satisfaction de Stanley, lassé de tant d'épreuves, de Winton était arrivé à Vivi le 1er mai 1884. Le 6 juin, il adressa à son personnel deux ordres du jour : l'un pour présenter son successeur, l'autre pour remercier ses collaborateurs et formuler l'espoir qu'ils continueraient « à avoir le sentiment de la grande importance de l'œuvre dans laquelle ils étaient engagés et de l'immense influence que celle-ci était destinée à exercer sur ces régions. » Il quittait Vivi le même jour et arrivait le 2 août à Ostende où il était reçu en audience par le Roi.

Quel que soit le jugement que l'on porte sur Stanley, on ne peut méconnaître l'indomptable énergie qu'il déploya pour réaliser le programme de l'*A. I. A.* Homme d'action avant tout, Stanley ne connaissait que le but, il brisait tous les obstacles pour y atteindre et de gré ou de force ses collaborateurs devaient le suivre. Aussi tous les éclopés de la volonté, tous les hésitants, tous ceux qui étaient venus au Congo dans l'espoir d'une vie facile étaient anéantis sous sa férule puissante. « J'aime — disait-il — à me sentir entouré d'une troupe d'hommes auxquels il n'est pas nécessaire de prêcher toute la journée au sujet de la *glorieuse dignité* du devoir. » Et à ceux qui lui reprochaient sa dureté il répondait : « Devais-je me transformer en guide de touristes? être le Cook du Congo? me borner à faire faire à mes ouvriers de courtes excursions pour leur montrer le pays en leur épargnant tout travail? » Abandonné par une grande partie de son personnel, il suivait sa route avec quelques vaillants s'inquiétant peu de ceux qui tombaient en chemin. « Ma seule consolation — écrivait-il (1) — je la trouvais dans

1. *Autobiographie*, II, p. 185.

mon œuvre. Je retournais toujours à elle comme vers un ami. Elle remplissait mes journées et j'y songeais avec bonheur pendant la nuit. Je me levais de bon matin, saluant l'aube, uniquement parce qu'elle venait m'aider à continuer ma tâche; et seuls ceux qui la regardaient dans le même état d'esprit pouvaient passer à mes yeux pour des amis. » Peut-être fut-il trop sévère pour les autres qu'il finissait par renvoyer et, autour de lui il entendait des murmures et des plaintes dont l'écho retentit en Europe. Habitué à exercer sur son entourage un commandement absolu il froissa plusieurs susceptibilités et sa tendance à l'autocratie ne lui permit pas de rendre un hommage suffisant à ceux de ses auxiliaires qui étaient dignes de sa confiance et qui subissaient son ascendant. Il produisait sur eux une impression incomparable de grandeur et d'énergie dont l'effet était irrésistible (1) et les menait à son exemple aux plus rudes chemins.

Stanley accomplit sa tâche avec humanité. Ceux qui l'ont représenté comme brutal et cruel n'ont pas lu ses livres et se sont laissés influencer par des récits imaginaires et intéressés. Le *Times* (2) ne disait-il pas un jour que Stanley achetait des esclaves et les faisait attacher par groupes de dix pour travailler? Un missionnaire anglais qui avait passé deux ans au Congo et visité le camp de Stanley répondait immédiatement : « Jamais je n'ai vu un homme enchaîné et je n'ajoute pas foi aux rapports où il est question de la contrainte imposée aux travailleurs noirs (3). » Tout au contraire sa façon de procéder avec les indigènes lui avait attiré leurs sympathies (4) et ses instructions concordant avec celles de l'*A. I. A.* faisaient une obligation à son personnel de traiter les noirs avec justice et avec humanité; et ceux qui furent témoins de ses travaux ont porté en sa faveur un

1. Liebrechts, p. 38.
2. 5 juillet 1881.
3. *Bulletin de la Société belge de géographie*, 1881, p. 462.
4. *Bulletin de la Société belge de géographie*, 1881, p. 102.

témoignage irrécusable. (1) Les missionnaires baptistes de Londres et ceux de la *Livingstone Inland mission* se sont félicités de son appui, et le P. Augouard lui a rendu un hommage éclatant (2).

En somme Stanley qui ne possédait pas les qualités de l'administrateur, avait celles qu'il fallait aux heures des débuts : la promptitude, la décision et l'action. Il était peut-être le seul homme à même de réussir dans cette entreprise grâce à sa connaissance des choses africaines, du pays, des mœurs indigènes, le seul préparé par ses voyages à entreprendre pareille mission, et le choix de Léopold II avait permis à l'*A. I. A.* d'étendre un programme dont la réalisation dépendait de la rapidité avec laquelle il serait exécuté. Stanley d'ailleurs n'abandonnait pas complètement l'Afrique. Il s'était engagé à rester au service du Roi, en Europe aussi bien qu'en Afrique, avec traitement de 2000 livres en Afrique et de 1000 en Europe et l'assentiment du Roi lui était nécessaire pour publier des livres ou faire des conférences.

Le successeur de Stanley, le colonel de Winton, était un homme d'une cinquantaine d'années, ayant des allures de gentleman, moins autoritaire que Stanley mais qui n'en était pas moins disposé à mettre de l'ordre dans le gâchis de l'administration du Congo et à empêcher les désordres de Vivi de se renouveler. Une autre transformation allait d'ailleurs s'opérer et mettre fin au cosmopolitisme dont les rivalités troublaient la prospérité de la nouvelle colonie. Le 1er août 1885, Léopold II avait notifié aux Puissances la fondation de l'Etat indépendant du Congo. Six semaines auparavant un décret du 29 mai 1885, qui ne fut pas publié peut-être pour des raisons diplomatiques, fut transmis au colonel de Winton qui, ne disposant pas d'autres moyens, annonça par une circulaire du 1er juillet adressée aux factoreries et aux missions du Congo, la naissance de l'Etat. Aucune solennité ne fêta ce jour mémorable, seulement le 19

1. Banning. *L'Association internationale et le Comité d'études.*
2. Id.

juillet quelques personnalités se réunissaient à un dîner à Banana et de Winton en profita pour saluer l'aurore de l'Etat.

L'année suivante (1886) de Winton était remplacé par Janssen; on décidait de reporter la route sur la rive sud du Congo qui offrait plus de facilités. L'abandon de Vivi, d'Isangila et de Manianga était décidé pour concentrer toute l'activité sur les 5 stations de Banana, Boma, Matadi, Lukungu et Léopoldville. Le transfert du service de Vivi à Boma commença le 14 avril 1886 et avant de quitter définitivement Vivi, le vice-gouverneur et tout son personnel se rendirent au cimetière saluer les tombes, et celle de Hanssens particulièrement, où dormaient tant d'héroïsme et de rêves brisés. Boma prenait rapidement des airs de capitale avec son palais du gouverneur, la mission catholique et son quartier commerçant. Valcke complétait l'installation de Matadi et Ingham, à Lukungu, exerçait dans la contrée une influence bienfaisante où l'aidait sa courageuse compagne. Quant à Léopoldville on n'y connaissait pas encore l'abondance en décembre 1886 : les provisions d'Europe faisaient défaut et le pain de manioc y était fort cher. Lorsque à la fin de 1889, le gouverneur Janssen fit son voyage d'inspection de Boma à Léopoldville, il constata que les chefs obéissaient à l'autorité de l'Etat, que la route des caravanes avait été améliorée grâce au lieutenant Carton, que le portage activé par Van Dorpe fonctionnait régulièrement et réunissant les chefs indigènes Janssen leur faisait savoir qu'en soumission à la volonté du Roi, ils devaient cesser leurs pratiques cruelles et leurs sacrifices humains. Enfin depuis l'extension de Boma, siège du gouvernement et la création de Matadi tête de ligne du chemin de fer les maisons étrangères avaient quitté Banana dont le mouvement du port était nul. L'occupation était complète et le Bas Congo voyait passer sur ses rives les caravanes régulières et pacifiques des officiers, des missionnaires et des commerçants qui allaient essaimé la civilisation sur les rives du Haut Congo.

## CHAPITRE IV

### L'occupation du Haut Congo

Dès que Stanley eut posé les bases de l'établissement de Léopoldville, il résolut de procéder sans retard à l'occupation du Haut Congo afin de devancer son rival Brazza qui l'avait si heureusement précédé au Pool. D'ailleurs il n'y fallait pas mettre de retard, car déjà, sur la rive droite, à Ganchu, les villages arboraient les drapeaux que leur avait distribués Brazza. Cette rivalité coûtait cher à l'*Association* car il lui fallait étendre le plus loin possible ses prises de possession et créer des postes extrêmes sans utilité immédiate autre que celle de leur incrustation au sol africain.

Laissant donc Léopoldville entre les mains de Braconnier, Stanley s'embarqua le 19 avril 1882 sur l'*En Avant* que suivaient une baleinière et deux canots, accompagné de 4 Blancs et de 49 noirs. Le 26, l'expédition arrivait à Suata (Msuata) où le chef Gobila, dans la suite *papa Gobila,* accueillit avec empressement Stanley et lui céda un terrain pour établir un poste. A peine le drapeau était-il planté qu'arrivait Giral, l'émissaire de Brazza, dont l'activité força l'admiration de Stanley. Il laissa

Janssen à Suata où le jeune lieutenant déploya une activité fébrile pour faire sortir de terre une station confortable, et se montra dès l'abord sympathique aux indigènes et à Gobila qui le prirent en affection et lui donnèrent le surnom de *Poulet blanc* à cause de son vêtement de tricot. Entretemps, Stanley qui était retourné à Léopoldville chercher le matériel et le personnel qu'il avait demandés à Vivi en repartait le 11 mai. Il remontait le Congo jusqu'aux bouches du Kwa qu'il explorait, s'engageait dans le Kasaï et dans son affluent de droite, le Fini et débouchait, le 25 mai, dans un lac immense auquel il donna le nom de Léopold II. A son retour, les fièvres le jetèrent sur son lit, il fut incapable de poursuivre ses travaux et décida de retourner en Europe afin d'y achever sa guérison. (juillet 1882)

C'est alors qu'apparaît le capitaine Hanssens dont l'énergique figure tempérée par un fond de bonté naturelle, se reflète sur ces premières heures de l'épopée africaine. Il débarquait au Congo au début de 1882 avec une petite élite composée de Nilis, Grang et Joseph Van de Velde et ensemble ils faisaient route vers Léopoldville. Mais la fièvre les terrassa : J. Van de Velde dut redescendre à Vivi et mourut en chemin, Hanssens fut forcé de s'arrêter, et lorsqu'il fut rétabli, Stanley lui donna, au moment de partir, le commandement du Haut Congo. Le capitaine arriva à Léopoldville au mois de septembre. C'était à l'heure des grandes difficultés, Stanley ne lui avait laissé aucune instruction qui pût le guider dans cette période de tâtonnements, d'hésitation, de désordre. Il était là à l'avant-garde, au Stanley Pool avec des ressources insignifiantes, alors qu'on s'attendait à voir paraître Brazza. En outre, il avait à lutter contre le mauvais vouloir de certains agents du Bas Congo et de Léopoldville, de l'Anglais Sauley particulièrement, et sur lesquels il n'avait aucune autorité. Aussi l'opinion courante au Congo était qu'on avait mis tout en œuvre pour entraver sa marche en avant. (1) C'est

1. Liebrecht : *Souvenirs d'Afrique*, p. 24.

ainsi qu'une pièce de l'*En Avant* qui avait disparu la veille du départ de Stanley et dont la perte avait immobilisé le steamer fut retrouvée au retour de celui-ci. Malgré tant d'obstacles, Hanssens sut agir avec énergie et imprimer une forte direction aux travaux du Haut Congo. Après avoir rétabli les relations avec Galiéma dont l'astuce et la fourberie jetaient le trouble autour de Léopoldville, il s'embarquait le 12 octobre avec le Français Boulanger et onze Zanzibarites sur l'*Eclaireur*, allège à fond plat et de maniement difficile. Remontant le Congo, il arrivait à Suata où Janssen continuait à vivre dans la fraternité de Gobila et des indigènes. Confiant ce poste à Boulanger, il continue sa route avec Janssen dans les conditions pénibles de ces premières navigations. Les riverains Bayanzis, méfiants et hostiles refusent aux voyageurs des abris pour la nuit et il paraît impossible de se fixer chez eux. Hanssens essaie d'aborder à Bolobo, mais les indigènes s'y opposent; alors, le capitaine descend à la rive avec deux hommes et sans armes. Les sauvages l'entourent, mais il parlemente tant et si bien, en usant de tous les trésors de sa patience et en y ajoutant des cadeaux irrésistibles, qu'il parvient à s'installer, à acheter une cabane et à conclure un traité avec le chef Ibaka (10 novembre 1882). Lorsqu'il eut procédé à l'établissement du poste il le confia au lieutenant Orban qui, incapable de persévérer, retourna à la côte quelque temps après sous prétexte de maladie et fut remplacé par Brunfaut. Hanssens et Janssen quittèrent Bolobo le 27 décembre 1882.

Sur ces entrefaites Stanley était revenu en Afrique, il avait immédiatement mandé Hanssens, l'avait déchargé de ses fonctions sur le Haut Congo pour le charger de coopérer à la conquête de la vallée du Niari-Kwilu dont la possession était devenue indispensable. Hanssens obéit non sans amertume car il visait à un plus vaste champ d'action, mais il semble que Stanley craignait les hommes qui eussent pu lui dérober un rayon de gloire.

Après avoir mis ordre au gâchis qui régnait à Léopoldville, obtenu une concession à Kinshasa et fait des

préparatifs en vue de la nouvelle expédition, Stanley prit la route du Haut Congo. Le 9 mai 1883, l'*En Avant*, l'*Association internationale africaine* et *le Royal*, peints en blanc, drapeau déployé, portant 7 blancs et 73 noirs et six tonnes de matériel s'engageaient sur la route nouvelle. Ils allaient, émerveillant les populations accourues sur la rive et traçant dans le fleuve le premier sillon des prochaines civilisations. Les jeunes officiers de Stanley, comme Van Gèle, Coquilhat et Roger, le suivaient avec confiance malgré le rude apprentissage de ces heures laborieuses. Car sur ces vapeurs qui portaient toutes les destinées de l'Afrique centrale, la navigation n'offrait pas le confort qu'on y trouve maintenant. On y était exposé aux intempéries du ciel; une toile à voile, trouée par les flammèches servait seule d'abri; on voyageait accroupi à l'arrière sur des tas de caisses et de ballots, serrés au milieu des noirs, avec les chaudières devant soi. Et il faut lire les lettres de Mgr Augouard pour comprendre de quelles difficultés incessantes était agrémenté un voyage durant lequel le navire se heurtait à chaque pas aux mille obstacles semés sous les eaux du Congo. On voguait ainsi onze ou douze heures par jour, soumis à un régime de carême et fumant du tabac indigène pour tromper son estomac. Le soir on campait où l'on trouvait du bois; on abattait les branches mortes, on allumait les feux et les cuisiniers préparaient le repas fait d'un morceau de chèvre et de riz; les Zanzibarites, psalmodiant les souvenirs du pays, débitaient les pièces de bois, puis l'on se glissait dans son lit dressé sur des ballots. A 4 heures, Stanley lui-même sonnait le réveil sur l'*En avant*. Aussitôt, et dans les dernières ombres de la nuit, on chargeait le bois, on roulait les lits, on faisait bouillir une tasse de thé et, vers 5 heures 1/2, la flotille appareillait dans les brumes qui montaient du fleuve. Ainsi ils s'avançaient nos conquérants trempant leur être dans des bains d'énergie.

Ils s'étaient arrêtés à Kimpoko où Callewaert dirigeait une station en pleine prospérité; le 14 mai ils étaient à

Suata où papa Gobila les accueillit avec empressement et où ils trouvèrent un poste merveilleusement achevé par Janssen qui mérita les félicitations de Stanley. Trois jours après, on arrivait à Bolobo dans un pays riche et fertile, mais ni Boulanger, ni Brunfaut n'avaient réussi à s'y maintenir en paix et le chef Ibaka causait de multiples ennuis. Il fallut toute l'habileté diplomatique de Stanley pour rétablir la paix. De là, la flotille gagnait Lukoléla, Gombé, Iribu; longeant des rives sympathiques et acclamés par les populations riveraines qui les accablaient de prévenance et les comblaient de présents. Le 8 juin, on arrivait à l'Equateur où Stanley choisissait un emplacement pour y fonder un poste. Mais hésitant pour le choix d'un chef entre ses deux jeunes lieutenants, également actifs, Coquilhat et Van Gèle, il leur abandonna le soin de décider. Ceux-ci remirent au jeu de pile ou face le souci de les tirer d'affaire et le sort se prononça pour Van Gèle. En attendant son départ et tandis que Stanley explorait le Ruki, Coquilhat donna un vigoureux coup de main à son ami pour abattre des centaines d'arbres qui recouvraient la concession et déblayer le terrain; mais, quelques jours après, Stanley qui avait trouvé un endroit plus favorable venait faire reporter la station plus haut sur le fleuve. Au moment de les quitter pour redescendre à Léopoldville (20 juin 1883), Stanley du haut du pont du navire s'adressait à ceux qui étaient restés sur le rivage et leur disait en Kiswahili : « Vous êtes placés à l'avant-garde dans ce lieu nouveau et lointain. Tenez-y ferme jusqu'à mon retour. Mes amis des équipages, poussons un triple hourra pour les compagnons qui restent là. » Et tandis que Stanley agite sa casquette, les bateaux fendent les eaux du fleuve et Coquilhat et Van Gèle voient disparaître peu à peu le navire, dernier lien qui semblait encore les rattacher à la mère patrie. Ils sont là, seuls, à 600 kilomètres de Léopoldville, à 1100 de la mer, livrés à eux-mêmes avec d'infimes ressources pour créer un centre de civilisation. Mais ils sont jeunes, ils sont vaillants et l'étoile d'or de leur drapeau bleu brille au ciel de leur

mission régénératrice. « C'est une sensation délicieuse — dit Coquilhat — de se sentir maître absolu de ses actes, responsable de leurs résultats et investi d'une mission bien définie, belle par son but élevé et grosse de conséquences. »

Ils sont là chez une population inconnue, ignorant la langue, mal outillés, ils n'ont ni un clou, ni une lampe. Ils ont à lutter contre la mauvaise foi du chef Ikengé et les exigences de leurs serviteurs zanzibarites, et ils font des prodiges : le terrain est déblayé, le bois de charpente est amené de la forêt, une maison s'élève, un jardin potager fournit les légumes et un modeste troupeau ouvre des perspectives de bonne chère; enfin des cadeaux amènent de bonnes relations de voisinage. Quand Stanley revint à l'Equateur, cent jours plus tard, il fut émerveillé des résultats obtenus et dans son livre, parlant de Van Gèle et de Coquilhat, il dit que si l'on frappe des médailles d'or, c'est à eux que revient la première. (1)

En quittant l'Equateur, le 20 juin 1883, Stanley était redescendu à Léopoldville. En route, il avait poussé une reconnaissance jusqu'au lac Tumba et avait obtenu à Lukoléla une concession où il envoya l'Anglais Glave établir un poste. Le 1er juillet, il arrivait à Bolobo où il rétablissait la paix que Brunfaut ne parvenait pas à maintenir; à Suata il félicitait Janssen et lui disait : « Vous pouvez allez à Kwamouth continuer les merveilles que vous réalisez partout où le rôle de fondateur de station et d'agent civilisateur vous est dévolu. » Enfin il débarquait à Léopoldville.

A peine y était-il arrivé que de mauvaises nouvelles survenaient coup sur coup : le désordre régnait à Vivi, Hanssens avait été blessé au Niari, Amelot était assiégé à Kimpoko et se trouvait sans vivres, Bolobo était détruit

1. Les Anglais qui ont été incapables de reconnaître le bien réalisé au Congo, ont essayé d'accaparer le peu d'éloges qu'ils ne pouvaient lui enlever. C'est ainsi qu'on peut lire dans la récente *Autobiographie* de Stanley (T. II, p. 176) que le merveilleux développement de la station de l'Equateur était dû à *deux jeunes lieutenants de l'armée anglaise ;* or, il s'agit de deux Belges : Coquilhat et Van Gèle !

par un incendie avec le matériel destiné aux Falls d'une valeur de 40,000 francs, enfin la série s'achevait par la nouvelle de la mort de Janssen, une des plus sympathiques figures de cette période. Déjà au mois de mai 1883, Stanley l'avait chargé de conclure des traités chez les Babumas afin d'y établir plus tard un poste. Le jeune officier avait pleinement réussi et choisi un terrain à l'embouchure du Kwa. A son retour, souffrant d'ulcères et manquant de médicaments qu'il réclamait en vain de Léopoldville où l'on prétextait qu'on manquait de temps pour les rechercher dans les magasins, il était descendu à Léopoldville pour s'y faire soigner et le docteur Van den Heuvel l'avait engagé à retourner en Europe, mais Janssen s'y refusa, voulant achever son terme et fonder la station de Kwamouth. Il reprit donc le chemin de sa solitude, et trouva dans l'accueil de Gobila et de ses sujets les joies consolatrices de l'exil. Puis, en compagnie de l'abbé Guyot, missionnaire de Mgr Lavigerie de passage à Suata, il partait pour entreprendre la fondation de Kwamouth. Comme il en revenait, le 12 juillet 1883, avec Guyot et dix-huit noirs, l'embarcation qui filait au milieu du fleuve fut prise dans les vagues et culbuta, la quille en l'air. Tout l'équipage fut jeté à l'eau; Janssen et Guyot embarrassés dans leurs vêtements sombrèrent dans l'abîme ainsi que douze hommes. Le fidèle serviteur de Janssen, Ali ben Juana, qui avait échappé au désastre, courut à Suata avertir Roger; ce fut la consternation dans tout le poste; Gobila et son peuple manifestèrent leurs sentiments sympathiques et les serviteurs Zanzibarites, Haoussas et Kroomens, atterrés par cette catastrophe, pleurèrent le maître qu'ils aimaient. Car Janssen était le vrai civilisateur, celui qui procède par amour et qui a conscience de la grandeur de son rôle. Sous un climat énervant et malgré les privations et les maladies, dans la monotonie exaspérante d'une vie solitaire au milieu de travailleurs noirs, il avait toujours conservé son caractère enjoué et aimable. L'Anglais Johnston, qui avait été son hôte un mois durant, s'était laissé séduire au charme de cette

franche amitié et ne s'était séparé de lui qu'avec peine. Cette amitié avait réjoui la solitude de Suata et Janssen pouvait écrire alors : « Mon bonheur est sans nuages. » L'abbé Guyot lui aussi, s'était attardé dans cette hospitalière demeure. Roger s'était empressé de quitter Léopoldville pour rejoindre son compatriote et si les machinistes eux-mêmes se hâtaient afin de passer la nuit dans cette escale, c'est qu'ils savaient que nulle part ils n'auraient trouvé le même confort et le même accueil cordial.

A ces qualités du cœur Janssen joignait une activité débordante. Levé dès l'aube vers quatre heures et demie il distribuait la tâche quotidienne à son personnel; à 9 heures il s'embarquait avec Johnston dans une pirogue explorant les rives du fleuve en aval ou en amont; campant au hasard de la route pour déjeûner. Il rentrait à 5 heures, entendait le rapport de son sergent zanzibarite et passait l'inspection des travaux du jour. Dans la soirée il recevait la visite intéressée de papa Gobila ou de quelque notable quémandant de la poudre, du sel ou des étoffes et réclamant un morceau de musique. Alors Souzou M'Pembé *(Poulet blanc)* exhibait la boîte fétiche dont les accords contribuaient à la bonne harmonie du poste. Et maintenant le corps de ce loyal serviteur roulait sous les vagues du Congo enseveli dans les linceuls du devoir. « Personne ici ne l'égale pour remplir la place qu'il laisse vide — disait Stanley — personne ne peut accomplir comme il l'eût fait lui-même les dernières missions que je lui avais confiées. »

Ces catastrophes ne purent atténuer l'énergie de Stanley qui était de taille à leur opposer sa volonté et son activité. Il courut d'abord à Kimpoko délivrer Amelot cerné par les indigènes et, ne parvenant pas à traiter avec ces sauvages, il supprima la station et ramena le personnel et le matériel à Léopoldville; il envoya ensuite le Suédois Pagels à Kwamouth achever la fondation du poste entreprise par Janssen; puis ayant reçu du Comité d'études l'ordre d'aller fonder un établissement aux Falls il

équipa sa flotille, embarqua le canon que Liebrechts venait d'amener, et, le 22 août 1883, il prenait la route du Haut Congo. Il arriva à Bolobo où fumaient encore les ruines du poste et où Brunfaut soutenait depuis trois jours une lutte énergique contre les Bayanzis révoltés. La colère des indigènes — au dire de Brunfaut (1) — provenait d'un *motif particulier* de haine contre Stanley, à moins qu'elle n'ait eu pour cause la maladresse de Brunfaut lui-même. (2) Quoi qu'il en soit, l'arrivée de Stanley délivra Brunfaut et la paix fut conclue avec Ibaka; et afin de lui inspirer une sage crainte des Blancs, on procéda devant lui au tir du canon qui produisit un effet radical. Ayant alors laissé Liebrechts avec du renfort pour aider Brunfaut à relever Bolobo, Stanley avec Roger reprit sa route le 16 septembre. Il s'arrêtait à Lukoléla où l'anglais Glave, avec un personnel restreint, faisait des prodiges d'énergie pour déblayer le sol du nouveau poste situé en pleine forêt vierge. De là, l'expédition gagnait l'Equateur (29 septembre 1883). Les résultats obtenus par Van Gèle et Coquilhat tenaient du prodige. A la place de la jungle s'élevait une maison solide et bien abritée, ornée avec un goût presque féminin. Ils avaient fabriqué des tables et des chaises, étendu des nattes sur le plancher et couvert les murs de serge rouge et bleue. Sur une butte ils avaient élevé un observatoire, propice aux méditations, où ils avaient rédigé le Code des lois morales à appliquer dans leur mission civilisatrice et où ils se réunissaient en un conseil des travaux publics pour décider des améliorations successives. A leur exemple, leurs ouvriers s'étaient construits des huttes entourées de jardins. C'était une ferme en même temps, les vivres y abondaient, la discipline y régnait, une paix idyllique ombrageait ce coin de terre. Elle réalisait la station idéale rêvée par Stanley qui l'appelle « l'Arcadie en un mot » et les sauvages Barumbés appréciant eux aussi l'œuvre pacifique de Van Gèle se le choisirent pour chef à la mort de leur roi.

1. *Mouvement géographique,* 13 juillet 1884.
2. Liebrechts, *Souvenirs d'Afrique,* p. 55.

Stanley quitta cette nouvelle Arcadie le 17 octobre 1883, il lui restait 900 kilomètres à franchir avant d'arriver aux Falls. La flotille se composait des trois vaillants steamers associés à toutes les expéditions de ces débuts et d'une baleinière; elle emportait Stanley, Roger et 68 hommes de couleur. Elle voguait maintenant sur le Congo aux rives démesurément élargies, glissant entre les îlots aux végétations luxuriantes dans le silence des solitudes tropicales, abordant aux rives des Bangalas qui se montrèrent accueillants et dont le chef fit l'échange du sang avec Stanley, puis plus loin traversant un pays lamentable où les Arabes avaient semé les ruines. En route Stanley avait reconnu la Lulonga et exploré l'Aruwimi jusqu'aux premières chutes. Enfin le 1er décembre on arrivait aux Falls. Aussitôt Stanley s'abouchait avec les indigènes et après palabre obtenait moyennant des cadeaux pour une valeur de 4000 francs la concession de l'île Uana-Rusari au milieu du fleuve, à quatre kilomètres de la première chute et d'un accès malheureusement difficile. Roger qui devait occuper le poste se déroba prétextant sa santé et cette mission fut confiée au petit mécanicien écossais Bennie. On déblaya pour lui quatre arpents de terrain, on lui construisit une habitation, puis lui laissant une trentaine d'ouvriers et soldats, des vivres pour un an et des outils, Stanley l'abandonna à la grâce de Dieu après l'avoir exhorté « à la prudence, à la justice et à la sagesse » (12 décembre). Le drapeau bleu était planté vraiment au cœur de l'Afrique et il restait à la garde d'un petit homme de cinq pieds trois pouces de haut, mais dont l'énergie n'avait pas de mesure. Il était là seul à vingt jours de marche de la plus prochaine station, entouré de peuplades cannibales, ayant tout à faire. Ce héros pleura quand il vit s'éloigner définitivement les steamers de la flotille. Le travail lui tint lieu de regrets : il agrandit le poste, créa des jardins, et répandit la paix autour de lui. Ses destinées furent tragiques, car plus tard remontant le Congo avec Casman il se suicida dans

un accès de folie ; il fut enterré à Busindi (1) (9 décembre 1884). C'est avant de quitter les Falls que Stanley envoya une lettre *à l'Officier commandant la station de Karéma.*

Le retour de Stanley s'accomplit en quarante et un jours ; en route il conclut quelques traités avec les chefs riverains ; à l'Equateur il trouva la situation toujours florissante ; le poste de Lukolela était peu avancé, celui de Bolobo venait d'être incendié pour la seconde fois par les Bayanzis, Brunfaut et Liebrechts avaient dû s'enfuir dans la nuit, cachés dans les hautes herbes, puis gagner une pirogue sur laquelle ils étaient venus à la rencontre de Stanley. Celui-ci déchargea Brunfaut de ses fonctions à Bolobo et mit à sa place Liebrechts, jeune officier d'artillerie actif et intelligent, qui eut à relever le poste de ses cendres. Le 18 janvier 1884, Stanley atteignait Kwamouth où Pagels activait les travaux, à Suata le Zanzibarite Ali ben Juana avait remplacé Janssen, Kinshasa prospérait et enfin Léopoldville sous l'habile direction de Valcke s'était amélioré ; on y connaissait enfin l'abondance et la paix.

Stanley avait terminé sa mission ; il avait atteint les Falls, fondé dans ce voyage un poste à Lukolela, conclu des traités après palabres et échanges de sang et tiré d'embarras ses lieutenants. Il avait soif de repos ; mais avant de regagner l'Europe il lui fallait un homme pour consolider l'occupation du Haut Congo, pour étendre les relations avec les indigènes, créer de nouveaux postes, ravitailler les Falls et qui sût en même temps se faire obéir de son personnel. Son choix se porta sur le capitaine Hanssens qui reçut de Stanley à Manianga le 28 janvier 1884 l'ordre de prendre la direction du Haut Congo. Cette décision comblait les vœux du capitaine qui écrivait : « Tout mon enthousiasme d'autrefois m'est revenu »

1. Après l'éloge que Stanley fait de Bennie, il est étrange d'entendre Liebrechts *(Souvenirs d'Afrique,* p. 122) dire que le blanc n'avait laissé qu'un bien mauvais souvenir. Bennie à la descente du Congo, pour échapper à la justice des hommes se suicida à Irebu. » Coquilhat de son côté fait l'éloge de Bennie et dit *qu'il se fit aimer* des indigènes. Il en est de même de Casman qui raconte le suicide de Bennie. MARTRIN, II, p. 399.

et qui mit à son labeur une activité aussi intense qu'elle fut courte. Après avoir, pendant un mois, employé tous ses soins à préparer la seconde expédition aux Falls, il s'embarqua le 24 mars 1884. Une fête intime réunit avant le départ les Blancs de Léopoldville, il y eut banquet, concert et *Brabançonne*. « J'ai cru revoir — écrivait Courtois — comme dans un rêve la fin d'un festin de joyeux étudiants belges. » Puis la flotille leva l'ancre, tandis que Stanley envoyait un geste d'adieu, que les salves retentissaient et que les équipages répondaient aux clameurs des nègres alignés sur la rive. Les trois steamers reprenaient les routes difficiles emmenant Hanssens, Amelot, Courtois et le Suédois Wester. Hanssens conduisait l'*En Avant* donnant l'exemple d'une endurance martiale, éloignée de tout confort, n'ayant pour abri qu'une cabine étroite où il ne pouvait se tenir debout. « Je ne suis pas venu en Afrique — disait-il — pour me rouler dans l'ouate. » Et il allait se poster à l'avant, pressé entre les caisses et les gens de couleur et finissant par gagner des ulcères dans cette position malaisée. La flotille arriva à Suata encore tout rempli du souvenir de Janssen et le bon Gobila demanda au capitaine s'il n'avait par rencontré sur son chemin l'esprit et le corps de son fils regretté. Hanssens éleva un monument à la mémoire de son ancien élève du bois de la Cambre et grava lui-même sur un bloc de rocher équarri le nom et les états de service du fondateur de Suata. Quelques jours après il débarquait au poste français de Ganchu où Brazza, Ballay et de Chavannes le recevaient cordialement. Le chef français offrait un verre de vin et déclarait que selon ses aspirations personnelles et les instructions qu'il avait reçues il considérait les deux expéditions comme « cousines germaines » et qu'il serait heureux de rendre service à l'A. I. A. Hanssens ne s'empressa pas moins de conclure un traité avec le chef d'Ikutu et de lui remettre un drapeau de l'Association pour prévenir les empiètements des Français sur la rive gauche du Congo où ils se disposaient à s'établir. Pour la même raison il s'arrêta à Gombé

(9 avril) obtint la concession d'un terrain et laissa quatre Zanzibarites à la garde du drapeau.

En passant, il s'était arrêté à Bolobo où la paix régnait depuis le départ de Brunfaut. La station avait refleuri, c'était une des plus belles du Congo disait Mgr Augouard ; Liebrechts avait su entretenir des relations amicales avec les turbulents sujets du roi Ibaka qui venaient lui soumettre leurs différends, et il se servait de son influence pour amener les Bayanzis à renoncer à leurs sacrifices humains et pour étendre par des traités jusque sur la rive droite, l'action de l'*Association internationale*. Dans l'accomplissement de sa tâche, Liebrechts trouvait en même temps les joies profondes de l'âme. « Cette année 1884 — écrivait-il plus tard — s'écoula pour moi calme et heureuse au milieu de ces fortes populations Bayanzis. J'en ai gardé le souvenir comme de l'une des plus belles de ma vie. »

Le 17 avril, Hanssens débarquait à l'Equateur où Van Gèle avait magnifiquement développé ses travaux et son influence et d'où il avait exploré le Ruki. Ils remontèrent tous deux une partie de l'Ubangi qu'ils étaient les premiers à reconnaître. Grâce à la popularité de Van Gèle ils purent établir par traités le protectorat sur les rives du fleuve et prévenir ainsi les revendications de la France. Puis Hanssens songea à renouveler la tentative dans laquelle Stanley avait échoué au mois de janvier, celle de s'établir chez les Bangalas. On n'avait jusqu'alors aucun poste sur la rive droite du Congo et il importait de se créer des droits sur cette rive du fleuve, en vue d'une expansion future vers le nord. Hanssens se mit en route avec Coquilhat, il obtint, au passage, une concession à Uranga dans des circonstances particulièrement comiques, dont Coquilhat a fait le récit, (1) et, le 4 mai, il débarquait chez les Bangalas. L'affaire fut laborieuse, on parlementa cinq jours durant, il y eut des marchandages décourageants avec les notables et Hanssens ne parvenait pas à les convaincre lorsque, ayant eu l'idée d'exposer la riche variété

1. *Sur le Haut Congo*, p. 188.

de ses marchandises tentatrices, il annonça qu'il allait emporter tout son stock et s'établir chez une tribu voisine, ennemie des Bangalas. Cette mise en scène fit mordre les noirs à l'appât, et le jour même (9 mai) le drapeau bleu flottait sur la rive. Les travaux commencèrent aussitôt afin de mettre le poste à l'abri des convoitises indigènes, puis Coquilhat fut chargé d'en achever l'installation avec 37 travailleurs. Hanssens y revint encore à la fin de mai pour tempérer les instincts belliqueux du roi Mata-Buiké, et il quitta définitivement (25 mai) Coquilhat qui n'avait plus à compter que sur lui-même.

Continuant sa route, Hanssens aborde à Upoto où flottait le drapeau depuis le passage de Stanley et où il est accueilli avec cordialité; il pousse une reconnaissance sur la Mongala, l'Itimbiri et l'Aruwimi; là il réussit à capter la confiance des Basokos près desquels Stanley avait échoué, il traite avec eux et leur laisse le drapeau et trois Zanzibarites dont les destinées furent tragiques. Deux d'entre eux furent mangés quelque temps après, le troisième put s'échapper et vivre dans les forêts jusqu'au jour où Van Gèle vint le recueillir. Et il ne serait pas téméraire de croire que la perspective d'un régal humain détermina les cannibales Basokos à accepter l'offre des trois gardiens du drapeau que leur faisait Hanssens.

Comme on approchait des Falls, Courtois mourut. (25 juin). C'était à lui que le capitaine voulait confier les Falls, mais une fièvre bilieuse l'avait atteint au point que Hanssens avait arrêté la marche des steamers. Mais se sentant mieux, Courtois avait demandé que l'on continuât : « Je pourrai voir l'île Uana-Rusari — disait-il — et mourir à mon poste de commandant des Falls ». Il ne vit pas l'île; le délire le prit, il murmura : Anvers! Anvers! Belgique! et la nuit de la mort l'enveloppa. C'était un bon serviteur, à l'âme généreuse, aimant les nègres pour lesquels il était patient et plein de tact. Les steamers, avec leurs pavillons en berne continuèrent leur voyage, et le 3 juillet ils arrivèrent aux Falls que Stanley avait quittés sept mois auparavant.

Là Bennie avait conquis la sympathie des indigènes, il avait entretenu d'excellents rapports avec les Arabes et empêché qu'aucune barque de négrier descendît en aval des cataractes. En même temps il avait accrû la prospérité de la colonie par des cultures de rapport. Ses adieux à son personnel furent touchants; il fut remplacé par le Suédois Wester auquel Amelot demanda d'être adjoint afin d'y achever son terme et de réparer son échec à Kimpoko. Amelot voulait d'ailleurs essayer de rentrer en Europe par la côte orientale, ce qu'il entreprit peu après; mais il mourut sur la route de Niangwé. C'était lui qui jadis entraînait à sa suite aux sons de la flûte les caravanes du Bas Congo.

Le retour de Hanssens à Léopoldville se fit sans encombre. Il quitta Uana Rusari le 9 juillet, reçut le district des Waringas sous le drapeau de l'Association, fut émerveillé des progrès réalisés chez les Bangalas par Coquilhat. « Je croyais rêver — dit-il, — en retrouvant à Iboko, sur ces mêmes terres incultes, acquises deux mois auparavant une maison spacieuse et confortable entourée de jardins potagers et de plantations naissantes ». Même émerveillement à l'Equateur où Van Gèle dirigeait un poste prospère où l'on entendait bruire le travail comme dans une ruche d'abeilles. Puis Hanssens rentrait à Léopoldville le 6 août 1884 terminant ce voyage d'inspection sans avoir rencontré d'hostilité sur son chemin. Au contraire les tribus avaient manifesté le désir de se ranger sous le drapeau protecteur de l'Association. En quatre mois il avait conclu 19 traités assurant le protectorat sur 26 districts; acquis des emplacements pour fonder 9 stations; installé Coquilhat chez les Bangalas; créé les 2 postes de Gombé et de l'Aruwimi; noué des relations cordiales avec Brazza et devancé les désirs que le roi exprimait dans une lettre qu'il reçut aux Bangalas.

Hanssens.

Bien que le terme de son service fût expiré, Hanssens voulut encore faire le voyage des Falls durant lequel il espérait conclure de nouveaux traités, explorer certains affluents du Congo encore inconnus et attacher son nom

à quelque découverte. Ce projet ne fut réalisé qu'à demi ; parti en septembre, il laissa à Kallima, sur un ilot du Stanley Pool, le personnel et le matériel nécessaire à la création d'un poste confié à Manduau, il courut porter secours à Glave qui criait famine à Lukoléla, installa un chef zanzibarite à Gombé, fit la reconnaissance du lac Tumba et arrivé à l'Equateur fit avec Van Gèle la pacifique conquête des Bakangos entre l'Equateur et Iboko.

Sur ces entrefaites il reçut une lettre de de Winton le rappelant à Léopoldville où il arriva le 31 octobre avec Liebrechts. Lorsqu'il débarqua, il aperçut la garnison de Léopoldville qui l'attendait sous les armes. Auprès d'eux étaient groupés les Européens et, comme Hanssens s'avançait, le gouverneur de Winton vint au devant de lui et s'arrêtant lut à haute voix le décret qui conférait la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold à celui qui n'avait ménagé ni sa vie, ni ses forces pour le triomphe de la civilisation. Et en même temps que le capitaine Zboïnski lui remettait les insignes de l'Ordre, les troupes présentaient les armes et les Blancs l'acclamaient. Ce fut peut-être le jour de suprême bonheur pour Hanssens qui allait bientôt mourir. « Il me sera impossible — écrivait-il — d'oublier la journée du 31 octobre 1884. J'étais profondément ému, et du fond de l'âme j'ai béni les privations, les dangers, les fatigues, les rigueurs d'un ciel de feu, les miasmes pestilentiels, les moustiques, les insomnies, les heures de fièvres, les transes causées par la crainte de la famine, les ennuis, la nostalgie, les déboires, en un mot les misères de tout genre que j'avais bravées durant trois années en servant l'œuvre africaine et qui me valaient une récompense enviable et les éloges flatteurs de mon auguste et généreux Souverain. »

Ce soir d'un beau jour ne devait pas avoir de lendemain. Hanssens fit encore le geste généreux de demander à conduire l'expédition qu'il était question d'envoyer à la demande du roi Humbert au secours de Casati prisonnier chez les Basokos. Quelques jours après, brusquement,

après un entretien avec de Winton, il donnait sa démission et annonçait son départ pour l'Europe par le prochain bateau.

Bien que les termes de cet entretien n'aient point été révélés, on sait que des tiraillements existaient entre Hanssens et l'Anglais Sauley, chef de Léopoldville. Les rivalités entre Belges et Anglais ne cessaient de s'accentuer et les procédés de Sauley étaient simplement vexatoires. Comme Hanssens, qui n'avait pas d'autorité sur lui, était obligé de passer par son intermédiaire pour tout ce qui concernait le ravitaillement et l'équipement de ses expéditions, il en résultait par suite de la mauvaise volonté de Sauley, des conflits, des retards qui menaçaient de faire échouer les efforts de Hanssens. La tension entre les deux chefs était telle qu'à son retour des Falls, en août 1884, Hanssens s'était fait accompagner de Liebrechts pour se servir de son intermédiaire près du chef de Léopoldville. Et le capitaine se voyait obligé d'envoyer sa correspondance par courrier spécial de crainte qu'elle ne fût interceptée par Sauley. Hanssens avait cependant obtenu en partie gain de cause près du major de Winton qui lui avait accordé un agent commercial pour son magasin de Léopoldville de façon qu'il fût indépendant du chef de poste. Mais comme pour tout ce qui n'était pas article de traite, Hanssens continuait à dépendre de Sauley, la situation ne s'était guère améliorée et c'est alors que n'ayant probablement pas obtenu toute satisfaction du gouverneur, il jeta sa démission. Au surplus son état de santé légitimait son désir de rentrer en Europe.

Il quitta donc Léopoldville le 8 novembre, il arrivait à Vivi le 14 décembre et s'apprêtait à s'embarquer le 17, lorsque sur les instances de de Winton qui s'était enfin décidé à lui donner satisfaction, Hanssens consentit à prolonger son séjour en Afrique et à reprendre la route laborieuse des Falls. Au moment de regagner le Haut Congo, le 25 décembre, un accès de fièvre bilieuse le coucha sur son lit ; le docteur Leslie le soigna trois jours et trois nuits, en vain ; le 28 on l'entendit dire : « Adieu

les rêves ! Adieu à tous et à tout !... Je connais le mal qui me tue, c'est le fléau qui a emporté Courtois » et l'éternité le prit. Il mourait à son poste comme au soir d'une bataille dont il eût été le vainqueur, et il avait laissé partir le navire qui l'eût peut-être sauvé et qui l'aurait ramené vers la patrie bien aimée. Il avait rempli son rôle avec foi obéissant au geste de son grand Roi qui lui avait montré le sillon à creuser sur l'immense champ de la barbarie ; et voici que la nuit était venue et l'humble soldat dormait au bout de son sillon avec la croix des vaillants sur sa poitrine. Le capitaine Hanssens appartenait à l'élite, il avait -- dit Stanley — le feu sacré qui distingue l'homme supérieur ; moins autoritaire que Stanley il savait cependant mener ses hommes, et lorsqu'il se mettait en route avec son escouade martiale on pouvait prévoir le succès. On le connaissait bien sur les rives du Congo, Boula-Matari II, ce géant à la barbe patriarcale et dont les cheveux blancs tombaient sur les épaules, portant un veston rouge et dont la cordiale poignée de main attirait électriquement la sympathie. On l'avait vu à Bolobo rétablir Coquilhat par sa bonne humeur et par sa conversation enjouée et spirituelle.

Décidément, l'Afrique les buvait nos héros. Hanssens, Janssen, Courtois, Amelot, Bennie dormaient sous son ombre : les hommes d'action dont les noms devraient s'ériger sur des stèles de platine dont nos drapeaux, aux jours anniversaires, viendraient baiser la poussière. On a érigé tant de bustes à des médiocrités ventrues, on a donné à tant de rues le nom de tant de gloires poussives qu'il conviendrait de se montrer moins avare de bustes et de couronnes pour ceux qui furent vraiment notre fierté et notre gloire.

Avant de quitter Léopoldville, Hanssens avait partagé le commandement du Haut Congo entre Casman et Van Gèle ; le premier avait autorité jusqu'à l'Equateur, le second jusqu'aux Falls. Le 12 novembre 1884, Casman arrivait à l'Equateur où il remettait à Van Gèle les plis l'investissant du commandement, tandis que lui-même

décidait de s'installer à l'Equateur, dans la station confortable et merveilleusement outillée par Van Gèle. Celui-ci fit ses adieux solennels à ses sujets, il leur présenta son successeur auquel il transmit le sceptre que lui avaient confié les Barumbés. Cette investiture se fit en grande cérémonie et les notables jurèrent fidélité à Casman. Ayant ainsi installé son successeur, Van Gèle accompagné de Gleerup et de Van den Plas s'embarqua pour les Falls le 20 novembre.

Entretemps le poste des Bangalas, où il allait s'arrêter en cours de route, était devenu, grâce à Coquilhat un modèle du genre. Déjà Coquilhat avait fait preuve de qualités sérieuses lorsqu'il avait remplacé pour quelque temps Callewaert à Kimpoko (avril 1883). « Cette courte période de ma vie — écrivait-il — fut une des meilleures de mon séjour en Afrique. » Sur pied dès l'aube il prolongeait son travail jusqu'à la nuit et il avait élevé une maison qui faisait l'admiration du voisinage. Aussi Stanley l'avait-il destiné avec Van Gèle au poste de l'Equateur, d'où Hanssens l'avait conduit chez les Bangalas. Là, Coquilhat avait conduit avec le plus grand succès son rôle de civilisateur. Il menait une vie intense dont les péripéties ont été narrées dans son livre *Sur le Haut Congo* d'une écriture un peu lourde mais où se témoigne une activité débordante et instructive. Pas une minute de perdue. A peine levé, il procède à l'appel, distribue le travail, fait le service médical pansant les blessures et les ulcères. Après quoi il dirige les multiples travaux de la station : indications à donner aux charpentiers, surveillance des maçons, réception des matériaux, entretien des locaux, du jardin, des chemins. Il a la police de la station, le cuisinier à former, les vivres à acheter. Ceci est pour l'intérieur; à l'extérieur il faut ruser avec le chef Mata-Buiké, vieux et rapace; entretenir des relations cordiales avec les notables, envoyer des messagers, écouter les rapports, tenir le comptoir des échanges. Le souper fini, il prépare le programme du lendemain, puis va s'asseoir au camp de ses soldats assistant à leurs jeux

et à leurs conversations et la nuit il interrompt deux ou trois fois son sommeil pour faire la ronde. Et ayant exposé la série des travaux quotidiens, Coquilhat ajoute : « Le temps passe avec une rapidité vertigineuse; l'esprit entretenu dans une incessante activité par le souci de tant de devoirs, je jouis de toute ma vigueur. MA VIE ATTEINT SON MAXIMUM D'INTENSITÉ. » Parole magnifique qu'il faudrait graver au frontispice de notre énergie nationale afin que notre jeunesse oisive et désœuvrée, qui roule les jours de sa vie dans les plaisirs stupides ou les voluptés homicides sache où la vie atteint toute sa plénitude et toute sa grandeur. Coquilhat avait foi dans son rôle; aussi parlait-il de son royaume d'Iboko avec un enthousiasme juvénile. Il avait conquis l'amitié de Mata-Buiké et l'âme de ses sujets; ils avaient pris l'habitude de se soumettre à sa police et venaient à la station faire panser leurs blessures. Et ce qui prouve mieux encore l'ascendant qu'il exerçait sur ces tribus, c'est que, le premier, il parvint à enrôler des Bangalas pour le service des autres postes, il en confia 9 à Deane pour les Falls. Il fallait vraiment que la confiance fût grande pour que les noirs si méfiants consentissent à quitter leur village et à se remettre entièrement aux mains des blancs pour les escorter dans leurs voyages lointains. Avant son arrivée dans le pays, il ne se passait pas de semaine sans que les villages s'attaquassent ou sans que des pirogues vinssent se ravitailler de chair humaine. Maintenant la paix régnait, les repas de cannibales se faisaient rares et se cachaient. Cet état de guerre, d'anarchie, de pratiques inhumaines existait d'ailleurs partout sur le Haut Congo, et Grenfell ne cachait pas que sans l'arrivée des blancs en 1883, la population des rives du Congo de Léopoldville aux Falls aurait rapidement disparu.

L'expédition qui devait relever Coquilhat de son poste se fit attendre de longs mois. Elle arriva enfin le 7 août 1885 sur l'*En Avant* avec Van Kerckhoven son successeur. Coquilhat convoqua le vieux roi Mata Buiké et ses notables pour les adieux. Ils accoururent nombreux au rivage.

Mata Buiké embrassa Coquilhat en pleurant disant : « Revenez bientôt, car je suis vieux et je veux vous revoir avant de mourir. » Coquilhat se sépara de son peuple avec émotion. Il avait conquis le cœur des sauvages Bangalas. Il apprit à Kwamouth que le Roi l'avait nommé Chevalier de son ordre et le 19 août il arrivait à Léopoldville que dirigeait l'Anglais Sauley. Là, il fut surpris de l'abondance qui régnait à table où le vin était versé à discrétion; et se souvenant de ses modestes repas, de ses misères et de ses ennuis il éprouva quelque humeur contre tous ces visages fleuris de santé. Il en était d'autant plus froissé que les envois qu'on lui faisait aux Bangalas arrivaient soulagés d'une partie de leur contenu et toujours de la meilleure : cognac, rhum, médicaments, journaux.

Un mois après, (17 septembre 1885) quittant le Congo, ce vaillant écrivait : « Non le bonheur n'est pas dans la contemplation de la tâche achevée, il est dans les angoisses de la lutte, dans ses lendemains incertains, dans ses déceptions, dans ses recommencements. Je suis là sur le pont du navire, les yeux fixés sur le plancher, l'esprit vide et flottant comme celui d'un homme assistant à la fin d'une longue liaison qui eut ses orages, mais aussi ses captivantes voluptés. »

L'attrait de cette vie active ramena bientôt Coquilhat en Afrique; après cinq mois passés en Europe il revint vers la terre de labeurs et lorsque, le 3 août 1886, il rentrait à son ancien poste, ses sujets d'Iboko lui firent une réception enthousiaste. Mais Coquilhat était appelé à d'autres fonctions et après quelques mois sous la direction de Baert, le poste des Bangalas fut confié à Van Kerckhoven qui avait déjà remplacé Coquilhat pendant son absence. (1) Van Kerckhoven poursuivit la politique de son prédécesseur, il étendit l'action bienfaisante de la station,

1. Pour perpétuer le nom de Coquilhat, le Gouverneur général Wahis choisit chez les Bandakas, à l'embouchure du Ruki, le chef lieu du district de l'Equateur qui fut appelé Coquilhatville (28 août 1891). Il était établi sur une rive en pente douce boisée et rocailleuse d'où la vue s'étendait sur le Congo qui ressemblait là à une vraie mer.

développa le poste, et parvint à former de nouveaux engagés volontaires; il en fournissait 45 à Deane en janvier 1886. Coquilhat venait de ramener lui-même les premiers Bangalas qu'il avait confiés à Deane et ce retour avait montré aux noirs qu'ils pouvaient avoir foi dans la parole de l'homme blanc. Aussi 80 jeunes gens se décidèrent-ils à se mettre au service de l'Etat. Leur départ fut émouvant, c'était la fleur de la tribu qui s'en allait. « Posté sur la rive — dit Van Kerckhoven — je ne réussis pas à réprimer mes larmes en voyant les pleurs des enfants, le mutisme des adolescents, les gestes décourageants des vieillards et le désespoir déchirant des femmes qui, se jetant à l'eau, s'accrochèrent au *Stanley* comme pour le retenir ou le ramener au rivage. » Mais sur le pont du navire les premiers soldats Bangalas restaient calmes et décidés; le bateau pouvait prendre le large, *ils avaient confiance.* » Pendant trois ans, jusqu'en 1890, Van Kerckhoven qui était devenu commissaire du district des Bangalas, s'appliqua à rendre la station inexpugnable pour barrer la route aux Arabes, puis il compléta l'occupation de la région jusqu'à l'Aruwimi en échelonnant des postes sur les rives du Congo : à Mpoto où il établissait Dhanis (novembre 1888) à Umangi, à Yambinga (janvier 1889). De son côté Van Gèle avait remonté le Congo jusqu'aux Falls où il avait laissé le Suédois Gleerup comme adjoint à Wester, puis, en février 1885 il était redescendu à la côte.

Liebrechts chargé d'abord du poste de Bolobo avait été dirigé sur l'Equateur où il avait continué les exemples laborieux donnés par Van Gèle; Bolobo était évacué en octobre 1885, comme aussi Suata, Kimpoko, Kwamouth et Lukolela, qu'on abandonnait momentanément à cause des dépenses immenses que ces postes occasionnaient et par la nécessité où l'on se trouvait de concentrer ses forces à proximité des Arabes qui devenaient menaçants. Le ravitaillement d'ailleurs devenait difficile, les trois petits vapeurs du Haut Congo n'y suffisaient plus et il fallait accomplir le prodigieux travail d'amener au Pool, le *Stanley* destiné à renforcer la flotille,

Liebrechts, après un court séjour en Europe, était venu remplacer Le Marinel à Léopoldville. (17 avril 1887). Il avait surtout une tâche morale à accomplir; il s'agissait d'en finir avec l'esprit d'insubordination qui règnait dans ce milieu et réprimer les velléités d'indépendance. Des commerçants aussi s'étaient rebiffés contre l'application des décrets de justice et Greshoff directeur de la société commerciale hollandaise avait entrepris une politique de taquineries incessantes. Il ne se calma que le jour où Liebrechts surprit chez lui des armes et des munitions qu'il destinait à Tipo-Tip; encore que Liebrechts le considère comme s'étant rallié à la cause de l'Etat, il ne pouvait supporter les Belges lors du voyage du duc d'Uzès en 1892.

L'activité de Liebrechts à Léopoldville, pendant les deux années qu'il y séjourna, se porta sur tous les services dont il assura le fonctionnement régulier. Il chercha le moyen de procurer l'alimentation du poste en décidant les indigènes à le ravitailler et en y développant les champs de culture vivrière, il initia les travailleurs noirs aux divers travaux, construisit des magasins, établit un slip pour parer aux avaries des vapeurs. Bref il donna à Léopoldville une base solide qui en fit la tête du Haut-Congo et pouvant suffire à tous les besoins qu'allaient amener les expéditions de guerre et d'exploration pour assurer l'occupation complète de la colonie.

Définitivement le Haut Congo était sous le protectorat de l'Etat indépendant; les populations étaient venues pacifiquement se coucher à l'ombre de ses ailes et cette protection devait leur assurer des jours de paix les préparant à l'influence grandissante de la civilisation. Cette conquête avait été menée rapidement, trop rapidement peut-être; mais il avait fallu écarter les compétitions de la France et la devancer par un travail opiniâtre. On était arrivé au but, on tenait les Falls, mais cette action rapide n'avait pas permis d'en fortifier les abords et bientôt ce poste allait disparaître dans l'incendie dont les lueurs éclairaient l'avant-garde des destructeurs arabes.

Si l'Etat avait eu le temps devant lui, il n'aurait avancé que progressivement et à coup sûr la ligne de ses postes. Il en fut autrement et il fallut faire face à de nouveaux dangers qui accroissaient les difficultés et augmentaient les dépenses de l'Etat. Mais Léopold II sut faire preuve d'énergie et de clairvoyance et dissiper les ombres qui s'accumulaient autour de son entreprise.

## CHAPITRE V

### Le Niari Kwilu

Lorsque l'*Association internationale* se vit menacée de perdre les bouches du Congo par suite des prétentions du Portugal, elle songea immédiatement à se frayer une autre voie qui lui permettrait d'accéder au Stanley Pool et fit choix de la vallée du Niari Kwilu. Ce fut le docteur allemand Peschuel-Lœsche qui fut chargé avec Liévin Van de Velde d'organiser cette conquête. Peschuel n'était pas l'homme des rapides décisions, ni des activités laborieuses. Il était arrivé à Vivi le 7 décembre 1881 et, après une inaction de plusieurs mois où il paraissait s'occuper d'absorbants préparatifs, il était allé en excursion sur la côte à bord d'un vapeur de la factorerie hollandaise et avait fini par oublier sa mission. Quelques mois plus tard il regagnait précipitamment l'Europe et les deux expéditions, équipées à grands frais par le *Comité d'études,* n'avaient pas quitté Vivi. Et pendant ce temps Brazza qui venait des sources de l'Ogoué en voyage d'exploration avait franchi le Niari et atteint Landana.

Au mois de décembre 1882 Stanley revenait de Bruxelles à la hâte, chargé par le Roi de procéder sans retard à l'occupation du Niari Kwilu et du Haut Congo. Avec une décision admirable l'expédition entrait en campagne le mois suivant. Pour ne pas donner l'éveil, une colonne commandée par l'anglais Grant Elliot, accompagné de Destrain, devait se diriger d'Isangila vers le Kwilu moyen pour descendre de là vers la côte; Liévin Van de Velde gagnerait par mer l'embouchure du Kwilu pour le remonter et opérer sa jonction avec Elliot; à l'autre extrémité, le capitaine Hanssens chercherait à relier Manianga sur le Congo à la station que fonderait Destrain sur le Haut Kwilu; enfin Harou occuperait la région intermédiaire depuis Landana.

Grant Elliot quitta Vivi le 12 janvier 1883, il acheva l'organisation de son expédition à Isangila et de là s'enfonça dans les régions inconnues du Nord avec cinq Blancs dont deux Belges : Legat et Destrain et cinquante-sept Zanzibarites. Après un début de marches faciles, on se heurta à des tribus hostiles, on eut à traverser des forêts ténébreuses et des marécages putrides; par suite de la perte de l'interprète, les relations avec les indigènes furent rendues pénibles, et lorsqu'il s'agissait de se fournir de vivres en chèvres ou en poules on en était réduit à faire entendre des bêlements ou des gloussements significatifs, et le soleil des tropiques lardait les épaules de la caravane. Elle atteignit un pays enchanteur sur les bords de la Ludima qu'elle descendit jusqu'à son confluent avec le Niari où l'on arriva après vingt-trois jours de marche. Là, Elliot fonda le poste de Stéphanieville qu'il laissa aux mains de Destrain.

Après quelques jours de repos, Elliot reprit sa route avec sa petite troupe vaillante encore qu'affaiblie par la marche. Le 14 mars 1883, il acquérait la certitude que le Niari et le Kwilu étaient un seul et même fleuve, puis, arrivé au confluent de la Luasa il fondait le poste de Franktown confié à Legat. Malgré l'état de santé de deux Blancs de l'expédition, Elliot décida de continuer à

descendre le fleuve jusqu'à la côte. L'expédition quitta Franktown le 21 mars et eut à supporter toutes les détresses. Malades et épuisés, ils arrivèrent par bonheur dans une région enchanteresse où ils rencontrèrent de la part des indigènes un accueil si cordial que — dit Eliott — il était naturel de songer à mourir dans ce paradis. Et il ajoute : « Notre séjour au mont Clara fut un songe divin qui ne s'effacera jamais de notre mémoire. » Au sortir de ce « songe divin », l'expédition se remit à suivre les bords du Kwilu, s'épuisant dans la traversée de forêts inextricables. Les deux compagnons d'Elliot, terrassés par la maladie, étaient incapables d'avancer. Elliot les laissa dans un village pour continuer seul sa route vers la côte. Lui-même à bout de forces, couvert d'ulcères, n'espérait plus atteindre le but, lorsqu'un jour il entendit un coup de fusil. Aussitôt, appuyant contre un tronc d'arbre la crosse de son arme qu'il était incapable d'épauler, il répondit par un coup de feu et aussitôt un nègre s'approcha, porteur d'une lettre de L. Van de Velde annonçant son arrivée. Il était sauvé.

L. Van de Velde qui venait secourir opportunément Elliot, avait de son côté accompli sa mission. Il fallait agir avec promptitude car si Brazza était encore à Liverpool en février 1883, ses avant gardes se montraient sur le bas Ogoué, et les Français du Gabon qui croisaient sur la côte voulaient s'en rendre maîtres jusqu'au 5e parallèle sud. Chargé d'aller fonder une station à l'embouchure du Kwilu, Van de Velde débarquait à Loango le 10 février avec deux adjoints et dix Zanzibarites. Malgré la factorerie hollandaise qui voyait en lui un concurrent, il obtenait à un prix dérisoire un emplacement pour la station et se faisait céder par traités le Kwilu depuis Chisanga jusqu'à Gotu ainsi que la rive droite du fleuve. Loango se trouvait dans les pays acquis, mais pour ne pas soulever de conflits avec la France, on laissa la question ouverte. Immédiatement il s'occupa d'édifier le poste : déblaya le terrain, l'aplanit, éleva les constructions, traça des routes, construisit deux grandes pirogues et le

25 février fit hisser en haut d'un mât, sur une pointe, face à l'Océan, le grand drapeau bleu et donna le nom de Rudolfstadt à ce nouveau poste du *Comité d'études*. Il était temps car quelques jours après les Français arrivaient. Le 9 mars en effet, la canonnière *le Sagittaire* qui était venue du Gabon à Loango sous le nom de *l'Oriflamme*, remorquant deux baleinières battant pavillon français et chargée de soldats, se dirigeait vers l'entrée du fleuve. Mais la mer étant agitée et l'accès des rives étant difficiles, ils couraient à leur perte. Van de Velde lança aussitôt sa pirogue qui arriva à temps pour les empêcher de sombrer. L'officier et ses soldats furent débarqués non sans peine et après avoir été culbutés trois fois dans les vagues, et ils reçurent au poste de Rudolfstadt une hospitalité amicale. Dans l'après-midi Cordier, commandant *du Sagittaire*, débarquait à son tour. Il avait été chargé de reconnaître et d'occuper la côte depuis le Gabon jusqu'à Landana. Mais il arrivait un mois trop tard aux bouches du Kwilu ; il n'eut qu'à se retirer. Van de Velde songea alors à réaliser le second objet de sa mission qui était de rejoindre Elliot. Le 14 mars, il s'arrêtait aux cataractes du Kwilu où il concluait des traités avec les chefs des deux rives et fondait Baudouinville dans un endroit de la forêt que l'on avait exproprié aux singes et aux perroquets, et que les indigènes avaient déblayé.

Cordier

Sur ces entrefaites Van de Velde reçut de mauvaises nouvelles d'Elliot ; laissant Mikie à Baudouinville il s'avança à marches forcées au secours du capitaine. Ce fut une marche héroïque, à travers des montagnes boisées, à la saison des pluies, franchissant les rivières grossies, s'accrochant aux lianes pour escalader les flancs abrupts. Les hommes qui accompagnaient Van de Velde se conduisirent en héros. Malgré leur charge de 40 kilogs, leur fusil sur l'épaule, leur ceinture gonflée de munitions, ils avançaient se frayant la route avec leur yatagan, glissant, tombant, se relevant, et le soir venu, arrivés au campement ils se contentaient d'une poignée de riz bouilli et se couchaient dans la boue enroulés dans leur chemise arabe.

Le 5 avril 1883, comme il cheminait à la tête de ses hommes dans un ravin boisé, il se trouva soudain en face d'une forme humaine. C'était Elliot, couvert d'un vieux feutre gris, vêtu d'une chemise de flanelle sans couleur, d'une culotte rapiécée de mouchoirs et chaussé de vieilles bottes. La faim et la souffrance avaient ravagé sa figure devenue jaune. A ce moment il traversait péniblement un torrent s'aidant d'un long bâton ; Van de Velde avança la main pour l'aider à sauter sur la rive. Ils se turent un instant tous deux, saisis d'émotion, puis s'étant assis au bord du torrent Elliot dit : « Mon cher, je n'en puis plus; sans votre billet que j'ai reçu avant hier je serais mort; Schaumann et Ruthven sont encore là-bas, ils sont mourants. » Van de Velde fit chercher les deux malades et la caravane reprit la route de Rudolfstadt.

Ces hommes avaient accompli leur mission avec une énergie égale à leur rapidité : en moins de trois mois le cours du Kwilu avait été reconnu; cinq stations avaient été établies; Stéphanieville, Franktown, Kitobi, Baudouinville, Rudolfstadt et le drapeau flottait sur une vingtaine de villages. Cette conquête avait été toute pacifique et elle était due surtout à la confiance que Van de Velde avait su inspirer aux indigènes dans les palabres qu'il tint pour obtenir des cessions de territoire. Après avoir remis le commandement des postes qu'il avait fondés au capitaine Elliot, Van de Velde retourna à Vivi. Stanley croyait avoir trouvé en lui le collaborateur vainement cherché, *un autre moi;* malheureusement Van de Velde malade dut rentrer en Europe.

De son côté le capitaine Hanssens que Stanley avait « brutalement » (1) déchargé de ses fonctions sur le Haut Congo pour lui confier la mission de relier le Niari au Bas Congo, s'était mis immédiatement en campagne. Le 23 février 1883, après avoir équipé une forte caravane, il quittait Manianga et s'enfonçait dans les régions du Nord. Encore qu'il eût préféré le commandement du

1. Lettre de Hanssens. *Bulletin de la Société Belge de Géographie*, 1885, p. 90.

Haut Congo, il goûtait le charme de cette vie aventureuse et toute de liberté qui lui permettait de cheminer au gré de sa volonté et de planter sa tente où il le décidait. « Je me lève, — dit-il — avec le soleil, c'est-à-dire un peu avant six heures; mon bain, préparé depuis la veille dans une grande baignoire circulaire, m'attend chaque matin. Je déjeune d'une tasse de thé sans lait ni sucre, de deux œufs quand il y en a, de bananes frites ou d'un gâteau de maïs vert bouilli dans lequel je mords à même comme un gamin dans une pomme. Les hommes roulent ma tente, ficellent mes charges et à sept heures je donne le coup de sifflet signal du départ. Mon domestique me précède portant mon fusil, ma cartouchière et le drapeau déployé de l'*Association*. Les porteurs me talonnent et nous marchons ainsi jusque vers midi, escaladant les collines, descendant les pentes, traversant les cours d'eau, contournant les obstacles insurmontables, jouant de la hache dans les forêts vierges, déchirant les tapisseries de lianes, ouvrant des routes dans les herbes enlacées, nous arrêtant de temps à autre pour reprendre haleine et pour me permettre de crayonner sur le *taratara* (papier) les remarques que j'ai pu faire sur le terrain. »

La caravane traversa des villages dont les natifs s'enfuyaient dans les hautes herbes, habitués qu'ils étaient aux incursions des étrangers et se souvenant des razzias organisées jadis par les Blancs de la côte. Puis les difficultés surgissaient : les mensonges des indigènes égarent l'expédition dans de fausses directions; des guides la ramènent après un jour de marche au-delà de son point de départ; la contrée est couverte de mamelons s'enchevêtrant, se superposant dans un chaos déconcertant, aux ascensions et aux descentes vertigineuses; les sommets sont tantôt arides et dénudés, tantôt couverts d'une herbe haute abri des reptiles et, après les pluies, le sol se transforme en une savonnée qui risque de vous faire chavirer dans les ravins; et l'on suit ainsi des sentiers ou plutôt des pistes capricieuses reliant les rares villages de ces pays désolés. Mais le capitaine Hanssens

est de la race des indomptables et il ne connaît point les obstacles ; il a su d'ailleurs communiquer sa vaillance à ses hommes qui le suivent sans faiblir, portant outre leurs 27 kilos de charge, un fusil, des cartouches et des vivres pour huit jours.

A la fin du mois de mars, Hanssens approchait du Niari ; la région était couverte de vallées fertiles, mais les fonds étaient marécageux et l'on y marchait dans une boue épaisse alourdissant les chaussures; parfois l'eau croupissante et fétide montait jusqu'aux genoux. De plus les populations étaient peu sympathiques et leur hostilité avait déjà forcé en octobre 1882 Brazza à battre en retraite. Mais l'aspect de 22 gaillards robustes et disciplinés auxquels commandait Hanssens tempéra les velléités belliqueuses des natifs et il put arriver sans encombre au Niari, le 2 avril 1883, à Chintumba ou Kindamba. Là Hanssens apprit par le chef indigène que des Blancs bâtissaient une ville à deux journées en aval. Il s'y transporta aussitôt et voyant de loin « flotter les couleurs nationales dans cet endroit perdu à plus de 2000 lieues de mon pays, j'ai agité mon casque en l'air et j'ai lancé dans l'espace un vigoureux hip! hip! hourra! aussitôt répété par mes Zanzibarites... » Heures les plus douces dans la vie des explorateurs, que celles où ils rencontrent sur leur chemin comme un lambeau de la patrie. C'était Stéphanieville où depuis 45 jours Destrain avait vécu dans un isolement absolu, se consacrant tout entier à la fondation de son poste. Après avoir séjourné quelques jours à Stéphanieville et ravitaillé Destrain qui redoutait la famine, Hanssens, le 18 avril 1883, se remit en route pour le Haut Niari à la recherche d'un emplacement où bâtir une station. Il le trouva près du village de Kimbadi dont le chef lui fit bon accueil et accepta le protectorat de l'*Association*. Les négociations pour l'achat d'un terrain furent menées rapidement, mais faute de personnel Hanssens ne put qu'ébaucher le plan de la future station de Philippeville. Il laissa toutefois trois hommes et le drapeau pour affirmer son droit d'occupation. Le 2 mai,

Hanssens dont l'intention était de remonter jusqu'aux sources du Niari pour descendre de là vers le Congo dut songer à rentrer à Manianga, car il manquait de marchandises d'échange. Il fit route par des contrées inconnues, arriva chez les tribus Babuendes avec un stock fort réduit de marchandises et mena une vie rude de privations; en outre deux de ses soldats s'étant emparés de quelques poules, la population prit brusquement les armes. A peine Hanssens eut-il le temps de se dégager avec ses 20 soldats; il forma aussitôt un peloton et pendant une heure résista aux assaillants jusqu'au moment où il tomba frappé au pied. Ses fidèles l'entourèrent tandis que son vaillant serviteur Assami le prenant sur ses épaules l'emportait avec lui. Mais ployant sous son fardeau et embarrassé dans les lianes il tomba, les nègres frénétiques approchaient, ils allaient atteindre le capitaine de leurs lances lorsque celui-ci d'un effort surhumain se releva d'un bond, brûla la cervelle de son agresseur et rappela ses hommes au feu d'une voix vibrante qui acheva la déroute des assaillants. Alors les Zanzibarites placèrent leur maître dans une litière de feuillage et l'emportèrent en rampant dans la savane. Surmontant ses douleurs physiques et morales, Hanssens releva le courage de son escorte épuisée par la faim et la fatigue, et parvint à la ramener à Manianga où il arriva le 20 mai après quatre mois de marches incessantes. Peu après il reprit ses opérations entre Manianga et Philippeville établissant la route entre ces deux points, acquérant la plupart des districts qu'elle traversait, créant la station de Mukambi, reliant Stéphanieville à Philippeville par un service de pirogues. Tout ce travail énorme était terminé à la fin de novembre 1883.

L'occupation de toute cette région fut complétée par Harou qui avait fondé le poste de Massabi sur l'Océan, remonté le Luemé et fondé un poste près de sa source, de là il avait gagné la Ludéma puis Mukumbi établissant des points de contact entre la côte et Mukumbi. Ces lignes parallèles au Congo étaient reliées par les expéditions de

Mikic, de Burns, de Destrain jeune qui partaient de Grantville et de Stéphanieville vers les stations du Bas Congo : Boma, Isangila, Manianga, Léopoldville. L'organisation du pays était dirigée par Elliot, il s'y trouvait quinze stations, un corps de police organisé; la province était partagée en quatre districts et les relations politiques avec les Français y étaient, sinon amicales, du moins courtoises. Une élite à laquelle appartenaient le Croate Lehrman, âme admirablement trempée, dit Stanley; Casman, chef de poste de Mukumbi, esprit éminemment civilisateur, qui avait acquis d'emblée l'affection des noirs, Destrain, Hodister, secondaient l'action bienfaisante d'Elliot. De sa propre initiative, et sans attendre les ordres d'Europe Elliot avait consolidé ses travaux et fondé le poste de Grantville. Enfin l'influence des Blancs se traduisait par des actes; les guerres de village à village devenaient plus rares; Husson parvenait à empêcher des sacrifices humains et sauvait de l'emprisonnement décrété par un potentat tout un village, ailleurs il brisait l'autorité tyrannique d'un féticheur sanguinaire. L'exploration du Kwilu avait donné impulsion au commerce et des factoreries s'étaient établies sur la côte et sur les rives du fleuve où elles prospéraient. A la conférence de Berlin, de Bloeme, délégué de la Hollande, rendait un solennel hommage à cette action bienfaisante.

Toute cette conquête magnifique par sa rapidité et par ses résultats, obtenue par des moyens presque toujours pacifiques, allait échapper à l'Association. Les Français menaient tapage autour de cette prise de possession qu'ils revendiquaient pour eux-mêmes. Quoi qu'en ait dit la *Revue scientifique* (1), les traités conclus par le capitaine Cordier pour l'acquisition des deux rives du Kwilu étaient postérieurs à ceux de Van de Velde et en janvier 1884, tandis que les Français préparaient leur expédition au Gabon, Elliot lui-même, dans un voyage au long des côtes, s'était assuré la cession de la ligne côtière depuis le

1. *Bulletin Société Belge de Géographie*, 1886, p. 110.

2° parallèle sud jusqu'au 4°45' sans interruption. Tout ce territoire était donc bien à l'*Association africaine :* on n'y avait pas rencontré, comme au Stanley Pool, le drapeau français. Mais la France avait besoin de la vallée du Kwilu pour atteindre Brazzaville, elle n'entendit pas céder. L'*Association* d'ailleurs qui était redevenue maîtresse des bouches du Congo n'avait plus autant de raisons à conserver la vallée du Niari Kwilu, elle préféra la céder à la France afin de faire taire ses prétentions sur la rive méridionale du Stanley Pool. Ce fut l'objet du traité du 5 février 1885, les postes du Kwilu furent remis à la France moyennant une indemnité de 300,000 francs. Le poste de Massabé, dans l'enclave de Kabinda, retourna aux Portugais. Lorsque deux ans plus tard Hodister y revint, il le trouva vide, les portes et les fenêtres avaient été enlevées par les noirs et des herbes et des lianes recouvraient des ruines. Et Hodister quittait Massabé « le cœur serré, emportant le souvenir des anciens jours alors que tout était mouvement et bruit dans la station et ses environs où maintenant tout est solitude, ruine, abandon. »

L'occupation du Niari-Kwilu avait attesté toute la puissance d'action de l'*Association,* mais elle l'avait forcée à des dépenses d'hommes et d'argent dont l'emploi lui eût permis d'étendre plus rapidement son autorité et son influence dans le Haut Congo. Grâce à cette conquête elle avait su maintenir son existence et l'offrir en compensation aux exigences injustifiées de la France.

## CHAPITRE VI

### Premières difficultés avec la France

M. de Lanessan écrivait dans le *Rappel* en 1897. (1) « Ne faisant rien par elle-même la France aurait dû au moins prêter au Congo belge un concours actif, car elle pourrait avec quelque habileté tirer un grand profit des progrès réalisés par ce dernier. Sa conduite a été tout autre. Il n'y a pas de difficultés que le gouvernement français et ses représentants africains n'aient créées aux entreprises du Congo belge. Le roi Léopold a demandé de mettre à sa disposition des soldats sénégalais qui serviraient de noyau de résistance et d'éducateurs pour ses troupes congolaises, on les lui a refusés; le chemin de fer du Congo belge a voulu recruter des ouvriers sur nos territoires africains, on l'en a empêché. Cela est indigne d'une grande nation et de plus c'est absurde parce que c'est absolument contraire à tous nos intérêts. » Ces paroles sont justes : la France a montré vis-à-vis du Congo une étroitesse de

1. *Mouvement antiesclavagiste* 1897, p. 188.

sentiments à laquelle on n'aurait pas dû s'attendre si l'on ne savait que l'égoïsme et l'intérêt dominent la politique des peuples, et cette hostilité s'est manifestée dans les journaux à des moments de crise aiguë par des exaspérations de langage, des injures, des railleries où les journalistes ont étalé le plus clair de leur ignorance et de leur mauvaise foi. Et si la France n'a point participé à la campagne menée par la philanthropie navrante des morellistes — encore qu'elle eût de l'écho dans certains milieux — c'est qu'une part de cette campagne tombait à pic sur le Congo français.

La question des frontières, la rivalité de Brazza et de Stanley, la création du chemin de fer, le développement merveilleux du Congo belge mis en regard de la stagnation du Congo français et attesté par tous les voyageurs et coloniaux (1) amenèrent cet esprit de défiance et d'hostilité. Rien que pour la question des limites territoriales il fallut cinq traités pour la régler, et encore, trois fois on éprouva des difficultés, et comme Léopold II ne disposait ni de flotte, ni d'armée, il eut à céder.

Les premières rivalités remontent à l'époque où Brazza voulut barrer la route à Stanley. La France possédait au Gabon un établissement qu'elle avait créé vers 1840 pour fournir un port de relâche aux navires chargés de pourchasser les bateaux négriers. Un comptoir commercial y végétait par suite de l'absence de communications avec l'intérieur; et l'on cherchait plus au sud une voie de pénétration par l'Ogoué que Du Chaillu avait reconnu en 1851. Le gouvernement français dans un intérêt commercial et géographique poussait à la découverte des sources de l'Ogoué. En 1874, une expédition dirigée par le marquis de Compiègne et Marche avait échoué devant l'hostilité des tribus de l'intérieur; l'année suivante, Brazza, accompagné du docteur Ballay et de Marche s'enfonçait dans ces mêmes régions qu'il explorait trois années

1. Mgr Augouard disait en 1899 : « Sur la rive belge du Congo, il y a des postes où l'on trouve du bois et des vivres en abondance, mais rien de tout cela sur la rive française où nos fonctionnaires ne font rien pour l'avenir de la colonie. »

durant. Après des difficultés innombrables, ils atteignirent le confluent des deux rivières formant l'Ogoué, puis franchissant son bassin, ils pénétrèrent par l'Alima dans celui du Congo en juillet 1878. Brazza ne soupçonnait pas qu'il avait affaire à un émissaire du Congo, mais plutôt à quelque affluent d'un lac central. Aussi n'essaya-t-il pas d'en achever l'exploration. Il le descendit sur une distance de 70 kilomètres; après quoi, l'hostilité des indigènes et le manque de munitions le forcèrent de rebrousser chemin. Il revint par le Nord, rencontra la Licona d'où il regagna la côte qu'il atteignait le 6 novembre 1878. Il avait posé les premiers jalons du Congo français. Mais, à peine rentré en Europe, les lauriers de Stanley l'empêchèrent de dormir; il ne pouvait rester insensible « à la lutte entreprise par Stanley contre la nature et peut être à son triomphe qui assurerait à notre détriment la prépondérance des intérêts dont il était chargé. » Il remit au ministre de la marine une note dans laquelle il disait que pour réserver les droits de la France il suffirait d'aller planter le drapeau au Stanley Pool et il ajoutait que dans le cas où il arriverait trop tard, *il aurait l'air* de faire une expédition géographique. On ne cache pas mieux ses véritables projets. Ce plan devait en effet endormir les suspicions, et nous ne reprochons pas à Brazza d'avoir songé en bon patriote à agrandir le domaine colonial de France, mais d'avoir accepté 20.000 francs de Léopold II pour coopérer à son œuvre, mais en réalité pour y opposer son action nationale.

Belgium's case against de Brazza

Le ministre entra dans les vues de l'explorateur, il le mit à la disposition du Comité français de l'A. I. A. et lui prescrivit d'aller étendre l'influence française et d'établir « une priorité de droit et d'occupation sur le point le plus rapproché de l'Atlantique à l'endroit où le Congo commence à être navigable. » Il devait fixer deux postes : l'un sur l'Ogoué, l'autre sur le Haut Congo. Ce qui sauva l'*Association* et par conséquent l'Etat indépendant dans toute cette affaire, c'est que Brazza était convaincu que la meilleure voie, celle de l'avenir, pour atteindre le

Haut Congo au Pool était la voie de l'Ogoué et plus tard celle du Niari Kwilu. Il n'espérait pas voir réussir Stanley dans son labeur qu'il qualifiait de titanique et il estimait qu'il faudrait au moins quatre ans à celui-ci pour atteindre le Stanley Pool avec ses steamers.

Brazza s'empressa donc de quitter l'Europe (27 décembre 1879), il reprit le chemin de l'Ogoué où il fonda le poste de Franceville (juin 1880), et tandis que Stanley gravissait péniblement avec son matériel les hauteurs d'Isangila et ne prêtait pas l'oreille aux avertissements qu'il recevait d'Europe, (1) Brazza s'étant débarrassé de son matériel et avec cinq hommes seulement arrivait au sud du Léfini, chez un roitelet ou Makoko auquel il remit le drapeau français et dont il obtint une concession sur un territoire à son choix (10 septembre 1880). De là, il gagna le Congo en face de Bolobo, le descendit jusqu'au Stanley Pool où ayant réuni les chefs de la rive droite, il obtint d'eux une bande côtière de 15 kilomètres et confia au sergent sénégalais Malamine et à trois hommes le poste de Mtamo auquel la *Société de Géographie* de Paris donna le nom de Brazzaville.

Brazza quitta le Stanley Pool le 18 octobre 1880, et, pour compléter son succès, il se donna le malin plaisir de redescendre à la côte par Isangila et de tomber à l'improviste sur Stanley qui était loin de s'attendre à cette visite (7 novembre 1880) et qui dut probablement cacher sa surprise en apprenant de la bouche même de son rival que le drapeau français flottait sur une rive du Pool. De là, Brazza descendit à Vivi pour gagner le Gabon. Il confia Brazzaville à Mizon tandis que lui-même cherchait la route qui devait relier la côte au Stanley Pool et croyait l'avoir trouvée dans la vallée du Kwilu. Ce fut l'erreur de Brazza; il n'était pas de taille à lutter contre Stanley et il s'obstina à parcourir les chemins de l'Ogoué

1. Stanley écrivait au colonel Strauch (6 février 1880) : « Quant aux renseignements que vous me fournissez sur la marche de l'expédition française de l'Ogoué au Stanley Pool, permettez-moi de déclarer que je ne suis point partisan d'une course au clocher vers Stanley Pool. »

et du Niari Kwilu au lieu de prendre l'avance sur le Haut Congo, ce qui eût arrêté l'expansion de l'Association. En passant à Boma, en décembre 1880, Brazza avait pressé les missionnaires français de s'installer plus avant et de pousser jusqu'au Stanley Pool.

Entretemps, les missionnaires anglais avaient eux aussi atteint le Stanley Pool. Le 10 février 1881, Crudgington et Bentley arrivaient, sur la rive nord, à un village près de la Djué où le drapeau français était arboré; ils passèrent sur l'autre rive, mais assaillis par les indigènes de Kinshasa, qui avaient reçu l'ordre d'empêcher les étrangers de s'établir chez eux, ils rebroussèrent chemin. Stanley, de son côté, abandonnait l'expédition, pour prendre hâtivement la route du Pool où il arrivait par la rive droite le 27 juillet 1881. Il se heurta à Malamine qui lui exhiba le précieux traité octroyant les quinze kilomètres de bande côtière au protectorat français. En vain Stanley essaya d'obtenir une concession à côté de celle de Malamine; la famine et l'hostilité des indigènes le forcèrent à passer sur l'autre rive. Il arriva à Mfoua où après de laborieuses négociations avec le rusé Galiéma, il obtint, moyennant 5000 francs de cadeaux, une concession de territoire sur la rive gauche où il planta le drapeau de l'Association en face du poste français. Ce fut Léopoldville.

La question de l'occupation du Stanley Pool par Brazza est assez confuse, et cette confusion augmente devant la similitude des noms de Ntamo que les uns placent sur la rive droite du Congo, les autres sur la rive gauche et qui devint l'un, Brazzaville ; l'autre, Léopoldville. De plus, pour les besoins de leur cause, les Français firent du minuscule Makoko un puissant roi dont les origines remontaient au XVI[e] siècle et dont l'autorité s'étendait sur les deux rives du Congo de façon à pouvoir en revendiquer la possession. Or, on s'aperçut plus tard que le mot Makoko était un terme générique désignant un chef indigène, et d'ailleurs il ne fut plus question de ce Makoko dans la suite ; déjà en 1883, M[gr] Augouard écrivait qu'il

n'avait pu « savoir au juste ce qu'il était devenu. » Celui que Brazza avait acquis à l'influence française habitait au loin à l'intérieur des terres au sud du Léfini; d'autre part, les missionnaires anglais fixaient sa résidence dans l'un des sept villages de Kinshasa; évidemment c'étaient deux personnalités distinctes, mais on peut y voir la preuve que le Makoko de Brazza n'était pas aussi influent qu'on voulait le faire croire. Quant aux traités de Brazza, il semble qu'il y en ait eu deux : le premier, par lequel le « Grand » Makoko cédait à Brazza le territoire entre l'Ogoué, l'Alima et le Congo, ce qui lui était d'autant plus facile qu'il n'en était pas le maître, traité qui fut présenté aux missionnaires anglais; le second, dont Mgr Augouard eut connaissance, cédait la bande nord du Stanley Pool entre les rivières Djué et Impila. Ces traités eurent force de loi aux yeux de la France, mais dans la réalité il en allait autrement. Lorsque Mgr Augouard arriva au Stanley Pool, il écrivait (octobre 1883) : « Les noirs du Pool ne savent nullement qu'ils sont annexés à la France. Les chefs ne veulent qu'aucun blanc s'établisse sur leur territoire.... Les chefs de Brazzaville ont ri de moi quand j'ai invoqué l'autorité de Makoko et de Brazza. Ils n'ont rien à voir ici, — m'ont-ils dit — et nous ne voulons souffrir aucun blanc chez nous. » Les chefs refusèrent les cadeaux que le missionnaire leur apportait sous prétexte qu'ils ne connaissaient pas Brazza et, pour éviter les hostilités, Mgr Augouard s'établit en dehors de la concession française.

Si les bases de l'occupation française sur la rive nord du Pool étaient si fragiles, elles l'étaient plus encore au sud. Brazza, nous l'avons dit, y attribuait peu d'importance ; il raconte même que des chefs de la rive gauche lui ayant demandé un pavillon il le leur refusa. (1) Néanmoins il avait, au commencement de 1881, de ses hommes à Kinshasa bien que Galiéma affirmait qu'il était le chef

1. Il ne faut pas attribuer une importance exagérée à cette demande de drapeaux faite par les indigènes; ceux qui avaient déjà arboré le pavillon français demandèrent des drapeaux anglais à Bentley.

de la région et qu'il n'avait pas vendu son pays à Brazza. C'est cependant de ce semblant d'occupation que se réclama la France pour exiger l'abandon par l'Etat du Congo de la vallée du Niari Kwilu.

La rivalité des deux explorateurs allait entrer dans une phase aiguë et la question allait prendre les proportions d'une lutte nationale. La France qui jusqu'alors n'avait manifesté qu'une très faible attention pour sa colonie du Gabon, s'émut au récit de la rivalité de Brazza et de Stanley derrière lequel elle voyait surtout l'Angleterre. Brazza rentrait en Europe au mois de juin 1882, Stanley le mois suivant; en octobre il prononçait à Paris un discours où il laissait percer quelque dépit et amoindrissait le travail de Brazza. Les journaux français envenimaient la querelle. Les pionniers de l'*Association internationale* étaient assimilés à des *pirates;* la *Patrie* et *la Liberté* faisaient entendre des menaces, annonçant que la canonnière *le Sagittaire* remonterait le cours du fleuve pour prendre possession du territoire cédé. On oubliait de dire comment elle franchirait les cataractes. On pouvait lire dans un compte rendu d'une séance de *la Société de Géographie* de Lyon : « On a reçu des nouvelles de M. de Brazza qui établit une station française sur le Haut Congo. Les nègres y accourent en foule, lui demandant l'affranchissement et le considèrent comme l'apôtre de la liberté. M. Stanley poursuit sa marche vers l'intérieur, il construit des routes et a acheté des esclaves pour y travailler » (1). Enfin l'on affirmait que Stanley dans tous ses actes n'avait qu'un but : nuire à la France. (2)

Le gouvernement français dont les vues s'adaptaient à celles de Brazza présentait aux Chambres la ratification du traité conclu avec l'illustre Makoko et il était adopté à l'unanimité le 21 novembre 1882. Un mois plus tard, on votait un crédit de 275.000 francs et, sous le titre de

1. *Bulletin de la Société de Géographie* d'Anvers. 1881, p. 443.
2. Blaise : *Le Congo*, p. 78.

*Mission de l'ouest africain*, on préparait une expédition commandée par Brazza qui devait parfaire son œuvre, et le 31 décembre l'avant-garde s'embarquait pour le Gabon.

Mais Stanley avait encore été plus prompt que Brazza. Tandis qu'on le croyait à Nice, il s'embarquait subrepticement à Cadix sur un navire affrêté à Anvers et en cours de route faisait débaptiser et repeindre son navire pour échapper à la surveillance. Il débarquait à Boma le 14 décembre 1882, gagnant à marches forcées Manianga où il appelait Hanssens de Léopoldville par courrier extraordinaire. L'objectif de l'Association était double : comme on craignait de perdre les bouches du Congo il fallait s'assurer d'une bande de terre menant de la mer au Haut Congo et pour cela acquérir des concessions dans la vallée du Niari Kwilu ; Hanssens fut chargé de réaliser cette partie du grogramme; en second lieu il fallait occuper effectivement le Haut Congo pour empêcher Brazza de nous le prendre ; Stanley en fit son affaire. Enfin, Liebrechts s'embarquait secrètement à Liverpool le 2 février 1883 avec deux batteries de canons rayés destinés à appuyer l'action de Stanley. C'était l'époque des héroïsmes et des grands gestes et Léopold II qui recevait à Laeken le jeune Liebrechts et ses camarades avant leur départ, étendait sur eux ses bras en leur disant « Que Dieu vous protège! » L'heure était grave, et Stanley lui-même ne voyant pas d'issue dans cette lutte contre la France et contre le Portugal proposait de remettre le protectorat de l'Association aux mains de l'Angleterre.

Toutefois la rapidité et la décision de Stanley eurent raison des lenteurs de Brazza qui s'était seulement embarqué le 21 mars 1883 ; et lorsque celui-ci arriva, la vallée du Niari Kwilu était occupée par l'Association et les postes étaient fondés sur le Haut Congo. L'arrivée de Brazza au Congo avait donné de l'inquiétude à l'Angleterre et au Portugal et leurs navires de guerre mouillaient dans les eaux du Congo. Le *Sagittaire* venait du Gabon au mois de mars préparer les voies à Brazza qui tardait. En

chemin le capitaine Cordier avait essayé de rallier à l'influence française les chefs de la côte mais il avait échoué devant l'hostilité des indigènes sauf à Loango. Mgr Augouard recevait l'ordre de gagner au plus tôt le Stanley Pool, avec des cadeaux pour une valeur de mille francs et d'y attendre Brazza qui lui avait promis de s'y trouver au mois d'août; au mois de décembre Brazza n'était pas encore là. Stanley l'emportait sur toute la ligne.

Pendant ces années 1884-1885, le ton de la presse française avait gravi tous les sommets de la haine et de la mauvaise foi. Il n'y avait plus qu'un héros : Brazza; qu'un monstre, Stanley. Racontars, calomnies, billevesées étaient des flèches quotidiennes; le *Journal des Débats* écrivait : (1) « Il paraît que les fonds fournis par les comités belges et internationaux pour établir la civilisation au Congo sont employés par Stanley à faire de la piraterie dans le Haut Congo, à y maintenir et à y pratiquer l'esclavage... Partout, Stanley se bat, partout il brûle les villages qui résistent, partout il sème la haine et la vengeance. » Deux ans après le ton du même journal n'avait pas varié. « Le but réel — écrit-il (2) — de l'expédition Stanley avait un caractère essentiellement égoïste, politique et hostile à la France à qui l'on voulait barrer la route du Congo. Au fond cette expédition n'a été qu'*un acte d'usurpation et une invasion à main armée.* » Un pamphlet, *le Congo français* (3) résumait toutes les colères et synthétisait en ces termes l'effort de Stanley : « Partout les indigènes méprisent ou détestent cette *horde de pirates* (agents de l'Association); partout ils se soulèvent attaquant leurs caravanes et leurs convois. Sur le Haut Congo on n'entend parler que de combats, d'incendies de villages et des stations internationales, *sortes de repaires* secourus, ravitaillés par le fleuve, dont les habitants ne sortent que pour tenter des razzias dans le voisinage. »

1. *Mouvement géographique*, novembre 1884, p. 66.
2. *Mouvement géographique*, 28 décembre 1886.
3. *Mouvement géographique*, 8 février 1885, p. 11.

Ce langage injustifié où s'étalait l'ignorance la plus manifeste avait d'autant moins de raison d'être que le gouvernement français avait fini par afficher une attitude amicale vis à vis de l'*Association internationale*. Elle avait eu, comme nous l'avons déjà vu, son écho au Congo et Brazza lui-même dans une visite au gouverneur de Winton à Vivi (5 janvier 1885) avait insisté sur ses intentions de maintenir la paix et la concorde, et à Brazzaville les membres des deux expéditions avaient bu fraternellement à leur prospérité réciproque. Néanmoins la France persistait à réclamer la vallée du Niari Kwilu et faisait état de l'occupation de la rive gauche du Pool par les soldats de Brazza. Les négociations pénibles aboutirent à la Convention du 5 juin 1885 par laquelle Léopold II cédait à la France tout le bassin du Niari Kwilu. L'article 3 fixait les frontières des deux Congos. C'était le Shiloango, « *la ligne médiane du Stanley Pool, le Congo jusqu'à un point à déterminer en amont de la rivière Licona-Mkundja; une ligne depuis ce point jusqu'au 17e degré de longitude est de Greenwich, en suivant autant que possible la ligne de partage des eaux du bassin de la Licona-Mkundja qui fait partie des possessions françaises; le 17e degré de longitude est de Greenwich.* »

Ce traité géographiquement impraticable allait rouvrir l'ère des difficultés. En effet, lorsque Grenfell en mars 1885 eut reconnu l'Ubangi et remonté une partie de son cours, Brazza voulut assimiler à l'Ubangi la Licona qu'il avait franchie en 1878 et dont faisait mention le traité du 5 février. La tentative paraissait téméraire et en contradiction avec le texte du traité qui fixait au 17e méridien une partie des frontières. C'était un chiffre sur lequel on ne pouvait ergoter, mais les difficultés furent tournées avec une habileté machiavélique de manière à reculer la frontière jusqu'à l'Ubangi, c'est à dire jusqu'au 18e degré. Pour y arriver, on se servit d'abord d'une carte qui avait été jointe à l'article concernant la liberté de commerce, dressée par l'Institut géographique de Bruxelles sur les données erronées de Brazza et où la Licona venant de

l'Est se jetait dans le Congo aux environs de l'Equateur; puis on fabriqua des cartes fantaisistes, ignorantes des découvertes récentes et qui allongeaient le domaine de la France, comme celle du commandant Koch (1) et on plaçait l'Ubangi à l'ouest du 17e degré. On concluait comme le *Journal des Débats* que la Licona et l'Ubangi étaient identiques; on revendiquait la priorité d'occupation de l'Ubangi alors que deux Belges Hanssens et Van Gèle avaient déjà conclu des traités sur ce fleuve; enfin on fit le silence complet autour de la découverte par Jacques de Brazza du Sekoli-Bunga affluent du Congo qui se jetant dans le Congo entre la Licona et l'Ubangi empêchait toute confusion entre ces deux cours d'eau; et l'on ne réclamait pas seulement le pays qui s'étendait jusqu'à l'Ubangi, mais le bassin tout entier.

Pour trouver une solution, l'Etat du Congo et la France envoyèrent une mission fixer la délimitation conformément au traité de 1885. Les lieutenants Liebrechts et Massari pour l'Etat du Congo, le capitaine de frégate Rouvier et le docteur Ballay pour la France amorcèrent en janvier 1886 le point de départ de la frontière Est sur la rive droite de l'Ubangi ; mais devant l'impossibilité de rallier le 17e degré, puisque le cours de l'Ubangi remontait vers le Nord, ils renoncèrent à poursuivre leurs travaux de délimitation. Le résultat de cette expédition permit au *Temps* (2) d'exprimer enfin la vérité en reconnaissant que la Licona et l'Ubangi étaient deux eaux tout à fait distinctes. Mais les prétentions de Brazza soutenu par son gouvernement n'en furent pas amoindries, il continua de soutenir que par Licona-Nkundja (3) la convention de 1885 avait voulu désigner les deux bassins de la Licona et de l'Ubangi. Et pour le prouver pratiquement, Brazza envoya un lieutenant prendre position sur les rives de

1. Cf. *Bulletin de la Société belge de géographie*, 1886, p. 147 : Carte réduite de Koch. — *Bulletin de la Société de géographie commerciale*, décembre 1885. — *Comptes-rendus des séances de la Société de géographie de Paris*, février 1886.

2. *Mouvement Géographique*, 1886, p. 34.

3. Le nom de Nkundja était celui que Stanley et de Brazza avaient donné au cours inférieur de la Licona.

l'Ubangi et fonder le poste de Kundja sur un territoire où Hanssens et Van Gèle, en mai 1884, avaient passé des traités avec le chef d'Ibanzi. Les négociations entamées avec le gouvernement français menaçaient de s'éterniser; en juillet 1886, un accord intervint pour soumettre le litige à l'arbitrage du président de la Confédération helvétique, mais sans attendre sa décision les deux parties arrivèrent à s'entendre et signèrent la convention du 29 avril 1887. Pour la seconde fois Brazza avait fait triompher son point de vue; l'Etat indépendant acceptait les prétentions de la France et substituait à la Licona le Thalweg de l'Ubangi. Si le Roi s'était résigné à cette transaction, c'est qu'il avait pu obtenir en échange d'abord une déclaration de la France par laquelle celle-ci ne pouvait opposer son droit de préférence à la Belgique et en second lieu l'admission à la Bourse de Paris, pour une valeur de 80 millions, des titres de l'emprunt de 150 millions qu'il avait l'intention de contracter.

Nous verrons dans la suite que ce traité donna lieu à de nouvelles difficultés qui permirent une troisième fois à la France d'arrêter l'expansion belge dans le Nord.

## CHAPITRE VII

### Les Revendications du Portugal

Lorsque le Portugal vit l'*Association internationale* à l'œuvre, occupant le Bas Congo, créant des postes, s'assurant par des traités la possession du sol, il ouvrit l'œil et s'apprêta à expulser ces gens qui venaient marauder sur ses propriétés. Il présenta des parchemins vétustes qui attestaient qu'il avait découvert le pays à la fin du XV^e^ siècle, et des lettres patentes des Papes qui lui reconnaissaient la possession de la côte africaine. Personne d'ailleurs ne songeait à contester l'authenticité de ces informations surannées, mais il était loin le temps où les caravelles portugaises sillonnaient tous les océans. On pouvait s'étonner qu'un si petit peuple eût créé un si vaste empire colonial. Mais son effort même l'avait tué et l'on savait que ce brillant empire colonial avait été absorbé par une nuit irrémédiable et que le seul commerce lucratif auquel se fussent livrés les marchands lusitaniens était la traite. La décadence avait pris un pas accéléré particulièrement sur la côte africaine où la prospérité n'avait été réelle qu'aussi longtemps qu'avait duré le commerce des esclaves.

Dans cette région dont le centre était d'ailleurs bien en dessous du Congo, on ne rencontrait aucune trace d'occupation effective, ni d'administration. L'Angola n'avait que quelques ports déchus, Mossamédès était presque abandonné, le ministre de la marine ne possédait point de documents concernant ce pays, et Serpa Pinto et Capello arrivaient péniblement à constituer leurs caravanes. L'autorité portugaise était si bien assise à Benguéla que Cameron raconte qu'à son parfait ahurissement un officier blanc vint lui proposer de se mettre à sa disposition avec ses camarades pour s'emparer de la ville s'il voulait prendre l'engagement de leur fournir de la viande trois fois par semaine. La côte de Loanda à Ambriz ne reconnaissait aucune autorité ; Loanda, ville déchue, de 15.000 habitants et capitale de l'Angola, malgré son fort, sa troupe et son navire de guerre n'avait pas encore pu ouvrir par voie de terre une route de communication avec Ambriz. Trois sentiers partant d'Ambriz figuraient les seules voies de l'intérieur vers le Congo et les nègres de la région y étaient si peu soumis que nulle factorerie ne songeait à s'y fixer. Au delà d'Ambriz, et jusqu'au Gabon, le Portugal n'exerçait aucune suzeraineté, il n'y avait pas la moindre trace non pas de gouvernement, mais même d'occupation. En 1816, le capitaine Tuckey n'avait rencontré aux bouches du Congo en fait de Portugais que des trafiquants d'esclaves, il vit à Boma sept bateaux négriers attendant leur cargaison ; Livingstone, en 1839, en compta 37 à Loanda et Cameron ne put cacher son mépris pour tant d'ignominies. Il accusa les Portugais de se faire moralement les complices des marchands d'esclaves et de fermer leurs ports au commerce. « Un système prohibitif absurde — disait-il — soutenu par des fonctionnaires mal rétribués, étouffe le commerce et transforme ces provinces en foyer de corruption ». Les lettres du consul Hopkins à lord Derby en 1877 étalaient comment les Portugais entendaient la liberté commerciale et respectaient les droits de l'humanité. Au Congo même il n'y avait pas de factoreries portugaises :

la première vint s'y établir vers 1880. Les établissements occupés par des trafiquants portugais relevaient de maisons étrangères. A la même époque et malgré les traités ceux qui occupaient Landana continuaient à acheter des esclaves qu'ils traitaient avec la dernière barbarie. Et en présence de ces faits le *Times* (3 avril 1883) pouvait écrire : « Livrer le Congo au Portugal ce serait favoriser le commerce des esclaves au lieu de l'abolir ».

Bref tout ce pays était littéralement sans maître : l'Angleterre y envoyait ses navires protéger ses nationaux et la France y dépêchait une frégate pour forcer un Portugais à faire des excuses à Mgr Augouard qu'il avait grossièrement outragé. La situation était résumée par le consul Hopkins écrivant (1877) que « tous les Blancs entre Angola et le Gabon prétendent qu'il n'y a pas de loi, qu'ils ne relèvent d'aucun gouvernement et qu'ils font ce qu'ils veulent. » Stanley de son côté après une minutieuse enquête auprès des chefs indigènes les plus anciens affirmait qu'il était impossible de recueillir un témoignage quelconque tendant à prouver que l'ancien état de choses ait fort sensiblement différé du régime actuel. » Toutes ces attestations montraient à l'évidence que le Portugal avait perdu tout droit à revendiquer ses domaines du Congo.

Or dès qu'il eut vent des conquêtes effectuées par l'*Association internationale africaine,* le Portugal sentit renaître sa verve colonisatrice et s'empressa de se souvenir des régions qu'il avait délaissées immémorialement. Il inonda les Chancelleries de protestations et de notes diplomatiques, il élabora des mémoires justificatifs de son inertie antérieure, il rappela les pages glorieuses de son histoire et énuméra les titres de ses rois dont la liste s'allongeait du nom des royaumes africains. La *Société de géographie* de Lisbonne devint le foyer de ces revendications patriotiques et les Chambres s'élevèrent énergiquement contre les accusations de Cameron. Il se trouva en Belgique un journal qui se fit ouvertement le champion du Portugal. Ce fut la *Réforme*. On ne voit pas bien

l'intérêt de ce journal à appuyer des revendications injustifiées; mais on sait de quelle haine extravagante il poursuivait l'*Association internationale.*

En même temps le Portugal suscitait des embarras en Afrique à l'Association et se prenait d'un beau zèle pour récupérer ses droits. Les Cortès votaient un subside de 200.000 francs pour l'expédition de Serpa Pinto et pour consolider son pouvoir dans l'Angola. On jetait des prétendants dans les jambes de l'Association, et de même que la France avait fait sortir du néant Makoko pour les besoins de sa cause, de même le Portugal extirpait de son trône pouilleux le descendant des rois de San Salvador, bonhomme qui ne savait ni lire, ni écrire, mais loti d'un vieux nègre qui, grâce au vernis de la civilisation, faisait l'office de secrétaire. Ce roitelet de vaudeville lança, le 16 juin 1884, une protestation dans laquelle il revendiquait pour le roi de Portugal les territoires acquis par l'Association. Encore à l'exemple de la France qui avait poussé Mgr Augouard sur la route du Haut Congo, le Portugal obligeait l'évêque d'Angola à envoyer des missionnaires au Stanley Pool; il protestait contre l'envahissement de son territoire par les missionnaires du Congo, du Gabon et d'Alger et se refusait à reconnaître les quatre vicariats érigés à la demande de Mgr Lavigerie. Ses canonnières faisaient de nombreuses apparitions dans les eaux congolaises et, en 1881, il envoyait trois missionnaires et deux officiers relever la mission de San Salvador. Enfin les employés portugais des factoreries convoquaient à une palabre les chefs de Boma et parvenaient à obtenir de Nécorado, roi de Boma, qu'il retirât la signature qu'il avait mise au bas des traités conclus avec Delcommune. Pour faciliter la conviction du roi nègre les Portugais envoyaient deux canonnières dans le port de Boma et le résultat fut atteint. A Lisbonne on fit du bruit autour de cette protestation et on renforça les réclamations.

Le Portugal n'eût pas réussi dans ses revendications s'il n'avait obtenu l'appui aussi imprévu que considérable de l'Angleterre. Depuis 1846, le gouvernement anglais n'avait

pas admis les prétentions du Portugal sur le territoire situé entre les 5e et 8e degrés, et il avait fait savoir à différentes reprises qu'il n'acceptait pas les droits de souveraineté revendiqués par le Portugal sur ces pays. Le Portugal avait fait appel à ses géographes et avait fait occuper militairement le port d'Ambriz ; l'Angleterre, en 1867 et en 1876, avait répondu qu'elle s'opposerait par la force à l'occupation d'autres ports. Et voici que soudain, par traité du 26 février 1884, l'Angleterre reconnaissait la souveraineté du Portugal sur les côtes de l'Afrique entre les 8e et 5e degrés latitude sud. Evidemment, l'Angleterre qui n'a guère connu en politique que le principe *do ut des* y avait ménagé ses intérêts dans la création d'une commission anglo-portugaise chargée de la surveillance des bouches du Congo. En sa qualité de tutrice assidue du Portugal, elle se réservait la haute direction politique du pays dont elle laissait la perception des droits d'entrée à son associée.

Ce traité qui barrait la route du Congo à l'Association, fut, nous l'avons vu, (1) dénoncé par l'Angleterre elle-même, mais le dissentiment n'en subsista pas moins entre le Portugal et l'Association. C'était le moment où allait se réunir la Conférence de Berlin : le Portugal fit un effort désespéré. La presse lusitanienne se ligua dans un dernier assaut, des correspondances furent reproduites par des journaux dévoués à ses intérêts, on usa de toutes les armes fourbies par la mauvaise foi et on mit tout en œuvre pour discréditer les travaux de l'Association. On arriva au tribunal des Puissances réunies à Berlin. Une dernière fois le Portugal étala la préhistoricité de ses droits sur le Congo qu'avait jadis reconnus l'Europe ; mais ils manquaient incontestablement de persistance. Déjà Wauters, avec l'autorité qu'on lui connaît, avait réfuté en 1883, leurs prétentions aux découvertes à l'intérieur du pays. Ce fut Emile Banning qui leur porta le dernier coup dans un mémoire historique et documenté qu'il

1. Cf. p. 35 à 39.

présenta aux membres du Congrès. Les preuves que les Portugais avaient donné depuis plusieurs siècles de l'affaisement radical de leurs capacités colonisatrices parurent suffisantes au Congrès pour ne pas remettre entre ses mains les destinées du Congo. Abandonné par l'Europe le Portugal dut capituler, des négociations entamées aboutirent au traité du 14 février 1885 qui fixa les limites et assura à l'Association la possession des bouches du Congo qu'elle avait méritées par un labeur assidu de quatre années héroïques.

L'ère des difficultés fut rouverte en 1890, lorsque Léopold II créa le nouveau district du Kwango oriental que Dhanis venait de parcourir en concluant des traités avec les chefs. Ce district englobait le Lunda en vertu du traité du 14 février 1885 qui avait fixé pour limite sud de l'Etat du Congo « le parallèle de Noki jusqu'à son intersection avec le Kwango; à partir de ce point dans la direction du sud le cours du Kwango. » Les discussions reprirent avec acharnement; profitant d'une échauffourée à laquelle avaient pris part quelques noirs portugais, le Gouverneur de Loanda envoya à Boma une canonnière demander des explications; l'incident n'eut d'autre suite que de décider l'Etat du Congo à établir un fort à Shinkakassa pour mettre la capitale à l'abri des coups de main. Pour en finir, les deux partis qui avaient songé à remettre le différend à l'arbitrage du Pape, cherchèrent un terrain d'entente et après de longs pourparlers ils aboutirent, le 25 mai 1891, à un traité qui partageait les territoires contestés. Le traité du 24 mars 1894 acheva de fixer les fontières des deux colonies.

## CHAPITRE VIII

### Le Portage et le Chemin de fer

On peut dire qu'aux débuts de l'occupation du Congo le seul résultat à atteindre était la création d'une route reliant la côte au Haut Congo. Et il fallait la créer d'autant plus rapidement que la concurrence de la France menaçait de devancer l'Association au Stanley Pool. Si les difficultés entassées sur le fleuve que barraient les rochers et les cataractes en avaient jusqu'alors empêché l'accès, elles continuaient à entraver la marche en avant des audacieux conquérants. A partir de Léopoldville se déroulait le réseau fluvial incomparable, dont les artères portaient la vie à travers tout le cœur de l'Afrique. Mais pour y arriver, il y avait 300 kilomètres à franchir par le chemin des caravanes. On prenait charge à Vivi pour Isangila où l'on utilisait le Congo navigable jusqu'à Manianga et de là par voie de terre on gagnait Léopoldville. Et quel chemin! un lacet sinueux escaladant les côtes abruptes, dévalant les pentes raides; ici, accroché aux flancs des montagnes, là s'interrompant à des gués faits de pierres glissantes ou à des ponts sommaires grées

de lianes; ailleurs se faufilant sur des plateaux hérissés d'herbes hautes de 4 ou 5 mètres ou s'insinuant dans des marais intempestifs. Et c'est ce chemin qui pendant quinze ans va lasser la patience et l'énergie des Blancs et servir de trait d'union entre l'Europe et l'avant-garde de la civilisation sur le Haut Congo. Et l'on reste pétrifié d'étonnement devant l'immense labeur qui s'obstina sur ce chemin. Stanley le premier, en 1879, eut à lutter contre la la difficulté des transports. Alors que le portage existait sur la côte orientale grâce au trafic des Arabes, il était inconnu dans le Bas-Congo. Pour transporter ses 1800 charges, dont quatre steamers, Stanley ne disposait que de 70 Zanzibarites et de 120 Loangos. Il parvint cependant à organiser un service régulier de transports jusqu'à Manianga de 30 à 50 charges par mois, au prix de 21 francs la charge. En 1882, les indigènes s'attelèrent à la besogne et les progrès furent constants; l'année suivante on transportait 200 charges par mois. Le résultat ne suffisait pas encore aux besoins de l'expédition, aussi Stanley confia-t-il au capitaine Hanssens le soin d'établir une seconde ligne sur la rive gauche du Congo par Lukungu; elle fut desservie par les Bacongos qui se montrèrent plus empressés à offrir leurs services.

En 1891, le développement du portage avait fait rouvrir la route du Nord et on avait créé une nouvelle voie au Sud. Lukungu et Manianga étaient les centres de recrutement. Le service des porteurs fut organisé par les officiers et l'on ne connaîtra jamais l'énergie qu'ils déployèrent à cette tâche ingrate et qui leur laissa si peu de gloire. C'était Haneuse, Franqui, le Clément de Saint Marcq, G. Lemarinel, Van Dorpe et Dannfelt qui fut victime de son dévouement à l'œuvre congolaise après s'être donné tout entier au service des transports. Grâce à ce déploiment d'énergie le portage ne chômait plus. La demande, au reste, se faisait de jour en jour plus importante : il fallait 1000 hommes pour porter le steamer *Stanley*, l'*Association* avait besoin de son côté de 1500 porteurs par mois. Heureusement le prix de la charge qui était de

42 francs, était descendu à 20. Tout le Bas-Congo était sillonné de caravanes que recrutait l'État, les Compagnies, les maisons de commerce, les missionnaires, les voyageurs. Les charges qui étaient de 1200 en 1883, étaient décuplées deux ans après. Le mouvement fut arrêté par quelques guerres au début de 1887; des charges de 120,000 kilos s'entassaient dans les magasins de Matadi, deux steamers, la *Ville de Bruxelles* et le *Roi des Belges* représentant 6,000 charges étaient attendus ainsi que 2,000 charges de matériel, enfin l'expédition au secours d'Emin allait arriver. Le lieutenant Franqui, chef de poste de Lukungu, parvint à enrôler 5,000 hommes sans compter 5,000 autres pour les factoreries et le portage battit son plein. En mars, 8,000 hommes étaient montés au Pool; à la fin de l'année on avait transporté 60,000 charges, soit près d'un million de kilos. Le transport des steamers le *Roi des Belges* et la *Ville de Bruxelles* fut héroïque, Traînés par pièces de 100 à 1000 kilos, il fallait des palabres, des pourboires, de la patience pour amener les indigènes à s'atteler aux lourdes pièces. On mit un mois de Vivi à Isangila, à Manianga un chariot se brisa, les porteurs refusèrent d'abord de traîner une charge de 800 kilos, ils finirent par s'y mettre et 200 d'entre eux enlevèrent toute la chaudière du *Roi des Belges*. Ces charges se suivaient à une centaine de mètres l'une de l'autre dans une marche imposante et s'en allaient vers les crêtes difficiles. Et lorsqu'un obstacle était franchi, les porteurs de la première charge se retournaient vers ceux qui les suivaient et les excitaient par leurs acclamations frénétiques. Ce dernier trajet demanda dix-sept jours à raison de huit heures par jour pour franchir dix à quinze kilomètres.

Il vint un moment où l'on se disputa les porteurs dont les prétentions augmentèrent; il fallut règlementer le portage dans l'intérêt du commerce et des populations indigènes et pour assurer la régularité et la sécurité des transports entre le Haut et le Bas Congo. Par arrêté du 12 mars 1889 les particuliers furent astreints à se

munir d'un permis de recrutement et des pénalités furent portées contre ceux qui tenteraient de débaucher les porteurs. Par là, on mettait un terme à la concurrence déloyale. En plus, pour s'indemniser des frais occasionnés par l'amélioration de la route, par la construction de ponts ou de hangars destinés à abriter les marchandises, l'Etat établit (1er juin 1892) un droit variant de un à deux francs par charge de 30 kilos. Les exigences du trafic devenaient de plus en plus pressantes; en 1893, plus de 25,000 porteurs gravirent le chemin des caravanes et 80,000 charges pesèrent sur leurs têtes. Les quarante-trois steamers qui, en 1894, sillonnaient le Haut Congo, avaient été hissés au Pool en dix ans : ils étaient venus par petits morceaux sur la tête des nègres; ensemble ils représentaient une caravane de 100,000 hommes. Les lourdes pièces avaient été traînées sur des chariots auxquels s'attelaient les nègres. Et ils allaient, ne s'épargnant ni peines, ni fatigues pour arriver au but. Ils allaient, roulant leurs chariots, comme le rocher de Sisyphe, à travers la région tourmentée, escaladant les flancs raides des montagnes, descendant dans les fondrières, franchissant les rivières impétueuses, et malgré tout gais et soumis, heureux comme des enfants quand le but était atteint (1). Un jour, — raconte le commandant Lemaire — les Européens de Léopoldville entendirent une rumeur lointaine. Elle approcha, se précisa, c'était des chants qui sortaient de la poitrine de cent vigoureux porteurs qui amenaient une chaîne de cent mètres. « Nous nous étions tous levés pour nous ranger sur le passage de ce serpent de fer qui venait d'onduler, fantastique, sur une route de 400 kilomètres, meurtrissant de ses 3,000 kilogs tant de robustes épaules. » Les gambades et les rugissements des nègres parvenus au bout de leur effort (2) témoignaient toute leur joie.

C'était un rude apprentissage pour ces braves gens à qui le progrès réclamait un concours surhumain. Bien

1. Lemaire : *Congo et Belgique*, p. 173.
2. Lemaire : *District des cataractes*, p. 20.

que le nègre du Bas Congo se montrât courageux et solide, au premier rang après les Zanzibarites, tant de fardeaux accumulés pendant des années sur leurs têtes et sur leurs épaules devaient finir par les écraser, aussi leurs ossements se mêlaient-ils à la poussière du chemin et le pays se dépeuplait. Il était temps que le chemin de fer soulageât ces fronts courbés et les rendît à une vie moins pénible dans leurs villages entourés de bananiers. Au surplus, ce mode de transport était précaire et onéreux ; le trajet durait un mois, les marchandises étaient exposées à se détériorer ou à se perdre, les colis ne pouvaient dépasser 30 kilogs et réclamaient des emballages coûteux. Avec le chemin de fer, le trajet se ferait en deux jours, les autres inconvénients seraient supprimés et la route du Haut Congo serait accessible aux flots du commerce et de la civilisation. Mais avant de voir s'achever le ruban d'acier qui mettrait en communication l'Océan avec le Stanley-Pool, on allait connaître les heures les plus sombres peut-être de cette histoire.

On peut dire que les promoteurs de l'*Association internationale africaine* poursuivirent, dès les débuts, la construction d'un chemin de fer. Ce but eût été même leur seule préoccupation si la nécessité d'assurer la stabilité des institutions et de fixer les droits de propriété, précisément en vue de cette construction, ne les eût forcés de poursuivre en même temps un but politique. Dès 1878, Stanley avait été chargé par le Comité d'études de s'enquérir de la possibilité d'établir une voie ferrée dans le Bas Congo et de fixer son importance commerciale. Wismann, le lieutenant Von François, Müller, Grenfell affirmaient la nécessité d'une voie ferrée ; Stanley lui-même avait déclaré que sans chemin de fer le Congo ne valait pas quarante sous. « Il y a — disait-il — des richesses énormes qui attendent le chemin de fer destiné à les recueillir. J'en avertis le commerce et suis persuadé que l'avertissement ne sera pas perdu. » Il ne tomba pas, en effet, dans l'oreille d'un sourd. En novembre 1885, un syndicat de capitalistes anglais se constitua pour entre-

prendre l'affaire, des délégués vinrent à Bruxelles en décembre et un accord provisoire fut signé avec la *Royal Congo Railway* le 24 juillet 1886. La souscription devait être ouverte dans les quatorze Etats signataires de l'Acte de Berlin. Des protestations se firent entendre en Belgique contre cet arrangement, aussi l'Etat prétextant l'insuffisance d'organisation politique, ne put octroyer à la Société les pouvoirs qu'elle demandait pour assurer la sécurité de ses capitaux; et le syndicat fut dissous.

Grâce à l'initiative de Thys, la Belgique put prendre la place de l'Angleterre. La *Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie* constituée au capital d'un million reprit le projet « avec le but immédiat d'étudier d'une manière pratique et définitive l'affaire du chemin de fer. » Au mois de mars 1887, elle signa avec l'Etat indépendant une convention aux termes de laquelle elle recevrait à titre de dédommagement 150.000 hectares de terrain à choisir sur tout le territoire du Congo; l'Etat, de son côté, demandait une part dans les bénéfices de l'exploitation. Aussitôt le Conseil d'administration décida d'envoyer deux expéditions qui rechercheraient le meilleur tracé: le capitaine Cambier prit la direction des ingénieurs; Delcommune fut mis à la tête de la reconnaissance commerciale. Le major Thys qui fut l'âme de l'entreprise qu'il soutint de son indomptable énergie occupa la direction supérieure et représenta la Société en Afrique.

Plusieurs projets avaient été mis en avant: celui de Stanley partant de Vivi suivait la rive droite du fleuve et se partageait en deux tronçons de 175 kilomètres; d'Isangila à Manianga on aurait utilisé la voie du fleuve; un autre projet suivait le même itinéraire mais avec Matadi comme tête de ligne; un troisième enfin soumis par le capitaine Zboïnski qui avait exploré en 1884 le Bas Congo, partait de Matadi et atteignait le Stanley Pool par la rive gauche. Il évaluait le coût de la construction à 15 millions soit 5 de moins que Stanley. Ce projet où la ligne ne présentait pas de solution de continuité fut adopté. Les

deux premiers — quoique moins coûteux — nécessitaient des transbordements nombreux, la navigation sur le fleuve n'était pas sans danger et les difficultés pour amener le gros matériel nécessaire à la construction du second tronçon paraissaient presque insurmontables. Restait à savoir si Matadi, tête de ligne, était accessible aux navires d'un fort tonnage : Brazza prétendait que les bateaux d'un tonnage supérieur à 200 tonnes n'y pouvaient entrer. La discussion fut close par l'arrivée, en juin 1889, du *Lualaba* jaugeant plus de 2000 tonnes.

Les brigades d'études se trouvèrent réunies à Matadi à la fin de juillet 1887. Grandes furent les difficultés : on se trouvait devant l'inconnu, sans renseignements géographiques sur la contrée pour préciser le cours des rivières, l'emplacement des marais, des ravins. Pour fixer l'axe de construction la plus facile et la moins onéreuse on explora mamelons et défilés, on sonda les marais, on contourna les ravins, on escalada les cols. Le service de la construction suivait les pas des jalonneurs. Habitant sous la tente dans un confort rudimentaire, ils avançaient avec les travaux, marchant de l'avant, taillant dans les herbes, hachant dans les forêts, pataugeant dans les marais ou les rivières écumantes, ployant le front sous les soleils torrides. Néanmoins les études furent menées avec sûreté sous l'impulsion vive que leur communiqua Cambier. Après avoir établi le tracé de la voie jusqu'à la Lukunga, Cambier remit la direction à l'ingénieur Charmanne. Le 4 novembre 1888 le dernier coup de niveau était donné au Stanley Pool; les ingénieurs rentrèrent. Leurs rapports établissaient la possibilité de construire le chemin de fer qui devait être à voie unique avec un écartement de 75 centimètres. Le projet d'évaluation fixait le coût approximatif des 400 kilomètres de ligne à 25 millions et prévoyait quatre années de travaux. La ligne coûta 60 millions et l'on mit huit ans pour atteindre le but!

Après ce rapport, la Compagnie du Commerce décida d'abandonner le soin de la construction du chemin de fer à une société filiale la *Compagnie du Chemin de fer du*

*Congo* qui se fonda le 31 juillet 1889 et racheta pour 1.250.000 francs les plans de la ligne pour lesquels la Société du Commerce avait reçu un million. La nouvelle société fut constituée pour 30 ans au capital de 25 millions dont dix furent souscrits par le gouvernement belge avec l'autorisation des Chambres. (1) Sans cette aide désintéressée, — le gouvernement belge ne demandait qu'un intérêt de 3 1/2 — jamais on n'aurait pu trouver les capitaux nécessaires. Une convention passée avec l'Etat indépendant confirmait à la société l'usage des terrains nécessaires à la construction et l'octroi de 1500 hectares par kilomètre de voie accordés à la Compagnie du Commerce. Elle concédait l'exploitation pour 99 ans avec droit pour l'Etat de racheter la ligne à toute époque et imposait l'obligation d'achever les travaux endéans les quatre ans. Dès lors on pouvait entrevoir la réalisation de ce travail immense. « C'est vraiment une œuvre grandiose — écrivait Grenfell — le chemin de fer combattra plus efficacement la traite qu'une armée toute entière et sonnera le glas funèbre de la suprématie arabe dans le bassin du Congo. »

Au moment où se fonda la Société du chemin de fer, on chercha à rallier des sympathies françaises en y intéressant des capitalistes de ce pays. Le chemin de fer de Matadi au Pool n'était-il pas en effet destiné à desservir le Congo français aussi bien que le Congo belge ? Mais ces tentatives échouèrent, les propositions de la Société du chemin de fer furent repoussées ; bien plus, le Gouvernement français encouragé par l'exploration du Niari-Kwilu (1887-1888) songea à créer une ligne vers le Haut Congo et par décret du 25 janvier 1890 concéda à une société privée l'étude et la construction de la voie qui devait faire concurrence à celle de l'Etat. Mais les capitaux s'étant montrés peu enthousiastes et la ligne manquant de port d'attache le projet ne fut jamais réalisé, et ce ne fut pas sans une certaine aigreur qui ne cessa de paraître dans

1. Le vote eut lieu le 23 juillet 1889 à l'unanimité sauf six abstentions : Janson. Neujean, Paternoster, Fléchet, de Kerckhove, Coomans.

leurs journaux que les Français virent progresser la construction du chemin de fer. On vit se reproduire au cours de ces travaux les attaques injustifiées dont la presse française avait donné le signal au temps de la rivalité de Stanley et de Brazza. Cependant un journal écrivait en 1896 : « Nous avons tort de médire de nos voisins belges. Nous leur pronostiquons volontiers l'insuccès et la ruine. Ne serait-ce pas l'indice d'une secrète jalousie de notre part au sujet de ce gigantesque travail? Nous sommes au moins injustes de ne pas reconnaître leur énergie et leur ténacité. » Toutefois un groupe français chercha à réaliser l'entente commerciale avec les Sociétés du Congo belge. Ces financiers achetèrent 3000 titres et les deux promoteurs de la combinaison Maurice et Philippe Bunau-Varilla furent appelés parmi les administrateurs. Un autre essai, suggéré par l'Etat indépendant pour fusionner les intérêts belges et français aboutit en 1892 au rachat pour un million par la *Société pour le commerce du Haut Congo* des factoreries et des steamers de la maison Daumas qu'elle associait à ses entreprises.

Au commencement de 1890 le personnel chargé de la construction de la voie ferrée arrivait en Afrique et au mois d'avril le premier coup de pioche était donné. Charmanne dirigeait les travaux avec un personnel de 86 Blancs et de 500 ouvriers. Leur nombre fut porté à 1200 en juillet et à 2000 à la fin de l'année. On transforma la falaise sauvage de Matadi, on y aménagea une gare, on construisit des habitations, des infirmeries, des magasins, des ateliers, on éleva un pier, on acheta deux steamers et on approvisionna largement le personnel. La lutte était entamée, elle fut longue. Toutes les difficultés parurent se concentrer sur les huit premiers kilomètres : c'était la résistance désespérée de l'Afrique avant de se livrer tout entière à son vainqueur. Le sol semblait se révolter ; la roche dure presque partout à fleur de terre résistait à la poudre et aux explosifs; on essaya des perforatrices à air comprimé, la tentative fut abandonnée; les mineurs attaquèrent la muraille à pic, suspendus à des

cordes. Après avoir foré, chargé et amorcé les mines ils se refusaient à les allumer et les Blancs se chargeaient eux-mêmes de ce périlleux office. La ligne fut creusée en corniche dans le roc à 40 ou 50 mètres au-dessus du fleuve et de la Pozo.

On connut d'autres déboires avec le personnel. La plupart des ouvriers qui se présentaient ignoraient le maniement de la pelle ou de la bêche; seuls, les Sénégalais qui avaient déjà travaillé purent rendre des services, mais on ne put en recruter que 300. Aux autres il fallut apprendre le métier de mineur, de terrassier, de poseur de voie, de riveur. En outre la résistance du terrain avait concentré tous les travailleurs sur le même point, dans une contrée improductive où il était impossible de se procurer des vivres frais. « Le manque de confort, l'impossibilité immédiate d'en donner, l'action débilitante de la température surchauffée dans les ravins et le long des précipices dépourvus de toute végétation, la lenteur démoralisante des travaux, les maladies contagieuses, contribuèrent à rendre la mortalité excessive. (1) » Des 7000 travailleurs engagés pendant les deux premières années, 2000 restaient sur les chantiers; 1500 avaient été rapatriés, les autres étaient morts ou avaient déserté, et nous ne parlons pas des malades. Il fallait compter avec la désertion : des groupes de travailleurs s'échappaient pour aller vivre dans la brousse, d'autres fuyaient sur le territoire portugais. Que pouvait-on faire avec des gens qui ne cherchaient qu'à s'esquiver? Ils se refusaient au travail, se portaient malades; les retenues de salaires n'avaient plus de prise sur eux, ils eussent tout donné pour un ticket de retour. Subissant l'influence délaste qui les empoignait, les Blancs, éprouvés par la mort ou par la maladie se relâchaient de leur surveillance, la discipline se maintenait difficilement, la production diminuait. L'effort d'un travailleur ne dépassait pas un tiers de mètre cube de déblai par jour! Ensuite vint la colère. Le 15 décembre

1. Rapport de la Société.

1891, 300 Sierra Léonais armés de pierres et de bâtons quittaient les chantiers de la Pozo et se dirigeaient vers Matadi pour essayer de s'embarquer de force sur le steamer *Akassa* amarré dans le port. Seul, un petit contingent docile mais morne attaquait encore le roc avec la résignation des vaincus d'avance. Ce fut une période terrible. Tant d'humbles existences meurtries ou broyées gisaient sous les pieds du Progrès! Tant d'ossements entassés formaient la terrasse où devait rouler la Civilisation! Inconscients de leur rôle, ils étaient sacrifiés à une cause plus grande que bien d'autres pour la défense desquelles l'Europe chrétienne avait ensanglanté ses propres sillons. Il en fut du chemin de fer du Congo comme de celui de Panama où chaque traverse représentait une vie humaine.

Et où se procurer des travailleurs? Les populations indigènes se refusaient à prendre part aux travaux. Il fallut battre toutes les côtes africaines, envoyer des agents de recrutement dans les colonies voisines, acheter deux steamers pour faciliter les transports. Tous les peuples se rencontraient sur les travaux : Sierra-Léonais, Krooboys, Accras, Elminas, Popos, Sénégalais, gens de Bathurst, de Lagos, de la Côte d'or, Monroviens, Haoussas et Zanzibarites. On fit venir 530 coolies chinois qui ne rendirent aucun service, pas plus que les Barbades transportés à grands frais de la Jamaïque et qui s'étaient révoltés sur le bateau. La mortalité les frappa plus durement que les autres. Pour faciliter le travail, on amena du Cap quatre chariots et quatre attelages de 18 bœufs, tous les bœufs périrent. Pendant deux ans le nombre des ouvriers fut insuffisant. Une sinistre réputation couvrait Matadi. La France accusait faussement la Compagnie du Chemin de fer de dépeupler le Dahomey et ses journaux entassaient les légendes et les erreurs. Avec l'Angleterre elle en profita pour interdire le recrutement dans ses colonies dans un but moins humanitaire qu'elle le laissait paraître.

Cet effort gigantesque, incomparable, qui n'eut peut-être d'égal que la tentative de percement de l'isthme de Panama et que cherchait à enrayer la jalousie mesquine

de nos grandes voisines suscita la calomnie des uns, la risée des autres. On accusa la société d'avoir fait un traité avec le roi de Dahomey pour fournir des esclaves; on déversa des hottées d'injures sur la tête des promoteurs de l'entreprise. (1) Chez nous, le *Patriote* (2) publia une caricature stupide où le chemin de fer était représenté par une échelle; à la Chambre, un député socialiste, se souvenant de Tallien, tirait un mètre de sa poche et s'écriait : Voilà votre chemin de fer! Les acrobates de la perfidie ne désarmèrent pas, même quand le succès se leva. Des gens d'un intellect transcendant imités par les marmitons du dénigrement enflèrent leur timbre acariâtre pour reprocher au major Thys d'avoir commis des erreurs dans ses devis approximatifs et d'entasser les millions sur les millions pour avancer de quelques kilomètres. Ils oubliaient que les devis sont faits sur des prévisions humaines et qu'on ne pouvait pas prévoir que l'Afrique soulèverait ses montagnes de granit pour barrer le passage aux conquérants audacieux. Où ne s'est-on pas trompé dans l'estimation de travaux importants? Les ingénieurs du canal de Manchester avaient évalué les travaux à 200 millions, ils en coûtèrent 400; le chemin de fer de Dakar à Saint Louis absorba 45 millions au lieu de 13; la tour Eiffel coûta une moitié plus cher que l'évaluation du devis; le Palais de Justice nous est revenu 50 millions au lieu de 12; les forts de la Meuse 70 millions au lieu de 22. Au surplus était-ce un si grand mal que 60 millions au lieu de 25 fussent allés, en grande partie, à l'industrie et au commerce belges?

D'autres prophètes, pronostiqueurs de cataclysmes, assuraient que la ligne manquait de stabilité et annonçaient, à la satisfaction de leurs prévisions, la dégringolade quotidienne de rames de wagons dans les ravins entre Matadi et Kengé. Le tout se bornait à trois accidents dont un seul important. Le chapitre des mauvais traitements, prétendûment infligés aux travailleurs, exerça

1. *Libre Parole*, 21 janvier 1894.
2. *Patriote*, 10 mai 1896.

l'imagination rancunière d'âcres plumitifs. Aussi le consul anglais de Loanda s'était-il rendu sur les chantiers, en 1892, pour procéder à une enquête. Il en revint avec une excellente impression dont il rendit compte. Lorsque plus tard la construction du chemin de fer fut achevée, le Français de Mandat-Grancey se livra à son tour à une enquête sur le sort des malheureux Sénégalais qui, disait-on, « avaient été odieusement maltraités par la Compagnie. » La conclusion de son enquête fut celle-ci : « Je dois à la vérité de déclarer que si jamais ouvriers m'ont paru contents de leur sort, c'est bien ceux-là », et il ajoute qu'ils sont consternés de voir arriver la fin des travaux.

C'est que malgré ces difficultés terribles ni la Compagnie, ni l'Etat n'avaient oublié les droits de l'humanité. Le recrutement des ouvriers avait été règlementé de manière à empêcher tout abus. Le contrat de louage de service était signé par devant témoins et visé par les autorités coloniales; les travailleurs devaient être amenés par les lignes de navigation régulière afin que tout se passât au grand jour. A leur arrivée au Congo, ils se présentaient devant les autorités de l'Etat qui s'assuraient de leur libre consentement. Bien logés, traités avec égard, nourris, en l'absence de vivres frais, de riz, de poisson séché, de viande fumée, ils étaient l'objet constant des soins de l'administration. En 1892, l'Etat institua une commission chargée de se prononcer sur l'état sanitaire des nègres à rapatrier et d'examiner si les bateaux de transport possédaient des aménagements confortables et une nourriture de bonne qualité. La paye se faisait aussi régulièrement que sur les chantiers d'Europe; la plupart des hommes, surtout les artisans, ne réclamaient chaque mois qu'une modique partie de leur salaire, se réservant le reste à l'expiration de leur terme. Ainsi s'infiltraient des idées d'économie. Un corps de police, créé en 1890, était chargé de protéger les travaux et de surveiller la voie. En même temps, grâce à l'initiative de l'évêque de Gand, le culte catholique avait été organisé à Matadi et le curé, l'abbé d'Hooghe, y exerçait ses fonctions avec

tact et dévoûment. Un hôpital, installé à Kinkanda, était dirigé par l'abbé Buysse aidé de Sœurs de Charité. De toutes façons, la Société du Chemin de fer avait essayé de remédier à la situation de ses travailleurs et nul ne pouvait l'accuser de s'être soustraite à ses devoirs.

Au 30 juin 1891, après une année de lutte, on s'aperçut qu'on avait dépensé six millions pour avancer de 8 kilomètres ; en 1892, les frais de recrutement du personnel noir et asiatique s'élevaient à un million et l'année suivante à près de 2 millions, et l'on avait dépensé pendant les deux années 1892 et 1893 près de 4 millions et demi en frais d'études et de construction. Au 15 février 1894, la caisse de la Compagnie ne contenait plus que 2.300.000 francs ; on était arrivé au kilomètre 45, il en restait 350 à construire. Il paraissait évident que sans une intervention puissante les capitaux allaient manquer et que l'entreprise serait abandonnée ou confiée à des mains étrangères. C'est alors que le gouvernement belge comprenant que ce serait presque un crime de délaisser une œuvre aussi nationale et aussi grandiose et d'ailleurs intéressé à titre d'actionnaire pour les 2 5, prêta son concours financier.

Au mois de mars 1894, la Compagnie empruntait 6 millions à des banquiers à 6 °/₀, et le gouvernement belge trouvant l'intérêt trop élevé conclut la convention du 28 mai 1894 par laquelle il apportait 10 millions et acquérait le pouvoir de racheter la concession. Il fallut soumettre la convention aux Chambres et la prudence de ses membres paraissait si peu alléchée par ce placement d'argent qu'elles décidèrent l'envoi d'une Commission d'enquête au Congo. Ces lenteurs forcèrent la Compagnie à contracter un emprunt hypothécaire de 2 millions et demi (17 août 1894) qu'il fallut renouveler l'année suivante (20 avril 1895). Les méfiances continuaient de répandre leurs ombres autour de l'œuvre du Roi. Le *Patriote* suivi par la *Réforme* et par le *Peuple* assaillaient les promoteurs du chemin de fer et le chemin de fer lui-même de leurs sarcasmes et de leur colère. La *Réforme* qui autrefois avait pris le parti du Portugal contre l'Association prônait

maintenant le projet français d'un chemin de fer de Loango à Brazzaville. Les lumineux politiciens qui se repaissaient quotidiennement de ces ragots venaient les vomir avec délectation au sein des Chambres. Le député Defuisseaux s'obstinait à démolir de toute pièce le chemin de fer qu'il considérait comme « absolument fantaisiste et impropre à toute exploitation. » Le ministre des finances disait à Colfs : « M. Colfs s'est livré à un assez singulier travail ! Il peut être comparé à un bûcheron qui apercevant un arbre de puissante ramure, le déclarerait pourri et ayant prétendu qu'il pourrait facilement l'abattre s'amuserait ensuite à écheniller ce chêne gigantesque. Un semblable travail est en quelque sorte ridicule après l'effort de deux ans fait par M. Colfs pour détruire le chemin de fer du Congo. L'honorable membre, en effet, n'a réussi à découvrir et à écraser deux ou trois chenilles rampant sur l'arbre puissant ! Et pour en arriver là, M. Colfs a passé deux ans dans les bureaux de la Compagnie alors qu'il se faisait passer pour un ami du Congo ; il a enquêté partout et interrogé avec instance tous les fonctionnaires rentrés d'Afrique. Je pourrais relever toutes les erreurs de M. Cols, mais cela me paraît inutile pour le moment. » Toutefois la palme appartenait à Lorand dont la diligente curiosité posait à la Commission des XXI 150 questions et sous questions. On y pouvait lire :

« 56. Où sont les plans du chemin de fer ?

57. Pourrait-on faire le détail du sel envoyé au Congo comme marchandises d'échange ? »

Et pendant que ces confiseurs d'âneries déroutaient l'opinion publique, l'avancement des travaux, là bas, leur donnait un démenti journalier. Néanmoins la Compagnie du chemin de fer restait aux abois. Son sort était rivé à celui de l'annexion que les sections traînaient en longueur par suite de l'opposition du Roi. Elle avait conclu le 13 avril 1895 un nouvel emprunt de 5 millions en attendant le vote du prêt de 10 millions déposé le 8 janvier par le gouvernement et portant ratification de la Convention du 28 mai 1894. Comme le temps pressait le

gouvernement, en juin faisait voter l'autorisation d'un prêt de 5 millions. C'était donc au total 10 millions avec lesquels la Compagnie pouvait poursuivre les travaux jusqu'à Kimpesé et attendre le retour des ingénieurs dépêchés par la Chambre pour l'éclairer. Leurs conclusions, favorables au chemin de fer furent déposées le 7 février 1896; enfin après deux ans d'attente on allait prendre une décision. Le ministre de Smet de Nayer signait le 27 mars une convention avec la Compagnie autorisant la création successive de 20 millions d'obligations garanties par le trésor et faisant une avance de 5 millions. Cette convention parut exagérée et pleine de risques aux prudences parlementaires, elle fut rejetée en sections. Le gouvernement l'amenda, son intervention se bornait à 15 millions, la Compagnie en devait 10, il lui en restait 5. Enfin le projet fut soumis à la discussion des Chambres et l'on put entendre les députés Colfs, Defuisseaux et Vandervelde essayant de soustraire à la gloire de leur pays la création du chemin de fer du Bas Congo. Le vote fut lamentable (15 mai 1896) le projet fut adopté par 61 voix contre 55 et 20 abstentions. Comme il en fut pour l'annexion, la question du chemin de fer se transforma en une question politique et toute la gauche socialiste libérale sauf Ronvaux de Namur lui refusa son vote. « Si les travaux n'ont pas été arrêtés — dit Wauters — si l'achèvement est définitivement assuré, l'entreprise le devra exclusivement au parti conservateur; un aussi grand progrès aura été réalisé non seulement sans le concours des libéraux, mais malgré leur opposition. » Le Sénat fut plus grand et plus audacieux; il adopta le projet par 50 voix contre 10 et 6 abstentions. Grâce à cet appui pécuniaire le chemin de fer était sauvé et les profits allaient surgir magnifiques pour la confusion des prophètes de désastres. En novembre 1896, la Compagnie contractait encore un nouvel emprunt de 20 millions facilité par les perspectives rémunératrices prochaines. Quant à l'État belge auquel la convention du 27 mars 1896 donnait le droit de rachat endéans les cinq ans d'exploi-

tation, il reportait ce délai à dix ans par convention du 6 avril 1898. Un nouvel arrangement du 12 novembre 1901 ajournait à 1916 l'exercice de ce droit sous la condition que la Compagnie consentît une réduction de tarif surtout pour les matériaux destinés au chemin de fer du Haut Congo.

Aux heures les plus décourageantes de cette histoire du chemin de fer, où tout se réunissait pour vaincre l'audace et l'obstination, seuls quelques fidèles gardaient foi dans l'entreprise et avec eux le Roi. Thys qui fut l'âme vibrante de ce travail cyclopéen rappelait plus tard qu'en juillet 1892 il venait de parcourir les huit premiers kilomètres du chemin de fer. « J'avais revu — disait-il — la maudite vallée de la Pozo, traversé les ponts jetés sur les ravins de la Mort, de la Miséricorde, de la Désespérance, noms terribles donnés par les ingénieurs aux étapes de leur rude labeur.... J'avais devant moi la montée terrible de Palabala où les terrassements se poursuivaient dans la vallée du Diable au milieu des difficultés tout aussi grandes.... L'heure présente — écrivis-je alors — est sombre. Je ne vois partout que difficultés.... J'ai conservé toute mon énergie. J'espère que l'avenir justifiera l'ardeur de ma foi. » Cette confiance inébranlable empêcha les bras de tomber. Le Roi et ses vaillants dominaient la situation avec fermeté et dirigeaient les énergies concentrées dans cette lutte opiniâtre. Là-bas, au Congo, on continuait de travailler sans jeter de cris d'alarmes, le directeur relevait les défaillances et le personnel d'ingénieurs ne marchandait ni son temps, ni son intelligence, ni son dévoûment. Aussi après deux ans de lutte sans répit, le rocher africain était vaincu et la voie dorénavant facile allait pouvoir s'accrocher à un sol moins rebelle et conduire jusqu'au Stanley Pool la locomotive triomphatrice.

Sans doute toutes les difficultés ne s'étaient pas évanouies, mais la grande bataille était terminée. Le principal obstacle à la rapidité de l'avancement était que le chemin de fer devait se suffire à lui-même. C'est-à-dire que tous les matériaux — et sur place on n'en trouvait aucun, sauf

parfois le bois — étaient amenés par la ligne construite de même que les approvisionnements et l'on ne pouvait travailler à une distance supérieure à 12 ou 15 kilomètres du bout du rail. En 1892 la situation commençait à s'améliorer; au mois d'août, on atteignait le col de la Palabala par une pente de 195 mètres sur 7 kilomètres, puis au kilomètre 26 au delà du col de l'Horizon s'étendaient des pays plus ouverts. En novembre on atteignait Kengé au kilomètre 40. Alors on pouvait disposer d'une élite d'ouvriers formés aux travaux et entraînant les autres. Les nègres du pays commençaient à s'engager aux terrassements par des contrats de 15 jours puis d'un mois. On en fit des poseurs de rails. Le recrutement sur la côte devenait plus facile; les Accras et les Elminas qui refusaient de s'offrir tant que les travaux se poursuivaient dans les cuves torrides de la Pozo ou sur les flancs de la Palabala se présentaient en aussi grand nombre qu'on le voulait. On pouvait disposer de 1600 ouvriers. Le personnel blanc de 159 Européens, touchant des traitements de 400 à 1000 francs par mois continuait d'être dirigé par l'ingénieur Charmanne auquel on avait adjoint Espanet. La seule difficulté était de trouver pour les postes inférieurs des ouvriers blancs et l'on dut se contenter parfois d'éléments médiocres. Enfin l'état sanitaire était excellent et les effets s'en faisaient sentir sur les chantiers.

Au mois d'août 1893, le commandant Lemaire blessé, descendant à Matadi qu'il avait quitté quatre ans auparavant, atteignait Kengé, point extrême des locomotives de service. « Je ne dirai pas — écrit-il — l'impression qui me secoua à la vue du chemin de fer. Je ne saurais l'exprimer. Assis sur le talus que rectifiait une équipe de Chinois, je me mis à pleurer à grosses larmes, évoquant les âmes de tous ceux qui n'étaient plus et dont les efforts passés eussent été payés au centuple par la vue du double ruban d'acier... » Avec ses porteurs le capitaine s'installa sur trois ou quatre wagons plats. Les noirs chantaient et trépignaient. La nuit était profonde quand ils atteignirent la Pozo. A leur arrivée, 300 porteurs installés là pour la

nuit se levèrent; dressés dans l'ombre ils poussaient des clameurs retentissantes « acclamant le fétiche béni qui allait bientôt enlever de leurs têtes crépues les milliers et milliers de fardeaux dont elles étaient harassées depuis si longtemps. » Déjà les bienfaits du chemin de fer se faisaient sentir. Kengé était devenu une localité importante où s'élevaient les établissements de l'Etat, du commerce et des missions, c'était le terminus de la première section dont l'inauguration avait été faite solennellement par le gouverneur général baron Wahis. Dans un discours généreux, il rappela les déboires des premiers jours et salua les énergies qui avaient triomphé de la lutte. Par suite de réfections nécessitées par les tassements dus à la saison des pluies, le premier tronçon Matadi-Kengé ne fut ouvert à l'exploitation qu'en février 1894. Les recettes du mois de mars furent de 491 francs, au mois d'août elles étaient de 12.500 francs.

Dès lors, la marche des travaux suivit une progression ascendante : alors que de mai 1894 à mai 1895 on ne construisait que 42 kilomètres, l'année suivante on avançait de 90; les dépenses par kilomètre furent ramenées au chiffre normal de 165.000 francs; les recettes s'annonçaient comme supérieures aux prévisions; la sélection dans le personnel s'achevait et les effectifs de travailleurs, au nombre de 3000 étaient complets. En 1896, quand le gouvernement anglais eut autorisé le recrutement dans ses colonies, on put disposer de 5400 hommes. En même temps le système des primes à la tâche inauguré par le directeur en chef L. Goffin qui partageait alternativement la direction avec Espanet depuis 1895, eut pour résultat de donner un coup de fouet à l'avancement des travaux. On ne put cependant terminer pour le délai d'achèvement fixé d'abord au 31 décembre 1894 et que l'Etat avait prolongé de deux ans.

Le 22 juillet 1896 eut lieu, en grande solennité, devant les délégués de la France et de la Belgique, l'ouverture de la section Matadi-Tumba (190 kilomètres). Le train arriva à Tumba en présence des autorités, des représentants

des maisons de commerce, des fonctionnaires, au milieu des acclamations d'une foule de porteurs. Sur ce plateau naguère ignoré, règnait une activité de ruche; dans la gare, quatre ou cinq locomotives étaient sous pression, des wagons, chargés de caoutchouc ou d'ivoire, s'apprêtaient à descendre le lendemain vers la côte, d'autres, bondés de marchandises, étaient en partance pour le bout du rail. Autour de la gare s'élevaient des bâtiments de l'Etat, une maison hollandaise installait une factorerie, partout on construisait : locaux pour la mission catholique, remise pour les locomotives, bâtiments des postes, magasins, entrepôts, une ville surgissait de la brousse. Une centaine de Blancs et 2,000 noirs se pressaient parmi les matériaux de construction et les étalages des marchands. Le commandant Klobb, délégué français, ne cacha pas son admiration devant ce résultat auquel aboutissaient six années de travail opiniâtre. C'était un triomphe et le major Thys, dans son discours, eut-il tôt fait de crever d'un coup de pied le tambour des perfidies qui avaient retenti à chaque pas de l'œuvre conquérante. Une seule accusation reste, disait-il avec franchise, « c'est moi qui me suis trompé, mais j'ai toujours été d'une absolue bonne foi. » Et il ajoutait : « J'en ai l'ardente conviction, l'heure de la justice approche, non pas seulement pour le chemin de fer mais pour l'œuvre toute entière du Congo. » Elle vint pour le chemin de fer; elle n'est venue que d'un pas boiteux pour l'œuvre splendide de la régénération de la race noire du Congo. Et c'est pour la Justice que nous clouons aux portes de la Vérité tous les portefaix du mensonge, comme les paysans d'Ardenne clouent les chouettes aux portes de leur grange.

Après Tumba, le travail s'accéléra : le terrain était devenu facile, la voie montait et descendait par des pentes insensibles; le pont de fer sur le Kwilu était terminé et 7,000, puis 8,000 travailleurs échelonnaient leurs efforts le long du tracé. La section Matadi-Inkisi était ouverte au trafic le 1er août 1897. La dernière année

on posait près de cent kilomètres de rails et le coût du kilomètre descendait à 100,000 francs. Cette rapidité provoqua les anxiétés du député Magnette qui, en mai 1896, interpela le Gouvernement afin de savoir s'il avait « tous ses apaisements quant à la bonne et normale exécution des travaux. » Droite contre gauche on rejeta son ordre du jour. Le sort des ouvriers recrutés aux colonies intéressa le morelliste Dilcke qui interpela à ce sujet le Gouvernement anglais (29 janvier 1898). Chamberlain lui répondit qu'après enquête il était convaincu du sort manifestement heureux des ouvriers et qu'un télégramme du consul Pickersgill constatait leur entière satisfaction. Et le consul d'Italie à Matadi engageait les Italiens à se mettre au service de la Compagnie.

D'ailleurs les recettes accusaient un accroissement inespéré : en janvier 1897 elles étaient de 145.000 francs et en octobre de 455.000; elles allèrent progressant toujours pour atteindre en avril 1908 la somme de 650.000 francs. (1) Le Panama croassé par les corbeaux prophètes se transformait en un rutilant Suez. Enfin on touchait au terme de ces laborieux efforts. Les terrassements s'achevaient jusqu'au Stanley Pool le 29 janvier 1898, et le 16 mars la locomotive y atteignait. Mgr Augouard à Brazzaville écrivait ce jour-là : « Pour la première fois j'entends siffler la locomotive de l'autre côté du fleuve. Adieu la belle route des caravanes! » Sauf ce regret, il se félicitait de la construction du chemin de fer qui allait faciliter le voyage en lui assurant la sécurité, la rapidité, et l'économie. Et il ajoutait : « Nos Français se laissent battre par les Belges sur toute la ligne et sur toutes les lignes y compris les lignes postales et les lignes de chemin de fer. »

L'arrivée de la première locomotive à Dolo fut fêtée par les autorités qui furent invitées à fixer les derniers boulons des rails. Un télégramme parvint à Bruxelles le 27 mars portant : *La locomotive est arrivée aujourd'hui à*

1. La recette totale de l'exercice 1911-1912 a été de 13.800.000 francs, et la recette du mois de juin 1912 s'est élevée à 1.300.000 francs.

*Dolo*. Signé : *Goffin*. La Compagnie arbora son drapeau, des télégrammes de félicitations accoururent de tous les fils et Stanley adressait ces mots : « Votre glorieuse nouvelle me réjouit au delà de toute expression. Bien qu'elle soit toute de paix, la victoire que vous avez remportée est considérable. La Belgique peut être fière d'avoir achevé le premier chemin de fer en Afrique équatoriale. Mes plus chaleureuses félicitations au Roi, aux directeurs du chemin de fer et au persévérant peuple belge. Puisse Dieu combler de bénédictions votre noble œuvre! » Etait-ce vraiment le peuple belge qui méritait les éloges de Stanley s'il fallait en juger par ceux qui le représentaient aux assemblées nationales? Et n'en était-il pas parmi eux qui devaient se frapper la poitrine lamentablement?

Le 1er mai, la ligne Matadi-Stanley Pool était ouverte au public; au mois de juin, tous les travaux terminés la locomotive entrait à Léopoldville, et le 6 juillet, se faisait l'inauguration solennellement triomphale du chemin de fer du Bas Congo. Après les fêtes de réception à Boma avec *Te Deum*, défilé de 2500 hommes de troupes, retraite aux flambeaux, six trains spéciaux de deux voitures chacun, pavoisés aux couleurs belges et congolaises avaient quitté Matadi aux sons de la *Brabançonne*. Et le 6 juillet, après une excursion cordiale à Brazzaville, les 133 invités étaient revenus à Léopoldville se grouper sur le perron du mess des officiers. Là, en présence des délégués de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Belgique, du Congo, de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de la Russie et des représentants de la presse, et de deux évêques africains Mgr Augouard et Mgr Van Ronslé, l'homme qui avait fait le chemin de fer, le colonel Thys, pria le gouverneur Fuchs de déclarer ouverte l'exploitation et celui-ci après avoir retracé l'historique du chemin de fer prononça les paroles définitives. Puis le comte H. d'Ursel apporta les félicitations de la Belgique et rappela l'appui donné par le gouvernement aux promoteurs de l'entreprise, enfin le délégué allemand évoqua

ceux qui étaient tombés au début de la colonisation : Hanssens, Van de Velde, Orban, Amelot. Après quoi ce fut le banquet cordial où l'on entendit le colonel Thys dans un émouvant discours montrer l'emprise de la civilisation sur la vieille terre de barbarie. Et l'on parla encore beaucoup, et les voix unanimes répétaient leur admiration pour Léopold II, l'homme qui avait forgé le diadème de gloire pour sa patrie. Puis sur cette fête inoubliable, le soir vint comme sur toutes les fêtes de la vie, les invités prirent la route du retour, et l'on ne songea plus à ce chemin de fer dont le sifflet troublait la solitude des forêts étonnées, et qui, glissant sur le murmure des rails faciles, s'en allait chaque jour porter aux plus déshérités d'entre les peuples un peu de notre cœur et de notre pensée.

# TABLE DES MATIÈRES

## CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME


Pages

*Préface.* . . . . . 6

### LIVRE PREMIER

**Histoire générale**

CHAPITRE PREMIER. — La fondation de l'Etat . . . 11

— II. — Organisation de l'Etat . . . . . 48

— III. — Les griefs . . . . . 79

— IV. — La campagne anticongolaise . . . 112

— V. — La Belgique et l'annexion du Congo . . 188

— VI. — Les expéditions par la côte orientale . . 222

## LIVRE DEUXIÈME

### Le Bas Congo

CHAPITRE PREMIER. — Les premiers explorateurs . . . 263
— II. — Le Bas Congo avant la conquête . . . 273
— III. — L'occupation du Bas Congo . . . . . 279
— IV. — L'occupation du Haut Congo . . . . 305
— V. — Le Niari Kwilu . . . . . 329
— VI. — Premières difficultés avec la France . . 339
— VII. — Les revendications du Portugal . . . 351
— VIII. — Le portage et le Chemin de fer . . . 357